

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande formulée par l'Aéroport Marseille Provence pour l'extension du terminal 1 comprenant la création d'un cœur d'aérogare et le réaménagement des halls A et B sur la commune de Marignane

ANNEXES II

présentation des textes des contributions sur le registre dématérialisé

Référence : Arrêté d'ouverture d'enquête du préfet des Bouches du Rhône du 10 août 2020



REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande de permis de construire pour
l'extension de l'aéroport Aéroport
Marseille Provence comprenant la
création d'un coeur d'aérogare et le
réaménagement des halls A et B du
terminal 1, sis sur la commune de
Marignane**

Contributions du 15/09/2020 au 16/10/2020

@1 - ORILLARD FLORENCE - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 09:45:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Au vue de l'urgence écologique et du déficit endémique du secteur de l'aviation, il est totalement absurde de soutenir la croissance de ce mode de transport, que ce soit par une phase de restructuration (qui préfigure en fait l'extension), que par une phase d'extension de l'aéroport.

L'impact écologique et les nuisances de cette infrastructure sont déjà beaucoup trop importants pour les riverains.

Je suis donc contre toute modification de l'aéroport, sauf éventuellement une remise aux normes des bâtiments existants.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@2 - BESSIERE Florian - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 15:13:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je suis opposé au projet d'agrandissement du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@3 - ANQUETIL Agathe - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 15:58:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension du terminal 1 de Marseille-Provence !

Contribution :

Cela va à l'encontre de la nécessité de réduire les gaz à effet de serre, qui devient une urgence. Cela va aussi à l'encontre des accords de Paris. Secteur beaucoup trop polluant qui devrait être réduit et non augmenter ! Ce serait inconscient, dangereux et irresponsable !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@4 - herve - Fuveau

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 16:34:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

- et pour toutes les autres raisons que nous connaissons tous!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@5 - BORG Patrick

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 16:47:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Parce que l'urgence climatique ne nous permet plus de digressions...arrêtons le massacre. Merci

Patrick BORG

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@6 - Jean Louis - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 17:25:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet :Terminal aéroport

Contribution :

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@7 - Lefebvre Vincent - Gardanne

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 17:26:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

En dépit de l'urgence climatique et de la crise du trafic aérien, l'aéroport Marseille Provence projette donc d'étendre son terminal 1.

Ce projet désuet de 250 millions d'euros est contraire aux engagements territoriaux et nationaux de lutte contre les émissions de gazs à effets de serres et constitue une mise en danger des riverains.

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Je rejette le projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence.

Cordialement,

Vincent

Gardanne

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@8 - Marga Ophélie - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 18:09:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport Marseille

Contribution :

Bonjour,

Je suis contre cette extension qui n'a aucun sens : l'aéroport est de + en + déserté, et cette extension représenterait encore + de pollution sonore et atmosphérique pour les habitants.

Ne prenez pas le risque de créer une nouvelle ZAD dans ce secteur !

Merci de votre attention

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@9 - Oudelin Christophe - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 18:24:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Réduire l'impact des transports

Contribution :

Les transports aériens représentant 16% des gaz à effet de serre. De ce fait, ils contribuent de façon considérable au dérèglement climatique et mettent en danger l'avenir des générations actuelles et futures.

Il faut que les avions soient réservés à des situations exceptionnelles et privilégier la relocalisation de l'économie et les modes de transport plus écologiques comme les transports en commun

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@10 - Anthony

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 18:45:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension Aéroport Marseille

Contribution :

De 8 millions actuellement, le projet "Coeur d'aéroport" prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport à 12 millions de passagers. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport en comptant le T2 (AMP parle même de 18 millions de passagers en 2045...)

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

La Convention Citoyenne Pour le Climat comptait dans ses propositions l'interdiction des agrandissement et l'aménagement de nouveaux terminaux de trafic aérien afin de limiter l'impact environnemental suite à de nombreuses discussions et prises en compte d'avis d'expert

Les derniers rapports du GIEC montrent que des actions de grandes ampleur contre le réchauffement climatique doivent être entrepris si on veut désormais, non plus éviter mais, limiter les conséquences futures de nos actes. De tels aménagements ne sont pas en accord avec les souhaits de la communauté scientifique et de ces expert.es mandaté.es par les différents gouvernements

Il existe pour les différents vols intérieurs d'autres options bien plus pertinentes et écologiquement viables, pour le transport des passagers ou même celui des marchandises, qui mériteraient d'être privilégiées (ligne Paris Lyon Marseille en TGV par exemple)

Enfin la proximité de l'aéroport de Nice, autre potentiel hub aérien du Sud du pays enlève encore un peu plus la légitimité d'un tel agrandissement puisqu'une coordination entre les 2 aéroports permettrait d'établir un catalogue de vol vers l'étranger satisfaisant et dans ce cas la ligne de chemin de fer Marseille-Nice gagnerai, là encore, à être d'avantage exploitée.

Le gouvernement a plusieurs fois annoncé son souhait de faire de la question écologique une des grandes priorités du pays, faisons en sorte que ce ne soit pas que des paroles

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@11 - Quatrini Myriam - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 18:50:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce rejet tout d'abord parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France.

En outre, l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné.

Parce que l'avion participe à la dégradation du voyage en tourisme de masse. Le voyage peut être une aventure, bien plus nourrissante et épanouissante que de la consommation d'images fabriquées.

Parce que l'aviation participe à une accélération délétère des activités humaines, mais aussi à une accélération de la propagation des virus,

Et enfin parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@12 - fourquet etienne - Apt

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 18:54:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Alors que le trafic aérien est en crise et que l'on doit s'engager à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, je pense qu'une dépense de 250 millions pour cette extension ne devrait pas être d'actualité

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@13 - Sauvestre Nayelli - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 19:12:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Va complètement à l'encontre des accords de paris et des mesures' prônées par la convention climat

Contribution :

Cet agrandissement de l'aéroport va de fait augmenter le trafic de l'aéroport de marseille et donc les émissions de gaz à effet de serre.

Or cela va complètement à l'encontre des accords de paris (réduction de 75% des émissions de GES) ainsi' que de la' convention climat récente censée être représentative de la volonté du peuple en matière de changement de société face au changement climatique.

Cette augmentation du trafic va donc à l'encontre de toutes les mesures que nous devons prendre, c'est honteux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@14 - Lecuir Jules - Marcey-les-Grèves

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 19:16:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un mépris total des générations futures

Contribution :

A l'heure où la Californie est un immense brasier, où la sécheresse crée des guerres partout dans le monde et où des vagues de réfugiés climatiques viennent mourir chaque jour au large de la côte méditerranéenne ; à l'heure où nous constatons les faiblesses de notre modèle logistique mondialisé et que le mot résilience est désormais sur toutes les lèvres ; est-il bien sage d'encourager toujours plus le développement du trafic aérien et de bétonner des terres arables ? Pour que les plus aisés d'entre nous français puissent jouir de nouvelles connexions aériennes, au détriment de tous le reste de la population ?

Au nom de quoi fait-on cela ? De quelques emplois créés dans un secteur de plus en plus remis en question et qui va décroître, de gré ou de force, dans les prochaines décennies ? De montagnes d'investissements qui bénéficieront d'abord aux groupes de BTP, puis génèreront quelques modiques bénéfices pour la collectivité ? De "l'attractivité du territoire", mot valise dont on se sert à toutes les sauces mais surtout quand on en a besoin ?

Pensons aux générations futures. Elles n'ont jamais demandé un tel projet. Il est inutile, et il leur est imposé. Le train, lui, a le vent en poupe, c'est le moyen de transport le plus écologique que nous avons, et un des plus efficaces.

Vous démontrez par l'existence de ce projet qu'il y a de l'argent dans les caisses. En 2020 il n'est plus acceptable d'utiliser l'argent du contribuable pour des projets d'aéroport climaticides, alors que le train ne demande qu'à se développer.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@15 - Quatrini Myriam - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 19:17:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je rejette le projet d'extension du terminal, en premier lieu parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France) ;

En outre, l'aviation contribue à dégrader les voyages en tourisme consumériste ; les individus sont privés d'une possibilité d'aventure et de construction, les habitants des zones envahies par le tourisme sont privés de leur territoire.

De surcroît, l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné. Il contribue à l'accélération délétère des rythmes humains et à la propagation des virus.

Enfin, l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains.

Il est urgent de réduire ce secteur et certainement pas de l'étendre !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@16 - Labat Sabine

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 19:46:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégaux, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

--> le chemin de fer doit être privilégié sur le plan national, où en est-on de la revue des vols nationaux et de la suspension de ceux ayant un bilan carbone beaucoup trop élevé au regard du service rendu.

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@17 - Lorène - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 20:49:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'extension du terminal 1 de l'aéroport de Marseille-Provence

Contribution :

Je souhaite m'engager contre le projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport de Marseille-Provence.

En effet, cette extension doublerait presque la capacité d'accueil de l'aéroport et les conséquences écologiques d'un tel projet seraient désastreuses.

Cette extension irait à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global.

Aucunes nécessités vitales ou urgentes d'un tel projet.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@18 - paul Leclercq - La Rochelle

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 21:12:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : l'urgence est ailleurs

Contribution :

Un non sens à l'heure des accords de Paris, pour rappel, nous devons passer de 11To/CO2/personne à 2To/CO2/personne, soit un aller Marseille New York en avion.

Le budget doit être mis dans l'économie de l'utile et non du futile.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@19 - Thom - Carry-le-Rouet

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 21:48:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Madame, Monsieur bonsoir

Mon modeste avis est que ce projet d'extension est nuisible et inutile :

- l'augmentation de CO2 et autres polluants sont dommageable pour la Côte Bleue où je vis et plus largement pour la planète, alors que l'objectif de chaque acteur économique est de diviser par 4 ses émissions de GES

- la modification des comportements (remplacement de l'avion par le train) qui va entrainer une baisse de fréquentation des aéroports est inéluctable

Donc rejet

Merci pour la prise en compte de ce point de vue

Bien cordialement

Thomas

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@20 - Christine - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 22:28:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Les voyages en avion sont très polluants et je ne pense pas qu'il faille les multiplier.

Au contraire, je pense qu'il faut les diminuer. ça a été un des effets du COVID et surtout des mesures mises en place dans la foulée que de réduire drastiquement le transport aérien. Il ne faut pas reprendre et il nous faut apprendre à rester sobre : on peut faire quelques longs voyages dans une vie et donc utiliser le transport aérien, mais ça doit rester rare.

Du coup, il me paraît totalement inutile et contraire au chemin à parcourir, de vouloir étendre l'aéroport, sans parler des nuisances sur l'environnement immédiat.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@21 - PASCAL Jean-Michel - Aubagne

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 22:52:31

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension terminal 1: pas possible.

Contribution :

Bonjour,

L'extension du terminal 1 a pour objet d'accueillir plus de passagers, ce qui induira des mouvements d'avions supplémentaires.

En contradiction avec nos engagements de réduction des gaz à effet de serre, donc ce projet n'est pas possible.

Merci, cordialement.

Jean-Michel PASCAL.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@22 - Pierre - Ventabren

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 22:53:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Incompatible avec les engagements de notre pays

Contribution :

L'augmentation du trafic aérien qui justifierait cette extension est incompatible avec les engagements pris par notre gouvernement dans les accords de Paris pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

les investissements nécessités par cette extension sont donc inutiles voire nuisibles. Ils seraient mieux employés à améliorer l'accessibilité du site qui n'est pour l'instant pensée que pour la voiture !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@23 - Suffren Cécile - Marseille

Date de dépôt : Le 15/09/2020 à 23:10:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Transformons le projet d'extension

Contribution :

Proposition de transférer le budget prévu sur une ligne de type RER reliant l'aéroport à Marseille et Aix...permettant de désengorger les parkings, de limiter le trafic et bien sûr, la pollution.

Taxer les compagnies aériennes sur le gasoil pour réorienter, in fine, les transports nationaux sur les trains...arrêter la navette pour Paris !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@24 - Arnaud - Marseille

Organisme : Citoyen

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 00:13:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à un projet incohérent à toutes les échelles (SNBC, SRADDET, PCAEM)

Contribution :

Vous connaissez (négligez) chaque argument à l'encontre de ces projets. Ce projet méprise toutes les annonces politiques mondiales, nationales, régionales et territoriales.

Investir pour créer de l'emploi sur l'aviation en 2020 ? (Vous n'avez même pas fait le camouflet d'installer des ombrières PV sur vos parking.)

Rien que le temps consacré à cette consultation est une honte à tous, pour l'usage de notre temps, énergie, économie.

Vous devez être sincèrement convaincu d'agir dans (votre) intérêt général et c'est attristant.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@25 - Élodie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 01:17:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je m'oppose à ce projet d'extension !

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@26 - Gilles - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 07:19:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

Apprenant ce projet d'extension, j'espère qu'il sera vite annulé et que l'effort se portera vers des solutions de mobilité sobres, bas carbone, relocalisées, résilientes.

Pour le contrôle sur les émissions de GES, pour réduire l'effet sur le dérèglement climatique induit par le secteur aérien.

Portons l'effort sur l'accompagnement des professions vers les métiers utiles pour le monde qui vient.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@27 - Luppi Quentin - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 08:20:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :septique quant au projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je pense que, au vu de la situation climatique actuelle il serait peut-être plus sain d'orienter l'activité du département vers d'autres secteurs que l'aviation. Diminuer les activités aériennes permettrait de réduire notre impact polluant. A long terme cet investissement pourrait être très peu rentable si jamais une loi (bienvenue) imposait la diminution du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@28 - Fiault Celine

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 08:47:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Stop a ce projet !

Contribution :

Il y a urgence climatique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@29 - BOLOGNE JEAN-LOUIS

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 09:21:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Agrandissement de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Quelle folie !! On rêve encore à des réserves inépuisables de pétrole..

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@30 - Marie - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 09:26:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@31 - Garcia Margaux - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 09:47:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Utilité publique ?

Contribution :

Bonjour,

il me semble important de constater qu'aujourd'hui l'agrandissement d'un aéroport ne va pas dans le sens du progrès mais se limite à une croyance aveugle dans les mythes de la mobilité et du tourisme qui sont de plus en plus décrédibilisés. En effet qui investirait dans l'accélération des échanges à l'heure où les virus mortels en profitent pour se répandre à travers la planète ? Quelle politique censée peut donc justifier de bétonner toujours plus de surfaces agricoles et naturelles à l'heure de la 6ème extinction de masse ? Et enfin quels bureaucrates peuvent qualifier d'utilité publique un projet qui à terme éjectera toujours plus de gaz à effets de serre dans l'atmosphère alors même que tous les scientifiques s'accordent sur la menace du changement climatique pour nos sociétés ?

Messieurs et Mesdames les responsables, attendez vous si vous persistez dans cette voie à être jugé à l'avenir. Lorsque les conséquences de vos actes seront connues, ne doutez pas que l'on viendra vous chercher pour vous expliquer et condamner votre incompétence et votre aveuglement face aux catastrophes actuelles.

Faites le choix qui est le bon pour vous et pour la société, nous n'avons pas besoin d'un nouvel aéroport.

Cordialement

Margaux Garcia

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@32 - Elodie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 10:06:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Mettez fin à ce projet climaticide d'un autre temps, pour votre avenir et celui de vos enfants

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Il est indispensable de stopper ce projet : c'est un projet d'un autre temps, qui entraînera une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global... en totale contradiction avec l'Accord de Paris. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport !

Pourquoi a -t-on besoin d'augmenter la capacité de l'aéroport alors qu'il faut justement, collectivement réduire la part de l'aviation sur le territoire et dans le monde ?

Les citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait eux aussi le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

ps : quand on parle de déroute climatique à éviter pour préserver l'avenir de nos enfants, en réalité on parle des 20 prochaines années.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@33 - Castegnier Marie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 10:25:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@34 - LECLERE Christophe - Clermont-l'Hérault

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 11:01:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension

Contribution :

Bonjour, dans une logique de réduction des émissions de gaz à effets de serre, et parce que le transport de passagers méritent le développement d'autres alternatives dont l'empreinte carbone est très largement inférieure, je vous fais part de mon opposition formelle à l'extension, et donc à l'accroissement du trafic aérien et du nombre de passagers sur l'aéroport de Marseille Provence.

J'invite le différents acteurs politiques et publiques à réfléchir à des solutions de développement de l'attractivité régionale qui prendrait en compte la décroissance du trafic aérien de courtes distances (inférieur à 4h en train).

Je vous invite également à prendre connaissances des documents joints à mon message, qui analyse la problématique du transport aérien et détaillent les contreparties à mettre en place pour oeuvrer dans le respect de la transition écologique.

J'agis en tant que citoyen Français, pour une problématique qui dépasse très largement le périmètre de la région Marseillaise.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(2020-05-27 Préparer-lavenir-de-laviation_Synthèse-des-contreparties_Sh... .pdf\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(200721_Etude-BLevolution_Climat-Aviation.pdf\)](#)

@35 - Vijay - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 11:55:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@36 - denis

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 12:23:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avis défavorable à l'extension du terminal1

Contribution :

Mon premier argument est d'ordre écologique. Participer au développement des déplacements aériens apparaît contraire aux enjeux de développement durable et de préservation des conditions de vie des générations à venir. À un niveau économique, quand bien même ce terminal peut mériter quelques rénovations, le contexte actuel de diminution drastique - et durable- des déplacements par voie aérienne, me semble totalement défavorable à une extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@37 - OLIVE FRÉDÉRIC - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 12:49:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France) ;

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné ;

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@38 - Rouveyran Corinne - Saint-Drézéry

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 13:25:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport Marignane

Contribution :

Comment peut on encore en 2021 avoir pour projet l'extension d'un aéroport??? C'est une claqué donnée aux générations futures, c'est une claqué donnée à l'égalité sociale, économique, au bon sens et à l'intelligence!!!!

Le ferroviaire est en rade, soutenons le , investissons dans des transports moins polluants et pensons nos déplacements autrement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@39 - Trani Emilie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 13:44:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :: rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@40 - sellier marie - La Grande-Motte

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 13:50:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à l'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Stop à la pollution aérienne ! Il faut réduire les trajets au strict nécessaire. A quel moment allons-nous tous prendre conscience de l'urgence de préserver notre planète ? Pas tant pour nous que pour les générations futures ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@41 - Buscail Mélanie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 14:20:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@42 - Rama Sylvain - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 14:23:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je suis contre ce projet d'extension du Terminal 1. Et ce:

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@43 - laure

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 14:38:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Refus de l'extension de cet aéroport

Contribution :

A l'heure de la crise écologique et sanitaire. L'extension de cet aéroport N'EST PLUS ET NE SERA JAMAIS PLUS UNE PRIORITE !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@44 - Duval Jord - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 15:24:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Inutile et très coûteux, je suis contre cette extension

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)
- Parce que la part de l'aviation dans les déplacements doit diminuer
- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné
- Parce que l'aviation low cost produit des emplois low cost
- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@45 - Daniel

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 15:45:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contribution

Contribution :

Le changement climatique impose une diminution drastique du trafic aérien , dont le "bénéfice" ne profite essentiellement u' aux affairistes des énergies fossiles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@46 - BERENGERE - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 16:33:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)
- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné
- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@47 - VIGNAL Bernard - Martigues

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 16:34:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@48 - Chauvin Jeanne - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 17:34:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@49 - Trani Marie

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 17:55:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@50 - Pages Pauline - Roquevaire

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 18:06:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@51 - Alamome Guillaume - L'Union

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 18:18:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Crise durable et profonde de l'aviation

Contribution :

Comme l'a écrit le PDG l'Airbus, Guillaume Faury, la crise de l'aviation est "durable et profonde".

Ce n'est pas judicieux d'agrandir le terminal en se basant sur des perspectives de croissance désormais caduques à cause de la crise sanitaire et économique actuelle.

De plus la crise climatique impose de limiter le trafic aérien, qui est le mode de transport de loin le plus polluant.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@52 - myriam - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 18:23:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension de l'aéroport Aix Marseille

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

La poursuite des extensions d'aéroport est climaticide et anachronique. Au vu des enjeux climatiques, le secteur aérien doit impérativement décroître. C'est pourquoi je manifeste ma ferme opposition à l'extension de l'aéroport Aix Marseille. Il en va de nos vies, de celles de nos enfants qui valent BEAUCOUP plus que les profits + cette recherche à la sacro sainte croissance qui n'a plus de sens !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@53 - Corby Marion - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 18:27:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je suis opposée au projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence. En effet, l'aviation est un secteur très polluant, je souhaiterais voir mes impôts investis dans le développement soutenable plutôt que dans l'utilisation des énergies fossiles. De plus c'est un secteur très inégalitaire, seul 1 à 3% des français effectuent 50% des vols.

Je vous remercie de prendre ces arguments en compte.

Cordialement,

Marion Corby.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@54 - Bellan nanie - Martigues

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 18:52:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégaux, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@55 - LAFORET Gérard

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 19:25:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension et réaménagement de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bien que n'habitant pas la région je donne un avis qui pourrait valoir pour tout projet de ce type dans n'importe quelle ville de France: Réaménager, améliorer les conditions d'accueil et de réception des voyageurs pour faciliter les cheminements, fluidifier les flux, éviter des files d'attente trop longues à tous les points de contrôle, enregistrement etc... et favoriser l'intermodalité avec les transports publics desservant l'aéroport est une bonne chose dans l'intérêt du fonctionnement de la structure et du bien être de ses utilisateurs voyageurs et personnels.

En revanche je suis opposé à tout projet qui ne viserait qu'à augmenter les capacités des aéroports. La pandémie que nous subissons aura été un révélateur des excès de ce mode notamment s'agissant des compagnies low cost et des liaisons court et moyen courrier. Ce mode de transport ne doit pas se substituer à des modes terrestres sur des liaisons à moyenne distance via des tarifs complètement irréalistes et sans rapport avec son impact environnemental. On n'ignore pas certaines conséquences surtout en amont pour cette filière aéronautique mais le développement frénétique de ce mode dans la dernière décennie n'est plus acceptable du moins pour les très courts ou moyens trajets. Bien entendu l'avion reste un mode irremplaçable pour des liaisons internationales de plusieurs milliers de KM et les voyages intercontinentaux.

Personnellement, j'attends de nos décideurs qu'ils soient très fermes sur ces principes et qu'ils refusent d'écouter les jérémiades qui ne manqueront pas de remonter de toutes parts pour défendre un modèle inacceptable tel qu'il fonctionnait depuis une à deux décennies.

Gérard Laforet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@56 - Girard Séverine - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 19:43:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

L'extension de l'aviation est totalement incompatible avec les mesures nécessaires pour endiguer le changement climatique.

Par ailleurs, il est illusoire de croire que le trafic aérien puisse augmenter dans notre région. En effet, de moins en moins de voyageurs se tournent vers l'aérien, au profit du ferroviaire.

Ce projet d'extension est donc une aberration écologique et économique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@57 - Paul - Aix-en-Provence

Organisme : Aux Actes citoyens

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 19:48:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet : Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

Ce projet d'extension est absurde et inutile, à l'heure où l'on sait que le trafic aérien va baisser dans les 30 ans à venir.....,,

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@58 - Brenguier Agathe

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 19:58:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Rejet car

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@59 - Michael - Marseille

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 21:50:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@60 - Thierry - Les Pennes-Mirabeau

Date de dépôt : Le 16/09/2020 à 22:50:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension

Contribution :

L'extension de l'aéroport entraînera une augmentation significative de la pollution dans un secteur déjà sinistre par la pétrochimie, les bateaux, l'industrie, etc....

Le pourtour de l'étang de Berre, la nature et surtout la population se meurent de ces pollutions

Ce n'est pas conforme aux exigences de réduction de la pollution.

L'aéroport n'est déjà pas capable de faire respecter les couloirs aériens, ce sera pire avec l'augmentation du trafic

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@61 - Joly Florence - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 00:25:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet d'extension de l'aéroport marseille provence

Contribution :

Je suis totalement opposée à ce projet qui s'intègre à un projet global d'extension de la capacité d'accueil de l'aéroport à 18 millions de passagers/an . Si la phase capacitative du projet (création d'une jetée supplémentaire) est soumise au retour d'une croissance du secteur aérien pourquoi maintenir l'extension du bâtiment existant en un édifice surdimensionné? Ne serait-il pas judicieux de n'envisager que des travaux de réfection et mises en conformité ? Il est déraisonnable de lancer de tels projets en pleine crise sanitaire. Le projet devrait être tout simplement abandonné.

L'aviation n'est pas un secteur d'avenir et devrait plutôt songer à une reconversion massive et accompagnée vers des secteurs d'avenir et notamment vers le ferroviaire au niveau national et européen.

Sans compter que pour respecter les engagements pris par la ratification de l'accord de paris, il convient de stopper l'expansion du secteur aérien qui contribue grandement au réchauffement climatique.

En l'état, je m'oppose formellement à l'extension de l'aéroport Marseille Provence et au projet Coeur d'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@62 - Lefort Corine - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 07:29:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'agrandissement

Contribution :

Ce serait totalement irresponsables vu l'urgence climatique . Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@63 - Jean - Pau

Organisme : Particulier

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 09:39:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension aéroport Marseille Provence

Contribution :

En ces temps de crise où le trafic aérien s'effondre,, il est inadmissible de programmer cette extension.

Il est temps de respecter l'accord de Paris.

Que cette argent soit utiliser vers des transports sans zéro émission.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@64 - Virginie

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 10:42:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis contre ce projet

Contribution :

L'empreinte carbone du secteur aérien s'envole, ce projet est un non-sens. Il ne respecte en rien les Accords de Paris signés. Nous sommes dans une 6ème extinction de masse... Arrêtons les projets dévastateurs comme celui que vous proposez.

Il faut développer le train et ne plus mettre son énergie dans ce type de projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@65 - Justine

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 11:00:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Ce projet n'est pas du tout prioritaire

Contribution :

Bonjour, nous traversons une crise sanitaire (Covid-19 + la pollution de l'air qui tue aujourd'hui en France et dans le monde) et voilà que vous proposez ce projet ???

Un peu de bon sens AMP ! Ce ne sont pas les priorités sanitaire et environnementale dont ont besoin les Françaises et les Français.

Je suis contre ce projet et espère bien qu'il ne verra pas le jour car d'autres alternatives à l'avion sont possibles.

Vous vendez de la consommation de voyages + les commerces de l'aéroport créent eux le besoin de consommer des produits.

Soyons plus éthiques que cela.

Merci.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@66 - Verhamme Baptiste

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 11:04:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

L'avion n'est pas un transport d'avenir et est incompatible avec les accords de Paris !

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@67 - Jen - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 11:21:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@68 - Luu Pierre

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 11:44:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :commentaires sur la pertinence scientifique de l'extension

Contribution :

Bonjour,

En tant qu'ingénieur, je ne comprends pas comment l'extension de l'aéroport sera compatible avec le respect des accords de Paris.

Aucune technologie actuelle et à venir dans des délais raisonnables ne permettra de réduire les émissions tout en augmentant le nombre de passagers.

La fuite en avant au moyen de la technologie en tournant le dos à la science ne peut pas se poursuivre indéfiniment sans conséquences graves pour tous.

Regarder l'avenir en face c'est réduire l'aviation pas l'augmenter !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@69 - Christianne Stéphane - Belley

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 11:56:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : l'extension de l'aéroport Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bien que n'habitant pas la région je donne un avis qui pourrait valoir pour tout projet de ce type dans n'importe quelle ville de France. Il y a bien d'autres priorités. A l'heure de la crise écologique et sanitaire. L'extension de cet aéroport et de tous les grands projets inutiles en général n'est plus et ne sera jamais plus une priorité !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@70 - reiff melia

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 13:21:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence:

Contribution :

Bonjour,

Je suis totalement contre le projet d'extension de l'aéroport pour les raisons suivantes :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

- parce que ce projet est totalement inadapté au monde d'aujourd'hui, qui doit évoluer au vu de l'urgence climatique et sanitaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@71 - Taube Erica - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 13:50:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je suis contre le projet d'extension de l'aéroport de Marseille car il est en contradiction avec les enjeux climatiques et de biodiversité et les objectifs de l'accord de Paris. L'aviation contribue au dérèglement climatique par les émissions de GES qu'elle induit. Ce secteur est voué au déclin comme le montre déjà l'abandon croissant des voyages en avion au profit de modes de déplacement plus sobres.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@72 - Jacquot Julien

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 14:12:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@73 - NATHALIE - Martigues

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 14:32:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport marseille-provence

Contribution :

Je rejette le projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport marseille -provence parce que le secteur aérien impacte considérablement le dérèglement climatique par les émissions de GES ; parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains ; parce que l'extension induit des travaux considérables générateurs de

pollution et de dégradation de l'environnement, parce que la sur-utilisation de l'avion à l'heure actuelle, que ce soit à des fins de tourisme ou de voyages professionnels est une aberration considérant les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@74 - Culieras Yoann - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 17:12:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

-Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@75 - Nicolas - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 17:32:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné.

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France).

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@76 - Clem - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 17:54:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@77 - margheriti sebastien - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 18:37:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Urgence climatique

Contribution :

Bonjour, face à l'urgence climatique actuelle, un projet d'extension d'aéroport est une véritable abération. Nous sommes rentrés dans la 6ème extinction de masses, les espaces de vies sont anéanti à une vitesse folle, le réchauffement climatique fait consensus dans le monde scientifique.

Savez-vous quels seront les conséquences du réchauffement climatique ? Migration de masses, apparition de nouvelles maladies, manque d'eau, diminution des récoltes. Et tout ceci non pas dans 100ans, ni même 50, mais à peine dans 20 ou 30 ans si l'on continue dans cette direction. Vous imaginez bien que de tous ces événements, seule le chaos peut surgir.

De plus, les réserves d'énergie faciles disponibles vont diminuer. Il est important de commencer à économiser pour pouvoir lutter contre tous les événements précédemment cités.

Il ne s'agit pas d'être pessimiste ou optimiste, d'être de droite ou bien de gauche, mais de la réalité, citée dans d'innombrables rapports scientifiques (du GIEC notamment mais pas que).

Il s'agit de préserver notre avenir proche et celui de nos enfants et petits enfants.

Écoutons et faisons confiance à la science, des milliers d'experts dans le monde sont unanimes sur la question, nous n'avons plus le temps, il faut dès aujourd'hui diminuer nos émissions de CO₂ et autres gaz polluants émis en quantité par l'aviation.

Saviez-vous que 800.000 personnes meurent de la pollution en Europe par an ? Oui, oui, huit cent mille personnes par an uniquement en Europe (chiffres officiels de l'OMS).

Il est temps de tout faire pour préserver l'avenir.

Je pense qu'il est clair que les quelques avantages offerts par une extension de l'aéroport ne pèsent pas bien lourd comparés à tous les dangers que cela représente.

Penser à vous, penser à vos enfants

Je vous remercie

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@78 - Marie-Claude

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 20:13:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E2000031/13

Charles Vigny

Objet :CONTRE l'extension de l'aéroport

Contribution :

En septembre 2017, déjà, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres s'alarmait : «Si nous ne changeons pas d'orientation d'ici à 2020, nous risquons des conséquences désastreuses pour les humains et les systèmes naturels qui nous soutiennent».

Le GIEC estimait en 2018 que les émissions de gaz à effet de serre devaient être réduites de 45% d'ici à 2030, certains experts estiment que l'humanité dispose de bien moins de temps que cela.

La Convention citoyenne pour le climat a indiqué qu'il était urgent de réduire le transport aérien, le gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure de la transformation radicale du secteur des transports nécessaire face à la crise climatique. Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris. Ce projet est insensé étant donné l'urgence qu'il y a pour tout faire pour réduire la crise climatique. Il faut agir très vite et sur TOUS les leviers.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@79 - Myriam - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 20:23:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Ce projet est une hérésie

Contribution :

Le réchauffement climatique nous indique que nous devons drastiquement réduire nos émissions de co2. Cela passe donc par la réduction des vols et non leur augmentation. Ce projet est totalement anachronique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@80 - Cloarec Gaëlle - Marseille

Date de dépôt : Le 17/09/2020 à 20:43:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension d'aéroport

Contribution :

Ma contribution sera simple, et courte : l'avion est un mode de déplacement ultra-énergivore et polluant, il faut réduire drastiquement son utilisation, construire des aéroports ou étendre ceux qui existent déjà serait criminel, au vu des rapports scientifiques sur le changement climatique.

Signé : une mère, très inquiète pour l'avenir des enfants qui vont grandir dans un environnement de plus en plus abîmé.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@81 - Thomas - Marseille

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 10:38:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Annulation du projet

Contribution :

Bonjour,

A l'heure où le dérèglement climatique s'accroît, il est déraisonnable d'envisager une augmentation du moyen de déplacement le plus polluant par kilomètre.

Toutes les personnes travaillant dans ce secteur devraient se voir proposer d'autres activités ayant plus de sens. Nous avons besoin de leur compétence pour maintenir ou développer des technologies locales qui assureront un avenir aux futures générations

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@82 - GIANA Till - Marseille

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 11:13:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet d'extension

Contribution :

En tant que citoyen, habitant Marseille, je suis opposé à ce projet d'extension.

D'abord parce que je crois que c'est dans le transport ferroviaire que nous devons mettre avant tout des moyens; ça n'a pas de sens de maintenir des lignes aériennes, telles que Marseille-Paris par exemple, lorsque le TGV permet de rallier le centre de la capitale en à peine 3h30.

Ensuite parce que l'avion est un moyen de transport qui bénéficie prioritairement aux personnes aisées (les pauvres n'y ont pas accès).

Enfin parce que la Convention Citoyenne pour le Climat a permis de mettre en avant l'urgence de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et que le développement du transport aérien va aggraver la situation actuelle.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@83 - BOUDOT Etienne - Chamalières

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 11:15:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis défavorable

Contribution :

En l'état actuel de la situation climatique du monde, toute extension d'aéroport qui encourage à augmenter notre bilan carbone est une insulte à l'avenir de nos enfants. C'est en outre une augmentation de nuisances locales qui n'est plus acceptable aujourd'hui.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@84 - Gérard - Grans

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 13:38:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Validation du projet Cœur d'Aérogare

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Contribution :

L'objet du permis de construire porte sur la tranche ferme, à savoir le cœur d'aérogare qui n'est pas capacitif, et non pas sur la jetée d'embarquement. Le projet cœur d'aérogare n'est pas impactant sur le volume du trafic aérien. Il permet de rationaliser le parcours passagers et d'offrir un plus grande qualité de service. Ce projet est nécessaire pour répondre aux exigences règlementaires en terme de contrôle des bagages de soute et ainsi d'améliorer le niveau de sûreté et sécurité.

L'emprise du futur bâtiment est située entre deux halls, sur une zone déjà urbanisée qui n'est pas valorisée à ce jour. Il n'y aura donc pas d'impact sur les espaces naturels. Le projet s'inscrit dans une démarche de certification HQE lui conférant une capacité à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, le futur bâtiment du cœur sera prochainement alimentée par une nouvelle centrale d'énergie thermo- frigorifique conçue pour les besoins de chauffage et climatisation de l'ensemble de la plateforme aéroportuaire,. Cette CTF en cours de construction abritera des groupes de production d'eau froide fonctionnant avec un fluide frigorigène dont le pouvoir de réchauffement global est proche de zéro. La technologie des chaudières associé à des systèmes de distribution hydraulique performants permettra de réduire considérablement les consommations de gaz, les rejets de Nox, et ainsi de réduire l'impact environnemental.

Enfin, le cœur d'aérogare permettra de renforcer l'attractivité touristique et économique de la région, étant l'une des principales portes d'entrée du territoire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@85 - Gérard - Grans

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 13:53:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Validation du projet Cœur d'Aérogare

Contribution :

Contribution : L'objet du permis de construire porte sur la tranche ferme du projet, à savoir le cœur d'aérogare qui n'est pas capacitif, et non pas sur la jetée d'embarquement. Le projet cœur d'aérogare n'est pas impactant sur le volume du trafic aérien. Il permet de rationaliser le parcours passagers et d'offrir une plus grande qualité de service. Ce projet est nécessaire pour répondre aux exigences règlementaires en terme de contrôle des bagages de soute et ainsi d'améliorer le niveau de sûreté et sécurité.

L'emprise du futur bâtiment est située entre deux halls, sur une zone déjà urbanisée qui n'est pas valorisée à ce jour. Il n'y aura donc pas d'impact sur les espaces naturels. Le projet s'inscrit dans une démarche de certification HQE lui conférant une capacité à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, le futur bâtiment du cœur sera prochainement alimenté par une nouvelle centrale d'énergie thermo- frigorifique conçue pour les besoins de chauffage et climatisation de l'ensemble de la plateforme aéroportuaire,. Cette CTF en cours de construction abritera des groupes de production d'eau froide fonctionnant avec un fluide frigorigène dont le pouvoir de réchauffement global est proche de zéro (GWP = 7). La technologie des chaudières associées à des systèmes de distribution hydraulique performants permettra de réduire considérablement les consommations de gaz, les rejets de Nox, et ainsi de réduire l'impact environnemental.

Enfin, le cœur d'aérogare permettra de renforcer l'attractivité touristique et économique de la région, étant l'une des principales portes d'entrée du territoire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@86 - Romain - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 14:28:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet du Cœur d'aéroport

Contribution :

Je soutiens le projet de Cœur d'aéroport car il permettra d'améliorer la qualité de service, à capacité de traitement passagers constante :

-Nécessité de centraliser les enregistrements,

-Nécessité de centraliser les contrôles de sûreté,

-Préparer le terminal aux nouvelles mesures sanitaires car il offre beaucoup de surfaces supplémentaires.

Par ailleurs, le bâtiment qui sera construit sur une zone déjà artificialisée, respecte les normes environnementales HQE les plus strictes en matière de consommation énergétique et d'émissions de CO².

L'aéroport doit continuer à jouer un rôle de moteur économique et de vitrine de son territoire. Il est et il restera la porte d'entrée internationale majeure pour toute la Provence. Il doit être aux standards européens sans quoi il risque de pénaliser l'attractivité de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Provence au sens large.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@87 - BESSIERE Fabien - Marseille

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 14:50:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

Compte tenu de la crise sanitaire, écologique et sociale il est déterminant de préparer la reconversion du site plutôt que son développement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@88 - Jean-Luc

Organisme : Particulier

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 15:44:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Moderniser un outil économique structurant de la région

Contribution :

La première fois que j'ai pris l'avion pour atterrir à Marseille était approximativement en 1996. Depuis l'aéroport a connu quelques évolutions dont la principale a été l'ouverture du terminal low cost, ex. MP2 s'adressant à un segment de clientèle particulier. En dehors de cette augmentation de capacité, je n'ai pas souvenir d'évolutions aussi structurantes mises en œuvre par cet aéroport.

Le projet présenté vise me semble-t-il à optimiser les fonctions d'un aéroport avec un parcours plus lisible pour les passagers, une amélioration de la qualité de service, la centralisation de certaines fonctions, le réaménagement en un espace central des commerces, restaurants... la mise aux normes de la sûreté !

Je comprends que ce projet n'est pas une extension offrant des m² supplémentaires pour accueillir plus de passagers mais plutôt des surfaces regroupant des moyens pour mieux fonctionner et apporter des services de meilleure qualité aux passagers et probablement aux personnes qui y travailleront. C'est ce que je qualifierai de modernisation d'un outil de travail !

Au nom de quoi, faudrait-il renoncer à la modernisation d'une entreprise ? Au nom de la seule idéologie écologique qui fait du transport aérien un bouc émissaire qui accepte depuis des années la hausse du trafic du transport routier au prix de nombreuses vies humaines ?

Je ne conteste pas que le transport aérien pollue, a priori 3,5% des émissions de CO₂ ! Le Président refuse le retour de la lampe à huile, doit-on envisager le retour de la calèche ?

Si nous refusons la modernisation et il pourrait s'agir de cela en refusant ce projet, explorons les pistes limitant l'impact sur notre environnement mais ne refusons pas la modernisation d'un outil de travail. Demandons aux salariés de Bridgestone dans le Nord, le prix à payer pour l'absence de modernisation de leur outil de travail !

Je crois que l'on ne peut refuser à une entreprise le droit de se moderniser alors qu'elle en a la volonté pour le bien de ses clients et de ses salariés.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@89 - HAMALIAN Pierre

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 17:31:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Abbération du monde d'après...

Contribution :

Toute extension du trafic aérien et donc des émissions carbone va à l'encontre de la sobriété que nous impose l'emballage climatique. Ces projets sont un non sens, irresponsables pour les générations futures alors que nous savons.... nous savons que la planète subit un colossal effet de serre de 2W/m², soit 50 fois supérieur à nos émissions thermiques directes (0,037W/m²) que nous mesurons derrière nos appareils et usines.... colossal effet de serre.

Ecoutez la science. Arrêtez l'irresponsabilité au nom du toujours plus et du Dieu Mammon qui pervertit ce monde.

Sobriété et sagesse. Laudato Si

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@90 - Yasmina - Sadirac

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 21:30:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Il faut réduire les gaz à effet de serre

Contribution :

Merci de limiter au plus possible les gaz à effet de serre afin que la terre reste viable pour les générations futures. Aussi il serait intelligent de fermer les aéroports plutôt que de les agrandir. Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@91 - Michèle - Marseille

Date de dépôt : Le 18/09/2020 à 21:38:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Je pense que l'extension de cet aéroport va provoquer pollution et nuisances sonores supplémentaires dans une zone déjà très impactée par les usines, l'incinérateur et la pollution de l'étang de Berre. Je suis opposée à cette extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@92 - Céline - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 00:03:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Nous n'en voulons pas

Contribution :

Bonjour,

Je m'oppose fermement à l'extension de l'aéroport Marseille Provence. Les effets sur notre qualité de vie ne pourra qu'en pâtir.

Il faut encourager de nouveaux modèles sociétaux plus en accord avec les enjeux environnementaux.

C'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

D'ailleurs le rapport de l'Autorité Environnementale va dans ce sens comme vous devez le savoir.

Merci pour votre lecture

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@93 - Valérie - Vitrolles

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 09:18:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Augmentation du bruit au dessus des habitations

Contribution :

Bonjour,

En plus des GES, nous pouvons ajouter les nuisances sonores. Depuis le deconfinement et les travaux sur la piste, la reprise du trafic aérien est beaucoup plus importante au dessus des villes voisines de l'aéroport et à très basse altitude. A tel point, qu'il est impossible de s'entendre parler lorsque nous sommes à l'extérieur. Tout comme les amplitudes horaires qui sont inadmissibles au dessus des habitations (à partir de 6 heures et jusqu'à minuit). Il semble évident que cette situation risque de s'intensifier avec une augmentation du trafic.

Je vous remercie pour la prise en compte de mes remarques

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@94 - Descreux Matthieu - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 09:35:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je pense qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France). D'autant que l'alternative ferroviaire existe avec un transfert à Paris pour les étrangers.

Mais aussi l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

Enfin l'aviation entraîne des nuisances sonores pour les riverains.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@95 - XU Danielle - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 11:10:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@96 - Den Yol - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 11:15:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Nuisances sonores et mauvaise qualites de l'air

Contribution :

Habitants de l'estaque nous subissons toutes les nuisances sonores, olfactives et pollution de l'air avec des passages incessant. La zone devrait ne point être survolée mais le choix revient aux pilotes une aberration pour cr quartier fortement peuplé. Alors non à l'extension

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@97 - Anne-Marie - Martigues

Organisme : Alternatiba

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 11:33:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à l'extension de l'aéroport de Marseille-Provence

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

- Parce que j'ai trop apprécié le matin, durant le confinement, de pouvoir admirer, de ma fenêtre, au-dessus de Marignane, un ciel bleu non zébré par les traces que laissent les avions et qui immanquablement amènent des nuages.

- Parce que j'en ai assez de recevoir des publicités pour des vols à bas coût qui incitent à aller au bout du monde pour un prix dérisoire.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@98 - Franck Choplin - Saint-Pavace

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 11:38:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l' aéroport de Marseille

Contribution :

Alors que la crise climatique s'intensifie, nous en sommes encore à construire des projets inutiles .
Ceux ci amèneront l'artificialisation de terres , l'augmentation des voyageurs et des vols qui
entraîneront une hausse des GAS . Arrêtons tous ces projets inutiles et pensons aux générations
futures . Quelle société et dans quelle état on va leur laisser la planète.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@99 - FREY Aline - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 12:26:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus de l'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

Devant l'urgence climatique que connaît notre monde, il est urgent de réagir, et ce type de projet va
clairement à l'encontre d'un modèle plus résilient.

Je rappelle que:

- le dérèglement climatique induit par le secteur aérien représente entre 5 et 8% du réchauffement
total de la France

- l'aviation est l'un des secteurs les plus inégaux, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour
un réchauffement climatique induit disproportionné

- l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Je m'oppose donc à cette extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@100 - Sophie - Lyon

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 12:46:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Contre ce projet climaticide, le secteur aérien rejette déjà énormément de GES, il ne faut pas en profiter pour agrandir les aéroports !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@101 - Guiot Anne - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 14:35:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à la demande d'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Bonjour,

Cette perspective d'extension n'est plus d'actualité. Seule la préservation de notre planète et la diminution radicale des transports aériens avec reconversion du personnel sur d'autres secteurs doit être d'actualité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@102 - ivo

Organisme : CNRS

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 14:47:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution). Or, la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

Il est important de noter que une reconversion du trafic aérien en "vert" dans l'avenir est hautement improbable, voir impossible, comment conclut un récent rapport du Shift Project : « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique "décarbonée" ».

Dans ce conditions, agrandir un aéroport relève de l'irresponsabilité, voir de la folie. Crime écologique, diront nos enfants. Tout de plus que Il'alternative existe, et elle est à portée de main : le train et en particulier le TGV, qui sont, en moyenne, respectivement 15 et 40 fois moins polluant que l'avion.

En passant, je souligne que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%, pour ne pas parler des subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes, qui doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

Plus en general, il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien et/ou les aéroports, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

Finalement, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@103 - Haustrate Pierre - Peypin

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 14:58:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@104 - Broccolicchi Line - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 16:12:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport

Contribution :

Non à l'extension de l'aéroport de Marignane ! Le trafic est déjà assez important comme ça.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@105 - Pauline - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 17:24:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Soutient au projet

Contribution :

Utilisatrice régulière de l'aéroport je soutiens le projet du coeur d'aéroport.

Accabler le transport aérien de tous les maux du réchauffement climatique est un raccourci trop facile. Il incombe avant tout à chacun de faire des efforts individuels, quotidiennement.

Prendre l'avion pollue comme tous les modes thermiques mais il appartient à chacun de mesurer sa mobilité de manière responsable. Pour ma part je ne suis pas prête à renoncer à voyager à l'étranger et m'enrichir de nouvelles cultures. Je suis vigilante à ne pas le faire à outrance.

De ce que je lis le projet n'est pas capacitif mais qualitatif donc je ne peux m'y opposer. Offrir une meilleure expérience aux passagers et plus de garanties sanitaires est nécessaire pour un aéroport qui est clairement en retard par rapport aux autres

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@106 - Noelle - Marseille

Organisme : Citoyenne

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 17:50:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport Margnane

Contribution :

À l'heure du réchauffement climatique il est absolument important de se calmer sur les transports onéreux et cher en carbone.

Je suis absolument contre cette extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@107 - Grégoire - Saint-Jean-Chambre

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 18:04:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je soutiens le projet

Contribution :

J'utilise régulièrement l'aéroport de Marignane pour des voyages l'étranger, environ deux à trois fois par an pour les vacances et pour aller voir ma famille qui habite en Espagne. Je suis très surpris par le caractère dogmatique des contributions qui ont été formulées jusqu'alors, résolument contre le transport aérien alors même qu'il ne contribue qu'à hauteur de 3 % des émissions de CO2 sur terre, soit bien moins que le textile. Je crois qu'il appartient à chacun de mesurer son usage en fonction de ses convictions et de son esprit de responsabilité. Pour ma part, je ne suis pas prêt à moins aller voir ma famille... et vous, si vous étiez dans mon cas ?

D'un strict point de vue du projet, dans la mesure où il ne développe pas le trafic de l'aéroport, je ne vois pas ce qu'on lui reproche. Au contraire l'aéroport de Marseille est vieillot et à clairement besoin d'un coup de frais !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@108 - Jacquet Théo - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 18:22:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet

Contribution :

A l'heure où réduire le trafic aérien est une des principales mesures efficaces pour lutter contre le changement climatique, réaliser une extension est une aberration !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@109 - Puppier Elise - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 18:23:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enjeux climatiques

Contribution :

Je participe à l'inquiétude concernant le très fort impact climatique de cette extension de l'aéroport.

Je pense qu'un développement du ferroviaire, en particulier des trains de nuit, pourrait capter une partie des besoins.

D'autre part, je ne pense pas que ce soit un bon calcul économique dans le contexte de l'émergence de la prise de conscience des impacts de l'avion par les citoyens et des nécessaires réglementations visant à diminuer le nombre d'avions en circulation qui vont arriver dans les prochaines années.

Je pense que qu'au regard des enjeux climatiques, et économiques liés au dérèglement climatique, l'avion n'est pas un investissement d'avenir, et l'argent doit davantage être investi dans la transition écologique (source de très nombreux emplois).

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@110 - Guiot Anne - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 18:40:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à la demande de permis de construire de l'extension de l'aéroport de Marseille Provence à Marignane

Contribution :

Bonjour,

Cette extension n'est plus d'actualité. Il n'y a presque plus d'avions dans le ciel et c'est très bien ainsi. L'urgence est maintenant climatique. Il ne s'agit plus de développer mais d'aller vers plus de sobriété surtout en matière de transport aérien.

Sincères salutations,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@111 - Eugénie - Marseille

Date de dépôt : Le 19/09/2020 à 18:52:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet :Opposition au projet d'extension

Contribution :

L'extension entraînera une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global, ce qui est en totale contradiction avec l'Accord de Paris et la situation mondiale d'urgence climatique. Pour cela, je souhaite manifester mon opposition à la réalisation du projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@112 - MILLON-FAURE Karine

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 09:21:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à l'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Notre priorité, actuellement, doit être la préservation, autant que possible, de notre environnement. Je trouve incompréhensible d'affirmer d'un côté se préoccuper de l'urgence climatique et de l'autre de soutenir des projets tels que celui-ci! Les voyages en avion constituent une énorme source de pollution et nous devons donc pousser les voyageurs à trouver des alternatives au lieu de chercher à augmenter encore les vols en accroissant la capacité des aéroports.

J'espère que nous reviendrons rapidement à un discours beaucoup plus cohérent... Avant qu'il ne soit trop tard pour revenir en arrière...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@113 - Samantha - Châteauneuf-les-Martigues

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 09:56:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension

Contribution :

Habitante d'une commune proche de l'aéroport je pense qu'une extension n'est ni nécessaire ni souhaitable, que ce soit en terme de protection de l'environnement ou de pollution sonore. Essayons plutôt de réduire les déplacements en avion.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@114 - Leblanc Karine - Marseilles

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 10:08:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Résolument contre toute extension de l'aéroport

Contribution :

En 2020, la phrase "notre maison brûle et nous regardons ailleurs" n'a jamais été autant d'actualité. A l'heure où chaque français doit impérativement réduire PAR 6 ses émissions carbone d'ici 2050, proposer plus de vols nationaux au lieu d'investir massivement dans le train, le fret ferroviaire, les trains de nuits, et plus de vols internationaux pour du tourisme de masse, du city hopping en low cost est une absurdité écologique CRIMINELLE.

Les extensions d'aéroport vont à rebours de l'histoire. Il n'y aura pas d'avions verts, d'avions électriques ou à hydrogène dans le temps qui nous reste pour transformer nos sociétés. Cette frénésie de déplacements aériens, réservés aux quelques privilégiés qui représentent l'essentiel du trafic doit cesser, pour recentrer nos moyens et nos efforts sur des déplacements soutenables, et moins nombreux.

En tant que scientifique océanographe, et au premier rang pour observer les soubresauts de notre planète que ce soit au niveau du changement climatique, de la pollution ou de la perte brutale de la biodiversité, je m'insurge contre cette extension et contre toute nouvelle construction d'aéroport. Les emplois doivent être mis ailleurs que dans ce secteur. Le diagnostic est posé, les solutions sont là, les citoyens sont prêts. Aux politiques d'assumer leurs responsabilités et de cesser le chantage à l'emploi. En aidant à la transition énergétique des villes, les emplois pourront être créés ailleurs. Réinvestissons massivement dans la SNCF, dans le vélo, le tram, le métro. Arrêtons la vente à la découpe des routes et autoroutes aux sociétés prédatrices que sont Vinci, Bouygues etc...qui priveront les contribuables des milliards nécessaires à réinvestir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@115 - leblanc karine

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 10:30:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Résolument contre toute extension de l'aéroport

Contribution :

En 2020, la phrase "nôtre maison brûle et nous regardons ailleurs" n'a jamais été autant d'actualité. A l'heure où chaque français doit impérativement réduire PAR 6 ses émissions carbone d'ici 2050, proposer plus de vols nationaux au lieu d'investir massivement dans le train, le fret ferroviaire, les trains de nuits, et plus de vols internationaux pour du tourisme de masse, du city hopping en low cost est une absurdité écologique CRIMINELLE.

Les extensions d'aéroport vont à rebours de l'histoire. Il n'y aura pas d'avions verts, d'avions électriques ou à hydrogène dans le temps qui nous reste pour transformer nos sociétés. Cette frénésie de déplacements aériens, réservés aux quelques privilégiés qui représentent l'essentiel du trafic doit cesser, pour recentrer nos moyens et nos efforts sur des déplacements soutenables, et moins nombreux.

En tant que scientifique océanographe, et au premier rang pour observer les soubresauts de notre planète que ce soit au niveau du changement climatique, de la pollution ou de la perte brutale de la biodiversité, je m'insurge contre cette extension et contre toute nouvelle construction d'aéroport. Les emplois doivent être mis ailleurs que dans ce secteur. Le diagnostic est posé, les solutions sont là, les citoyens sont prêts. Aux politiques d'assumer leurs responsabilités et de cesser le chantage à l'emploi. En aidant à la transition énergétique des villes, les emplois pourront être créés ailleurs. Réinvestissons massivement dans la SNCF, dans le vélo, le tram, le métro. Arrêtons la vente à la découpe des routes et autoroutes aux sociétés prédatrices que sont Vinci, Bouygues etc...qui priveront les contribuables des milliards nécessaires à réinvestir.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@116 - Julie - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 10:53:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Plus d'emploi et de moyens dans la transition écologique

Contribution :

L'extension de l'aéroport avec pour objectif la croissance de fréquentation et donc des vols est un non sens à l'heure actuelle. Au lieu de viser toujours plus de croissance et donc toujours plus de

pollution, il est nécessaire d'investir sur des alternatives moins polluantes. Il est nécessaire d'allouer ces budgets pour améliorer le transport vers les zones les plus isolées, a destination des personnes qui ont le plus de difficultés a les utiliser parce qu'elles n'en ont pas les moyens techniques et financiers. L'utilisation de l'avion est réservé à une élite et n'est pas un transport pour tous.

L'autorité environnemental a bien souligné que le projet présenté avait tendance à "sous-estimer les impacts environnementaux du projet et à surestimer ses bénéfices socio-

économiques."

Nous ne voulons plus de projet de ce genre. L'emploi n'est pas un argument valable puisqu'il est nécessaire de créer de véritables emplois pérennes (et non pas précaires) qui ne pourront se faire que dans l'optique d'une transition écologique, sociale et culturelle plus respectueuse de l'environnement et de l'humain.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@117 - Jean Louis

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 11:48:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport de Marseille

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@118 - Chaplin Lewis - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 12:18:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pas acceptable

Contribution :

Il est totalement inacceptable d'envisager même d'agrandir un aéroport en cette période d'urgence climatique. Honte aux développeurs et aux beaureaucrates impliqués. Cet argent devrait être investi dans le désinvestissement des combustibles fossiles et dans l'amélioration des écosystèmes fragiles qui nous entourent

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@119 - Ménez Gwénaëlle - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 14:41:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet inutile

Contribution :

Le projet "coeur d'aéroport" ne répond aucunement à une nécessité et contribue à de meilleures conditions pour une poignée de voyageurs tout en impactant l'ensemble de la population. A l'heure où les déplacements en avion sont clairement source de pollution et vecteurs de maladie, il est encore d'admettre que l'apogée du secteur aérien appartient au passé, qu'il faut désormais réduire les vols et donc ne plus contribuer à son développement.

Je suis contre ce projet et pour la sobriété dans nos déplacements.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@120 - Emmeline - Forcalquier

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 15:21:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aucun intérêt!

Contribution :

Je suis indubitablement contre l'extension de cet aéroport qui ne va avoir que des impacts négatifs sur l'écologie et les dérèglements climatiques qui, on le voit bien a des impacts directs sur nos vies, incendies à répétition, sécheresses, déplacement de population causée par des conditions de vie misérables etc. Le transport aérien ne répond qu'à des besoins d'une minorité de riches qui profitent des richesses d'une majorité de pauvres sans se soucier de l'impact de leur choix sur le reste du monde. Les transports aériens sont un des plus gros producteur de GES, pas seulement pour l'avion mais pour tout ce qu'il y a autour de ces aéroports (construction autoroutières pour y arriver etc...).

Nous n'avons aucune utilité à développer ce genre de grand chantier surtout dans le contexte économique actuel. Mieux vaudrait allouer un budget plus grand pour les transports de proximité dans les zones rurales comme les transports ferroviaires, les lignes TER ont été depuis des années détruites, ce qui fait utiliser de plus en plus la voiture, et ne permet pas de se déplacer facilement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@121 - Celine - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 15:30:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Prise en compte de l'impératif écologique

Contribution :

Il me semble que dans le contexte actuel de baisse de la fréquentation aérienne couple à l'augmentation des gaz à effet de serre, l'extension de cet aéroport n'est pas justifié

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@122 - Rachel - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 15:54:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Colère contre l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@123 - LESTAGE Hélène - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 16:03:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@124 - ERAUSO Gaël

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 16:22:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

À l'heure qu'on voit les effets dévastateurs du réchauffement climatique avec notamment ces super incendies en Australie et sur la côte ouest des USA cela me semble une aberration de poursuivre la course au développement du trafic aérien, l'un des plus polluants. Les gouvernements encouragent à privilégier le train pour les transports intérieurs alors pourquoi maintenir ces navettes Paris Marseille avec le TGV ? Bref, l'effort doit être porté sur le développement de solutions durables moins polluantes. L'extension de l'aéroport de Marignane va à l'encontre de cette politique et est à mon sens guidée uniquement par des intérêts financiers privés et non l'intérêt des citoyens. L'expérience de Notre Dame des Landes devrait pourtant servir de leçon.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@125 - PAYEUR Martine - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 16:27:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

Les avions doivent être réservés à des distances et des destinations vraiment lointaines. Avec le coronavirus, moins d'avions volent et nous apprécions cela à Marseille 13016... vraiment ! A certaines périodes c'était 1 avion toutes les 30 secondes...et tous les pilotes ne savaient pas vraiment piloter correctement car les différences étaient frappantes en terme de bruits, d'approche, de hauteur...

une augmentation du trafic de 12 à 18 millions de passagers...!!!! NON

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@126 - Durand Marie - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 17:21:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

En dépit de l'urgence climatique et environnementale, il semble que les lobbies du transports aériens se portent bien...

Je m'oppose à l'extension de l'aéroport et préconiserais plutôt la réduction progressive du trafic aérien pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et réduire l'ensemble des nuisances et externalités liées au trafic aérien. (bruit, pollution de l'air, accélération des processus de contamination entre les différents territoires et continents)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@127 - Isabelle - Cabriès

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 17:52:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@128 - Oriane

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 17:53:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport Mpm

Contribution :

Rechuffent climatique

Effet de serre

Betonisation

Etc

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@129 - ROUBAUD Marie-Christine - Auriol

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 17:58:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@130 - Giacometti Maxime

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 18:26:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Le trafic aérien ne doit pas augmenter.

Contribution :

Bonjour,

Avant tout, j'aimerais vous faire partager ma peur en tant qu'habitant de Marignane d'une augmentation du trafic aérien qui génèrera plus de pollution, plus de bruit, un risque accru de maladie pour mes enfants et une baisse de la valeur de immobilière.

Mais il me semble que le problème est plus grave que mes simples peurs :

Alors que la relocalisation de l'économie est une priorité absolue de la France,

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Alors que notre région est une des plus touchées par le réchauffement planétaire et devrait monter l'exemple,

Alors que la pollution atmosphérique autour de l'étang est déjà un scandale sanitaire,

Alors que la Convention Citoyenne recommande un désinvestissement dans le trafic aérien,

Alors que la COVID-19 a pratiquement détruit l'économie aérienne, et changée pour longtemps notre vision du monde,

Alors que dans les pays les plus en pointe dans la transition écologique, l'usage de l'avion est devenu un acte honteux,

Alors que notre département a la chance de résister "péniblement" à la gentrification de la côte méditerranéenne et que l'avion ne concerne que les 2% les plus riches de la population,

se féliciter, prévoir et accompagner l'augmentation du trafic aérien me semble être une grave erreur.

Investir massivement en prévision de cette augmentation me semble idiot et obsolète.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@131 - helene - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 18:36:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Ce projet est contraire aux engagements de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre,

Il ignore l'urgence climatique, sans parler de l'impact sur l'écosystème local déjà très fragilisé,

La plus grave crise jamais rencontrée par la filière aéronautique...ne tient pas compte des 7 propositions de la Convention Citoyenne, concernant l'aéronautique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@132 - Josette

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 18:40:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :EXTENSION DE L'AEROPORT DE MARSEILLE / MARIGNANE

Contribution :

Il faudrait savoir ce que nous voulons !

Je suis contre cette extension qui n'amènera que des nuisances supplémentaires.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@133 - Mati - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 18:50:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

L'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

L'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@134 - Amezieux-Leopoldi Clément

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 19:07:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage

d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcée

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@135 - BRIGITTE

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 19:11:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet de la proposition d'extension de l'aéroport Marseille Marignane

Contribution :

Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@136 - Lissajoux Thomas - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 19:16:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

En référence aux travaux de la convention citoyenne sur le climat, dans l'objectif de limiter les effets néfastes du transport aérien (cf

<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/objectif/limiter-les-effets-nefastes-du-transport-aerien/>), et dans le cadre des propositions suivantes :

- Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

- Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

L'extension de l'aéroport apparaît non seulement inutile mais néfaste. Aussi je propose que celle-ci soit annulée et que les budgets provisionnés soient redéployés vers des initiatives régionales et métropolitaines en lignes avec ces propositions de la convention citoyenne (et celles du haut conseil pour le climat) : amélioration du réseau et des fréquences de transports en commun métropolitains (notamment par rail) déploiement d'un réseau cyclable métropolitain et stationnement associé, obligation du covoiturage, mise en place de ZFE larges, limitation du stationnement urbain, aide au réseau d'auto partage...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@137 - Valérie - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 19:26:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Face aux enjeux climatiques à venir et pour préserver une qualité de vie acceptable sur le territoire, il conviendrait au contraire de proposer des projets de reconversion concertée du secteur aérien vers des secteurs d'avenir, de repenser globalement la question des transports et de favoriser le développement du réseau ferroviaire national. Il n'est plus acceptable de continuer à raisonner selon une logique de croissance soutenue du secteur aérien. Contre le projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@138 - KELLER Anne - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 19:30:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : "Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que davantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@139 - Genevieve

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 19:44:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@140 - Christian

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 20:04:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet extension aéroport Marseille provence

Contribution :

Bonjour, Dans le contexte environnemental actuel où l'urgence est de trouver des moyens de réduire le rejet dans l'atmosphère de toute particules supplémentaire, étendre cet aéroport c'est potentiellement accroître le trafic et donc néfaste pour l'environnement. L'argent économisé pourrait être utilisé pour chercher des solutions aux défis actuels..

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@141 - Adrien - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 20:46:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Refus de l'extension de l'aéroport

Contribution :

L'accès routier est déjà saturé en journée. L'étang de berre est un milieu naturel qui mérite d'être préservé. De nombreuses usines Seveso polluent déjà assez la zone.

Le ter qui circule entre Marseille et Avignon manque de fiabilité et on voyage souvent debout par manque de place.

Il manque un TGV sur une ligne allant de Hendaye à Nice. Un train pendulaire sur une ligne bien entretenue serait déjà une avancée notable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@142 - grasset gersende - Marignane

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 20:55:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport de marignane

Contribution :

je suis contre.trop de nuisances !!!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@143 - Hauray Maxime - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 21:09:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Etendre un aéroport va à l'encontre de tout ce qu'il faudrait faire pour lutter contre le réchauffement climatique.

Contribution :

Bonjour,

J'ai deux jeunes enfants et je m'inquiète de leur avenir sur une terre qui deviendra de plus en plus invivable si rien n'est fait rapidement.

Je suis scientifique, je crois que ca m'aide à comprendre le caractère inéluctable du réchauffement climatique et de la dégradation des conditions de vie sur Terre.

Le fait que nos décideurs continue à compter sur la croissance du trafic aérien, va dans la mauvaise direction et ne fera a terme qu'augmenter la température à la surface du globe.

Le trafic aérien, c'est une part importante des émissions de CO2 de la France, dont l'essentiel est fait par une petite minorité de personnes.

J'imagine que ce à prendre, car on a toujours à l'idée que la croissance va redresser les comptes de nos administrations publiques. Mais maintenant je crois qu'il faut vraiment être aveugle pour ne pas voir que la Terre va bientôt devenir très dure à vivre si on ne fait rien rapidement.

Mais il faudrait vraiment profiter de cette occasion pour discuter justement de comment faire une autre politique. Ne pas étendre cet aéroport. et réfléchir à des politiques qui diminuerait vraiment

les émissions, tout en préservant les emplois le plus possible. Les regrets seront énormes si on ne change pas de politique maintenant.

Cordialement,

Maxime Hauray.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@144 - julie - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 21:17:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@145 - Rivier Marianne - Rognac

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 21:33:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

Je suis contre l'extension de l'aéroport : ce n'est pas soutenable, au vu de la situation climatique et écologique actuelle. Les nombreux rapports scientifiques sont explicites.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@146 - Schön Daniele - Marseille

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 21:41:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Anachronisme du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Mesdames, Messieurs,

Vous avez sans doute reçu beaucoup de contributions qui mette en avant les rapports tel que celui du Haut Conseil pour le Climat, la Convention Citoyenne, la COP21, l'accord de Paris, le Shift Project ainsi de suite qui soulignent tous l'importance d'engagements contre les émissions de gaz à effet de serre pour faire face à l'urgence climatique.

Pour ma part en tant que Directeur de Recherche CNRS, je tiens à vous faire part d'un autre point de vue, économique, qui est moins connu, et qui me semble pourrait être intéressant dans l'instruction d'un tel dossier. Le monde est entrain de changer rapidement et la recherche montre des chiffres clairs vis-à-vis d'une nette diminutions des déplacements à longue distance. Cela implique, pour la France et pour Marseille, une baisse considérable de l'usage de l'avion. Ceci est dû à deux facteurs. D'une part les ~3000 enseignant-chercheurs d'Aix-Marseille université et le 1000 chercheurs CNRS et Inserm vont continuer (c'est déjà le cas) à réduire le nombre de voyages en avion par an de 4-5 actuellement à 1-2. Cela implique de passer de 20.000 voyageurs à 5000 voyageurs par an d'ici 4-5 ans. Une réduction donc de 15.000 voyages depuis l'Aéroport de Marignane chaque année. D'autres part les nombres de Conférences organisées à Marseille et qui accueillent pas loin d'une centaine de milliers de scientifiques chaque année ne vont plus avoir lieu avec la même cadence. Cela implique une forte baisse, certes difficile à estimer, mais sans doute équivalente en pourcentage, pouvant donc entrainer à terme une baisse pas loin de 80.000 voyages par an par rapport aux chiffre de 2019. En effet le monde scientifique est un monde qui a jusqu'ici fait très ample usage de l'avion. Néanmoins le monde scientifique est aussi un monde très attentif et ouvert au changement. Lorsque nos collègues climatologues nous incites à ne plus prendre l'avion (cf initiatives telle que <https://noflyclimatesci.org>), nous sommes à l'écoute. Pas seulement, la technologie nous permet désormais de réaliser des conférences virtuelles d'une manière très efficace, et aussi en grand nombre et moindre frais.

Donc pour résumer, à terme il va y avoir une réduction qui sera proche de 100.000 voyages de moins par an en arrivée ou départ de Marseille.

J'espère que cette information pourra vous éclairer sur le choix à faire

Très cordialement

Daniele Schön, Directeur de Recherche CNRS à Aix-Marseille Université et Inserm

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@147 - Bosset Pauline

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 22:00:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Entre le réchauffement climatique et la crise du covid, quel intérêt d'étendre un aéroport ?

Il faut promouvoir les transports avec un impact carbone moindre !

Tous les scientifiques nous disent qu'il reste moins de 10 ans pour agir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@148 - Stéphanie - Vitrolles

Date de dépôt : Le 20/09/2020 à 22:37:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension

Contribution :

Je ne souhaite pas une extension de l'aéroport cela nuirait fortement au confort de notre vie qui est déjà impacté par les nuisances sonores, pollution embouteillages.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@149 - Brunault - Lyon

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 00:09:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Arrêt du projet d'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

? Parce que ce secteur est l'un des plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

? Parce que suite à la crise du Covid, qui n'aurait jamais eu ces proportions sans leur aide efficace, le gouvernement a renfloué les acteurs du secteur aérien à hauteur de 15 milliards d'argent public, sans préparer la nécessaire reconversion des salarié·es du secteur.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@150 - Montagnini Anna - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 00:09:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l’empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l’affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l’aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l’équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu’il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l’avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu’utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n’existe pas, à court ni moyen termes, d’alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

- Parce que « l’industrie aéronautique avance toute une palette d’arguments que l’on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l’enfumage » selon l’ATECOPOL.

- Parce qu’en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l’habitude de prendre l’avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l’avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l’avion doivent être retirés.

- Parce que l’exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que davantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@151 - Michelle

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 01:40:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus de l'extention de l'aéroport marignane

Contribution :

- trop de polution

- trop de bruit

- trop de nuisances

- va à l'encontre des ambitions écologiques de la France

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@152 - pascal

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 07:30:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provenc

Contribution :

Les investissements doivent basculer maintenant sur le ferroviaire miins polluant

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@153 - Findal Christine - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 09:23:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :De l'opportunité de développer le trafic aérien

Contribution :

Bonjour,

Transport ferroviaire et fluvial sont à développer, et non le transport aérien, porteur d'importantes émissions de gaz à effet de serre.

De plus, l'écosystème local, déjà très impacté, est à restaurer et non à compromettre davantage.

La santé des riverains de même.

Bien entendu, j'ai pour moi-même appliqué ce principe et me détourne de l'usage de l'avion ; dans l'attente , pour des voyages lointains ,en bateau, d'un équipement des quais respectueux de l'environnement et des riverains.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@154 - Simon - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 10:34:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Manifestation de soutien au projet

Contribution :

Bonjour,

je souhaite par la présente manifester mon soutien à ce projet stratégique de développement de l'aéroport Marseille Provence : notre territoire a besoin d'un aéroport fort pour développer notre attractivité et le désenclaver.

Et ce d'autant plus qu'aucun argument "rationnel" ne peut entraver l'avancement de ce projet dans les meilleurs délais.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@155 - Charlène

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 11:39:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Soutien au projet

Contribution :

Je soutien le projet de restructuration de l'aéroport de Marseille objet de l'enquête publique.

Je ne peux être contre un projet qui n'a pas vocation à augmenter la croissance du trafic aérien, mais qui va permettre à l'aéroport de se moderniser. Par rapport aux services offerts par les autres grands aéroports régionaux, l'aéroport de Marseille n'est pas au niveau, ce qui n'est bon, ni pour l'image de

la Provence, ni pour le dynamisme économique dont le territoire à besoin. Par ailleurs, la rationalisation des flux permis par le nouveau hall, permettra à l'aéroport de s'adapter aux nouvelles réglementations sanitaires qui vont advenir et donc permettre aux passagers de voyager dans les meilleures conditions de sécurité.

On ne peut pas sacrifier tous les projets de restructuration et de modernisation de nos grandes infrastructures sur l'autel de la justice climatique.

Il faut bien entendu que chacun se questionne sur des manières de voyager qui seraient plus en accord avec les enjeux de changement climatique et de préservation du cadre de vie des riverains de l'aéroport. Sur ce point, l'aéroport semble prendre en compte les conséquences de la crise sanitaire et les changements de comportement des usagers déjà perceptible, en reportant à une date indéterminée des projets destinés à accueillir plus d'avions et plus de passagers.

Je souscris aux contributions qui interpellent le secteur aérien à se développer de manière durable et à redoubler d'effort pour diminuer son empreinte écologique. Mais il ne faut pas faire d'amalgame et s'opposer à tous les projets estampillés « aéroportuaire ».

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@156 - Robert - Martigues

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 11:58:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis Négatif

Contribution :

Je suis absolument opposé à cet agrandissement pour des raisons de pollutions et d'incohérence sur les plans économique et commercial.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@157 - Patrick

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 12:32:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Diminuer les aides et les investissements dans les infrastructures dédiées au trafic aérien

Contribution :

Il faut réduire le trafic aérien au profit de transports en commun terrestres ou maritimes qui sont moins coûteux pour l'environnement et sont accessibles à une frange de la population beaucoup plus large. L'extension de l'aéroport de Marseille-Marignane est un projet d'arrière garde qui ne tiens aucun compte des nouvelles réalités climatiques et du bien être des populations riveraines. Il faut investir dans une mobilité plus propre et moins inégalitaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@158 - David - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 12:40:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien du projet coeur

Contribution :

Le projet du coeur constitue un véritable totem de l'aéroport Marseille Provence, et ça manquait. Les accès semblent mieux visibles, c'est plus clair, et c'est important pour les passagers qui sont souvent stressés à l'idée de prendre l'avion ou pour ceux qui arrivent et pour qui l'appréhension d'un nouveau territoire est tout aussi stressant. Architecturalement cela vient enfin compléter cet espace vide, qui ressemble plus à une zone de chantier qu'à une façade d'aéroport.

En revanche, le projet de jetée où stationnent les avions ne semble en effet pas utile vu le contexte actuel. D'ailleurs, le report de ce projet annoncé est tout à fait pertinent et rassurant sur les intentions des dirigeants de l'aéroport.

Bref, ce projet apparaît comme une mise à niveau qui était nécessaire depuis des années sur le plan architectural mais surtout fonctionnel.

David

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@159 - Arnaud - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 13:31:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pensez à vos petits et arrières petits enfants, croyez franchement qu'il vous pardonnerons cela....

Contribution :

Excusez moi d'être aussi direct, je ressent aujourd'hui une peur qui me donne le courage d'écrire, mon seul but est de vous ouvrir les yeux et de vous réveiller, vous ne le regretterez pas, soyez courageux :) Les questions que je vais vous poser, votre entourage pourrait vous le demander aussi.

La jeunesse d'aujourd'hui se mobilise, les consciences sont dans un boom d'évolution vers le besoin urgent de bon sens, tout le monde des scientifiques se débat pour alerter, il n'est plus temps d'anticiper, si nous laissons ces développements (de ce que l'on appellera bientôt l'ancien monde) se faire, c'est encore des dépenses l'agent privé et public mal orienté.

Le climat et la biodiversité mondiale en a bien plus besoin...combien d'arbres pourrions nous planter pour les millions que représenterons ce projet?

Ouvrez les yeux, je vous en conjure, croyez vous franchement que la croissance est encore une solution d'avenir...la crise du COVID ne vous à pas suffit ?

Si nous ne décidons pas, nous allons subir, c'est cela que vous souhaitez pour vos enfants?

Les crises du climat n'auront rien à voir dans l'amplitude désastreuses par rapport à ce Virus qui nous a tout simplement avertis, pour favoriser la vie, merci de ne pas autoriser cette extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@160 - Damien - Velaux

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 13:35:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension des bâtiments de l'aéroport

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Le flux actuel de passagers dans les deux terminaux de l'aéroport est effectivement complexe et peu efficace. Les cheminements piétons sont souvent longs et parfois tortueux. L'absence de véritable restauration et le manque d'offre commerciale après avoir passé la sécurité est un défaut historique qui aurait dû être corrigé il y a longtemps. Un bâtiment central reliant les deux terminaux existants et un réaménagement de l'ensemble des flux à l'intérieur des bâtiments serait un atout pour l'ensemble des usagers.

Toutefois, ce projet devrait aller de pair avec une restructuration des accès à l'aéroport : réseau routier fréquemment saturé du fait de la convergence des flux voitures de tous les terminaux vers un unique rond-point, absence de voie rapide permettant un accès direct à l'aéroport depuis le Nord, absence de transport ferroviaire (train, RER, métro ou tram) permettant une liaison directe vers Aix-en-Provence, Aix TGV ou Marseille, absence de navette fluviale qui permettrait une desserte directe de Martigues, Fos, Istres, Rognac ou Berre.

Je ne me prononce pas sur l'opportunité d'augmenter le trafic aérien au départ de l'aéroport, puisque ce n'est pas le sujet de la présente enquête.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@161 - Moussard Delphine - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 13:37:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Dans la situation actuelle d'urgence face au dérèglement climatique, il est totalement irresponsable de vouloir développer le trafic aérien, il faut au contraire le réduire drastiquement. C'est absolument nécessaire pour que la France ait une chance de respecter ses engagements en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Rappelons que le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée ».

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@162 - Lydia - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 13:59:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Observations concernant l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet n'est pas en accord avec les engagements de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, il est contraire à l'urgence climatique sans parler de l'impact sur l'écosystème local déjà très fragilisé.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@163 - dravet gilles - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 14:36:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : vote

Contribution :

je suis contre

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@164 - Moutin Thierry - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 14:54:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il faut un moratoire à tout projet d'extension du trafic aérien. Personnellement, je ne prends plus l'avion pour aller à Paris et j'estime que les trop nombreuses navettes Marseille/Paris sont une aberration écologique.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@165 - Breteau Carole - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 15:01:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un projet inutile de plus.

Contribution :

A l'heure où le trafic aérien est voué à stagner et bientôt à décroître (pic pétrolier, limites du soutenable pour la planète bientôt atteintes, prises de conscience massives imminentes espère-t-on...) il n'est pas souhaitable ni même admissible, qu'un état et les collectivités qui en dépendent se devant d'œuvrer à la sauvegarde des citoyens dont ils ont la responsabilité et la charge, continuent de soutenir, même pour de pures raisons économiques, l'engagement dans un projet inutile et écocide de plus. Il est urgent d'engager la transition, pour les territoires et salariés liés étroitement à ces secteurs. Persister serait de l'aveuglement et de la mise en danger délibérée de ces citoyens.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(TribuneLibé.pdf\)](#)

@166 - lucie - Bouvières

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 15:05:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@167 - NICOLAS - Marseille

Organisme : STAN SARL

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 15:34:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ces travaux de rénovation et d'aménagement de l'aéroport sont une nécessité

Contribution :

Notre société, basée à Paris et Marseille, accompagne une soixantaine de grandes entreprises et d'investisseurs partout en France pour le développement de leurs projets sur les territoires. Dans les choix stratégiques de ces entreprises, l'aéroport d'un territoire est un point majeur, car il est la porte d'entrée des échanges et des flux.

Cet aéroport n'a pas été rénové et amélioré depuis 30 ans je crois, et on me fait très souvent remarquer qu'il n'est pas aux standards rencontrés dans les autres métropoles.

C'est une faiblesse évidente pour notre métropole qu'il nous faut rapidement rattraper, afin d'être compétitif dans les choix d'implantation et de développement de projets, générateurs d'emplois.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@168 - Magali Couvret - Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 15:34:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Je suis en désaccord total avec ce projet et ce pour l'avenir de la planète et donc de nos enfants. En effet nous savons aujourd'hui que ce mode de transport qui est l'avion pollué et produit des gaz à effet de serre extrêmement nocifs pour la planète. C'est pourquoi je m'oppose fermement à ce projet. Merci de prendre en compte ma contribution svp.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@169 - CORNET Véronique - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 15:54:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : demande de moratoire pour le projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

"Les objectifs et principales caractéristiques

Accompagner la hausse de fréquentation et du trafic aérien " !!!

A l'heure où les problèmes liés au changement climatique sont bien documentés et reconnus catastrophiques pour la planète et nous même, cela me semble une aberration de continuer à promouvoir le transport aérien. les 35 navettes Marseille/Paris par jour ou le city hop low cost sont un bon exemple de non sens écologique.

Un exemple très parlant : l'impact carbone d'un transport Paris-Marseille

En Avion : émissions moyennes d'un avion en vol intérieur : 141gr de CO₂e / km*. (Source : Base Carbone de l'ADEME, Avion (voyageurs) - 100-180 sièges, trajet de 0-1000km.)

En Trains Grande Vitesse : 1,73 gCO₂e (Dont valeur TGV INOUI 1,9 gCO₂e Dont valeur OUIGO 0,73 gCO₂e Dont valeur LYRIA 2,05 gCO₂e)

Temps de trajet de porte à porte identique à moins d'habiter sur le tarmac

Comment le gouvernement et les élus locaux peuvent ils encore aujourd'hui nous demander de cautionner ce type de projet après les n "COP" organisés pour que les pays se mettent d'accord pour diminuer drastiquement les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

L'argument de développement économique pour la région est faussé ; c'est un choix politique de privilégier Air France et autres compagnies aériennes ; d'autres projets axés sur le développement du transport moins polluant sont possibles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@170 - SENARD STEPHANIE - Vitrolles

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 16:39:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis sur l'enquete publique pour "coeur aeroport marseille"

Contribution :

Bonjour,

Je suis habitante de Vitrolles, et j'émets un avis défavorable quant à la construction d'un nouveau bâtiment au sein de l'aéroport.

Je ne crois pas que dans le futur ce projet ne sera pas pour augmenter la capacité de l'aéroport Marseille Provence; ce sera un désastre pour l'écologie, l'environnement naturel mais aussi des personnes: il y a toujours plus de population, au détriment de la tranquillité, la propreté, de la circulation etc...

Il faut développer les alternatives aux moyens de transport trop polluants.

Dans un avenir plus proche, je ne comprends pas la valeur ajoutée d'un tel programme, et de telles dépenses. La circulation et l'attente des personnes dans les halls de l'aéroport sont tout à fait corrects. Et si c'est pour mettre toujours plus de boutiques, et appeler encore et encore à la consommation: je dis non.

Mettons cet argent dans des projets plus en ligne avec les engagements (déjà pris!) pour la planète. Ils sont déjà faibles, autant utiliser cet argent pour les réaliser.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@171 - Ville Yvette - Marseille

105

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 19:29:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport deMarseille

Contribution :

Contre cette extension étant donné la quantité de personnes supposées transiter suite à cette extension.augmentation énorme de gros porteurs qui modifiera complètement la physionomie du secteur et augmentera à terme la pollution et contribuera de façon extrêmement négative le dérèglement climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@172 - Daniel - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 20:33:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport de marignane

Contribution :

Ce projet est à l'encontre de la santé et de la tranquillité des habitants de toutes les communes alentour. Complètement irresponsable de l'environnement et des espèces d'animaux vivant sur ce secteur

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@173 - Beauverd Claire - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 20:38:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :demande d'extension de l'aéroport aix Marseille

Contribution :

Je pense que cette extension n'est absolument pas souhaitable, elle serait néfaste :

-Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire début 2020 de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion? », alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project <<https://theshiftproject.org/>> .

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie. Et les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances générées par ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires n'est jamais abordées.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que davantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Tous ces points doivent être sérieusement pris en compte. Ils sont en totale contradiction avec l'extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@174 - Elise - Marseille

Date de dépôt : Le 21/09/2020 à 20:41:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un aéroport plus grand? Non merci

Contribution :

Dans un contexte d'urgence environnementale et climatique, il me semble urgent de changer de paradigme et d'en finir avec l'avion comme moyen de transport par défaut.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Ce projet est d'un autre temps, l'argent public devrait servir à des projets durables tel que le développement d'un réseau ferré efficace et qui assure une plus grande équité territoriale.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@175 - COMPTE PASCALE - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 05:54:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet est contraire aux engagements de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Il ignore l'urgence climatique et l'impact sur l'écosystème local déjà très fragilisé.

Je suis donc opposée à sa mise en œuvre :

- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Je demande la réduction du trafic aérien et la mise en place d'un plan de reconversion et de formation pour les employés du secteur.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@176 - Melenn

Organisme : ALEC Métropole Marseillaise

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 09:51:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que d'avantage

de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception

d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic

aérien.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@177 - poncet claire - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 11:13:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

-Bonjour, il est évident que nous ne pouvons pas continuer avec des projets comme celui.

Que cet argent pourrait être au service d'un vrai projet environnemental .

- Parce que l'avenir c'est autre chose que de prendre l'avion et de continuer à détruire ce qui nous entoure

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@178 - Lulu

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 11:43:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :OUI

Contribution :

Oui Parce notre territoire a besoin de bons outils pour rayonner et profiter économiquement de ce rayonnement ou on laisse là aussi le pouvoir aux parisiens ou aux lyonnais ?

Oui Parce que je veux pouvoir continuer à découvrir le monde à fréquence raisonnable et que le train ou la voiture ne sont pas toujours possibles. Cela ne fait pas de moi quelqu'un d'irresponsable si par ailleurs je fais des efforts pour réduire mon empreinte carbone au quotidien

Oui Parce que l'aérien c'est moins de 2% des gaz à effet de serre et que de toute façon ce n'est pas le sujet puisqu'il n'est pas question d'accueillir plus d'avions mais d'accueillir mieux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@179 - Rognon Paul - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 13:11:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Comment accentuer les dérèglement climatiques

Contribution :

Quel est l'objectif de ce projet d'extension? Le développement économique de la région, de son attractivité.

Derrière ces expressions devenues banales, c'est l'intérêt économique d'une poignée d'acteurs qui est en jeu. Ces intérêts sont ABSOLUMENT opposés au bien commun :

- L'aviation est le mode de transport le plus polluant. Les groupes scientifiques indépendants qui planchent sur la question (GIEC, Carbone4, Négawatt) appellent à une réduction urgente de ce mode de transport pour espérer limiter les dérèglements climatiques que les prochaines générations vont subir. En étendant l'aéroport c'est le symbole de la victoire des intérêts privés sur l'environnement et le bien commun.

- Sur le plan démocratique, il est évident qu'une vraie consultation de la population (référendum local ou national) désapprouverait ce projet, soit pour les nuisances que cela crée (effet NIMBY, not-in-my-backyard), soit en raison de la conscience écologique et anti-capitaliste qui émerge, tant les effets de ce projet ne bénéficient qu'à une poignée d'individus.

Mais je connais la portée limitée des consultations publiques, et le manque de volonté politique actuelle en faveur d'une vraie écologie et d'un futur désirable. J'ai 26 ans et je suis désespéré par l'aveuglement criminel des boomers qui décident de notre avenir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@180 - Claire - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 14:53:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : demande de reports des travaux

Contribution :

Bonjour,

Après avoir pris connaissance du dossier, les travaux prévus ne me semble être ni d'actualité, ni d'une urgence pressante. Aussi je me permets de solliciter du commissaire enquêteur l'ajournement de ces travaux d'expansion de l'aéroport dont le dossier date d'une vingtaine d'années.

Il faut reprendre à fond ce dossier en fonction des évènements mis en lumière par la pandémie que nous venons de subir: quels transports demain (Il est important aujourd'hui de ne pas isoler la question du transport aérien de celle des autres modes de transports), quelles émissions de gaz à effets de serre, quel avenir de la planète, comment prendre à bras le corps le dérèglement climatique?

Questions de fond, mais aussi questions locales:

* avons nous vraiment besoin de liaisons courtes (Paris, Toulouse...) quand le train peut rendre ce service, et le rend déjà

* quelles incidences auront les "relocalisations", même à minima sur le fret aérien?

* Est-il possible de "revégétaliser" intelligemment cet aéroport et ses abords

* quels sont les besoins des nouveaux avions prévus par Airbus à l'horizon 2035
(<https://www.businesstravel.fr/airbus-parie-sur-des-avions-a-hydrogene-0-emissions.html>)

Je rajoute un point concernant les avions privés, de plus en plus nombreux. La aussi, ce dossier n'est il pas l'occasion de retravailler cette question, de mesurer l'impact de ses transports privés et de les régler, penser aux drones aussi, qui nous ont "surveillés" durant la première phase de confinement, quelle réglementation?

Il faut donc refermer ce dossier, et ouvrir un nouveau dossier, transversal, partenarial, innovant, courageux sur le transport de demain

Claire Marseille

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@181 - Catherine - Antony

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 15:05:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'Aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Sous couvert de réaménagement, ce projet qui vise à faire passer le nombre de voyageurs de 8 à 12 millions est totalement incompatible avec l'accord de Paris sur le climat.

Le "verdissement" du transport aérien est largement un leurre (agrocarburants qui par la déforestation induite émettent plus de gaz à effet de serre que le kérosène lui même, ou bien demandent des terres nécessaires à d'autres usages ; compensation fallacieuse qui masque le besoin d'une vraie baisse des émissions). L'augmentation du trafic n'est pas soutenable, alors que c'est une baisse qui est inévitable.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@182 - Domenach Olivier - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 15:27:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :non à l'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il nous paraît indispensable de stopper ce projet qui est d'un autre temps. On ne peut pas continuer avec une augmentation du trafic aérien continue depuis des décennies.

Il faut aujourd'hui stopper cette croissance si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Le développement des visioconférences et du télétravail devraient faire diminuer les voyages en avion. Quant aux voyages touristiques, il faut les contenir.

Les compagnies low costs contribuent fortement à la croissance du trafic grâce aux subventions indirectes dont elles bénéficient (non taxation du kérosène, publicité payée par les collectivités locales dans leurs revues...). Il faut que cela cesse.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@183 - THEVENOT Céline - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 15:31:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON a l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

Je suis totalement contre ce projet d'extension et m'indigne que les dirigeants de notre pays puissent encore envisager possibles ce type de projets!

Le projet "Coeur d'aéroport" prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport à 12 millions de passagers. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport en comptant le T2 (AMP parle même de 18 millions de passagers en 2045...)

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

L'avion est le moyen de transport le plus inégalitaire, le plus polluant, et le moins nécessaire !

Le secteur aérien responsable de plus de 7% de l'empreinte carbone de la France.

je ne veux plus que mes enfants respirent un air pollué. ca suffit!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@184 - HUGUES-Cléry Céline - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 15:34:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je refuse l'augmentation de la pollution del 'air

Contribution :

Les émissions d'oxyde d'azote et de particules fines ont de fortes répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cardiovasculaires et cancers) et sont responsables d'environ 16000 morts par an.

Les teneurs en particules fines à proximité de l'aéroport sont supérieures aux normes en vigueur.

Stop a la pollution !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E185 - Yann Serveau

122

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 17:06:59

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Opposition au développement d un moyen de transport climaticide.

Contribution :

Bonjour,

Le transport aérien génère 7% des émissions de GES de la France en prenant en compte les vols internationaux. La France veut réduire drastiquement ces émissions de GES et vise la neutralité carbone à l horizon 2050. Comment parier sur la progression du trafic aérien alors qu aucune alternative commercialement viable aux hydrocarbures n existe existe ou n est prévue dans 20 ans à venir ? Malgré l amélioration de l efficacité des avions ces 20 dernières années les émissions de l aerien n ont cessé de croitre et les, progrès d, efficacité touchent leur limite. La France doit suivre les, recommandations de la convention citoyenne et renoncer aux extensions d aéroport et plus globalement planifier une baisse importante du trafic.

Yann Serveau

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@186 - denis - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 18:07:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : 100% favorable

Contribution :

Projet indispensable au territoire et 100% COVID compatible.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@187 - Stéphanie - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 19:59:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension

Contribution :

Bonjour

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

J'habite à gignac la nerthe et nous souffrons déjà des nuisances SONORES des avions . En effet, selon les cartes établit nous devrions pas être gênés par les avions.or en réalité ce n'est pas le cas.

Certains jour, j'ai un avion toutes les 5 min qui passe au dessus de ma maison ... a 1h ou 4 du matin...cela nous réveille (mes enfants y compris) j'ai fait plusieurs plaintes auprès de l'aéroport.... j'ai des photos et vidéos à l'appui. Less avions ne respectent pas la qualité des habitants des villes voisines...je suis donc archi contre l'extension de l'aéroport. Vous n'êtes pas sans savoir que le bruit occasionne des problèmes de santé lourd...il s'agit là du bien-être de tous.

En vous remerciant pour votre compréhension

Bien à vous

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@188 - Lea - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 20:11:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non a l'extension de l'aéroport

Contribution :

Il n'est pas question d'agrandir l'aéroport nous subissons assez le passage d'avions au dessus de nos têtes. La gêne sonore dans notre maison est insupportable alors que nous ne vivons pas sur st victoret laissez nous vivre en paix il y a assez de vols comme ça

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@189 - Gomez Stephanie

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 20:13:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

124

Bonjour

Je suis contre l'extension de l'aéroport.

J'habite gignac la nerthe et nous devons pas être impacté par les avions. Or en réalité ce n'est pas le cas...certains avions passé à 1 h du matin ou 4h.

Certains jour nous en avons 1 toutes les 5 min. J'ai fait plusieurs plantes auprès de l'aéroport rien y fait. J'ai des photos et vidéos à l'appui.

Vous n'êtes pas sans savoir que le bruit engendre des problèmes de santé, alors pour le bien-être de tous je vous prie de ne pas accepter cette extension.

En vous remerciant de votre compréhension.

Bien à vous

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@190 - Sebasti Christel - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 20:50:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet Extension aéroport

Contribution :

Bonjour

Je suis contre l'extension de l'aéroport. Je conteste depuis un an environ que les avions ne respectent pas le couloir aérien . Il coupe en passant régulièrement au dessus de nos têtes !!

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

125

Certainement pour un gain de temps ou une économie de carburant au détriment des habitants qu'ils survolent. L'aéroport Marseille Provence n'est pas capable de faire respecter le couloir aérien maintenant quand sera-t-il après !! Ce sera l'anarchie et deviendra invivable pour les habitants de Gignac.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@191 - Ben - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 21:21:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pas d'extension

Contribution :

Le nombre déjà important d'avion est largement suffisant, une grande partie ne respecte pas les voies aériennes et survolent des villes non répertoriées dans les zones d'impact de l'aéroport. Cela crée de grandes nuisances sonores. Il faut arrêter !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@192 - As - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 22:52:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension aéroport

Contribution :

Bonjour

Je me permets de vous écrire afin de vous exprimer ma colère face aux avions qui passent sur nos têtes

Nous habitons sur Gignac depuis peu (3 enfants dont deux en bas âge) dans un lotissement neuf et depuis un an , nous subissons ces vols décollage atterrissages qui sont nuisibles et néfastes pour nous

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

et pour les voisins . Nous subissons de pleins fouets tous ces désagréments qui rendent difficiles nos journées et surtout nos soirées ! . Mes filles ont du mal à dormir , le bruit est assourdissant et à force cela nous détruit le moral .

Les couloirs aériens ne sont pas respectés et que dire du débit ... on en a un toutes les cinq minutes !!!! Et cela jusqu'à 2 h du matin ! Cela n'est plus possible pour nous ! Alors non aux extensions de travaux .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@193 - Virginie - Marseille

Date de dépôt : Le 22/09/2020 à 23:31:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégaux, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

- parce qu'il y a d'autres manières d'être compétitifs

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@194 - SASSI

Organisme : croix rouge française

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 00:01:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Tout projet d'extension nous éloigne des objectifs climat fixés par l'accord de Paris

Contribution :

Optons pour des alternatives comme le train, 50 fois moins émetteur de CO2 que l'avion sur un trajet Marseille - Paris ; non à la construction d'un immense hall de 22 000 m² entre les deux principaux bâtiments déjà existants. Pollution pour le climat, pollution sonore ... il faut arrêter l'extension de l'aviation au profit de moyens de transports plus doux pour la planète, pour nos enfants qui de plus en plus ont des problèmes de santé liés à la pollution.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@195 - Benquet - Bétinsky Josiane - Bruges

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 00:35:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis contre l'extension de l'aérogare

Contribution :

A l'heure actuelle, et ce, depuis des années nous avons les certitudes du danger que représente le transport aérien en matière de pollutions et de leurs influences sur le réchauffement climatique.

Les Accords de Paris ne sont pas respectés. Les engagements réitérés au G7 de BIARRITZ non-plus.

Il est hors de question de valider ce projet inutile, induit par la baisse drastique des vols générée par la crise sanitaire d'une part et par les prises de conscience citoyenne de l'aspect délétère du transport aérien

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@196 - Gargani Marie claudie - Marignane

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 09:05:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique

Contribution :

Contre le projet de l'extension parce que inévitablement c'est encore développer le tourisme de masse avec davantage de compagnie low cost tout cela ce n'est ni bon pour la santé des riverains ni pour la planète

L'argent investi dans l'extension devrait être pour la recherche d'avion moins sonores moins polluantes

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@197 - Gargani Audrey - Marignane

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 09:11:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête sur l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Non

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@198 - RAVEAU Bernard

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 09:19:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : non au projet d'extension du terminal 1

Contribution :

Pour rappel, les scénarios du GIEC nous indiquent qu'il faut diminuer les émissions globales de CO2 de 20 % d'ici 2030 par rapport à 2010 (davantage encore par rapport à aujourd'hui, les émissions ayant augmenté depuis) pour rester sous les +2 °C de réchauffement, et les diminuer de 45 % d'ici 2030 pour rester sous les +1,5 °C.

Freiner la croissance du trafic

Aligner le transport aérien sur l'objectif de l'Accord de Paris devrait donc passer par une remise en cause des hausses du trafic

Donc si le trafic doit diminuer à l'avenir l'extension deviendra obsolète.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@199 - Dominique - Marseille

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 10:32:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

1. Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

2. Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3. Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat vivable pour les prochaines décennies.

4. Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

5. Parce que la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

6. Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. » Mon objectif

est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier)
L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7.Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

8.Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

9.Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

10.Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

11.Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

12.Parce que les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

13. Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

14. Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

15. Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

16. Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

17. Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

18. Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat : « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

19. Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

a. PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

b.PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

c.PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

d.PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

e.PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

f.PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

g.PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

20.Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@200 - Agnès - Marseille

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 10:35:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

1.Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

2.Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3.Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat viable pour les prochaines décennies.

4.Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

5.Parce que la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

6.Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7.Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

8.Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

9.Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

10.Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

11.Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

12.Parce que les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

13.Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

14.Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

15.Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

16. Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

17. Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

18. Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat : « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

19. Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

a. PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

b. PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

c. PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

d. PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

e. PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

f. PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

g. PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

20. Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@201 - Josselin - Marseille

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 10:44:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

1. Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

2. Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3. Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat viable pour les prochaines décennies.

4. Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

5. Parce que la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

6. Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7. Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

8. Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

9. Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

10. Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

11. Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les

moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

12. Parce que les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

13. Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

14. Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

15. Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

16. Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

17. Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

18. Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat : « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

19.Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

a.PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

b.PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

c.PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

d.PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

e.PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

f.PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

g.PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

20.Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@202 - HERBIN Raphaèle

140

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 11:19:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet d'extension de l'aéroport de marseille

Contribution :

Dans un contexte d'urgence environnementale, climatique et sanitaire, il me semble aberrant de continuer de développer l'avion comme moyen de transport.

Les aéroports sont hyper polluants et dégradent les conditions de vie dans un vaste territoire autour de leur implantation.

Ce projet est d'un autre temps, l'argent public devrait servir à des projets durables tel qu'un service ferroviaire de qualité qui desservirait tout le territoire et pas seulement les lignes depuis paris.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@203 - Michel

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 13:17:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour l'aménagement

Contribution :

Tout a fait favorable a ce projet qui doit donner un nouvel élan a cet aérogare. Pour l'instant les opposants n'apportent aucune valeur crédible a leur discours, sauf le fait d'être systématiquement contre TOUT.

Usagers des transports aériens je pense qu'il est temps de se doter dans le grand Sud d'équipements dignes de ce nom.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@204 - Raymond

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 14:28:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un projet nécessaire

Contribution :

Le projet va permettre de faire de l'aéroport de Marseille un aéroport du 21ème siècle avec une amélioration des flux et la prise en compte des problématiques sanitaires grâce à l'espace créé. Concernant le bâtiment, son impact environnemental sera...positif car ce sera un bâtiment aux normes environnementales améliorées.

Il est indispensable de faire ce projet (qui n'est pas capacitatif et ne favorisera pas une augmentation du trafic).

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@205 - Gauthier - Marseille

Organisme : MVL

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 14:36:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contribution de soutien au projet de coeur d'aéroport

Contribution :

En ma qualité d'usager personnel et professionnel de la plateforme de Marignane, nous considérons que l'Aéroport Marseille-Provence est un outil majeur du développement économique et touristique, un pilier économique, une porte d'entrée et de sortie, un outil de rayonnement.

Nous ne pouvons que soutenir un projet qui va dans le sens d'une meilleure gestion des flux, d'une montée en gamme et d'un rattrapage face à Nice notamment, aéroport que nous empruntons également et qui conserve encore trop d'avance par rapport à Marseille.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@206 - Lionel - Marseille

Organisme : Airbus Helicopters

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 19:34:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pourquoi investir dans un secteur condamné et dont le développement n'est pas souhaitable ?

Contribution :

Pourquoi vouloir rénover ou agrandir l'aéroport ? Nous savons maintenant qu'il ne faut pas que le transport aérien a une consommation de pétrole et une contribution au changement climatique qui le rendent totalement incompatible avec les accords de Paris. Il contribue à rendre le monde de dans 20 ans invivable, au profit d'une toute petite partie de la population qui peut se payer des voyages en avion... et ce n'est qu'une des nuisances environnementale parmi tant d'autres !

Les avions "propres" restent une hypothèse très optimiste, et quoi qu'il en soit faire voler un appareil plus lourd que l'air demande forcément beaucoup d'énergie. Le transport aérien doit rester limité aux situations où rien d'autre n'est possible.

Pourquoi investir, et refaire du béton, pour une industrie dont la diminution drastique est souhaitable ?? Nos ressources sont limitées et le seront de plus en plus dans l'avenir: pourquoi dilapider une partie de ces ressources pour perfuser un secteur aérien qui doit surtout préparer sa reconversion ?

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@207 - Eneko - Marseille

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 19:51:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Ce projet d'extension d'aéroport me semble être une aberration à l'heure où la transition écologique (et sociale) devrait être une priorité absolue si on veut espérer ne pas passer la barre de réchauffement des +2°C comme le prévoit l'accord de Paris et si on souhaite laisser une planète viable aux générations futures (et aux plus jeunes).

En effet, l'avion est le mode de transport le plus polluant et devrait être délaissé au maximum, les investissements prévus me semblerait plus pertinents dans le développement du réseau ferroviaire (fret et passagers) et notamment des trains de nuit qui peuvent permettre de parcourir de grandes distances sans perdre de temps.

De plus, l'argent public finançant ce projet serait dépensé de manière inégalitaire puisque qu'en France, ce sont les 2% de la population les plus aisés qui occupent 50% des vols

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@208 - de Sainte Marie Benjamin - Marseille

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 19:53:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contribution au registre publique sur l'extension du terminal 1

Contribution :

Il va de soit que l'on poursuit notre fuite en avant avec ce comportement toujours un peu plus suicidaire dans l'émission de gaz à effet de serre avec ce projet.

Cet argent DOIT être dépensé pour des projets économiques respectant les accords de Paris, répondant de façon logique au compte rendu du GIEC.

Soyez logique, à quoi sert la croissance d'un secteur polluant comme l'aviation, si notre planète brûle, désormais sous nos yeux.

C'est épuisant.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@209 - GENEVIEVE

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

144

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 20:42:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport Marseille Marignane

Contribution :

Bonjour,

Je suis contre le projet d'extension et d'agrandissement de l'aéroport de Marseille Marignane

Une bonne rénovation me semble suffisante

Restant à votre disposition

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@210 - Dogliani Laura - Les Pennes-Mirabeau

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 20:44:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport

Contribution :

Contre le projet d'extension de l'aéroport

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@211 - Vive Nathalie - Rians

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 21:02:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Repensons nos modes de déplacements

145

Contribution :

Bonjour,

Au lieu de ce projet d'extension d'aéroport, inutile et dangereux au vu des enjeux climatiques, si vous investissiez dans le développement et l'amélioration des transports ferroviaires?

Cordialement,

N. Vive

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@212 - François - Châteauneuf-les-Martigues

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 21:27:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contribution réchauffement climatique / consommation de l'espace

Contribution :

Alors que l'aviation est un transport qui aggrave la situation climatique étendre une plate-forme aéroportuaire va à l'encontre de la marche du véritable progrès que serait de limiter le transport aérien.

L'extension de la plate-forme aéroportuaire contribuera à l'artificialisation d'un secteur géographique où les territoires naturels et agricoles sont en souffrance par manque d'espace

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@213 - Navarro Katia - Marignane

Date de dépôt : Le 23/09/2020 à 22:25:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Je suis contre cette augmentation qui n'est pas bonne pour l'environnement. Augmenter encore le trafic alors qu'il faut le réduire, c'est une aberration.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@214 - Maxime - Marseille

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 00:01:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à la demande de permis de construire

Contribution :

Je souhaite par le présent message m'opposer à cette demande de permis de construire. Le trafic aérien est néfaste pour ce qu'il émet de gaz à effet de serre, pour ce qu'il suscite comme désir et frénésie dans notre société, pour ce qu'il engendre dans les destinations desservies et envahies par le tourisme de masse, pour les nuisances sonores qu'il occasionne à proximité des aéroports comme partout; puisque vous entendez les avions où que vous soyez.

L'expérience de démocratie inclusive qu'à été la convention citoyenne pour le climat à rendu un avis concernant les projets d'expansion d'aéroports en ceci que le trafic aérien pose d'ores et déjà un problème environnemental. Cet avis ne vise certainement pas à anéantir le transport aéronaval, mais à réguler et optimiser. Le trafic aérien a atteint des statistiques et une croissance absolument dérégulés depuis ces 50 dernières années. A t on besoin de PLUS d'avions? PLUS de voyages? PLUS de trafic? PLUS d'investissement (territorial en l'occurrence) dans ce moyen de transport basé sur des énergies fossiles, réservé à une elite pour assouvir des pulsions exploratrices générées par une société de consommation extrémiste?

La résolution de la crise sanitaire que nous traversons ne sera pas améliorée par cette extension d'aéroport et le secteur de l'aéronaval fonctionnant notamment grâce aux investissements de l'état (15milliards au sortir du confinement) je ne pense pas qu'allouer une partie du territoire supplémentaire et permettre à l'AMP de s'agrandir soit une décision pérenne pour notre/votre territoire à toutes les échelles.

Je suis marseillais, j'ai utilisé plusieurs fois l'aéroport de Marignane, je n'ai jamais eu à déplorer d'un délai trop long avant d'avoir une date de vol, ni d'un manque d'espace dans l'enceinte de l'aéroport (sauf quand on est parkés et serrés dans des endroits sans eau par les compagnies qui permettent à la classe moyenne de voyager ... Mais c'est un problème annexe). Je pense que nous avons assez de

vols pour satisfaire la demande, l'insatisfaction de la taille de l'aéroport, n'existe pas par elle même; elle est créée par les personnes qui en ont besoin.

La convention citoyenne pour le climat sollicitée par le Président Macron est représentative de la population. Elle est démocratique en cela qu'elle vient d'un tirage au sort. Les membres ont rendu leur avis après avoir été informés des issues et tenants du problème. La démocratie voudrait que l'on respecte chacune de ses mesures et délivrer ce permis va à l'encontre d'un avis éclairé émis par nos concitoyens. Ils revendiquent une utilisation régulée en quantité et améliorée en qualité (optimisation des voyages, sobriété touristique, trajets pros...), or une extension aéroportuaire vise une augmentation QUANTITATIVE ecocidaire dont PERSONNE NE VEUT.

À la lumière de ces arguments j'espère faire pencher la balance en faveur d'un respect des populations locales humaines et non humaines, d'un respect des avis rendus démocratiquement.

La démocratie qui prône la justice sociale et environnementale n'est pas en passe d'être respectée par les personnes au pouvoir, c'est pourtant du pouvoir et de l'avis de la population qu'il s'agit. C'est à moi par ce message et à vous par vos décisions de le rappeler; nous avons le pouvoir, épargnons/épargnez nous/vous le pire: N'octroyez pas d'autorisations supplémentaires à l'aéroport Marseille Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@215 - Neveu Paul - Marseille

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 00:10:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet inutile appartenant au passé

Contribution :

La croissance du trafic aérien va devoir diminuer fortement comme en ce moment de crise Covid.

Cette crise nous donne un aperçu d'une nouvelle ère qui s'ouvre à la vie sur terre (crise climatique, crise sanitaire, crise sociale...).

Nous n'avons plus le temps ni les moyens de dépenser l'argent public a des projets inutiles et qui aggravent la situation.

Il faut donc absolument stopper ce projet.

Les citoyens réclament des changements radicaux pour préparer le monde d'après, seul les dinosaures du monde politique ne comprennent pas ce qui se passe.

Merci pour la prise en compte de ma contribution pour essayer de sauver ce qui peut encore l'être.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@216 - Coralie - Vitrolles

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 02:21:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contribution positive

Contribution :

L'aéroport ne dispose pas de services adaptés pour les longues correspondances.

Aucun endroit pour dormir si le vol est prévu le lendemain. Boutiques fermées très tôt.

Peu de toilettes à proximité.

Besoin de sortir pour passer d'un hall à l'autre (vol low-cost) pas genial par temps de pluie.

Revoir le stationnement des bus.

Les bagages sont constamment très longs à arriver.

Aerport précaire.

149

Pour les vols longs séjours.

Pour la mise à disposition pour davantage de destination.

Très bonne idée

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@217 - Frentzel Lydia - Marseille

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 03:52:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Nous les habitants de la zone nord de Marseille souffrons des nuisances de l'aéroport depuis des années, nous refusons l'agrandissement de cet aéroport sous prétexte de développement économique entre autres.

Merci de tenir compte de cette demande des 15/16 arrondissements de Marseille.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@218 - Natacha - Marseille

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 08:45:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un investissement nécessaire

Contribution :

Prenant l'avion plusieurs fois par an pour rejoindre ma famille habitant dans une zone difficile d'accès par un autre moyen de transport, je pense que l'aéroport de Marseille est un acteur économique nécessaire de la région.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Or pour avoir visité de nombreux aéroports, les infrastructures de Marignane commencent à se faire vieillissantes et ne sont plus, je pense, adaptées aux attentes des passagers d'aujourd'hui, moi y compris.

Peu de commerces et d'offre de restauration, dispersions des points d'enregistrement...

Le projet du cœur d'aéroport me semble nécessaire à cet égard.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@219 - Bourgeois Thérèse

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 09:00:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Je suis contre cette extension....nous sommes dans une période où la cohérence la plus sérieuse s'impose les avions polluent un maximum le béton devégétalise les sols le climat s'affole...pour respecter les accords de Paris pour l'avenir de nos enfants et du vivant non à cette extension !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@220 - tristan - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 09:06:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favoriser les moens de transport à faible emprunte carbone

Contribution :

Pourquoi persister à développer l'avion et laisser le train dans le déclin ? Comme la mobilité douces toujours à la traine (développement de voies cyclables protégées vers les zones d'activités).

Le secteur automobile toujours soutenu, les SUV beaucoup trop en vogue...

On est très très loin d'une écologie prioritaire... C'est assez désespérant...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@221 - Burgalassi Jean - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 09:21:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Projet en désaccord avec les valeurs portées par la Métropole. En effet il y'a d'autres manières de rendre un territoire attractif. Aujourd'hui, les améliorations techniques nous permettent de réaliser de grande distance sans utiliser l'avion. Certes il est nécessaire d'utiliser des appareils volant pour couvrir de très grande distance mais il faut que cela reste occasionnel. L'aéroport actuel permet donc de répondre à cette demande.

Le fait de ne pas agrandir l'aéroport peut avoir un impact sur le tourisme mais il n'en sera que moindre comparé aux différentes nuisances qu'apporterait cet agrandissement. En effet il y'a un enjeu écologique moins d'avion correspond à moins d'émission de carbone. Et donc un cadre de vie plus sain pour les riverains. De plus le rejet de gaz à effet de serre n'est pas la seule pollution. On retrouve également la pollution visuelle (un aéroport ce n'est pas forcément beau et à part pour un enfant voir des avions dans le ciel toute la journée ce n'est pas agréable) et la pollution sonore (et oui une augmentation du trafic aérien risque d'accroître de façon exponentielle les bruits perçus par les habitants et les plages horaires de ces dernières).

A cela s'ajoute la pollution induite par l'accroissement des passagers et donc plus de trafic routier en direction de Marignane ce qui risque de créer de forts embouteillages car les réseaux ne seront pas forcément prêts à accueillir autant de passages mais également de la pollution en terme de particules fines, et de bruit.

Prendre en considération les besoins des villes touristiques en détruisant les communes alentours ce n'est pas une réponse... en effet l'augmentation du tourisme est intéressante mais nous allons surtout observer une fracture entre les communes attractives et les autres...

Les Pennes Mirabeau vs Aix en Provence

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Marignane vs Marseille etc.

Ainsi selon moi les bienfaits ne sont pas assez importants par rapport aux différentes contraintes qu'entraînerait la création d'une extension à l'aéroport.

Merci pour votre lecture

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@222 - Gautier Julie - Marseille

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 12:29:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

Plus d'avions c'est plus de gaz à effet de serre dans un monde où le réchauffement climatique est là et en vient à menacer la survie de la biodiversité et donc de l'espèce humaine. Il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@223 - Will - Saint-Chamas

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 13:04:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Survole de saint Chamas

Contribution :

Pouvez Vous éviter le passage des avions à basse altitude au dessus de saint Chamas, il peuvent faire un virage au dessus de l'étang de berre et non au dessus de saint Chamas pour l'axe de la piste.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@224 - anita - Velaux

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 13:51:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extention aéroport Aix Marseille

Contribution :

Dans un bassin déjà très impacté par les pollutions:chimiques,CO2...;constat a été fait qu'il fallait que nous changions nos pratiques.Je suis totalement opposée à une extension de l'aéroport Aix Marseille .Polluant,bruyant ce type de transport est obsolète !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@225 - Wartelle Lisa

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 13:53:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Consilliation du projet avec nos objectifs environnementaux

Contribution :

Ce projet d'infrastructures constitue une nouvelle avancée contraire aux objectifs de l'accord de Paris pour baisser nos émissions de gaz à effet de serre. Au lieu de penser augmentation des lignes et du nombre de passagers ne pourraient- on pas choisir d'annuler les lignes nationales et les trajets courts, l'aviation ne semble pas être un secteur d'avenir et il sera temps d'investir notre argent dans notre futur commun.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@226 - DANIEL - Les Pennes-Mirabeau

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 15:47:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus de l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Cette restructuration des halls va augmenter la capacité du nombre de voyageurs et donc des vols.

Cela entrainera une forte croissance des émissions de gaz à effet de serre en totale contradiction avec les accords internationaux pour préserver l'environnement, la santé des humains et la planète.

Cette augmentation du trafic aérien produira également des nuisances sonores impactant, notamment la nuit, la santé des riverains.

Cette fuite en avant du développement à outrance du transport aérien pour le petit confort et l'enrichissement de quelques uns au détriment de la grande majorité doit cesser.

L'investissement de quelques centaines de millions d'euros doit être réalisé dans d'autres domaines que ce tourisme de masse.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@227 - Didier - Marignane

Organisme : AMP

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 17:36:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un peu d'ambition

Contribution :

Le projet présenté permet une amélioration d'un aéroport afin que Marseille et sa région se dote d'un outil performant d'ouverture de notre territoire au monde entier.

Les positions, dogmatiques et d'écologie punitive, de rejet liés à la réduction des GES sont hors sujet puisque ce projet ne participe nullement à l'augmentation du nombre de mouvements des avions. Au contraire, il comporte un volet HQE ainsi qu'un regroupement des fonctions de traitement du passager, permettant l'optimisation des dépenses énergétiques des bâtiments.

Cela n'enlève en rien l'effort que doit réaliser le domaine aérien (constructeur, compagnies aériennes, aéroports) dans le domaine environnemental, au même titre que les autres contributeurs.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@228 - Maurice

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 18:03:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Faire baisser le trafic aérien

Contribution :

Il est important d'encourager au maximum la baisse du trafic Aérien français et donc mondial

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@229 - Florence - Marseille

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 19:08:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :non à l'extension de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour

La Convention Citoyenne pour le Climat préconise de stopper tous les projets d'extension d'aéroports en France.

Un écocide est en cours dont le secteur aérien est responsable à 7%.

La décroissance est la seule valeur à défendre pour nous sauver tous les vivants de cette planète, avant qu'il ne soit trop tard.

Florence Pezon

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@230 - GARNIER Jean-Luc - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 24/09/2020 à 19:12:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Le trafic aérien a dégringolé pendant le confinement Covid du printemps 2020, il est remonté péniblement à 60% à peine de ce qu'il était avant la crise sanitaire, et il n'y a pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que, même si on le souhaitait, il ne serait pas près de revenir à ses niveaux antérieurs. Mais le problème est que ce serait un non sens dans le monde actuel. La crise des Covid a montré le rôle majeur qu'a joué le trafic aérien dans la propagation rapide du virus au plan mondial et que les citoyens ont compris de façon claire qu'il était plus que temps de se préoccuper enfin sérieusement de réduire les dégâts environnementaux faits à la planète.

Nous devons changer de modèle économique, cesser de déifier la croissance comme on le fait depuis trop longtemps. La mobilité doit se faire de plus en plus "douce" et il est parfaitement établi que l'avion est de très loin le moyen de transport le plus polluant et le plus ravageur de la planète. Il serait donc aberrant de vouloir faire revenir le trafic aérien à ses niveaux précédents. Il faut au contraire réduire son impact carbone, ce qui implique en particulier, dans l'état des connaissances actuelles, de réduire le trafic.

Prévoir une extension des capacités d'accueil des grands aéroports est donc aller à contre-sens de l'histoire. Ce serait de plus un gaspillage de ressources financières, qui seraient beaucoup mieux utilisées à réduire cet impact carbone (par exemple en décarbonant les opérations au sol en assurant la majorité des opérations au sol par traction électrique).

Je suis donc résolument opposé à tout projet visant à augmenter la capacité d'accueil du trafic de l'aéroport de Marseille Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@231 - Lo - La Ciotat

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 00:20:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à un agrandissement

Contribution :

Compte-tenu de la trajectoire actuelle de notre planète d un point de vue environnemental je vous prie de ne pas agrandir l aéroport et de ne pas chercher par là à développer son trafic.

S il y a des subventions publiques à ce projet qu elles soient s il vous plaît allouées à soutenir les trains de nuit et, par exemple, la biodiversité dans la région de Marignane et de l étang de berre.

Merci de votre attention, avec mes salutations respectueuses,

L.A.G

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@232 - Matthieu - Marseille

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 01:02:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet à ne pas réaliser

Contribution :

Bonjour,

Est-ce que se lancer dans un projet de travaux dans un aéroport est en accord avec les tendances actuelles ?

Au vu des sondages récents sur l'opinion public et l'écologie, des résultats de la convention citoyenne et des grands discours de nos responsables politiques, je ne comprends même pas comment un projet comme celui-ci peut être seulement proposé.

Investir dans l'augmentation de fréquentation d'utilisateur de l'avion est en opposition avec les annonces du gouvernement et les objectifs de réduction d'émissions carbone.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@233 - Luce - Marseille

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 09:42:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport MP

Contribution :

- Laissez la place aux oiseaux

- Laissez nous respirer

- Cessez la production de béton

- Cessez la désintégration de la planète

- Ralentissez

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@234 - Tristan - Marseille

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 11:12:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Augmentation capacité?

Contribution :

Mauvaise foi totale : d'un côté AMP dit sur son site qu'il n'y aura pas d'augmentation de capacité, mais d'un autre côté, pour chiffrer les "bienfaits" économique de leur dossier, ils tablent sur une augmentation de trafic de 50% d'ici 2027 (de 8 millions aujourd'hui à 12 en 2027). Ils nous prennent pour des ânes !

Il faut changer de modèle.

Trop polluant, trop bruyant, voyages souvent inutiles et systématiquement nuisibles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@235 - Martinez Consonetti Violette - Simiane-Collongue

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 11:21:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :GRAVES RÉSERVES au sujet de l'extension de l'aéroport de Marseille-Provence

Contribution :

Au moment même où la question de l'impact des transports aériens sur le réchauffement climatique et l'abaissement drastique de la biodiversité est soulevée MERCI de prendre en compte l'éveil de la société civile sur cette question. Elle concerne vos enfants, les nôtres , ces lendemains improbables, dès aujourd'hui annoncés comme désastreux. Arrêtons la logique du "toujours plus" qui nous envoie dans le mur. Le détail des réserves a été conçu par un collectif. je soutiens profondément cette pensée :

NON à l'extension :

- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@236 - Olivier - Simiane-Collongue

Organisme : Simiane en Transition

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 11:27:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Contribution :

Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@237 - Van-Eeckhoutte Fabien

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 11:56:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Recentralisation des fonctions

Contribution :

Je suis personnellement tout à fait en accord avec ce projet.

La première chose à savoir est que la construction du cœur d'aéroport n'est pas lié à une augmentation de trafic. Pour preuve, le volume des salles d'embarquement et le nombre de postes avion n'évolue pas.

Si c'était le cas, vous pensez bien qu'avec la crise connue actuellement, l'aéroport ne se paierait pas le luxe d'une augmentation de capacité inutile...

Les objectifs sont multiples:

Pour ce qui est de la partie émergée de l'iceberg, le bâtiment permettra de centraliser les fonctions d'enregistrement et d'embarquement.

Pour les passagers, le parcours depuis le parking (ou pôle bus) vers l'avion sera plus simple et plus fluide.

Cela permettra également de rationaliser l'organisation et les équipements qui sont actuellement multipliés autant de fois qu'il y a de hall.

Pour ce qui est de la partie immergée de l'iceberg, le sous-sol du bâtiment sera utilisé pour créer un nouveau système de contrôle de bagages de soute.

Les systèmes de tri-bagages actuelles ne permettent plus de répondre à la nouvelle réglementation relative à la sûreté de l'aviation civile car de nouvelles mesures de sûreté plus contraignantes ont vu le jour. Cette partie n'est donc pas un souhait de l'aéroport, mais une obligation réglementaire.

L'aéroport vit bien entendu du trafic aérien, mais ne le génère pas. Ce sont les compagnies qui développent leurs lignes, et elles mêmes créées des offres en fonction de la demande... Le gestionnaire de l'aéroport est donc au bout de la chaîne de l'accroissement du trafic.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@238 - Bonenfant Guillemette

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 11:57:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : mon opposition au permis de construire pour l'extension du terminal 1 de l'aéroport de Marseille-Provence

Contribution :

Ce projet signifie l'augmentation du trafic aérien qu'il faut diminuer drastiquement pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris.

La croissance actuelle du trafic aérien conduit à une augmentation des émissions de gaz à effets de serre qui consommeraient, à elle seule, l'équivalent du budget carbone de la France en 2050.

Ce projet va contre les propositions de la Convention citoyenne : "Nous voulons d'ici 2030 favoriser les transports "bas carbone" pour diminuer les GES émis par les vols nationaux et internationaux. Voir les propositions SD-E1 à SD-E7.

La liaison aérienne Marseille-Paris est l'exemple à dénoncer : quand on sait que prendre l'avion est un moyen 14 à 20 fois plus polluant qu'utiliser le train, il est aussi rapide et beaucoup moins polluant de relier Marseille à Paris par le train à partir de gares centrales (gare St Charles, Gare de Lyon....) plutôt que par l'avion à partir d'aéroports extérieurs à ces métropoles.

Développer le transport ferroviaire pour les voyageurs et les marchandises est un objectif prioritaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@239 - puggioni Céline - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 12:22:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Stop à l'extension de l'aérogare de Marseille Provence !

Contribution :

Parce que nos efforts doivent se diriger vers une réduction significative du trafic aérien et non une augmentation qui serait totalement aberrante. Repensons également rapidement l'emploi des salariés de ce secteur qui pourrait s'inscrire dans un cadre responsable et respectueux de l'environnement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@240 - Florent - Marseille

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 13:32:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à une augmentation du trafic aérien

Contribution :

Même s'il n'est pour moi aujourd'hui pas complètement clair que le projet conduira à une augmentation du trafic aérien, il est par contre clair qu'une telle augmentation ne peut être envisagée dans le contexte climatique planétaire.

Ainsi, si le projet vise bel et bien, comme le prétend la formulation de l'enquête publique, à améliorer le service existant, cela ne me dérange pas.

Mais s'il s'agit d'une première étape à une future augmentation du trafic, ce qui serait extrêmement nocif, je préfère m'opposer à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@241 - Julie - Marseille

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 13:54:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet ne me paraît pas souhaitable. Je détaille ci-dessous un certain nombre d'arguments :

1- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

2- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3- Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat vivable pour les prochaines décennies.

4 Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

5- Parce que la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

6- Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7- Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

8- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

9- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

10- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

11- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement

plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

12- Parce que les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

13- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

14- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

15- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

16- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

17- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

18- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat : « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

19- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

20- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@242 - Oberg Stephan - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 17:15:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

170

Objet : Changement de cap

Contribution :

Le monde d'hier nous mène à la destruction de la planète. Réagissons d'urgence aujourd'hui pour sauver ce qui reste. Stop au béton, aux avions, place à la végétalisation qui nous permet de respirer. La solution ne peut attendre demain.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@243 - Céline - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 17:51:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension aéroport Marseille Provence

Contribution :

La principale cause d'émission de CO2 en 2020 au niveau mondial proviendra de l'échange de données informatique, et sera supérieure de 25% à ce que produit le transport aérien.

De quoi faire réfléchir tous les "accros" des réseaux sociaux, Facebook, twitter, Insta et autres adeptes de visionnage de séries dans les transports ...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@244 - Diot Annie - Lyon

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 18:56:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet est complètement en décalage avec les objectifs de réduction des émissions de CO2 que vise la France. Je suis totalement contre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@245 - CASIMIR Bernard - Velaux

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 19:07:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à

la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion.

Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social

fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets

ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être

supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort

économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront

également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des

populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@246 - Paul - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 19:22:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à des dépenses en plus dans le secteur aéronautique

Contribution :

Pour le Climat, le respect des accords de Paris, de la Cop 21, le trafic aérien DOIT baisser, Donc tous travaux, extension....doit être annulé.

Le personnel doit être formé pour travailler dans des secteurs d'activité d'avenir (train,....vélo)etc....

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@247 - Laure - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 21:12:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris

au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien.
(Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre,

et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme

l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien

qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer

un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes,

d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project
<<https://theshiftproject.org/>> .

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA :

croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent

ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à

la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion.

Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social

fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets

ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être

supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort

économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront

également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des

populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion

de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour

penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés

doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois

avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer

le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports

accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives

de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions :

« Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux

et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement

sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées

par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir

permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pour nous, le choix est fait : refusons le crash climatique !

Mobilisons-nous pour la réduction du trafic aérien !

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@248 - Abel - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 21:14:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris

au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien.
(Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre,

et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme

l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien

qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer

un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes,

d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project
<<https://theshiftproject.org/>> .

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA :

croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent

ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à

la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion.

Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social

fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets

ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être

supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort

économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront

également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des

populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion

de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour

penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés

doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois

avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer

le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports

accessibles à tout le monde.

- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives

de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions :

« Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux

et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement

sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées

par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir

permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pour nous, le choix est fait : refusons le crash climatique !

Mobilisons-nous pour la réduction du trafic aérien !

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@249 - Lorin Danielle - Saint-Chamas

Date de dépôt : Le 25/09/2020 à 21:51:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Nuisance due au bruit

Contribution :

Depuis quelques années nous avons à subir de plus en plus de nuisances sonores dues au passage des avions au dessus de la commune.

Nous ne souhaitons donc pas une extension de cet aéroport.

Par écologie bien des déplacements peuvent se faire par le train et les bus pour le bien-être des habitants

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@250 - Pfanner Carl - Marseille

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 09:28:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :C'est vraiment une vraie question ?

Contribution :

Doit on vraiment exprimer une nouvelle fois la nécessité prioritaire de réduire nos émissions de CO2 ?? En 2020, on parle vraiment d'extension d'aéroport ? Soyons sérieux mes amis, et revenons tranquillement à la raison.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@251 - Nikola - Pantin

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 13:21:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à cette extension en raison d'un non-sens écologique

Contribution :

Bonjour,

J'ai lu les différentes descriptions quant à l'extension de l'aéroport de Marseille Provence qui est prévu. Je m'interroge de l'opportunité actuelle pour la France de développer ses aéroports alors même que nous nous dirigeons vers cataclysme écologique en continuant dans cette direction où nous continuons à toujours privilégier des modes de transports très gourmands en énergies fossiles, alors qu'au contraire nous devrions investir cet argent public massivement dans la transition vers d'autres alternatives de déplacement. Le projet est séduisant dans l'amélioration de l'accueil des passagers dans cet aéroport mais représente un coût financier tellement important pour un retour

sur investissement très négatif en terme écologique. Si nous laissons l'économie et la croissance, seuls guides de nos choix politiques nous courons à la catastrophe.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@252 - PEREZ Pascal - Marseille

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 14:53:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension inutile et dépense démesurée

Contribution :

Pendant qu'on assassine la Culture tout en lui faisant l'aumône de quelques piécettes, on dépense des fortunes pour enrichir les actionnaires d'entreprises polluantes et socialement irresponsables. A l'heure de la crise sanitaire, le transport aérien est en chute libre. L'argent public utilisé pour ce projet d'extension, devrait être investi dans notre système hospitalier à l'agonie.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@253 - NEVORET CATHERINE - Marseille

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 14:57:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@254 - Huguette - Rognac

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 15:15:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Protection de l'environnement

Contribution :

Des espèces protégées vivent dans l'Étang de Berre et seraient menacées par une augmentation du trafic

De plus il faut revoir à la baisse les vols aériens.

Donc pas de nécessité d'agrandir l'aéroport

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@255 - raybaud catherine - Marseille

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 15:29:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport marseille provence

Contribution :

- EFFETS IMMEDIATS ET MESURABLES : Pollution accrue de l'air pour l'ensemble de la région ; nouvelle emprise au sol au détriment des berges de l'étang de berre ; nuisances sonores supplémentaires pour les riverains ;

- EFFETS à moyen terme : dégradation de l'état de santé des habitants de la région (cancers etc...), accélération du dérèglement climatique, destruction des éco-systèmes, destruction de la biodiversité;

Il y a un grand nombre d'aéroports dans notre pays... Certains fonctionnent à vide... A quoi sert-il de développer celui de Marseille ? Cette concentration aggravera encore plus le déséquilibre territorial, nécessitera encore plus d'infrastructures routières et auto-routières pour transporter les gens et les marchandises entre l'aéroport et les territoires excentrés... d'où de la pollution et des nuisances supplémentaires, un vrai cercle vicieux totalement à rebours de ce que préconise le rapport du GIEC, les accords de Tokyo, etc....

- Nécessité impérieuse et URGENTE de changer de modèle de société

concernant l'aéroport, limiter les vols aériens particulièrement ceux liés au tourisme, activité polluante et prédatrice. voire instaurer des quotas (nb de km /an) par habitant

Alternative : Développer les déplacements en train (en baissant les prix et en remettant les trains de nuit),

Interdire le fret d'importation de produits exotiques transportés par avion : éduquer les gens à privilégier une agriculture de saison et locale (non, on a pas besoin de manger des fraises en janvier, ou des papayes toute l'année).

alternative : fret ferroviaire / consommation locale

Interdire les vols intérieurs substituables par l'équivalent en train (trajet supérieur à 6h de train)

il est actuellement plus urgent (au vu de l'actualité) de consacrer le budget prévu pour cette extension inutile à la remise à niveau des hôpitaux et du système de santé régional : investissements, embauches de personnel pérenne, etc...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@256 - MOREL CLOUET Christiane - Aubagne

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 16:02:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Etendre l'aéroport, c'est inévitablement accroître l'émission de gaz à effet de serre.

Il n'existe pas de perspectives pour décarboner Le transport aérien.

L'avion concerne une minorité de personnes en France. Les déplacements à l'intérieur du pays doivent se faire par le train, beaucoup moins polluant. Il faut taxer le carburant des avions comme ceux des trains, des voitures et des camions. Ce sont des mesures de justice sociale.

Le confinement a montré que de nouveaux comportements permettraient d'inverser la tendance concernant la préservation de notre Terre.

Ce projet va à l'encontre des propositions de la Convention citoyenne.

Il va également à l'encontre des engagements de la France dans l'Accord de Paris

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@257 - BERNARD ANNIE - Venelles

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 16:03:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :REFUS DE LA CREATION D'UN COEUR D'AEROGARE ET DU REAMENAGEMENT DES HALLS A ET B DU TERMINAL 1 SUR LA COMMUNE DE MARIGNANE

Contribution :

Parce qu'il est urgent de nous tourner vers un autre modèle de société et que l'argent public cesse d'être utilisé à des fins qui ne profitent - et on pourrait discuter de la pertinence de ces avantages - qu'à quelques uns

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@258 - agnes - Salon-de-Provence

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 16:17:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Ce projet n'est pas du tout opportun

Contribution :

Sans parler de la destruction de la faune et de la flore de cet énorme chantier, sans compter sur l'augmentation des nuisances que subiront les habitants proche de l'aéroport, sans compter que toutes les énergies à mobiliser doivent aller impérativement vers moins de dépenses énergétiques et plus d'intelligence éco-responsable, il est illusoire de penser qu'un tel projet puisse voire le jour. Je reviens d'Orly où j'ai accompagné une connaissance, les aéroports de France sont en crise et se demandent comment s'en sortir ! Mais quelle contre projet que de vouloir en augmenter un !!

Je suis contre l'augmentation de l'aéroport de Marignane.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@259 - THEVENIN Marie - Gardanne

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 19:31:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport marseille provence

Contribution :

En ces temps où la réduction de l'impact des énergies fossiles est d'une actualité brûlante, ce projet d'extension est tout simplement indécent !

Je suis absolument contre !!!!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@260 - Beaufils Richard - Monein

Date de dépôt : Le 26/09/2020 à 22:25:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :urgence climatique

Contribution :

Etant entendu et irréfutable que tous les efforts des pays développés doivent désormais s'orienter vers la baisse des émissions de gaz à effet de serre, il est évident que l'extension d'un aéroport est inutile. Le nombre de passagers doit diminuer, pas augmenter, et le budget prévu pour cette extension doit être employé à permettre cette baisse.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@261 - Lisa - Marseille

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 06:12:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension !

Contribution :

A l'heure où il est URGENT de réduire nos émissions de CO2, et où le transport représente une part considérable de celles ci

A l'heure où il est temps de faire preuve de plus de résilience et où s'envoler pour une semaine à New York où prendre l'avion pour aller à Paris n'a aucun sens.

Je suis CONTRE ce projet d'extension

Et contre la bétonisation du moindre mètre carré supplémentaire de manière générale .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@262 - Thyssen Melilotus - Marseille

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 08:23:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : registre numérique enquête extension aeroport

Contribution :

L'état, la région, devraient refuser de soutenir et d'autoriser des projets qui ont un impact trop important sur le climat. Vous prévoyez d'augmenter le nombre de passager à court terme avec comme justificatif qu'en 2045, les avions n'émettrons plus ou moins de CO2. Attendons que la technologie soit validée et investissez dans des projet qui actuellement font sens avec le changement climatique. L'urgence est d'arrêter de produire des gaz a effet de serre. Il y a 25 ans le pCO2 atmosphérique était de 360 ppm, maintenant il est de 413 ppm !! et vous pensez que dans 25 ans à ce rythme, que votre projet alimente, nous seront toujours la pour voir les avions produire moins de CO2 ?

Je vous rappelle qu'un seul aller-retour trans atlantique correspond à la quantité de carbone qu'un individu doit rejeter dans l'atmosphère par an pour que nous soyons neutre en carbone. Pour ne pas augmenter le CO2 dans l'atmosphère, il faut baisser ces activités qui produisent du carbone, pas les augmenter.

Je suis contre cet aménagement, qui sous couvert d'améliorer la vie des passagers actuels, servira de tremplin pour accueillir plus de passagers dans un futur proche et qui ne réduira pas la quantité de carbone émis dans l'atmosphère.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@263 - Mathilde - Marseille

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 09:02:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition au projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

Je suis absolument contre ce projet. Il est à mon sens absurde, en 2020, de se poser une question pareille. Le dérèglement climatique, ses causes et ses conséquences ne sont à ce jour inconnues de personnes ! L'aviation civile est responsable chaque année de 660 millions de tonnes de CO2 et à un impact sur l'environnement désastreux.

La métropole a bien d'autres priorités actuellement !! La ville de Marseille est en retard sur toutes les questions écologiques et environnementales. Ses citoyens en payent les conséquences tous les jours !

Les transports en communs sont plus que déficitaires, les aménagements pour les vélos presque absents, la gestion des déchets est désastreuse et j'en passe.. L'écologie doit être la priorité de toutes les instances territoriales et gouvernementales ! Il s'agit d'une question de survie et non pas d'un simple débat ! Il est temps d'être audacieux, courageux ! Les décisions que vous prenez aujourd'hui définiront le futur de demain ! Souhaitez-vous être ceux qui ont autorisé l'extension d'un mode de transport suicidaire et obsolète pour la planète ? Comment l'expliquerez-vous à vos enfants, aux générations futures ? Vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas ! L'histoire s'écrira avec vous ou contre vous.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@264 - SARRAT Olivier - Bénivay-Ollon

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 10:09:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour un usage raisonnable de l'avion, n'investissons pas plus dans son développement

Contribution :

L'avion est un moyen de transport irremplaçable pour parcourir de longues distances inter-contininentales. Mais la nécessité de limiter le réchauffement climatique ne nous permet pas d'en faire un usage illimité. Le trafic aérien a pour l'heure des perspectives de croissance importante, et ce projet d'agrandissement s'appuie sur un accroissement du trafic de 8 millions à 12 millions en 2027. Une grande part du trafic actuel est lié à des motivations discutables et non-essentielles: tourisme de masse dont les excès commencent à être rejetés par les populations locales, voyage d'affaires qui peuvent être remplacés pour partie par des visioconférences, etc.

La perspective de décarboner les avions en les faisant passer par les moteurs à hydrogène est une piste de long terme à creuser, mais elle ne peut servir d'argument pour justifier de continuer à soutenir la croissance du trafic aérien. Si l'objectif est en effet d'arriver à la neutralité carbone d'ici 10 ans, et que les promesses de sortir le premier avion commercial à hydrogène tablent vers 2035, il est clair que le temps qu'il faudra ensuite pour remplacer tout le parc aérien mondial par des avions à hydrogène ne permet pas de s'appuyer sur cette transition technologique pour justifier de continuer la croissance du trafic.

Plusieurs scénarios crédibles qui offrent des pistes pour cette transition difficile vers la neutralité s'appuient pour partie sur la baisse du trafic aérien: voir The Shift Project, le scénario Négawatt, ou les études du cabinet B&L Evolution.

Les capacités d'investissements publics et privés en matière de transport doivent donc se concentrer sur des l'extension des capacités ou de l'usage de modes déjà décarbonés comme le train ou les modes de transport doux.

En tant que citoyen, usager occasionnel de cet aéroport, je m'oppose donc à ce projet d'agrandissement de l'aéroport de Marseille, jugeant que la force publique n'a pas à autoriser de tels projets incompatibles avec les engagements de l'Accord de Paris.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@265 - Charlotte - Marseille

193

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 10:48:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

Je suis contre ce projet de restructuration puis d'agrandissement de l'aéroport "qui accompagne la croissance attendue du trafic aérien". Je ne pense pas être la seule à NE PAS attendre la croissance du trafic aérien source d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, de pollution sonore et d'artificialisation des sols. Notre priorité est celle de les diminuer, ce projet est d'un autre temps.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@266 - Stéphanie - Vitrolles

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 16:46:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'extension de l'aéroport Marseille

Contribution :

L'aéroport génère des nuisances sonores pour nous humains qui sommes déjà à la limite du supportable, j'habite Vitrolles.

Je travaille de nuit sur la commune de Marignane dans un centre polyhandicapés et les nuisances sonores commencent très tôt le matin et perturbent le sommeil de certains, centre sur la colline de Marignane.

L'augmentation va dégrader encore plus la faune et la flore il y a une réserve naturelle à Marignane qu'il faut préserver.

N'attendons pas le non retour.

Vitrolles et les communes alentour ont déjà de nombreux facteurs polluants ne rajoutons pas un impact plus important qui va dégrader notre écosystème un peu plus.

Il faut ralentir les nuisances et non les augmenter.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@267 - Masliah Philippe - Marseille

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 19:19:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Observations concernant le projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Après lecture rapide du projet, deux points me paraissent soit mal expliqués, soit mal prévus :

- Les flux entrant et sortant des passagers semblent se croiser dans le nouveau bâtiment, obligeant une concentration de personne peu propice à la clarté des informations et encore moins à la fluidité de circulation.

- Aucun aménagement ne semble prévu pour une futur connexion avec le rail.

Merci par avance de l'attention que vous porterez à ces deux remarques

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@268 - Papin Marine - Marseille

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 20:09:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis concernant le projet d'extension aéroportuaire de Marseille

Contribution :

Dans le contexte actuel de crise écologique et économique un tel projet ne peut se permettre de voire le jour. En effet il se trouve en totale incohérence avec les objectifs de réduction de l'empreinte carbone fixé par l'accord de Paris. De plus l'argent public mobilisé sur ce type de projet pourrait l'être sur des projets beaucoup plus vertueux, tournés vers l'avenir et profitant à une plus grande partie de la population. Je ne suis donc pas favorable au projet d'agrandissement de l'aéroport de Marseille.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@269 - BONNASSIEUX Michel - Montaud

Date de dépôt : Le 27/09/2020 à 22:48:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'Aéroport de Marseille

Contribution :

Nous ne croyons plus que le monde puisse continuer sur le modèle mis en place depuis un demi-siècle.

Dans la perspective du jour d'après notre organisation « RESTONS LES PIEDS SUR TERRE » souhaite apporter sa pierre à l'édifice.

Dès les années 1960 des voix s'étaient élevées pour informer et avertir du danger d'une utilisation débridée des énergies fossiles.

Le président US Lyndon Johnson en 1965, le rapport Meadows en 1972 et bien d'autres...

Le constat est sévère :

Les premiers économistes ont simplement oublié de prendre en compte dans les bilans et autres éléments de comptabilité, le coût des ressources énergétiques considérées comme infinies et donc sans prix.

Non la croissance n'est pas le fruit d'une bonne gestion et de l'application de plans de relance qui ont tous échoué depuis des dizaines d'années.

Le miracle n'a pas eu lieu.

Elle a été le fruit d'une énergie abondante et bon marché qui a permis, où elle était disponible, à certain pays de s'offrir des machines, du temps libre et d'être prospères.

Les temps ont changé.

La conscience que « les réserves ne peuvent être infinies dans un monde fini » est maintenant un constat et plus seulement une prévision. De nombreuses activités « économiques » se révèlent aujourd'hui très délétères et menacent la planète, notre maison commune.

Le transport aérien peut en être le symbole.

Il transcende les exploits, mais aussi nécessite des moyens énormes.

Les avions requièrent pour leur construction beaucoup de matériaux, (ils ne sont pas en papier). Après 25 ans ils finissent dans des cimetières pour beaucoup d'entre eux.

On oublie aussi vite que sans kérosène, les avions ne voleraient pas. Pourtant ce sont de véritables citernes volantes. Un A380 au décollage c'est : 245 tonnes de carburant + 275 tonnes de carlingue + 40 tonnes de passagers.

L'intensité de la dépense énergétique par passager dépasse l'entendement : pour les vol long-courrier aller-retour, on est facilement à plusieurs centaines de litres de carburant, et plusieurs tonnes d'émissions de CO2 et GES, ceci en moins de 24 heures.

Au-delà de la partie vol « proprement » dit, il faut mentionner les infrastructures, aéroports, parkings, logistique...

A quoi sert le transport aérien ?

Le transport aérien sert à plus de 55 % aux loisirs des pays riches, ses capacités de pollution dépassent déjà les objectifs fixés par le GIEC, mais il n'a que faire du réchauffement climatique, du CO2 que chaque passager émet en 24 h et ceci pour ... 100 ans.

Aucune aide ne devrait être consentie à un secteur qui tout fait pour contourner ou différer les réglementations environnementales, alors que le climat est dans une situation d'urgence absolue.

La disponibilité des ressources en pétrole étant on le sait limitée, il convient de les réserver pour les années à venir, aux seuls usages vitaux.

Cela doit être clairement exprimé par les États, afin de préparer des mesures de restrictions de ce mode de transports.

Le transport aérien doit assumer ses contradictions :

Soit il sait voler sans polluer, et dans ce cas ses activités n'ont pas à être encadrées.

Soit il prend des mesures pour dépolluer en temps réel (quelques semaines) ses émissions en vol, sous le contrôle de scientifiques.

On doit ici se dire la vérité, il n'existe à ce jour pas de solution pour récupérer le CO2 répandu en masse dans l'atmosphère.

Le programme CORSIA (1) est un mélange de mesurètes qui relèvent plus de la communication pour déculpabiliser les clients du transport aérien que des mesures efficaces en temps réel.

La seule solution est alors de payer pour polluer.

On doit bien comprendre que compte tenu des enjeux pour préserver le climat, ces coûts ne doivent plus être symboliques.

Ils devront être à la hauteur des investissements qu'il faudrait réaliser pour décarboner les 900 millions de tonnes de CO2 émis chaque année par le transport aérien. Sans parler des autres GES non comptabilisé par le transport aérien, mais bien réels.

Le volume de passager x km (8300 milliard en 2019)

Ce volume fera l'objet d'un quota annuel, ajustable après un constat des émissions réalisées les 2 années précédentes.

Les extensions d'Aéroport.

Dans le contexte de réduction des émissions mondiales généralisées, elles ne seront plus autorisées.

En application du principe de pollueur payeur :

Le transport aérien devrait également prendre en charge les émissions passées depuis les premières alertes lancées par les scientifiques.

En première approche on estime qu'il convient de doubler le prix des billets d'avion.

Quid d'une prochaine crise ?

De plus, afin de prévenir toute nouvelle crise sanitaire, financière, énergétique... le transport aérien devra se doter d'un plan de crise et augmenter ses provisions en conséquence.

En conclusion :

Si des aides doivent être allouées au transport aérien c'est pour anticiper la reconversion des emplois actuels vers d'autres secteurs moins capitalistes et plus respectueux de l'environnement.

« Le jour d'après ne ressemblera pas au jour d'avant ».

Même si pour certains, politiques ou citoyens, les perspectives sont encore confuses sur un mode de vie à inventer, une majorité de Français constatent que nous vivons une période charnière, un passage vers un autre modèle qui devra prendre en compte les effets destructeurs de certaines de nos activités, hyper-consommation, nourriture, inégalités, manque de résilience, finance, biodiversité, ... et dérèglement climatique.

Osons ce futur, il suppose que l'état montre l'exemple et accompagne les français dans cette démarche.

Points de repères

Actuellement le transport aérien double tous les 12 à 15 ans en moyenne. Soit sur la période de référence 2005 - 2050 une progression d'un facteur 8.

Dans le même temps il devrait réduire ses émissions de 50%, pour atteindre la neutralité carbone à cette échéance.

A titre individuel l'empreinte carbone des Français de GES devra passer de : 11 tonnes en 2019 => à 2 tonnes en 2050.

(1) CORSIA : Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation

Soyez les héros de demain.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@270 - Julie - Béziers

200

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 08:03:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'investissement et au développement des aéroports

Contribution :

Projet non en accord avec l'urgence climatique.

Pas besoin de développer une offre aéroportuaire si on considère qu'il ne faut garder ce mode de transport qu'à l'exceptionnel afin de préserver la planète.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@271 - Nicolas - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 09:27:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : pour nos enfants, pour le climat

Contribution :

bonjour,

à l'heure de l'urgence climatique, il est incensé de prévoir une extension d'aéroport.

le covid et (enfin!) le prise de conscience environnementale vont faire stagner voire décroître le trafic aérien

le redéploiement du train va pallier les courtes distances

il est FOU à notre époque de ne pas écouter la science sur le sujet

ouvrons les yeux, n'étendons pas cet aéroport

201

cet avis n'est ni de gauche, ni de droite, ni d'ailleurs, il se base uniquement sur les préconisations scientifiques :)

Nicolas

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@272 - Agathe - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 09:47:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Désaccord face au projet d'extension

Contribution :

Je ne pense pas que cette extension soit nécessaire

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@273 - Vaz Silva Nuno - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 09:57:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Une absurdité archaïque

Contribution :

Si le besoin existait encore pour démontrer que le trafic aérien apporte plus de maux que de bien, la crise récente a prouvé la nécessité de revenir sur des modèles durables de développement. Dans un territoire comme la France, avec déjà un nombre considérable d'aéroports, nous avons besoin de renforcer les moyens de communication alternatifs, articulant le réseau ferroviaire et l'avion pour réduire le nombre de vols en assurant que le territoire reste connecté. Il faut investir dans l'aéroport Marseille Provence mais pour le rendre un édifice plus efficient et écologique, ainsi que dans les connections aux hubs de transports du territoire de façon rationnelle et respectueuse de l'environnement mais, avant tout, des personnes qu'y habitent.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@274 - CLARAZ DOMINIQUE - Marseille

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

202

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 10:38:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : nécessité absolue de diminuer les transports par avion

Contribution :

Dans un contexte de crise sanitaire et climatique toutes deux révélant l'absurdité de notre système financier, productif et commercial basé sur l'exploitation de l'homme et de la planète, il est grand temps qu'on arrête les projets qui nous permettent d'aller plus vite droit dans le mur.

Ce projet se base sur des chiffres aujourd'hui obsolètes de trafic aéroportuaire liés à un tourisme de masse et sur une rivalité entre aéroports qui ne fait qu'engraisser des compagnies telle Ryan Air qui siphonne les subventions. Il faut que la métropole d'Aix Marseille revoit sa copie et redéfinisse son projet touristique aussi bien pour l'avion que pour le bateau et prenne en compte les chiffres de la pollution de l'air qui tue plus que la COVID dans la métropole. Il y a en effet d'énormes investissements à faire pour améliorer l'indépendance énergétique et les circulations pendulaires voire le trafic poids lourd en réorganisant le trafic ferroviaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@275 - Elodie - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 10:51:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Je suis contre ce projet qui est d'un autre temps ! face au changement climatique, comment un tel projet peut il est d'actualité ?

Nous devons limiter nos déplacements et notamment ceux en avion. Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Nous devons arreter la betonisation à tout va !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@276 - Mancini Nicolas - Istres

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 11:14:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Stop

Contribution :

Je crois que cette consultation est mal venue au moment où notre société et notre façon de vivre sont mises à mal. Toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort. Et pour toujours plus d'argent.

Et cela au détriment des populations environnantes. L'homme n'est donc plus capable de raisonner? A-t-il perdu toute sa lucidité et n'est-il plus capable de choisir ce qui est vraiment bon pour lui et sa descendance?

Développons énergies vertes, et les voies ferrées au lieu de chercher à mettre l'accent sur un moyen de transport polluant et bruyant! La société est ainsi faite, complètement schizophrène!

Au secours!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@277 - Jappert Hugo - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 12:17:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aéroport de Marseille

Contribution :

Bonjour ,

voici mon argumentaire :

De 8 millions actuellement, le projet "Coeur d'aéroport" prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport à 12 millions de passagers. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport en comptant le T2 (AMP parle même de 18 millions de passagers en 2045...)

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : stopper l'agrandissement de l'aéroport de Marseille c'est garder les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Le président de la République s'est engagé à suivre ces recommandations ...

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Parce que ce secteur est l'un des plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

Pourtant c'est à l'ensemble de la population française qu'il est demandé de fournir un effort économique pour financer les

nombreux avantages perçus par le secteur :

205

exonération de taxe du kérosène

taux inférieur à la moyenne de la TVA sur les billets

avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion

subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes

Ne devrions-nous pas rediriger notre effort collectif et ces avantages vers des

secteurs d'intérêt général

et des modes de

transport

qui profitent au plus grand nombre

?

Favorisons une mobilité plus propre, plus inclusive et pour la transition écologique de notre région

Au niveau local.... Un impact majeur sur la santé humaine

Les émissions d'oxyde d'azote et de particules fines sont de fortes

répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cardiovasculaires

et cancers) et sont responsables d'environ 16000 morts par an.

Les teneurs en particules fines à proximité de l'aéroport sont supérieures aux normes en vigueur.

Un impact majeur sur la qualité de vie et la biodiversité

Les nuisances sonores engendrées par le trafic aérien et l'artificialisation des

sols ont des conséquences dramatiques sur la qualité de vie des

riverains et des répercussions majeures sur les comportements des animaux et en

particulier des oiseaux.

Au niveau local... "Le projet dans sa globalité comporte deux composantes majeures :

une composante « restructuration », qui est celle que l'aéroport attend depuis

20 ans, et une composante « extension de capacité », qui venait

accompagner la croissance attendue du trafic aérien"

Philippe Bernard, Président du Directoire d'Aéroport Marseille Provence

L'AVION EST LE MOYEN DE TRANSPORT LE PLUS POLLUANT,

LE PLUS INÉGALITAIRE ET LE MOINS NÉCESSAIRE !

Le transport aérien contribue directement au réchauffement climatique :

par des émissions massives de CO₂ et autres gaz à effet de serre,

par la formation d

'ozone (N₃),

?

par les traînées de condensation et par les altérations des cirrus (nuages)

dans la haute atmosphère.

Non au projet d'extension de l'Aéroport Marseille Provence !

Au niveau national...

La trajectoire actuelle (croissance de 3,8% par an) nous

emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait

à lui seul

l'équivalent du budget carbone de la France en 2050

208

...

La

Convention Citoyenne pour le Climat

préconise de stopper tous les

projets d'extension d'aéroports en France

Ne pas jeter sur la voie publique

Au niveau national...

le secteur

aérien responsable

de plus de 7% de

l'empreinte carbone de la France.

En France,

la moitié

209

des déplacements par avion est le fait de seulement

2% de la population

Les impacts sanitaires et environnementaux seront aggravés avec le projet d'extension du Terminal 1 !

De l'aveu de Philippe Bernard :

1) Le projet est dans les cartons

depuis plus de 20 ans

, il est complètement

anachronique par rapport aux enjeux actuels

, en

plein contexte de

crise sanitaire et sociale

2) Loin d'accompagner la croissance du trafic aérien, le projet "

Cœur d'aéroport

" va générer

un appel d'air

favorable à

l'augmentation de ce trafic,

avec un objectif affiché de doublement du trafic passager sur l'ensemble de l'aéroport en 2045 !

Vers quel type de monde va-t-on ?

Quel type de société veut-on ?

Merci de bien vouloir tenir compte de mon avis ainsi que celui des experts qui considère que cela est fortement nuisible globalement pour les humains .

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@278 - HELENE - Marseille

Organisme : Association Cap au Nord

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 12:41:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Cœur aéroport

Contribution :

Je refuse l'extension de l'aéroport Marseille Provence, en effet ceci aura des impacts directe sur les niveaux de pollution alentour, atmosphérique, sonore ainsi qu'en émission de CO2. Ce projet est en total contradiction avec les objectifs fixés dans l'accord de Paris. De plus la nouvelle orientation que

semble prendre les transports internationaux suite à la covid 19, si elle se confirme, cette extension sera un gaspillage financier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@279 - Blanc Pascale

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 12:58:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Ce projet dont le cout est de 250 millions d'euros est contraire aux engagements territoriaux et nationaux de lutte contre les émissions de gaz à effets de serres et constitue une mise en danger des riverains.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@280 - Bla Florent - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 14:04:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à un projet polluant et inutile

Contribution :

Un projet dont l'utilité est largement contestable dans le contexte actuel de réduction du trafic aérien et dont l'impact environnemental et le coût de la réalisation sont à rebours des évolutions nécessaires de notre société.

L'avenir des générations futures méritent bien mieux que ça.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@281 - RACHET THENINT Francesca - Mouriès

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 14:53:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Notre pauvre région PACA est l'une des plus polluées d'Europe.

Contribution :

Le COVID aura prouvé que les déplacements d'H/F d'affaire sont inutiles, les échanges peuvent se faire à distance. A partir des aéroports de Paris, Marseille est tout proche en TGV Quant au tourisme, les séjours de nos compatriotes en France métropolitaine ou en Europe (c'est grand et beau, culture et histoire communes) sont bons pour l'économie. Ce sont les liaisons TGV entre capitales européennes qui sont à développer.

Marseille ferait mieux d'améliorer l'accueil des visiteurs par la mer (bornes de recharge électriques pour les bateaux de croisière lorsqu'ils sont à quai- cabotage entre les cités bordant la méditerranée, par le TGV (avec plus de ouigo, abordables) et revoir son système de transports collectifs. La pratique de l'anglais (taxi, restaurants etc..) Et la propreté des rues !

Les hommes et femmes d'affaire chinois ou américains viendront volontiers séjourner dans notre capitale locale lorsque sa réputation aura été redorée.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@282 - Elie - Les Pennes-Mirabeau

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 15:16:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Il faut arrêter cette course au toujours plus de déplacements et respecter les accords de la COP.

Le transport aérien est source de pollution atmosphérique et de nuisances sonores et détruit notre environnement pour le profit d'une minorité.

Il faut le limiter et donc ne pas favoriser son expansion avec des aéroports de plus en plus importants. Sur Marseille Marignane, ce projet est la porte ouverte à plus d'avions gros porteurs dont les nuisances sont les plus fortes.

Imaginez le ballet incessant des 747 ou équivalents au-dessus de nos têtes.

Les investissements dans notre région doivent porter sur des projets écologiques qui créent aussi de l'activité et des emplois.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@283 - BULGARELLI Brice

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 15:17:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension à l'origine d'augmentation de bilan carbone

Contribution :

A aujourd'hui il me semble que le secteur aérien devrait avant tout être repensé et remis à plat, au lieu de se cantonner à des projets faisant office d'investissement sur des énergies fossiles à (très) long terme, par sur l'avenir sans certitude.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@284 - Guislaine - Rognac

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 15:17:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution :

Je fais partie des riverains de cet aéroport, je suis une riveraine de l'étang de Berre. Notre lagune a déjà souffert de l'industrialisation à outrance, c'était une époque. A ce jour nous n'avons pas encore gagné les combats pour sa réhabilitation. Alors, agrandir l'aéroport de Marseille-Provence, avec ses nuisances, sa pollution, ses infrastructures routières trop nombreuses mais insuffisantes pour absorber le trafic, ce n'est pas raisonnable et ce n'est pas tenir compte de la qualité de notre environnement immédiat.

Laissez le respirer cet étang, laissez nous respirer. Je n'ai pas envie d'avoir encore plus d'avions au dessus de ma tête.

Merci de votre compréhension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@285 - Cramer Wolfgang - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 16:01:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport de Marseille Marignane

Contribution :

Les documents transmises concernant ce projet montrent comme un des deux objectifs une "extension de capacité, qui accompagne la croissance attendue du trafic aérien". Une telle croissance aura des graves conséquences sur l'environnement de la région et à l'échelle nationale.

En 2015, la France était un des moteurs les plus importants pour la signature de l'Accord de Paris, étape importante du développement des politiques internationales pour la protection du climat, dans l'enveloppe de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. L'Accord de Paris prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C ».

L'évaluation des connaissances scientifiques sur ces sujets, notamment français mais aussi internationales, sous la forme d'un Rapport Spécial du GIEC, publié en 2018, montre qu'il n'y est pas

possible d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sans une diminution forte des émissions nettes des gaz à effet de serre (GES) d'environ 45 % d'ici 2030 et à 0 % en 2050. En 2019, le Haut Conseil pour le Climat, établi par le Président de la République, a constaté que la France n'est pas actuellement en route vers ses propres engagements concernant une telle diminution des émissions des GES.

Développer des aéroports en France et accroître leur capacité n'est pas possible dans un contexte de changement climatique. En 2018, 31% des émissions des GES en France étaient dues aux transports, et cela n'inclut pas encore les émissions associées avec les transports entre la France et le reste du monde. Il est donc le résultat d'une évaluation scientifique (et non d'une réflexion opinionnée et/ou politique) à constater que c'est plutôt la réduction des capacités des transports aériennes qui s'impose déjà à l'heure actuelle, et que cette nécessité va augmenter en importance pendant les prochaines années.

Comme toutes les aéroports, l'aéroport de Marseille est, par son fonctionnement, mais surtout par l'intermédiaire des avions utilisant ses structures, un contributeur important non seulement des émissions des GES, mais également d'autres impacts négatifs sur la santé humaine et la biodiversité dans la région. Il n'existe pas des perspectives technologiques crédibles pour une aviation à basses émissions des GES. Il est donc important que le développement des infrastructures vise à une réduction de ces impacts, idéalement en favorisant des transports autres que l'aviation, surtout ferroviaires.

De toute façon, "la croissance attendue du trafic aérien" indiquée dans le projet déposé apparaît désormais peu probable d'avoir lieu.

Il est donc important d'abandonner les plans pour l'extension de l'aéroport de Marseille.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@286 - Célia - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 16:14:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet d'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

L'extension de l'aéroport est invraisemblable compte tenu de l'urgence climatique. Si nous voulons réellement, collectivement, honnêtement préserver, autant que faire se peut, l'avenir de l'humanité. Il faut envisager des changements drastiques dans nos modes de vie nos façons d'envisager la société. Et les entreprises sont les premières concernées.

Des dizaines de millions de vies humaines et non humaines uniques et précieuses sont en « jeu ». Vous donneriez votre vie pour une meilleure circulation dans l'aéroport? plus de vols déléterés?

Sans compter qu'en plus de l'augmentation de la pollution de l'air, le chantier va générer pollution du sol, bétonisation, pollution sonore et l'augmentation du tourisme qui en découlera dans les années à venir va engendrer, la pollution de l'agglomération, la diminution des espaces de vies sauvages et de biodiversité.

En rendant cela possible vous êtes responsable aussi du non changement de paradigme de la pensée des utilisateurs qui au lieu de voir le voyage en avion comme un bien précieux et rare, le voit comme une solution fun et facile. ce qui est dramatique, car faux.

Rien n'est fun et facile dans l'utilisation de l'avion a des fins récréatives et inconséquentes.

Ce projet n'a pas lieu d'être et son évocation même dépasse l'entendement, à l'heure où l'état d'urgence devrait primer avant le confort superflu, les marchés privés et publics doivent être pensés en conséquence. Il y a d'autres moyens d'investir, de créer de l'emploi en réfléchissant différemment.

Le trafic aérien devrait lui-même être sérieusement régulé. Nous ne parlons pas du délire de quelques excentriques écolos mais d'une prise de conscience de tous, chercheurs, économistes, politiques, médias, entreprises sérieuses : tous les citoyens qui ont compris l'importance d'une prise de conscience et surtout d'une prise de position et d'actions concrètes.

Il y a tant à dire mais je pense que d'autres seront bien plus factuels et éloquents que moi. Habitante lambda de Marseille qui n'ait pas les moyens de prendre l'avion mais devra pourtant subir les conséquences communes de l'extension de l'aéroport pour créer un "cœur d'aérogare et le réaménagement des halls A et B du terminal 1".

J'espère que cela sera au moins lu et entendu. Merci.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@287 - LE FLOCH Yann - Saint-Savournin

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 17:00:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un vrai Aéroport à Marseille

Contribution :

Enfin un aéroport digne de ce nom à Marseille.

Enregistrement et occupation des espaces optimisés,

Modèle de construction HQE avec une architecture en cohésion avec l'existant,

Mise à jour du tri Bagages,

Pourquoi tant de critiques sur la rénovation et l'amélioration d'un équipement obsolète ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@288 - Christine - Les Pennes-Mirabeau

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 17:16:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favorable au développement de l'Aéroport

Contribution :

Favorable à ce projet dont l'objectif n'est pas un accroissement du trafic, mais une nette amélioration des conditions de traitement des passagers au départ et à l'arrivée sur le territoire.

La construction de ce nouveau bâtiment dans une zone déjà totalement recouverte ne générera aucune atteinte à l'environnement et à la biodiversité.

Bien au contraire, de par sa conception et le respect des dernières normes environnementales, elle sera vertueuse pour l'environnement.

La restructuration d'une partie des bâtiments existants permettra également de réduire les consommations énergétiques.

Le nouveau bâtiment se doit la porte d'entrée sur le territoire et il doit être conçu comme tel en offrant transparence et lumière.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@289 - Michel - Eyguières

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 17:29:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien (Rapport BL Evolution). Il faut maintenant avoir le courage d'accepter l'idée que le volume nos activités, aériennes ou autres, ne peut croître à l'infini. Ce n'est pas une opinion, c'est une implacable évidence arithmétique. Le vrai progrès ce serait d'adapter enfin nos processus de réflexion et de décision à cette vérité : le trafic aérien ne peut pas croître sans cesse et il n'y aura pas de miracle technologique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@290 - Sieler Yves - Marseille

219

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 18:06:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis défavorable

Contribution :

Le transport aérien est néfaste pour l'environnement. Il n'y a pas lieu de favoriser son développement. Les pouvoirs publics devraient consacrer leurs finances à d'autres investissements dans le domaine des transports, qui soient moins polluants : transports collectifs, véhicules électriques ou à hydrogène ...

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@291 - Matina Danielle - Pélissanne

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 19:25:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet "coeur d'aéroport"

Contribution :

Non à l'extension de l'aéroport Marseille Provence !

Ce projet n'est plus d'actualité

parce qu'il est contraire aux objectifs de limitation du dérèglement climatique fixés par l'accord de Paris,

parce qu'il implique un accroissement de la pollution sonore et environnementale,

parce qu'il n'est plus défendable économiquement dans les circonstances actuelles de chute drastique (probablement pérenne) du trafic aérien liée aux conséquences de la crise sanitaire .

Pour toutes ces raisons donc : **NON A L'EXTENSION !**

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@292 - Mireille - Fuveau

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 19:28:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je voudrais donner mon opposition à ce projet, qui ne se justifie pas avec la crise du coronavirus, le trafic a diminué.

Contribution :

Je suis contre ce projet qui ne se justifie pas avec la diminution massive du trafic depuis la crise du coronavirus.

Les investissements dans les aéroports doivent s'arrêter et l'aviation doit peu à peu se réduire pour être infime.

L'urgence climatique nous impose ce constat, il faut réagir maintenant et pas dans 30 ans !!!!!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@293 - Martini Raymond

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 19:57:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :extension aéroport Marseille Provence

Contribution :

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

221

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@294 - Aubail Aurore - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 20:11:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pas d'extension possible à la lumière des engagements et enjeux mondiaux

Contribution :

Bonjour,

Je pense que le projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence est tout à fait inapproprié à ce jour, suite aux engagement internationaux dans le cadre de la COP21, mais aussi dans le cadre de la convention citoyenne parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France).

Bien cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@295 - Nicolas - Marseille

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 22:32:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension de l'aéroport !!!

Contribution :

Il est nécessaire de réduire les transports individuels et communs polluants et développer les alternatives les plus écologiques possibles.

Je suis donc contre l'extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@296 - robert - Marseille

Organisme : cap au nord

Date de dépôt : Le 28/09/2020 à 23:55:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :EXTENSION DE L' AEROPORT MARSEILLE PROVENCE

Contribution :

Je suis contre cette extension, absolument contre ce projet totalement dépassé de vouloir encore et encore pollué davantage notre secteur déjà trop touché

Sachant que l'espérance de vie chez nous se réduit à moins d'un an et certainement davantage part rapport au reste de la population, alors non à cette extension, nous voulons vivre respirer un air propre

Tout le gigantisme du monde d'avant aujourd'hui n'a plus lieu, le contraire serai hérésie cela dans tous-les domaines dont le transport aérien en particulier

Adhérent Cap au Nord

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@297 - Bertucci Stella

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 00:11:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

L'urgence climatique est une priorité. Celle-ci est incompatible avec l'extension d'un aéroport inutile et coûteux pour nos contribuables. Ce projet va à l'encontre de la volonté des citoyens, qui attendent de réelles prises de conscience de la part des élus locaux et nationaux.

Ce projet est contraire aux engagements nationaux, européens et internationaux de baisse d'émissions de GES. Le réchauffement climatique ne se pas limitera à 1,5 degré si nous étendons des

aéroports. Que dira la France à l'Union européenne lorsqu'elle n'aura pas respecté ces engagements climatiques en agrandissant un aéroport ? C'est une aberration

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@298 - Marc - Pierrerue

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 06:09:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :oppositon à l'extension de l'aéroport

Contribution :

Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, l'extension de l'aéroport me semble contre-nature. L'extension de cet aéroport est une incitation inopportune à développer le trafic aérien. Le budget prévu pour cette extension peut être réorienté vers d'autres postes beaucoup plus pertinents.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@299 - Selva - Lardiers

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 08:40:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Suis opposée au projet . Il y a bien Déjà bien trop de vols, qui provoquent Pollution , réchauffement climatique . De plus la crise du covid 19 un mouvement dans le sens de la limitation du trafic aérien . Et ça risque de durer . Ne gaspillons ni l'argent public , ni les ressources de la planète ...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@300 - Hue sandrine - Lardiers

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 08:41:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition au projet

Contribution :

Comment peut-on encore avoir ce genre de projet alors que l'on sait qu'il est absolument vital pour l'espèce humaine de diminuer la production de CO2? Ce projet est suicidaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@301 - Lescs Danielle - Marseille

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 09:01:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Consultation aéroport Marseille Marignane

Contribution :

Je suis contre l'extension de l'aéroport: le désastre écologique demande de réagir et il faut bien commencer et freiner la fuite en avant et le toujours p'us d'activités polluantes et non indispensables . L'aéroport est loin d'être saturé .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@302 - Giraud-Barra Christiane - Marseille

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 10:09:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport de Marseille-Provence

Contribution :

Chaque fois qu'une extension d'aéroport est défendue, cela se fait au nom du PROGRES ! Formule qui justifie tout , mais quel progrès ? A qui va-t-il bénéficier ? Peut-on poser les questions "secondaires" à qui va-t-il porter préjudice ? Dans quel temps vivons-nous ? Le temps qui accompagne le progrès porte les significations d'accélération, augmenter la vitesse de déplacements, raccourcir la durée des voyages, participer à la croissance de l'économie pourquoi ne pas interroger toutes ces significations ? Sont-elles des SLOGANS publicitaires pour les entreprises porteuses du projet ? Ces significations participent-elles à une contre-production (bruits, gaz à effets de serre, nuisances de l'environnement immédiat) qui minent de plus en plus à la vie des citoyens sur les territoires en proximité avec l'aéroport ? As-t-on besoin de l'extension de l'aéroport ? As-t-on besoin de prendre l'avion de plus en plus ? Est-ce une sottise que de réfléchir, de se retourner sur les choix " qui vont de soi" pour s'inquiéter sur quel territoire et dans quel environnement nous voulons vivre ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@303 - Christel Cussenot - Le Rove

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 10:43:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

Les avions ne respectent pas les routes dédiées à cet effet et le Rove est particulièrement touché, survolé tous les jours par des dizaines d'avions qui n'ont pas le droit de le faire pourtant! Comment accepter que ces nuisances continuent et soient exacerbées par la construction d'espace supplémentaire pour l'aéroport!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@304 - milekitch christiane - Ongles

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 11:00:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension Aeroport MArignane

Contribution :

crise climatique assurée, croissance mortifère pour l'espèce humaine

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@305 - rousel francoise - Marseille

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 11:09:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension aéroport Marseille/Provence

Contribution :

Bonjour, j'ai bien lu les argumentations des "Pour" et des "Contre" l'extension de l'aéroport Marseille/Provence et je souhaiterais faire les remarques suivantes, car ce projet a été élaboré il y a une vingtaine d'années et notre regard de citoyen a changé. En effet, nous avons depuis ouvert les yeux sur les changements climatiques présents et à venir et nous serions inconscients de ne pas

envisager dès aujourd'hui les modifications nécessaires à notre survie. Repenser nos façons de faire, nos modes de consommations et de déplacements est vital, impossible de faire "comme avant", comme si de rien n'était car le réchauffement climatique est là et va s'accroître si nous ne faisons rien. Je ne vous apprend rien car tout a été acté lors de la COPE 21 et les gouvernements se sont engagés, entre autre, à contenir les émissions de CO2. Moderniser et mettre aux normes sécuritaires et sanitaires cet aéroport me semble plus judicieux et stratégique que d'augmenter ses capacités d'accueil et ses espaces Duty-free. Demain nous ne pourrons plus voyager ni consommer comme hier, il serait temps de le comprendre enfin et de se réorganiser en fonction. Le secteur de l'aéronautique est un grand pourvoyeur de gazs à effet de serre et de pollution atmosphérique et il faut absolument réussir à le contenir plutôt que de le favoriser. Pour beaucoup d'entre nous, le virage est déjà amorcé et nous regardons beaucoup vers le fret ferroviaire, solution moins délétère et qui pourra concerner le transport humain mais également de bêtes et de matériaux. Moi même et beaucoup de personnes autour de moi, ont décidé de ne plus prendre l'avion ou du moins de façon exceptionnelle (quand il est impossible de faire autrement) et cette tendance sera celle de l'avenir, n'en doutez pas. Nier le changement climatique et/ou rester les bras croisés sera une position de plus en plus difficile à tenir tant les preuves du changement climatique s'accumulent : effondrements de la biodiversité, inondations, sécheresses, incendies, fonte des glaces....ou pensez vous nous mener avec des politiques du toujours plus?!. Le secteur économique doit lui aussi évoluer et il faut l'accompagner en lui donnant une vision claire de l'avenir. Il nous faut prévoir et annoncer clairement un avenir (le seul possible) décarboné afin que chaque secteur puisse se réorienter. L'extension de l'aéroport Marseille/Provence serait un mauvais signal car les structures alentours (hotels, restaurations, transports....) se devront elles même de réinvestir dans leurs capacités alors que cette projection ne sera pas, c est une évidence. Nous vivons un tournant à un niveau mondial, les citoyens en ont de plus en plus conscience et nous attendons des politiques et des décideurs le courage et la volonté d'y faire face.

Je vous remercie sincèrement de votre attention.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@306 - Sophia - Marseille

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 12:54:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l' aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@307 - Garnel Nathalie - Marseille

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 16:49:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

Et enfin, le post covid change profondément l'économie mondiale et que l'âge d'or d'une aviation low cost est révolu ! Ouvrez vos yeux non pas vers le ciel mais sur la réalité et la prise de conscience mondiale !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@308 - clement jean

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 20:54:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : mon avis

Contribution :

l'heure est à la réduction des déplacements coûteux en terme de pollution .

pour moi il est hors de question d'augmenter le trafic aérien mais au contraire de le diminuer .

il n'y a donc pas lieu de procéder à une extension de l'aéroport.

l'économie ne doit plus être basée sur le déplacement des personnes et des biens .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@309 - Stéphane

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 22:10:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Grande inquiétude concernant le projet d'extension de l'aérogare

Contribution :

L'extension de l'aérogare est en totale contradiction de l'évolution du trafic aérien. Aujourd'hui mes inquiétudes vont aux nuisances sonores et de pollution de l'air des avions.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@310 - Rita - Marseille

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 22:20:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet de l'extension de l'aéroport Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour.

Je suis tout à fait contre ce projet d'extension car il ne respecte en aucun cas les engagements de la France pris lors de la Convention Citoyenne pour le Climat ainsi que les Accords de Paris. Si la France veut réduire son émission de CO2 ce n'est pas comme ça qu'elle y arrivera ! De plus ce projet augmente les risques sanitaires pour les riverains et toute la faune et flore alentours !

Bien cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@311 - Baudrin Guillaume

Date de dépôt : Le 29/09/2020 à 23:39:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre ce projet visant à l'extension de l'aéroport

Contribution :

Les travaux qui vont être réalisés visent à augmenter à terme le trafic aérien au sein de l'aéroport. Cet objectif est en contradiction complète avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France. Les moyens mis en œuvre pour de tels projets pourraient par ailleurs être employés à d'autres finalités bien plus utiles à l'intérêt général, au vu de la crise économique, sociale et environnementale.

Par ailleurs ce projet augmentera encore les nuisances locales, dans une zone (pourtour de l'étang de berre) où les pollutions atmosphériques, sonore et visuelle sont déjà inacceptables pour les populations.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@312 - Océane - Marseille

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 08:33:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus de l'extension

Contribution :

Ce projet d'extension va à l'encontre des objectifs de la France en matière de réduction des gaz à effets de serre fixés par l'Accord de Paris. C'est un projet d'un autre temps, qui ne répond pas à l'urgence climatique. Ce projet a été décidé il y a 20 ans, il ne répond pas aux enjeux écologiques du moment. Il va augmenter encore le trafic, engendrer davantage de nuisances pour les riverains, et plus de CO2 sur la Métropole, qui n'a vraiment pas besoin de ça (on a déjà les navires de croisière et les voitures).

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@313 - Emilie - Marseille

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 09:09:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille-Provence !

Contribution :

TENONS NOS ENGAGEMENTS : Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@314 - Cader Béatrice - Berre-l'Étang

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 11:00:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'expansion

Contribution :

Je souhaite vous informer que je suis contre ce projet car déjà il y a assez d'avions qui nous polluent et le bruit incessant des réacteurs qui passent au-dessus de nos têtes on en peut plus. Alors si ça s'agrandit ça va être encore pire. Et puis en France on a la chance d'avoir un réseau ferroviaire très important alors autant sans servir car c'est bcp bcp moins polluant.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@315 - Moynier Helene - Auriol

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 13:20:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je demande le renoncement à ce projet :

- Parce qu'il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France)

- Parce que l'aviation est l'un des secteurs les plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné

- Parce que l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@316 - Bassière Gilles - Marseille

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 16:06:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet clivant, néfaste et inutile

Contribution :

Je m'oppose à la création d'un nouveau cœur d'aérogare au sein de l'aéroport Marseille-Provence pour les raisons suivantes :

- Avant l'atterrissage, les avions survolent à basse altitude la rade et le littoral marseillais provoquant nuisances sonores et pollutions. La création d'un nouveau cœur d'aérogare vise à développer le trafic et donc augmenter ces impacts négatifs sur l'agglomération marseillaise.

- La France doit montrer l'exemple pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Dans cette perspective, l'argent destiné à ce projet pourrait être beaucoup mieux investi pour créer des emplois dans une économie décarbonée.

- Même à des décideurs appliquant les principes économiques du 20ème siècle, cet investissement doit paraître absurde. En effet, l'aéroport de Marseille-Provence n'est absolument pas saturé et l'année 2020 a porté un coup dur au secteur aérien avec les grèves, le covid-19 et les changements de comportement des voyageurs liés à la prise de conscience environnementale de nos concitoyens. Croire que le trafic aérien va se développer relève de l'aveuglement, que ce soit à Marignane, à Marseille ou ailleurs.

- Ces dernières années, des projets du même type ont été proposés sur d'autres territoires. Le schéma est toujours le même : des aménageurs d'un côté, des citoyens de l'autre, aussi radicaux les uns que les autres et l'opposition entre les deux dégénère en conflit ouvert dans lequel les CRS viennent faire honte à la république. Ces conflits sont devenus des lieux de formation à la révolte pour des citoyens qui n'en peuvent plus d'être pris pour des imbéciles. Le climat social de ces dernières années me semble trop tendu, la classe politique a perdu trop de crédit pour qu'un projet aussi clivant puisse être mené à bien et servir l'intérêt général.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@317 - caroline

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 16:25:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Oui au projet des aérogares de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Il me semble que la plupart des contributions à cette enquête sont contre ce projet en raison de l'augmentation du trafic aérien présumé. Hors quand je lis l'explication du projet je vois qu'il ne sera pas accompagné par une augmentation du trafic mais concerne seulement la réorganisation des aérogares. Alors oui je suis pour ce projet. L'aéroport en a bien besoin, il est poussiéreux et inadapté. Marseille en a bien besoin, l'image de cet aéroport porte d'entrée de notre région n'est pas flatteuse. Notre ville et notre région méritent mieux! Je déplore que certaines personnes s'opposent systématiquement à tous les projets sans même essayer de les comprendre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@318 - Manon - Marseille

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 16:41:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet d'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Ce projet d'extension va à l'encontre des accords de Paris, il y a une urgence climatique, et l'extension d'un aéroport va à l'encontre de cette urgence ! Ce projet est une honte, surtout après la crise sanitaire, la logique devrait aller vers de la décroissance et ouvrir de nouveau horizon vers de nouveaux modes de transports moins polluant.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@319 - GRESPIER JACQUES

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 18:51:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :OUI BIEN SUR OUI A CETTE EXTENSION

Contribution :

Combien de fois, avec mon épouse, avons du monter sur Paris pour faire un voyage. Un aéroport plus important avec des vols plus nombreux permettraient ce déplacement inutile.

Plus de fréquentation dit plus de rentabilité. En outre en terme d'emploi cette construction puis le fonctionnement de cette extension ne peuvent être que créateurs d'emplois.

Pour certains il ne faudrait plus prendre l'avion et ne plus voyager. Pourtant pour ces gens là aller voir ailleurs qu'en France ce qui s'y passe et comment les gens vivent pourraient peut-être les faire réfléchir, il n'est pas interdit de rêver.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@320 - Jordan Michèle - Marseille

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 19:27:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet de l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Ce projet est contraire aux engagements de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Il ignore l'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@321 - Beatrice - Saint-Michel-l'Observatoire

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 21:28:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus du PC d'extension de l'aéroport Marseille Provence Commune de Marignane

Contribution :

235

Je fus une usagère occasionnelle de l'aéroport de Marignane. Cependant j'exprime mon refus de son extension. Projet d'un autre temps. Projet d'avant pandémie. Projet inutile voué à l'échec pour innocupation. Projet opposé aux rapports du GIEC, à la Convention citoyenne, aux nécessité de réduction des gazs à effets de serre, etc.

Merci de faire entendre raison à ceux qui veulent encore faire passer les gains et profits de quelques uns avant l'intérêt commun et les Humains...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@322 - daccord - Grand-Fayt

Date de dépôt : Le 30/09/2020 à 21:37:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :pas daccord

Contribution :

Pasdaccord

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@323 - BORTOLI Pierre - Gémenos

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 06:43:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet cœur aérogare - Aéroport de Marseille Provence

Contribution :

L'aéroport de Marseille a été agrandi depuis sa création en rajoutant des terminaux (vols intérieurs, vols low costs, ...), des parkings et autres bâtiments techniques.

Il a besoin aujourd'hui d'une mise en cohérence globale de l'aéroport.

Il est également utile de rénover les bâtiments en modernisant l'ensemble.

C'est l'objet du projet 'cœur aérogare' qui va permettre à l'aéroport de Marseille-Provence de se mettre à niveau pour les 30 années à venir sans chercher à augmenter sa capacité mais en améliorant le fonctionnement global.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@324 - Sarah - Lyon

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 09:06:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : POUR le Projet

Contribution :

Je soutiens ce Projet toujours pertinent malgré la crise liée à la Covid-19 et ses conséquences. Ce projet ne va pas à l'encontre de l'orientation générale des politiques publiques françaises, européennes et mondiales et des accords sur le climat.

L'infrastructure aéroportuaire de part de son ampleur (technique et financière) et l'impossibilité évidente à pouvoir se renouveler sur des cycles courts, se doit d'avoir un coup d'avance sur les innovations à venir aussi bien aéronautiques, que sur la qualité de service auprès des voyageurs, des contrôles aux frontières etc. Il serait dommage qu'un aéroport de cette taille ne soit pas capable, de part ses caractéristiques par exemple, d'accueillir demain des avions innovants et plus propres !

Je dirai même que ce Projet tombe dans un timing intéressant ! Il sera tenu d'intégrer l'ensemble des contraintes et enjeux sociaux et environnementaux de demain et s'inscrire dans une transparence totale vis-à-vis des riverains, des autorités publiques et des acteurs du territoire. C'est finalement le plus beau challenge que nous pouvions lui souhaiter !

L'aviation ne va pas mourir, elle sera seulement pensée différemment. Les aéroports se doivent donc de se faire l'écho de ces évolutions. Faisons donc confiance aux professionnels du secteur pour leur expertise, leur savoir-faire et leur vision ainsi qu'à l'Etat et aux autorités de contrôle fortement impliqués tout au long des processus de transformation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@325 - Sarah - Lyon

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 09:12:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :POUR le Projet

Contribution :

Je soutiens ce Projet toujours pertinent malgré la crise liée à la Covid-19 et ses conséquences. Ce projet ne vas pas à l'encontre de l'orientation générale des politiques publiques françaises, européennes et mondiales et des accords sur le climat.

L'infrastructure aéroportuaire de par de son ampleur (technique et financière) et l'impossibilité évidente à pouvoir se renouveler sur des cycles courts, se doit d'avoir un coup d'avance sur les innovations à venir aussi bien aéronautiques, que sur la qualité de service auprès des voyageurs, des contrôles aux frontières etc. Il serait dommage qu'un aéroport de cette taille ne soit pas capable, en raison de ses caractéristiques par exemple, d'accueillir demain des avions innovants et plus propres !

Je dirai même que ce Projet tombe dans un timing intéressant ! Il sera tenu d'intégrer l'ensemble des contraintes et enjeux sociaux et environnementaux de demain et s'inscrire dans une transparence totale vis-à-vis des riverains, des autorités publiques et des acteurs du territoire. C'est finalement le plus beau challenge que nous pouvions lui souhaiter !

L'aviation ne va pas mourir, elle sera seulement pensée différemment. Les aéroports se doivent donc de se faire l'écho de ces évolutions. Faisons donc confiance aux professionnels du secteur pour leur expertise, leur savoir-faire et leur vision ainsi qu'à l'Etat et aux autorités de contrôle fortement impliqués tout au long des processus de transformation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@326 - Lionel - Roquevaire

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 11:36:13

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

238

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un projet inutile et dommageable

Contribution :

Ce projet n'a de sens qu'avec une augmentation nette du trafic aérien. Or cette dernière est incompatible avec la diminution des émissions de GES et de leur impact sur le dérèglement climatique : le secteur aérien représente entre 5 et 8% du réchauffement total de la France.

Et ceci au profit d'une infime minorité : 1 à 3% des français effectuent 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné.

Enfin il faut prendre en compte les nuisances locales : les riverains subissent déjà les risques sanitaires et les nuisances sonores.

Les sommes que représentent le projet seraient bien plus raisonnablement investies dans une politique régionale de transport, favorisant des alternatives au tout thermique (notamment la rationalisation et l'extension du réseau ferré).

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@327 - HAMMOUMRAOUI KARIM - Marseille

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 14:25:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition à ce projet du siècle dernier

Contribution :

Bonjour,

Etant habitant de Marseille, un minimum consciencieux des enjeux environnementaux qui nous obligent à adopter des mesures responsables, je m'oppose fortement à ce projet.

Comment pouvons-nous vouloir entrer dans les clous de l'accords de Paris tout en voulant augmenter le trafic aérien ?

La collectivité doit favoriser le transport ferroviaire, c'est une demande unanimement reprise par les acteurs locaux et experts du climat.

Merci de revoir la copie pour le bien de notre planète, de nos territoires, de notre santé, et pour un tourisme durable et maîtrisé.

Les solutions existent, ne nous sacrifions pas pour un projet dépassé !

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@328 - Dauriac Jean - Carry-le-Rouet

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 15:39:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à la phase 2 du projet et meilleure prise en compte des enjeux environnementaux pour la phase 1

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

En préambule, je suis très surpris de la modification un peu "de dernière minute" des orientations prises par le projet d'extension porté par AMP. En effet, avec la crise COVID, AMP semblait estimer une progression constante de la fréquentation de l'aéroport avec des soi-disants bénéfices pour le territoire au détriment finalement des pollutions associées pour le même territoire. Cette stratégie a finalement été complètement remise en cause par la crise actuelle qui frappe durement le secteur aéronautique, et la phase 2 du projet (extension et augmentation des capacités de vols) semble reconduite à plus tard (2027 au moins si j'ai bien lu).

Mais, tenant compte des alertes répétées des scientifiques ces dernières années, des accords de Paris, des rapports du GIEC, etc., AMP (mais également l'ensemble des élus à tous les niveaux et les

pouvoirs publics) ont-ils pu croire un seul instant que le modèle actuel basé sur une croissance infinie pouvait perdurer encore pendant des décennies?? Bien évidemment que les crises majeures sont devant nous, et bien évidemment que notre modèle global doit être repensé. La mobilité est forcément au coeur des enjeux de cette transition, et imaginer il y a à peine quelques mois que nous pourrions continuer à prendre l'avion sans se soucier des enjeux de limitation des ressources me semble complètement inconscient...

Malheureusement, la présentation qui est faite du projet en introduction de cette enquête publique, ne montre pas vraiment de prise en compte du Maître d'Ouvrage AMP des dérèglements climatiques et des crises à venir.

Il est important que la direction d'AMP traite plus en profondeur les réels enjeux des décennies... Donc les objectifs de l'époque et qui sont encore mis en avant (vitrine sur la région, augmentation des flux, développement de la compétitivité...) ne sont à mon sens, plus vraiment d'actualités.

Si un aéroport veut continuer à exister, il doit tenir compte des enjeux environnementaux en premier lieu, en ayant conscience qu'ils ne sont pas incompatibles avec emplois et économie (lire les publications de l'institut Rousseau, de Gael Giraud, etc.).

Ainsi, je suis contre le projet phase 2 (tranche conditionnelle) qui vise à augmenter les capacités de l'aéroport et donc les pollutions induites notamment les émissions de GES néfastes pour la vie sur terre (cf. rapport IPCC, GIEC 2018 ou rapport IPBES sur la biodiversité). Et je ne vois pas comment AMP pourrait raisonnablement penser à déposer plus tard un tel dossier en l'état actuel des technologies (l'avion "zéro émission" n'existera pas pour tout de suite malheureusement...!)

En ce qui concerne la phase 1 du projet (tranche ferme) mise en enquête publique (création du bâtiment entre les terminaux), voici mes remarques/questions.

1/ Le projet global reste justifié par AMP par la hausse du trafic aérien notamment des vols internationaux (cf. étude d'impact, §1.4.1). Visiblement, la crise COVID actuelle remet totalement en cause ce paragraphe introductif, ce qui peut interroger sur le bien-fondé du projet. L'autorité environnementale se pose la même question; Ainsi, est-ce qu'AMP souhaite maintenir ce projet (tranche ferme notamment) malgré un trafic en berne peut-être pendant plusieurs années (le cas actuellement)?

2/ suite à l'avis de l'Ae, AMP a mieux intégré dans sa version n°2 de l'étude d'impact, l'analyse des émissions de GES. Cependant, la desserte de l'aéroport reste majoritairement par véhicule individuel, ce qui entraîne des émissions importantes de CO2. Ma question est donc: est-ce que AMP a agit auprès des politiques publiques pour encourager les développement des mobilités alternatives peu émettrices (transport en commun, liaison avec le TER? Quelles actions ont été portées par AMP dans les PLU, PLUi, ou PDU de la Métropole ces dernières années ? Pourquoi AMP, dans un objectif de réduction des émissions de GES, ne met pas en priorité ce besoin urgent de modifier les modes d'accès avant toute chose?

3/ les analyses concernant l'adaptation au changement climatique ne semblent porter seulement sur la montée des eaux et l'analyse du trait de côte. L'étude d'impact conclue à un risque peu important avant 2050 (cf. § 7.10.5 page 859). Par ailleurs, concernant les pics de chaleurs, l'étude d'impact utilise 2 cartes (cf. figure 490 de l'étude d'impact) montrant une faible augmentation des pics de chaleurs d'ici 2050. Or ces cartes sont établies dans un scénario de "politique publique visant à stabiliser les émissions de CO2" (scénario RCP 4.5). Quelles sont les mêmes cartes dans le cas où les politiques publiques ne font pas baisser émissions de CO2 (soit le scénario RCP8.5), ce qui est clairement le cas actuellement, puisqu'aucune réduction de CO2 dans l'atmosphère n'est observée et peu de mesures sont engagées, malgré les discours.

Dans ce cadre, et avec les incertitudes sur les scénarios climatiques, pourquoi AMP n'engage pas dès maintenant une vaste opération de plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur sur l'ensemble de la plateforme. Un arbre met plusieurs dizaines d'années à grandir, et ce n'est pas lorsque le climat sera encore plus sec et plus chaud qu'il faudra se décider à faire des plantations.

Ainsi, il me semble tout à fait logique de rajouter cette proposition de mesure d'évitement, ou de réduction: créer dans le cadre du projet un programme de plantation d'arbres, de haies et d'espaces verts (types méditerranéens) sur l'ensemble de la plateforme visant à atténuer les pics de chaleur des 40 prochaines années.

Dans la même lignée, il serait cohérent qu'AMP stoppe toute création de pelouse verte et remplace les pelouses actuelles, qui n'apportent aucun bénéfice à la biodiversité, et nécessitent un arrosage régulier (donc gaspillage d'eau) et un entretien par des outils à moteur bruyants et polluants. Les espaces verts (même les plus petits) doivent être des refuges de biodiversité, et pas des espaces sans vie maîtrisés par l'homme et créant du gaspillage de ressources (eau, pétrole, temps.homme) !

Enfin, dans un but de préservation de la biodiversité et de réduction des dépenses d'énergie, la suppression (ou réduction au strict minimum) de l'éclairage nocturne devrait être envisagée

sérieusement par AMP au niveau des parkings. La "sécurité de voitures à l'arrêt" ne doit pas primer sur des mesures de bon sens.

4/ la tranche ferme comprend la construction d'un bâtiment visant à "améliorer l'expérience des voyageurs" (concept assez vague...) et à augmenter l'offre de commerces type restaurants, etc.

Plusieurs points qui m'interrogent :

- comment s'intègrent ces travaux dans la politique RSE de l'entreprise? En effet, plus de commerces = plus de flux, plus de déchets, plus d'énergie, plus d'eau, etc. Donc si AMP a adopté une vraie politique RSE prenant en compte la réduction de ses impacts environnementaux (au niveau de l'entreprise donc, et non pas seulement limitée à la présente opération), comment AMP compte rendre compatible cette opération avec sa politique RSE?

- Les commerces d'aéroports et spécifiquement les restaurants de vente à emporter sont systématiquement générateurs d'un énorme volume de déchets et emballages à usage unique, peu recyclables, donc néfastes pour l'homme et la vie. Comment AMP compte sélectionner les restaurants, et est-ce qu'AMP va sincèrement prendre en compte l'environnement pour par exemple proposer une charte "zéro déchet" (ou presque) dans l'attribution des concessions aux commerces? Ne serait-il pas temps d'envisager une vraie économie circulaire autour de l'aéroport (mutualisation des verres, couverts, emballages réutilisables, compostage des déchets organiques, etc.) permettant la réduction des gaspillages et des déchets?

- l'étude d'impact indique que le toit du bâtiment créé "offre une excellente possibilité de récupération d'eaux de pluies qui pourraient être réutilisées dans les sanitaires, pour nettoyer des locaux, ou pour l'irrigation.". (cf.§2.7.2, page 119 de l'étude d'impact). Est-ce qu'il sera bien prévu de récupérer ces eaux de pluie, ou aucun engagement de réalisation n'est prévu (ce que le conditionnel de la phrase trahi...)? Il serait bien de le rajouter en préconisation du permis de construire.

En espérant Monsieur le Commissaire Enquêteur que vous demandiez un mémoire du Maître d'Ouvrage en réponse aux contributions,

Sincères salutations,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@329 - marc marc - Fuveau

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 15:40:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet Coeur

Contribution :

Avis qui ne peut être que positif, tant ce Projet est attendu et important pour les provençaux, construit sur une zone déjà bétonnée et horrible à ce jour. Il offrira me semble-t-il un voyage avec un parcours rationnel et enfin de la vraie qualité, avec un aéroport à la hauteur de notre Territoire, que le voyage soit loisirs, vacances, plaisir ou professionnel.

A ma connaissance, il n'a aucune vocation à augmenter le nombre de voyageurs, comme l'explique d'ailleurs la plaquette synthétique ; je ne comprends pas les amalgames de certains commentaires.

Ne gâchons pas le rapprochement qu'offrent les liaisons aériennes : faire se découvrir et se connaître les Femmes et les Hommes au travers le monde. La qualité des échanges humains éloignés ne peut être réalisée que par des échanges numériques (qui d'ailleurs polluent et pollueront de + en + tant les gigabits explosent...!)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@330 - Julie

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 16:25:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là. Plus

globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@331 - Caroline - Forcalquier

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 19:46:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Demande d'annulation de ce projet

Contribution :

Observation : Il est urgent de protéger la planète de gazs à effets de serre supplémentaire set donc d'éviter ce projet. Merci pour votre vigilance écologique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@332 - roland - Ensuès-la-Redonne

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 19:54:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS POSITIF

Contribution :

Bonjour

Beaucoup de personnes portent un avis très négatif sur le transport aérien sans connaître le es chiffres réels

245

le transport est effectivement le plus gros pollueur mais ce n'est pas le transport aérien ,mais c'est bien la voiture individuelle qui reste le principal pollueur: 56% du total des émissions. Notamment les voitures diesel, passées en 15 ans d'un quart à trois quart des émissions de CO2.

donc avant de prendre le transport aérien il faut s'intéresser aux chiffres

De plus , l'aéroport veut uniquement améliorer le flux de passagers à l'intérieur et l'accueil des passagers et une restructuration et un coup de jeune sur un aéroport vieillissant .

D'après les informations techniques qui circulent le bâtiment il sera qualifié HQE , certains bâtiments municipaux et maisons individuelles devraient prendre pour exemple ce modèle de conception architecturale

moins de consommation énergétique , la survie commence par là et non pas par la stigmatisation de projet qui apporte a la région du travail, une ouverture au monde tout en préservant du mieux possible notre planète .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@333 - Viprey Bertrand - Martigues

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 21:24:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'agrandissement

Contribution :

Je refuse que le flux de passager augmente encore et encore induisant une circulation d'avions plus importante donc plus polluante et plus énergivore ! Ce moyen de transport est le plus néfaste pour la planète et doit absolument être contenu en volume pour essayer de limiter les gaz à effet de serre et ainsi pour que la France respecte ses engagements internationaux de l'accord de Paris.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@334 - Claire

Date de dépôt : Le 01/10/2020 à 23:09:39

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

246

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet d'agrandissement

Contribution :

Il est inutile d'agrandir ce qui contribue à détériorer notre vie.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@335 - Julien

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 08:27:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis POUR ce projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence.

Contribution :

J'ai lu avec attention le dossier réalisé par l'aéroport.

On ne peut à mon sens qu'être favorable à ce projet d'extension, pour les raisons suivantes:

1/ Ce projet ne vise pas à augmenter la capacité d'accueil (et donc le trafic) de l'aéroport

2/ Il vise à réorganiser les cheminements des passagers à l'intérieur de l'aéroport, et à adapter les espaces aux nouvelles attentes de ceux-ci.

Quiconque a déjà voyagé au départ de l'aéroport de Marseille a pu se rendre compte qu'il n'était pas évident de s'orienter à l'intérieur de celui-ci : il y a trop de zones d'enregistrement, on ne sait jamais où on doit se rendre pour se faire fouiller, et on n'est jamais sûr d'être au bon endroit quand on vient accueillir quelqu'un.

Etant un voyageur régulier de l'aéroport, j'ai fini par acquérir quelques repères, mais combien de fois ai-je dû aider des touristes perdus à trouver leur chemin.

3/ Tout le monde se plaint qu'il n'y a pas assez de boutiques et de restaurants à l'aéroport : mais c'est normal, avec une telle dispersion des passagers, aucun commerce ne peut s'en sortir ! Je comprends

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

que le projet va résoudre ce problème, et offrira enfin une offre commerciale au niveau de ce que l'on peut trouver ailleurs !

4/ La Provence mérite une "porte d'entrée" à la hauteur de sa réputation. Ne laissons pas passer cette chance de transformer l'aéroport et de donner une première belle impression aux touristes internationaux qui viennent découvrir notre belle région (et au passage font vivre des dizaines de milliers de personnes : hôteliers, restaurateurs, commerces, etc => on voit à quel point la crise que nous traversons actuellement met littéralement à genoux tout le secteur du tourisme).

5/ L'Aéroport me semble démontrer qu'il a bien pris en considération les aspects RSE dans la conception de ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@336 - Veronique - Éguilles

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 09:08:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Oui au projet "coeur d'aéroport Marseilel Provence"

Contribution :

Je suis pour ce projet qui n'est pas capacitif, et qui ne donnera pas lieu à une extension des surfaces de béton. Il doit simplement mettre l'aéroport aux standards de ce qui se fait aujourd'hui, en ligne avec ce que les clients attendent : plus de fluidité, de sécurité, des temps d'attente maîtrisés, des espaces de restauration conviviaux et des commerces rénovés.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@337 - ANDREOZZI CELINE - Vitrolles

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 09:25:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS POSITIF POUR L'AGRANDISSEMENT AMP

248

Contribution :

Bonjour,

Je suis pour l'agrandissement de l'aéroport car c'est un pôle majeur dans le bassin du 13. Et surtout dans les villes environnantes pour les offres d'emploi. Sans l'aéroport le secteur de l'emploi serait très compliqué.

L'aéroport a besoin d'un coup de jeune et fraîcheur.

En espérant que ce projet verra le jour !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@338 - Laurent - Ensues-la-Redonne

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 09:53:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Alors que la croyance populaire fustige une augmentation des capacités et du trafic aérien, il n'est question aujourd'hui "que" d'une extension visant à améliorer l'expérience passager.

Sans la minimiser, cette extension offrira aux passagers un parcours fluidifié, aux normes de sécurité et d'accueil des standards mondiaux, pour ancrer l'aéroport Marseille Provence comme LA porte d'entrée enfin à la hauteur de notre territoire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@339 - Matthieu - Marseille

Organisme : Extinction Rebellion

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

249

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 10:05:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur l'extension de l'aéroport

Contribution :

L'extension de l'aéroport et donc la bétonnisation du terrain ainsi que l'augmentation de trafic prévue entrainera une pollution qui aura un impact négatif pour le développement de la région à long terme.

Elle serait de plus une cause supplémentaire pour la France de ne pas être capable de respecter les accords de Paris sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@340 - SERRA julien - Les Pennes-Mirabeau

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 10:41:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : augmentation du trafic

Contribution :

Bonjour,

Ce projet a pour but d'augmenter le trafic d'un aéroport qui se trouve à proximité immédiate de zones très peuplées. Hors depuis des années le trafic est en constante augmentation et aucune amélioration des routes aériennes n'a été faite dans la situation de décollage vers le SUD. Pourquoi l'étude d'impact de la circulation aérienne réalisée par la DGAC et la DSNA faite en 2008 (plus de 10 ans) n'a toujours pas amené une rectification de la trajectoire de décollage qui sur le plan écologique et démographique trouve un intérêt certain. Ci-joint la première page l'étude citée.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Etude d'impact de la circulation aérienne autour de marseille-provence.png\)](#)

@341 - Orlandi Kevin - Marseille

250

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 11:07:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Sur la construction du coeur d'aérogare

Contribution :

Bonjour,

Je suis un utilisateur régulier de l'Aéroport Marseille-Provence (pour des voyages professionnels et personnels), du moins jusqu'il y a peu de temps.

J'ai pris l'habitude depuis de nombreuses années de l'utiliser avec ce qu'il a offrir, ni plus ni moins. Pour autant, force est de constater que son fonctionnement reste un peu en dessous des standards d'autres aéroports plus récents, que ce soit en France ou en Europe. Et j'ai malheureusement le même discours, voir pire que le mien, d'amis que je récupère pour des WE ou des congés. Je connais son fonctionnement mais visiblement, le cumul de terminaux rend très obscur son fonctionnement pour les voyageurs non Marseillais!

Ce nouveau projet permettrait de bénéficier de beaucoup plus de confort, de fluidité et juste de logique, il est donc à mon sens nécessaire si nous voulons que notre aéroport et du coup notre belle métropole mais aussi notre région puissent concurrencer les autres grandes destinations touristiques et professionnelles françaises et européennes.

J'espère donc sincèrement que ce projet verra le jour, du moins si nous voulons rayonner sur ces différents plans et se donner les moyens de nos prétentions.

Kevin Orlandi

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@342 - Coraline - Montpellier

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 11:46:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : plainte

251

Contribution :

C'est une aberration écologique que de continuer à défendre et expandre le trafic aérien.

Les avions "volent en direction de nul part".

La planète brûle.

Changeons le système.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@343 - Thomas - Sausset-les-Pins

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 12:03:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Il faut verdir l'aéroport !

Contribution :

Bonjour,

je comprends que la phase 2 de l'aéroport (augmentation des capacités) est remise à plus tard, faute de signaux positifs sur le transport aérien; ce qui en soit est une bonne chose car il est bon de rappeler que le transport aérien est le mode de déplacement le plus polluant et, qui plus est, extrêmement inégalitaire, en effet, seule une petite partie de la population peut se permettre de prendre l'avion (encore plus marquée au niveau mondial)!

Donc penser qu'un aéroport est indispensable à un territoire, c'est sans doute un peu vite résumer la situation, surtout si on veut raisonner de plus en plus en local et de manière sobre, ce qui s'impose à nous de manière urgente. La décennie qui arrive va voir d'énormes bouleversements et nous serons obligés de changer nos comportements drastiquement. J'invite ceux qui sont sceptiques à en reparler dans 10 ans ;-).

Concernant la phase 1 (création d'un bâtiment entre les terminaux), au delà d'une construction intégrant des principes d'éco-construction (point positif), le maître d'ouvrage AMP doit aller encore

plus loin. Il ne suffit pas de créer une enveloppe "écologique" pour faire croire qu'on a pris en compte l'environnement. Il faut aussi traiter toutes les activités qui gravitent autour et dans le bâtiment qui sera créé : verdir la mobilité venant sur l'aéroport, verdir les parkings, faire venir des commerces durables, réduire les déchets produits, ne pas encourager à la consommation, amener un principe de sobriété partout. Tous ces concepts sont visiblement peu abordés dans le dossier de permis de construire et c'est regrettable.

Ainsi, je souhaiterais que le commissaire enquêteur demande à AMP d'intégrer ces mesures ERC suivantes:

- s'engager à réduire les déchets liés aux commerces qui seront installés dans l'aéroport

- s'engager à favoriser les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (priorité dans les files à ceux qui viennent en bus ou en train, réduction sur des prestations, etc.)

- s'engager à planter des arbres sur les parking et créer des massifs peu consommateurs d'eau

- s'engager à octroyer des concessions aux commerces sur la base de critères sociaux et environnementaux forts et pas seulement sur le CA potentiel et les revenus pour AMP

- mettre en place un système de tri des déchets efficace, et un compostage des déchets organiques des restaurants

- donner la priorité aux taxis équipés de véhicules peu émetteurs de GES

- mettre en place des cendriers partout et sanctionner les personnes qui jettent les mégots par terre

- réduire et supprimer à termes l'éclairage inutile des parkings et remplacer par un veilleur de nuit (économie d'une dépense énergivore qui permet la création d'emploi)

- installer des ombrières de parkings équipées de panneaux solaires

Un tableau de bord de suivi de ces mesures devrait être mis en oeuvre et rendu public par AMP au moins une fois par an.

Sans de telles mesures concrètes en complément de celles demandées par l'autorité environnementale, je donnerai un avis défavorable au projet de tranche ferme.

Merci,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@344 - claire - Neuilly-sur-Seine

Organisme : Travelex

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 12:05:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Coeur d'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je soutiens le projet présenté depuis plusieurs années par AMP avec qui nous sommes partenaire.

en effet, la dispersion des fonctions principales (enregistrement, inspection filtrage, livraison des bagages) rendent les opérations peu efficaces d'un point de vue opérationnel et le parcours client peu lisible.

L'attraction que la région égénre justifie le réaménagement et la modernisation des infrastructures afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la satisfaction client.

bien cordialement

Claire Noguera

Travelex France (opérateur Change et détaxe et Distributeurs de Billets)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@345 - Blanc Marie - Orgon

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 15:13:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :enquête publique sur la création d'un cœur d'aérogare à Marseille-Marignane

Contribution :

Avec l'épidémie de Covid et la baisse de fréquentation durable des aéroports et la réduction du nombre de vols est-il vraiment nécessaire de modifier cet aéroport?

avec le dérèglement climatique qui se fait de plus en plus prégnant (voir les données clim-sec de Météo-France) apporter un financement à ce type d'infrastructure est à mon sens ignorer complètement le nécessaire changement de paradigme qui permettrait de rester en dessous des 2 degrés Celsius d'incrémentation des moyennes de températures au niveau mondial, et donc reviendrait à favoriser l'aggravation du phénomène. voir

Météo-France: « 2020 le début d'année le plus chaud jamais enregistré en France »

<http://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/climat/debut-dannee-janvier-juillet-le-plus-chaud-jamais-observe-en>

<http://meteofrance.com/changement-climatique/observer/changement-climatique-et-secheresses>

extrait:« Le changement climatique, du fait de l'augmentation de l'évaporation liée à la hausse des températures, renforce l'intensité et la durée des sécheresses des sols. Les effets sont déjà visibles dans différentes régions du monde, dont le Bassin méditerranéen (5e rapport GIEC 2013). »

« Vers une augmentation des sécheresses du sol » (projet ClimSec)

« De manière générale, les résultats de ces simulations mettent en évidence une augmentation continue des sécheresses du sol en moyenne annuelle sur le territoire métropolitain au cours du XXI^e siècle.

En fin de siècle, les projections réalisées à partir des trois scénarios s'accordent globalement sur un niveau moyen annuel d'humidité des sols correspondant au niveau extrêmement sec de la période de référence 1961-1990. »

De plus avec l'augmentation annoncée du niveau des mers, cet investissement ne risque-t-il pas de se révéler inutilisable à très brève échéance, ce qui constituerait donc un gaspillage patent d'argent public ou privé d'ailleurs.

Voilà je suis donc très défavorable à ce projet qui va à l'encontre de toutes les réorientations nécessaires de l'économie.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@346 - RIGOLLET Régis - Marignane

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 16:08:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Modernisation

Contribution :

L'Aéroport Marseille Provence à besoin d'une modernisation profonde pour rester compétitif et réduire son empreinte carbone.

Ce bâtiment central regroupant les services permettra plus de fluidité et sera plus agréable pour les utilisateurs.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@347 - Lucas

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 16:13:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON à l'avion ! NON à ce projet ! OUI à moins de déplacements ! OUI à un changement d'échelle ! OUI au train, au vélo... au bas carbone aujourd'hui !

Contribution :

L'avion, les aéroports, c'est LA MORT ! Ce sont vos enfants, petits enfants et descendants qui hurlent de rage, qui ne veulent pas d'un monde carbonisé, à +4 ou +5 degrés, où seule la vie en cage climatisée sera possible, où les forêts du monde seront parties en fumée, où l'agriculture aura été mise en péril, où les corps auront ressenti la douleur du chaos climatique, par le fait simple et déraisonnable de quelques privilégiés ne voulant pas voir le crime qui sévit là SOUS NOS YEUX.

BASTA ! les avions A TERRE !

==> L'impact de l'aviation civile sur le dérèglement climatique est nettement sous-évalué. Les chiffres habituellement retenus omettent les gaz à effet de serre autres que le CO2. La filière est ainsi responsable de plus de 7 % de l'empreinte carbone de la France, comme le montrent les plus récentes estimations du cabinet BL Évolution. Ainsi, prendre l'avion pour effectuer un trajet est en moyenne 14 à 40 fois plus polluant qu'utiliser le train, ce qui devrait nous inviter à repenser collectivement la place de ce mode de transport dans nos vies face à la crise climatique.

==> Le secteur aérien est un des secteurs dont la croissance est la plus forte, de l'ordre de 3,8% par an avant la crise de la Covid-19. Les émissions du transport aérien augmentent d'année en année, en contre-sens des trajectoires de réductions nécessaires pour respecter l'Accord de Paris. A ce rythme là, en 2050 le secteur aérien consommera à lui seul l'intégralité du budget carbone de la France prévu dans la Stratégie Nationale Bas Carbone. Alors que fait-on ? On arrête de manger, de se chauffer et de se vêtir pour qu'une minorité de la population continue de voler ?

Source : <https://drive.alternatibamarseille.org/s/nxEF5NLPEoabTnK#pdfviewer>

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@348 - Richard Antoine - Marseillette

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 16:30:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquete publique extension de l'aeroport marseille Marignane

Contribution :

Le projet d'extension dans son plan d'ensemble répond à l'objectif d'accroissement du trafic aerien

Or cet objectif est contraire aux engagements de la France visant la neutralité carbone. C'est d'ailleurs l'avis de l'autorité environnementale.

Je suis donc opposé à ce projet

Je suggere qu'on travaille à un plan alternatif de transport qui respecterait les engagements de mon pays pour reduire le rechauffement climatique, une priorité parmi les priorités d'aujourd'hui.

Antoine Richard

14 rue louis Astouin

13002 Marseille

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@349 - Marion - Marseille

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 16:41:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Il est urgent de ralentir

Contribution :

258

Non à ce projet. Cela va dans le sens contraire de la direction que nous devons prendre, à savoir la réduction du trafic aérien. Pensons au vivant, à la terre que nous voulons céder à nos enfants. Réduisons nos émissions, réduisons nos voyages aériens. Nous n'avons plus le temps, nous devons agir maintenant. Merci.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@350 - Helene

Date de dépôt : Le 02/10/2020 à 17:08:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je ne suis pas favorable a cette extension

Contribution :

Je ne souhaite pas, pour réduire l'impact carbone du transport aérien, que les aéroports soient agrandis, à Marseille comme ailleurs.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@351 - Bruno - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 08:47:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :opposition

Contribution :

Ce projet est incompatible avec les engagements pris pour réduire les GES. L'urgence climatique rend obsolète ce type de projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@352 - Roubaud Charles - Carry-le-Rouet

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 09:05:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favorable au projet

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Je suis tout à fait favorable au projet d'extension de l'aéroport de Marseille-Provence digne de la deuxième ville de France et bénéfique pour l'économie de la région.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@353 - Bossard Nathalie - Grans

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 09:16:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

À une époque où on subit de plein fouet les prémices d'une crise climatique majeure, où on se pose la question de réduire nos déplacements en avion pour réduire les GES, ce genre de projet est tout simplement aberrant. Développons plutôt les transports alternatifs (trains). Éduquons les citoyens afin de minimiser nos déplacements. Augmentons les prix des billets en créant une taxe au service de la transition, afin de limiter nos trajets à des trajets longs et exceptionnels.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@354 - GALICHET Anne - Gardanne

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 09:34:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONTRE le projet d'extension d'aéroport : l'urgence climatique ou envol vers un ... le mur du çon : il faut choisir

Contribution :

Contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France) : une incidence au long cours...

La logique des lignes aériennes croisée avec les conséquences au plus près pour chacun de nous sur la biodiversité; la pollution au sens large; l'attaque en règle de la diversité flore/ faune annoncée par la disparition de plusieurs espèces...

Quel monde pour nos enfants demain?

L'énergie n'est-elle pas dans la recherche active de solution alternative et durable : un mouvement qui va vers demain non pas contre...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@355 - Aurelle Didier - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 09:47:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport

Contribution :

En cette période de changement climatique il est complètement illogique d'envisager une extension d'aéroport. C'est un projet de l'ancien monde.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@356 - Vinciguerra Frederic - Vitrolles

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 09:58:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Favorable au projet

Contribution :

Ce sont une rénovation et un agrandissement nécessaires pour cet aéroport clé des échanges entre Méditerranée et Europe

Ce sera l'occasion de disposer d'installations d'excellence technique et environnementale

Ce projet doit se doubler de réflexions sur le réseau ferroviaire en particulier le lien avec la gare de Vitrolles, navettes électriques, automatiques.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@357 - Ansaldi Mireille - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 10:25:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à l'extension

Contribution :

Je m'oppose à l'extension de l'aéroport Marseille Provence, la crise climatique est bien plus importante que la crise sanitaire actuelle, nous avons été contraints de revoir nos modes de fonctionnement privés et professionnels, l'avion en fait de moins en moins partie. L'aéroport Marseille Provence est actuellement suffisant pour envisager une réduction des trajets en avion au profit du développement ferroviaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@358 - Delphine

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 11:00:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : En faveur du projet

Contribution :

Il serait temps que la 2° ville de France dispose d'un aéroport terminé. On se perd dans les méandres pour aller du hall Air France vers le vieux hall.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@359 - thomassier georges - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 11:03:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : soutien aux travaux

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

je ne peux que de soutenir la modernisation et l'extension de l'aéroport malgré la crise . En effet cela permettra la création d'emploi et de soutenir les sociétés constructrices . De nouvelles dessertes pourront être créés .Tous ces manifestants ecolos sont les premiers à prendre l'avion et aller en voyage à l'étranger . Il suffit de regarder les personnes sur la photographie du provençal du 3octobre pour les reconnaître et savoir que ces personnes sont parties en vacances à l'étranger . Très facile de manifester mais il faut respecter ses engagements

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@360 - Patrice - Marignane

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 11:10:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour la création du Coeur

Contribution :

Ce projet est indispensable en ces temps de crise: il prépare au futur et permettra à la Provence de conserver une ouverture vers le monde.

Il répond à la crise sanitaire grâce aux gains d'espace dans les zones de regroupements de personnes (postes filtrage, commerces, banques enregistrement, espaces de tests,...) et il répond à la crise économique qui ne fait que débiter en abaissant les coûts de traitement des bagages et de filtrage des passagers.

Ce projet est vital pour Marseille et sa région, non pas pour que le trafic passagers se développe anarchiquement mais bien pour que nos traditions d'échanges culturels, commerciaux, touristiques se perpétuent.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@361 - Christophe - Ventabren

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 13:52:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour le développement économique de la Métropole

Contribution :

L'extension et les réaménagements prévus dans ce projet me paraissent indispensables au développement économique et à la compétitivité du bassin d'emplois de la Métropole Aix-Marseille-Provence : ils me semblent qu'ils permettront de créer plus d'emplois directs et indirects en améliorant l'attractivité économique de la région.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@362 - Jean - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 13:52:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension des bâtiments

Contribution :

Ces dépenses sont parfaitement inutiles. Cet aéroport est tourné vers les pays du sud essentiellement . Le secteur aérien est en crise pour de longues années encore.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@363 - Valerie

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 14:11:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON À L'EXTENSION DE L'AÉROPORT

Contribution :

Alors que l'urgence climatique est de plus en plus forte et impactante , que la pollution crée des ravages sanitaires notamment autour de l'Étang de Berre. une réduction du trafic aérien s'impose , il faut utiliser d'autres moyens de transport . Prendre l'avion pour effectuer un trajet est en moyenne 14 à 40 fois plus polluant qu'utiliser le train, ce qui devrait inviter à repenser collectivement la place de ce mode de transport dans nos vies face à la crise climatique .A ce rythme là, en 2050 le secteur aérien consommera à lui seul l'intégralité du budget carbone de la France prévu dans la Stratégie Nationale Bas Carbone. Je suis contre l'expansion de l'aéroport !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@364 - bruno - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 14:17:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Vu la crise climatique mondiale, qui accélère avec le développement de secteurs à forte empreinte carbone comme le secteur aéronautique, il est urgent d'entamer une transition juste pour les métiers du secteur et d'arrêter la croissance du trafic aérien.

Je m'oppose au projet Coeur d'aéroport, j'emets un avis défavorable à la délivrance du permis de construire pour l'extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@365 - Adeline - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 14:42:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet "Coeur d'aéroport" pour une reconversion du secteur aérien en concertation avec les employés !

Contribution :

Je suis contre le projet Coeur d'aéroport et de manière générale, pour la reconversion du secteur aérien en concertation avec les employés car:

L'AVION EST LE MOYEN DE TRANSPORT LE PLUS POLLUANT, LE PLUS INÉGALITAIRE ET LE MOINS NÉCESSAIRE !

-> Le plus polluant: Les impacts sanitaires et environnementaux seront aggravés avec le projet d'extension du Terminal 1 !

Au niveau national... le secteur aérien responsable de plus de 7% de l'empreinte carbone de la France. Le transport aérien contribue directement au réchauffement climatique

☒ par des émissions massives de CO2 et autres gaz à effet de serre

☒ par la formation d'ozone (N3)

☒ par les traînées de condensation et par les altérations des cirrus (nuages) dans la haute atmosphère.

Au niveau local.... Un impact majeur sur la santé humaine. Les émissions d'oxyde d'azote et de particules fines ont de fortes répercussions sur la santé humaine (maladies respiratoires, cardiovasculaires et cancers) et sont responsables d'environ 16000 morts par an. Les teneurs en particules fines à proximité de l'aéroport sont supérieures aux normes en vigueur.

Un impact majeur sur la qualité de vie et la biodiversité Les nuisances sonores engendrées par le trafic aérien et l'artificialisation des sols ont des conséquences dramatiques sur la qualité de vie des riverains et des répercussions majeures sur les comportements des animaux et en particulier des oiseaux.

-> Le plus inégalitaire:

En France, la moitié des déplacements par avion est le fait de seulement 2% de la population. Pourtant c'est à l'ensemble de la population française qu'il est demandé de fournir un effort économique pour financer les nombreux avantages perçus par le secteur :

☒ exonération de taxe du kérosène

☒ taux inférieur à la moyenne de la TVA sur les billets

☒ avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion

☒ subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes

Ne devrions-nous pas rediriger notre effort collectif et ces avantages vers des secteurs d'intérêt général et des modes de transport qui profitent au plus grand nombre ? Favorisons une mobilité plus propre, plus inclusive et pour la transition écologique de notre région !!

-> Le moins nécessaire:

Au niveau national... La trajectoire actuelle (croissance de 3,8% par an) nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050...

La Convention Citoyenne pour le Climat préconise de stopper tous les projets d'extension d'aéroports en France

Au niveau local... "Le projet dans sa globalité comporte deux composantes majeures : une composante « restructuration », qui est celle que l'aéroport attend depuis 20 ans, et une composante « extension de capacité », qui venait accompagner la croissance attendue du trafic aérien" Philippe Bernard, Président du Directoire d'Aéroport Marseille Provence

De l'aveu de Philippe Bernard :

☒ Le projet est dans les cartons depuis plus de 20 ans, il est complètement anachronique par rapport aux enjeux actuels, en plein contexte de crise sanitaire et sociale

☒ Loin d'accompagner la croissance du trafic aérien, le projet "Cœur d'aéroport" va générer un appel d'air favorable à l'augmentation de ce trafic, avec un objectif affiché de doublement du trafic passager sur l'ensemble de l'aéroport en 2045 !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E366 - Frédéric DUMAS

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 14:51:15

Lieu de dépôt : Par email

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

267

Objet :Avis citoyen.

Contribution :

Bonjour.

Veillez noter mon opposition au projet d'extension de l'aéroport de Marseille-Marignane ainsi qu'au projet d'accroissement du trafic aérien.

Nous vivons dans le couloir de trafic aérien et la qualité de l'air s'est considérablement dégradée depuis 30 ans. Sachons choisir la vie de nos descendants aux profits économiques du présent et du court terme.

Frédéric Dumas

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@367 - Roques Anthony - Rognac

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 15:15:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition totale au projet

Contribution :

Je m'oppose au projet d'extension de l'aéroport pour plusieurs raisons :

- ce projet entraînera une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global... en totale contradiction avec l'Accord de Paris. En effet, doubler la capacité d'accueil de l'aéroport n'est pas compatible avec l'engagement de la France à réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

- La Convention Citoyenne pour le Climat exhorte le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

- Le contexte est très incertain et fortement opposé à un tel projet, considérant la crise sanitaire, économique et aéronautique traversée en ce moment même.

268

Merci par avance pour m'avoir lu.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@368 - malika - Aulnay-sous-Bois

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 16:13:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE L'EXTENSION DE L'AÉROPORT AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE

Contribution :

Les aéroports polluent : pollution sonore, pollution de l'air.

Ils contribuent au réchauffement climatique.

Ils bénéficient principalement à une minorité.

Le ferroviaire doit être préféré à ce moyen de transport polluant.

La reconversion des personnes qui y travaillent doit être pensée dès maintenant.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@369 - Audrey - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 16:32:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre ce projet

Contribution :

Ce projet va à l'encontre de la nécessité absolue de réduire le trafic aérien afin de limiter à terme le réchauffement climatique. Tôt ou tard, nous serons contraints de diminuer nos trajets en avion, il serait donc préférable de ne pas encourager l'extension du secteur dès aujourd'hui. Gardons cet argent pour de projets plus durables.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@370 - cabet francois

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 16:50:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet et au développement des mouvements sur Marseille Provence

Contribution :

La crise climatique sera pire que la crise sanitaire alors n'attendons pas qu'il soit trop tard pour prendre des décisions drastiques de réduction du trafic aériens : Vols commerciaux, aviations d'affaires, aviation générale..... Quand l'on sera au coeur de la crise climatique, il sera trop tard pour agir.

La Provence est l'une des régions les plus polluées de France. Réduire les pollutions de tout genre (Y compris l'aéronautique) est un enjeu de santé publique. La France ne respecte pas ses engagements de réduction des GES.

Alors respectons l'accord de Paris et engageons nous vers une transition progressive du secteur aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@371 - Michelle - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 17:56:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'extension de l'aéroport

270

Contribution :

Au vu de l'urgente nécessité de baisser les émissions de CO2 il serait totalement incohérent d'agrandir l'aéroport MRS. La priorité devrait être la réduction du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@372 - Piccinno Claire - Le Rove

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 18:31:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Nuisances sonores

Contribution :

Depuis des années nous subissons le vol de notre village et notamment de nos maisons situées au Rove.

Le couloir aérien n'est pas respecté aujourd'hui, même après le COVID alors qu'il y a beaucoup moins de vols.

Vous trouverez de nombreuses photos prouvant le non respect des couloirs aériens.

Il y a même eu des survols où nous avons l'impression que l'avion allait nous tomber dessus.

Le plus choquant c'est qu'il s'agit souvent des même vols.

Voici les nombreuses preuves :

<https://www.dropbox.com/sh/3wxjl3kna3pd09x/AACuuVXYpluHnENAlSiCkg2Ba?dl=0>

Attention ce sont uniquement des exemples, il y en a bien plus qui passent au dessus de nos têtes tous les jours !

Cela comment à 4h du matin et se termine à 23h... c'est insupportable et inacceptable. Aucune aide financière ne remplacera la tranquillité de notre village.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Avec l'augmentation du trafic, nous allons vivre un calvaire et tout cela va à l'encontre des enjeux environnementaux auxquels nous faisons face. Les avions polluent, nuisent aux habitants et ne sont pas l'avenir.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(IMG_1180.PNG\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(IMG_8534.jpg\)](#)

@373 - Camille - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 18:35:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Mon avis sur le projet de l'extension de l'aéroport

Contribution :

Je suis contre, cette extension n'est pas nécessaire, les avions polluent déjà assez, pas besoin de plus.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@374 - Julia - Le Rove

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 18:53:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Trop d'avion au dessus de nos têtes

Contribution :

Ces dernières années les avions passent de plus en plus près de nos têtes lorsque nous sommes au parc ou bien dans nos maisons. Ils passent à des heures matinales ou tardives les jours de repos. Bref nous en avons ras le bol !!!!

On voit clairement que les axes de vol ont changé ou bien ne sont peut être pas respecté !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@375 - Julien - Roquefort-la-Bédoule

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 19:30:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien total au projet

Contribution :

L'extension de l'aéroport de Marseille est utile et complètement justifié contrairement à ce qu'affirment d'autres. L'argument écologique n'est pas justifiable et ce projet permettra à AMP de devenir un réel hub à l'image de l'aéroport de Nice. À long terme, le trafic aérien ne fera que croître et l'extension de l'aéroport sera vitale pour l'économie de la région avec les nombreux emplois qui en découleront.

TOTAL SOUTIEN AU PROJET!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@376 - musarella philippe - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 19:48:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport marseille provence

Contribution :

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Je suis donc opposé à toute extension faisant l'objet de cette enquête; et je suis méfiant quant au saucissonnage des projets (aujourd'hui extension aérogare, demain extension de la piste)

De plus on ignore le devenir du trafic aérien dans une période post covid, et rien n'est moins sûr que le nombre de passagers soit en extension, notamment si on favorise le report vers le train.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@377 - Hélène Marie - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 20:58:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

>

> De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

>

> Je suis donc opposé à toute extension faisant l'objet de cette enquête; et je suis méfiant quant au saucissonnage des projets (aujourd'hui extension aérogare, demain extension de la piste)

>

> De plus on ignore le devenir du trafic aérien dans une période post covid, et rien n'est moins sûr que le nombre de passagers soit en extension, notamment si on favorise le report vers le train.

>

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@378 - Vigier Alain - Marseille

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 22:46:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique portant sur l'extension de l'aéroport Marseille Marignane

Contribution :

A l'heure de grands bouleversements dus au changement climatique liés aux activités humaines, il n'est pas responsable d'envisager l'extension de l'aéroport Marseille Marignane.

Ce projet n'est qu'une vue à très court terme, ne prenant pas en compte les nécessités d'envisager un autre mode de vie qui soit en accord avec les conclusions de l'Accord de Paris et celles de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Soyons enfin responsables et prenons enfin en compte l'avenir des générations futures.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@379 - Amina - Le Rove

Date de dépôt : Le 03/10/2020 à 23:30:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre

Contribution :

Non merci on a déjà des avions qui nous passent au dessus de la

Tête toute la

Journée avec le bruit qui va avec (la nuit aussi en fait)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@380 - Andrea - Le Rove

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 00:07:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Passage des Avions sur le Rove

Contribution :

les avions passent à toutes heures au dessus de chez nous

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@381 - Kopp Sabine - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 01:54:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport mpm

Contribution :

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

276

Non à l'extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@382 - Griffon Patrick

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 08:37:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition a cette extension

Contribution :

A l.heure du covid et du climat etendre cet aeroport est un non sens

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@383 - PILATE BENOIT

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 10:21:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : EXTENSION AEROGARE MARSEILLE MARIGNANE

Contribution :

L'aéroport de Marseille n'est toujours desservi que par voie routière. Dans le contexte actuel révélant la nécessité de définir le monde d'après, avant même de penser à une extension pour une augmentation de trafic la priorité semblerai de rendre l'outil actuel accessible par voie ferroviaire intégré dans un plan de déplacement métropolitain et au bénéfice de tous.

Une hérésie que de dépenser maintenant, pour un petit nombre, l'argent public dans un projet daté au regard des nouvelles données et projections sur le transport aérien.

Télétravail, transition énergétique, appel a utiliser les transports terrestres ou maritimes, abandon des gros transporteurs (A380)...

Ce projet n'est pas souhaitable.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@384 - Corinne - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 11:01:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aménagement aéroport Marignane

Contribution :

Il est étrange et inadapté de commencer des travaux dans l'aéroport de Marignane dans le contexte actuel : baisse de la fréquentation due à la crise sanitaire et surtout nécessité absolue de réduire les transports aériens hyper polluants pour promouvoir d'autres moyens de transport moins émetteurs de gaz à effets de serre.. D'autant que personne n'est dupe, ces travaux revendiqués pour les voyageurs permettront à terme une augmentation des rotations des avions. Je suis donc opposée à cet aménagement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@385 - Leroux Virginie - Le Rove

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 11:09:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Bonjour,

Je ne comprends pas ce projet, à l'heure où nous faisons tous des efforts pour réduire notre impact environnemental.

L'avion reste le moyen de transport le plus polluant et ce n'est pas un progrès que de le développer.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@386 - Lilian - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 12:20:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à l'extension du terminal T1 de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Je m'oppose à ce projet d'extension de l'aéroport, ce projet contribuera à augmenter le trafic aérien, ce qui entraînera une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Cette logique de recherche de profit, de croissance, de PIB, à très court terme et pour le bonheur de certains est illusoire, cela compromet non seulement l'avenir des générations futures mais aussi la survie d'un grand nombre de formes de vie sur terre. Il est grand temps de changer de paradigme.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@387 - SALLÉ Érick - Sausset-les-Pins

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 14:01:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : non à l'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

On bafoue l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Merci M. le député Eric Diard d'avoir signé l'extension de l'aéroport, et, en même temps de vous afficher avec le maire écolo de Sausset les Pins ! Aucune logique.. La Syrie, accord pour continuer l'exploitation de l'huile de palme à la Mède, etc ... On retiendra!

Non à l'extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@388 - LAJOURNADE Pierre - Saint-Victoret

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 14:17:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à l'extension du terminal T1 de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Je m'oppose à ce projet d'extension de l'aéroport, ce projet contribuera à terme à augmenter le trafic aérien, ce qui entraînera une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Cette logique de recherche de profit, de croissance, de PIB, à très court terme et pour le bonheur de certains est illusoire, cela compromet non seulement l'avenir des générations futures mais aussi la survie d'un grand nombre de formes de vie sur terre. Cela va à l'encontre de l'accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre.

Il est grand temps de changer nos orientations et de penser à l'avenir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@389 - LERICHE Nathalie - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 14:20:41

280

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Oui au projet

Contribution :

Ce projet permettra à l'aéroport de se hisser au niveau international et de mieux accueillir les passagers. Il sera mieux adapté pour affronter les crises pandémiques.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@390 - Eric - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 15:49:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Agrandissement aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je suis totalement contre cet agrandissement qui va évidemment créer un appel puissant à l'augmentation du trafic aérien.

Or il me semble évident qu'il faut plutôt aller vers plus de modération et de sobriété dans ce domaine. Les objectifs environnementaux ne pourront jamais être atteints de cet façon.

Non à cet agrandissement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E391 - Patrick Barre

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 16:30:49

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Avis Enquête publique

Contribution :

Pour Monsieur le commissaireenquêteur; Madame monsieur, Le dossier global d'extension de l'aéroport répondait à l'époque à un très fort accroissement du trafic aérien pour les 15ans à venir. C'est dans ce cadre que le projet de construction de l'aérogare a été conçu et motivé il y a plus d'un

an. Depuis l'arrêt du trafic aérien suite à la COVID 19 et après la publication d'objectifs fixés par la commission nationale des 150 citoyens, consultation engagée par le Président de la république, il apparait très clairement que les objectifs initiaux qui ont motivés le projet d'extension de l'aérogare sont obsolètes avec les engagements pris de supprimer l'essentiels des vols nationaux pouvant être assurés par le train ce qui entrainera une très forte diminution du trafic intérieur. Par ailleurs la prise de conscience des populations mondiales sur la limitation des émissions de carbone va entrainer une diminution des trafics internationaux. Un permis individuel d'émission de CO2 va voir le jour dans les années à venir. Il semble prudent d'en mesurer l'impact réel dans les années à venir avant d'engager une construction qui pourrait s'avérer onéreuse et inutile. Pour ces raisons j'émet un avis très défavorable à ce projet. Patrick Barré 320, chemin de la Source; 13127 Vitrolles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@392 - chanut charles - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 16:50:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :contre l'extension aéroport marseille

Contribution :

La convention citoyenne a clairement établi le nécessité de limiter le transport aérien

Consommer un capital dans un investissement inutile alors que la crise va nécessiter beaucoup de moyens dans d'autres secteurs beaucoup plus

stratégiques est une hérésie

Par ailleurs depuis plusieurs années les habitants de l'estaque demande à ce que leur quartier ne subissent plus les nuisances d'un survol par

la mise en place d'une trajectoire courbe d'atterrissage et ce n'est toujours pas fait

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@393 - caponor assoc - Marseille

282

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 17:01:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre l'extension aéroport marseille

Contribution :

3 raisons au moins motivent le rejet de ce projet

- tous les experts considèrent que le transport aérien doit être limité pour diminuer le réchauffement climatique. La convention citoyenne qui est une instance officielle l'a retenu dans ses objectifs

- les besoins d'investissement dans d'autres secteurs plus stratégiques sont bien plus prioritaires

- la limitation des nuisances existantes liées au survol du 16^{ème} arrondissement par les avions n'est toujours pas réglée

Association Cap au Nord

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@394 - Eric - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 17:19:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opinion contre le projet

Contribution :

Rien de pertinent dans ce projet dans une époque où le réchauffement climatique et le saccage de la nature ne peuvent plus être niés. Une extension pour développer du voyage low cost qui exploite ses employés, une extension comme fuite en avant dans un modèle qui ne peut plus durer !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@395 - Dorfsman Nicolas - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 18:02:24

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :La métropole mérite un aéroport international digne de ce nom

Contribution :

L'aéroport Marseille Provence n'est plus à la hauteur. La métropole Aix-Marseille doit sortir son épingle du jeu de la redistribution des cartes qui va intervenir après la crise sanitaire que nous avons vécu.

La crise que nous avons traversé a mis en exergue la difficulté de concentrer l'activité autour de la région parisienne et a ébauché des pistes de solution au niveau français voire européen. Il faut arrêter l'ultra centralisation parisienne. Chaque métropole européenne doit être un lieu de vie et de dynamisme économique. Il n'est plus nécessaire de vivre dans une banlieue crasseuse pour faire un travail de bureau. Le développement du télétravail et plus globalement du travail à distance doit maintenant nous pousser à développer l'activité et les lieux de vie partout sur le territoire européen. Il faut aider les entreprises à héberger leurs collaborateurs partout en France, quelque soit leur activité. Un salarié d'une entreprise dont le siège se trouve à Lille doit pouvoir vivre avec son ou sa compagne à Marseille, Toulouse, Rennes, ...

Pour que ceci soit possible, on doit pouvoir se rendre de n'importe quelle métropole vers une autre métropole en moins de 2h et ce sans passer par les hubs parisiens ou lyonnais.

C'est là que le maillage des transports est primordial et que le transport aérien doit s'installer dans l'efficience.

Quand on observe aujourd'hui le réseau aérien, il reste encore trop tourné vers les schémas de hub (Paris, Amsterdam, Madrid, Francfort, ...). Nous devons bénéficier à Marseille d'un outil digne de ce nom dans lequel on rend le plus rapide possible l'embarquement. Il faut mettre à jour ces installations de toute urgence, sinon ce sera la prime aux aéroports des autres villes, alors que Marseille a des atouts indéniables depuis des centaines d'années.

Il faut aussi mettre à disposition des professionnels du fret et du tourisme un outil performant. Marseille est au centre des échanges entre l'Europe et le Maghreb et même le reste de l'Afrique.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@396 - Élisabeth - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 18:30:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet de restructuration de l'aéroport de Marseille.

Contribution :

Je suis pour le projet de restructuration de l'aéroport de Marseille. Des milliers de personnes fréquentent ce lieu, aussi bien pour des déplacements professionnels, touristiques ou familiaux et il est de la responsabilité de l'aéroport de leur assurer une qualité parfaite tant au niveau de l'accueil qu'au niveau de la sécurité. Il est donc urgent de moderniser cet aéroport. D'autre part, 95% des gaz à effet de serre sont dûs aux transports routiers. Les transports ferroviaires, aériens et navals ne représentent que 5 %. Alors, pourquoi vouloir limiter le transport aérien, facteur infinitésimal à l'origine du réchauffement climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@397 - Christophe - Sénas

Organisme : AIRBUS

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 18:41:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Soutien

Contribution :

Oui, il faut aller de l'avant et ce projet est clé pour le développement de notre région ! N'en déplaie aux chantres de la décroissance. Allez MP !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@398 - Guieu Gérard

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 18:42:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Demande de prolonger le débat et la consultation pour éviter des troubles à l'ordre public.

Contribution :

La convention citoyenne pour le climat, mise en place le Président de la république, a émis 150 recommandations; La question des transports étant essentielle, notamment concernant le transport aérien qui devrait progressivement être réduit.

Maintenir le calendrier d'extension de l'aéroport n'est pas compatible avec ces recommandations officielles.

Je demande donc la suspension du projet en l'état pour le reconsidérer à l'aune des recommandations et éviter ainsi de possibles troubles dans l'opinion, de plus en plus sensibilisée sur ces questions, y compris dans le contexte Covid19.

Je vous remercie de prendre en compte ma contribution.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@399 - Lionel - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 19:01:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique Aéroport Marseille-Marignane

Contribution :

NON A L'EXTENSION DE L'AEROPORT

De 8 millions actuellement, le projet "Coeur d'aéroport" prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport à 12 millions de passagers. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport.

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

286

De plus, il apparait indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là. Un projet d'arrière-garde.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@400 - RIGAUD Laurent - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 19:54:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'Extension et aménagement Aéroport

Contribution :

je suis contre cet aménagement qui conduirait inévitablement à une augmentation du flux aérien. J'habite à Gignac-la-Nerthe depuis juillet 2019 et est constaté que les compagnies aériennes ne respectent pas les cartes établies. Nous devons en aucun cas subir de gênes sonores et vous prie de croire que c'est insupportable certains jours. Malgré de nombreuses plaintes envoyées à l'aéroport, rien de change et j'ai l'impression que cela ne fait que s'accroître.

Par conséquent je suis contre ce projet

De plus la mairie est toujours en procès avec l'aéroport pour cela.

Merci de votre compréhension.

Bien à vous.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@401 - RICARD Alice - Marseille

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 22:27:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension aéroport Marseille Provence

Contribution :

Contre cette augmentation des GES inutile

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@402 - michel - Saint-Zacharie

Date de dépôt : Le 04/10/2020 à 23:57:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :agrandissement aeroport Marseille Provence

Contribution :

je pour le développement de l'aéroport Marseille Provence tel qu'il est présenté sur le projet Foster...Outil indispensable au développement économique de notre territoire ...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@403 - BROGNIET Nathalie - Fos-sur-Mer

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 08:15:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :OUI à la Restructuration de l'AMP

Contribution :

L'AMP doit modifier sa physionomie afin d'être plus fluide et intuitif avec des mesures de sécurités renforcées pour ses passagers.

De plus, en cette période de crise, la restructuration de l'AMP permettra :

- d'anticiper les nouvelles normes sanitaires qui incomberont forcément aux aéroports,

- de participer à la RELANCE ECONOMIQUE de notre territoire en créant des emplois dans le secteur du bâtiment puis du tourisme....

Donc OUI à la RESTRUCTRATION de l'AEROPORT MARSEILLE PROVENCE !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@404 - Jean-Luc - Ensues-la-Redonne

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 11:27:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AMP société publique : pour un Etat exemplaire et cohérent

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

voici ma contribution à cette enquête publique:

L'Etat souhaite engager la France et le monde vers un mode de plus en plus sobre et décarboné en lien avec l'objectif de la SNBC (<https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>).

Les collectivités semblent aussi conscientes (du moins dans l'affichage) sur la nécessité de réduire drastiquement nos émissions de carbones.

Un rapport du cabinet Carbone4 ("faire sa part") indique qu'un français moyen émet environ 11 tonnes de CO2 par an, et que pour respecter l'accord de Paris, il faudrait être à 2 tonnes par an. La mobilité représente une part importante dans les émissions individuelles.

Fort de ces constants, la société AMP souhaite développer l'aéroport de Marignane selon 2 phases: un bâtiment entre les terminaux, et une phase plus lointaine d'augmentation des capacités.

AMP est détenue à 60% par l'Etat, 5 % par la CCIMP et 15 % par les collectivités (Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Marseille Provence et ville de Vitrolles (cf. pièce A du dossier de permis).

Et à la lecture du dossier, il n'est marqué à aucun endroit la volonté d'AMP (donc de l'Etat et des collectivités) le besoin de ralentir la croissance de l'aéroport pour être en cohérence notamment avec la SNBC.

N'y a t il pas un manque de cohérence entre les discours de l'Etat et le dossier présenté par AMP?

Effectivement, la phase 1 objet de l'enquête ne prévoit pas a priori d'augmenter les capacités, mais elle y contribue puisque sans cette phase 1, la phase 2 ne sera pas possible.

Il faut donc sur ce point qu'AMP justifie encore plus sa réelle prise en compte de la SNBC et l'analyse présentée dans l'étude d'impact (page 421 et suivante) manque clairement de détail. C'est un point crucial (voir les contributions) et la réponse d'AMP ne tient que dans quelques cases d'un tableau.

>> IL SERAIT DONC IMPORTANT QU'AMP DETAILLE PLUS CLAIREMENT LA COMPATIBILITE DES 2 PHASES DU PROJET AVEC LA SNBC ET PRECISE QUELLES MESURES ERC SONT PREVUES POUR Y REPONDRE ET SELON QUEL PLANNING ET QUEL SUIVI.

Concernant la concertation sur le projet :

il est indiqué dans l'étude d'impact qu'AMP a mis en place une instance de concertation (CCE) depuis 2000. Est-ce que le projet d'extension a été débattu dans cette instance de concertation? Rien n'indique que c'est le cas?

Il est aussi indiqué que au vu du budget du projet, AMP n'est pas soumis à débat public.

Pourquoi avoir fait le choix de ne pas consulter la CNDP alors que certains projets le font même si ils n'y sont pas réglementairement soumis? Si ce projet est attendu depuis 20 ans, une concertation officielle type "concertation avec garant" aurait pu être mise en place pour recueillir l'avis du public avant l'enquête publique finale.

Par ailleurs, concernant le budget. Seul une ligne de l'étude d'impact en parle (page 49): le coût du projet est de 250 millions d'euros.

>> IL SERAIT IMPORTANT DE PRECISER LE DETAIL DU COUT DU PROJET ET LES ECARTS POSSIBLES.
Avec un dérapage sur le budget, le projet pourrait être soumis au débat public...

A noter enfin que la réfection de lignes TER coûte moins cher que ce projet. Par exemple: 20 millions d'euros pour la ligne TER de la Côte bleue. Plus logique avec la SNBC... ;-)

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@405 - Broc Ana - Port-de-Bouc

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 11:33:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport MP

Contribution :

L'aéroport ne répond plus aux attentes actuelles des voyageurs, il est donc nécessaire de le re-penser

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@406 - TAGAND Nicole

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 13:18:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :projet inutile

Contribution :

la nécessaire diminution de consommation des ressources naturelles, donc le carburant, n'est pas compatible avec une extension d'aéroport, destinée a plus de vols, qu'ils soient domestiques ou internationaux. le trafic a diminué de 80% grace a la crise sanitaire qui semble s'installer durablement. ce projet n'a pas de sens dans le contexte actuel, ni en termes de besoins, ni en termes de moyens.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@407 - Sylvie - Vitrolles

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 13:47:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :OUI au projet Coeur d'Aéroport !

Contribution :

La réalisation du bâtiment « cœur d'aéroport » n'a pas pour objectif d'augmenter la capacité de l'aéroport, mais bien d'améliorer le fonctionnement du Terminal existant, en centralisant de nombreuses fonctions aéroportuaires.

La création d'espaces supplémentaires permettra ainsi d'améliorer la qualité de service apportée aux passagers : contrôles de sûreté, nouvelles mesures liées à la sécurité sanitaire, en s'appuyant sur de nouveaux équipements de nouvelle génération.

Je dis OUI à la création de ce bâtiment à haut niveau de performance environnementale !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@408 - Jérôme - Marseille

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 14:13:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre toute extension de l'aéroport

Contribution :

Bonjour,

Pour l'avenir de mon enfant et de la planète, je suis contre l'extension de l'aéroport puisque cela contribuerait à augmenter le trafic alors que le consensus scientifique stipule qu'il faut réduire

drastiquement les gaz à effet de serre (dont le kérosène des avions faire gravement partie) et que cela contribuera à artificialiser encore les terres.

Cette extension ne satisferait que les riches, qui voyagent le plus en avion, et les actionnaires de l'aéroport, qui ne pensent qu'en terme de croissance et se moquent des conditions de travail de leurs salariées et de détruire la vie sur Terre.

Je vous propose plutôt de rendre gratuit les transport en commun des grandes villes, pour réduire la masse de véhicules particuliers en circulation. On pourrait aussi redéployer le ferroutage plutôt que le tout-camion pour le transport de marchandises.

Merci !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@409 - Bigo André - Marseille

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 14:15:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête Publique Phase 1 Aérogare de Marignane

Contribution :

Cette première tranche "cœur d'aérogare" fait partie d'une première phase qui comprends également le redressement des taxiways (2022-2024), et est cohérent avec une seconde phase qui comprends les parkings et la jetée d'embarquement (2025-2027). En gros, ces travaux feraient passer la capacité de Marignane de 10 millions aujourd'hui à 16 millions de passagers en 2027 selon le projet présenté par l'Aéroport Marseille Provence.

La tendance générale, au delà de la crise sanitaire covid, est dans la réduction drastique du trafic aérien si on veut maintenir une planète habitable pour le vivant, donc pour les humains, de façon à réduire les émissions de GES au minimum.

C'est un impératif national, la Convention citoyenne pour le climat en a fait l'une de ses 150 mesures : suppression de tous les vols intérieurs qui pouvaient se faire en moins de 4 heures par le train et interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants.

Prendre l'avion, pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV.

C'est aussi un impératif régional, métropolitain et local, tous les scénarii visent à une réduction conséquente des émissions de GES ne seront possibles que si le trafic aérien cesse de croître, il doit même être réduit.

Une prise de conscience est en train de s'opérer, une mutation de la société, un déclic peut-être, qui pourrait permettre de réduire de façon durable et conséquente le trafic aérien, ce n'est pas le moment d'aller à l'encontre de cette tendance lié à la catastrophe sanitaire.

Et même si on pouvait arguer que cette première phase ne vise qu'à améliorer les fonctionnalités de l'aérogare actuel, la situation présente au regard de l'aviation et de ses équipements au sol, au minimum, un moratoire est nécessaire. Voire comment d'ici 2 à 3 ans l'aviation, la société va évoluer dans cette période charnière post pandémie, quels seront les arbitrages politiques et sociétaux alors, et reconsidérer le projet en fonction de ces nouvelles données. Aujourd'hui, je pense qu'on a pas assez de recul pour engager une telle dépense sur un pari, sur un avenir que l'on ne maîtrise pas du tout en matière de transport aérien et de réchauffement planétaire.

Il faut aussi considérer que l'avion est aujourd'hui largement sous taxé au regard de ses émissions de GES, au point que le syndicat des pilotes suggère qu'un prix plancher soit instauré pour les vols (40 €) afin d'éviter que soit mis fin à l'exonération exceptionnelle de la taxe sur le kérosène au regard des émissions en CO², et même d'une TVA favorable qui ne se justifie plus au regard des enjeux climatiques.

Ces "avantages" ne pourront résister à la pression qui s'accroît suite aux événements climatiques dramatiques qui se multiplient et aux perspectives optimistes de réchauffement de la planète de plus de 1.5 ou 2° comme l'espérait les accords de Paris lors de la COP 21, alors que nous sommes maintenant sur des trajectoire plus proche de 3° pour la fin de siècle selon les experts du GIEC.

On peut aussi ajouter, l'augmentation des nuisances sonores pour les riverains, bien que ce cet argument ne pèse pas bien lourd au regard des enjeux climatiques.

La réduction des émissions de GES par l'aviation est absolument nécessaire. Pour se rendre compte de l'ampleur du problème, il suffit de considérer que si l'aviation civile poursuit sa progression, en 2050, tout le CO2 "permis" pour rester dans les accord de Paris sera consommé par l'aviation.

On ne doit pas dépenser 2 fois 250 millions d'euros – essentiellement en provenance des contribuables - pour un projet qui va à l'encontre de ces défis.

C'est le cas pour le présent projet, comme cela a été signalé l'Autorité environnementale (AI) qui a évalué ce dossier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@410 - Bernillon Sophie - Marseille

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 14:24:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je suis contre le projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence, qui signifierait une augmentation du trafic aérien dans notre région.

En effet, l'impact de l'aviation civile sur le dérèglement climatique est nettement sous-évalué : la filière est ainsi responsable de plus de 7 % de l'empreinte carbone de la France, comme le montrent les estimations du cabinet BL Évolution. D'autre part, si nous laissons le trafic aérien retrouver l'expansion qu'il avait avant la crise sanitaire du COVID-19, soit une augmentation de 3,8% par an, le secteur aérien à lui seul consommera en 2050 l'intégralité du budget carbone de la France prévu par la Stratégie Nationale Bas Carbone.

La réduction du trafic aérien est la seule option pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris et permettre d'utiliser le budget carbone restant dans des secteurs vitaux pour la société : pour nous soigner, nous nourrir et nous loger.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@411 - DELFORGE Claude - Pertuis

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 14:25:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Marseille le vaut bien

Contribution :

Il est indispensable que la seconde métropole française dispose d'un aéroport international moderne et performant. Il n'y a aucune raison d'obliger les clients de la région à se diriger sur Nice. C'est également un outil de promotion du tourisme provençal que de pouvoir bien accueillir la clientèle internationale. Bref, je suis pour. Et je fais confiance aux contre-pouvoirs pour le dimensionner au mieux sur le plan écologique. Je tiens aussi beaucoup à ce que de nombreuses entreprises locales soient associées au projet avec des retombées positives sur l'emploi. Aucune raison de faire appel à des travailleurs détachés...

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@412 - RENNES Michel - Vitrolles

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 14:52:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :REFUS de l'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Bonjour

Je REFUSE l'extension de l'aéroport Marseille-Provence pour cause de nuisances sonores.

Celles-ci ont déjà augmenté de manière très significative au-dessus du quartier des Pinchinades à Vitrolles depuis l'été 2017.

Il est temps que cela cesse et que l'on revienne au niveau acceptable d'avant cette date.

Et ce n'est certainement pas l'extension de l'aéroport qui ira dans ce sens.

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@413 - BINET STEPHANE - Lyon

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 16:08:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : OUI POUR LE PROJET COEUR D'AEROPORT MARSEILLE

Contribution :

Passager occasionnel, je suis pour l'agrandissement du Terminal.

En effet les infrastructures ne sont pas dimensionnées pour un aéroport digne de Marseille.

Nous avons besoin que soit fluidifié les enregistrements et les contrôles de sûreté.

Je souhaite aussi qu'il y ai plus de commerce et service en zone passager.

Plus d'espace me semble souhaitable pour gérer par exemple la crise de la Covid 19.

Bien à vous.

S.Binet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@414 - élise - Lyon

297

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 16:47:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition à l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je m'oppose parce que:

* le transport aérien contribue au dérèglement climatique avec d'importantes émissions de gaz à effet de serre

* l'aviation est un secteurs très inégalitaire, 1-3% des français effectuent 50% des vols, la pollution engendrée pour une minorité est subie par la majorité

* l'aviation entraîne des risques sanitaires et des nuisances sonores pour les riverains"

Je propose:

* de réduire dans un premier temps le recours à l'aviation en supprimant les vols intérieurs, en commençant par les trajets desservis par le rail, et en développant l'offre du réseau ferroviaire

* de réfléchir à une autre évolution n'allant pas dans le sens "toujours plus loin, toujours plus vite"

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@415 - Olivier - Marseille

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 17:07:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet de l'Aéroport Marseille provence

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Contribution :

Effectivement, on ne peut que constater la vétusté des infrastructures et des halls actuels, qui ont plus ou moins bien vieillis !

La modernisation de cet aéroport semble plus que nécessaire et il ne faut pas l'entraver car en tant qu'usager, on a vite fait de leur reprocher l'état des terminaux.

Ce projet à tout son sens puisqu'il ne concerne que le "Cœur d'aéroport" et il permettra un accès unique, au lieu des multiples portes d'un autre temps !

Un look plus moderne pour cet aéroport sera aussi plus attractif pour les touristes qui arrivent à Marseille.

La région mérite mieux en terme d'image que ces vieux bâtiments...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@416 - LAMARQUE PATRICK - Saint-Victoret

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 17:33:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ma question est la suivante. Combien ont rapporté les Taxes sur les Nuisances Aériennes ? Selon la loi, combien le gestionnaire de l'aéroport, a t'il redistribué aux Saint-Victoriens durant ces cinq dernières années ?

L'enquête publique ne stipule pas le prévisionnel chiffré du dédommagement pour la commune de Saint-Victoret. Nous sommes malgré nous partenaires. Parlez-nous de dividendes, avant de vouloir nous imposer de nouvelles nuisances environnementales. Celles-ci, indéniablement, engendreront des moins-values sur la valeur foncière de toutes les propriétés de notre commune.

Patrick Lamarque.

Conseiller Municipal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@417 - Malesset Jean-François - Marseille

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 19:18:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet présente deux défauts majeurs :

1. Il est inutile : la récession majeure que subit le transport aérien est durable, comme l'est la pandémie. La chute économique aura des retentissements de longue durée sur ce mode de transport.

2. Il n'est pas pertinent relativement aux engagements de la France concernant la réduction des G.E.S.

Bien sûr le transport aérien continuera d'exister, mais son développement est obéré pour longtemps.

Donc en plus des 2 défauts évoqués ci-dessus, c'est en outre un investissement très risqué.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@418 - ASTIER Christine

300

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 19:58:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Participation à l'enquête publique

Contribution :

J'utilise régulièrement l'aéroport de Marseille-Marignane pour rendre visite à ma fille et sa famille qui habitent en Californie. Je voyage volontiers et prends l'avion plusieurs fois par an.

Selon la compagnie aérienne, le départ et l'enregistrement se font à partir du terminal 1 ou 2 cela n'est pas toujours le même endroit.

Le projet proposé me semble très intéressant car simplifiera le départ:

Le projet de réaménagement propose une zone unique pour l'enregistrement, les contrôles de sûreté et les arrivées. Cela sera beaucoup plus facile.

Il sera agréable de pouvoir avoir des commerces dans la zone d'embarquement et de pouvoir évoluer dans des locaux plus spacieux.

D'autre part, les travaux vont porter sur une zone déjà bétonnée ce qui n'impactera pas l'environnement de l'Aéroport, d'autant plus que le projet de modernisation prend en compte l'impact écologique du fonctionnement du nouveau bâtiment.

Notre région a besoin d'un bel aéroport, qui soit une vitrine de son dynamisme.

Donc oui, je soutiens le bâtiment de jonction et la restructuration associée.

En revanche, la jetée ne m'apparaît pas nécessaire aujourd'hui.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@419 - camisuli felix

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 20:02:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE L EXTENSION DE L AEROPORT DE MARSEILLE

Contribution :

JE SUIS CONTRE ET TOTALEMENT CONTRE ON ARRETE PAS DE NOUS PARLER D ECOLOGIE ET A COTE ON VEUX NOUS EMPOISONNE UN PEU PLUS AVEC LA POLLUTION DES AVIONS J HABITE A MARIIGNANE ET NOUS AVONS LES AVIONS QUI NOUS PASSENT SUR LA TETE IL FAUT PENSER AUX ENFANTS J ESPERE QUE LA BONNE DECISION SERA PRISE DONC NON A L EXTENSION DE L AEROPORT

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@420 - Chaigneau Céline - Marseille

Date de dépôt : Le 05/10/2020 à 21:42:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non au projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

Bonjour,

Le projet d'extension de l'aéroport est une incitation à la croissance du trafic aérien.

Le trafic aérien est générateur de gazs à effets de serre, si la France veut atteindre les objectifs de réduction du réchauffement climatique, il faut convertir les industries, et stopper la croissance de celles pour lesquelles il n'existe pas de solution technologique à l'heure actuelle (comme c'est le cas pour l'avion)

Ce projet n'est pas compatible avec le développement durable.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@421 - hervé - Marseille

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 08:33:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :volume du bâtiment

Contribution :

Bonjour

Sachant le contexte écologique est de plus en plus prégnant

je ne vois pas pourquoi on a une hauteur du bâtiment deux fois plus haute que l'existant qui lui même est déjà très conséquent

cette nouvelle installation implique un volume a chauffer en hiver et a refroidir en été 2 fois plus important que les anciens bâtiments

ce qui implique un impact encore plus important sur notre environnement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@422 - Baillon Geneviève - Marseille

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 08:35:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :extension de l'aeropr deMarignane

Contribution :

le trafic aérien doit ne pas reprendre en force, il faut limiter au maximum les pollutions de toutes sortes et les nuisances sonores.

303

J'habite près de la trajectoire des avions, et j'ai beaucoup apprécié le silence pendant le confinement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@423 - BARBAROUX MARIE NOELLE

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 09:26:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus de l'extension de l'aéroport Marseille PROVENCE

Contribution :

Je suis contre ce projet qui à terme implique l'augmentation du trafic aérien sur les prochaines années.

Qui dit augmentation du trafic dit aussi augmentation des nuisances sonores, et nous sommes particulièrement impactés depuis au moins deux ans par la légère modification des couloirs aériens qui font décoller les avions nord/sud-est au-dessus de notre maison. Certaines périodes sont insupportables.

Donc NON à l'extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@424 - Gaydon Gaëtane - Lyon

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 10:48:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport Marseille

Contribution :

Bonjour,

En visite à Marseille, j'ai été désagréablement surprise par l'aéroport qui n'est pas à la hauteur de cette ville : manque de commerces, accessibilité pas simple, prise en charge des bagages laissant à désirer (on se demande si les valises arriveront à bon port).

Les halls d'accueil ne sont pas au niveau européen pour une ville comme Marseille; venant de Lyon, la différence est flagrante. Depuis la mise aux normes et la modernisation de l'aéroport de Saint Exupéry, la première impression (très importante commercialement parlant), n'est plus du tout la même.

L'aéroport mériterait un coup de neuf.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E425 - Frédéric vidal

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 10:51:47

Lieu de dépôt : Par email

Objet :enquête publique sur demande de permis de construire extension aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Le projet dans sa globalité comporte 2 phases majeures d'après ce qui est prévu. Une phase de restructuration, qui concerne le permis de construire dans le cadre de l'enquête publique et si celle-ci est acceptée, amènera une deuxième phase, qui sera une phase d'extension de capacité accompagnant la croissance attendue du trafic aérien.

A ce jour la ville de Saint-Victoret est totalement impacté par les atterrissages et les décollages. L'aéroport se concentre sur son développement économique sans tenir compte des nuisances subies par les riverains. Je suis contre ce projet, mais si le projet devait aboutir il serait bon de prévoir :

- Une interdiction aux avions les plus bruyants d'atterrir et décoller la nuit entre minuit et 5 heures 30.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@426 - Battesti Jean Michel - Marseille

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 11:04:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Du gaspillage du bien commun

Contribution :

Le projet d'extension de l'aérogare / Aéroport Marseille-Provence Métropole est inapproprié et nous nous y opposons formellement pour les raisons suivantes :

1)La première urgence est d'organiser les transports en commun efficaces entre Marseille, Aix-en-Provence, l'Aéroport et son interland ;

2)Le besoin d'espace évoqué par le commanditaire eu égard aux nouveaux besoins de contrôle et d'attente doit être recherché par le « déblaiement » des espaces intérieurs existants, halls et salles d'embarquement de jour en jour toujours plus encombrés par des commerces, des stands publicitaires, par des publicités, des véhicules exposés, au détriment des usagers qui ne sont considérés par AMPM que comme des clients captifs ;

3)La liaison entre les deux aérogares peut/doit, aurait du depuis longtemps, être améliorée et ne nécessite aucunement 20 000 m2 !!! à l'analyse le commanditaire envisage l'implantation d'un supermarché entre les deux aérogares existantes ... !

4)L'hypothèse d'un hall vitré, véritable serre importée d'Angleterre, en période post-brexit démontre si besoin est l'approche dépassée de la gouvernance aéroportuaire ... développant une approche à l'obsolescence déjà largement acquise !

5)Comment imaginer, penser, oser proposer une halle toute vitrée dans notre climat méditerranéen, en pleine période de questionnement sur l'évolution du climat ... !!!

6)Comment ne pas percevoir la nature énergétivore du projet proposé par des anglais qui non seulement dédaignent l'Europe mais qui plus est, prétendent nous délivrer une leçon architecturale ... !!!

7)Pour se convaincre du caractère inapproprié de la proposition, il suffit actuellement d'emprunter la galerie vitrée côté piste de l'aérogare actuelle dans sa partie anglaise (Richard Rogers Architecte) pour se convaincre de l'importance de se protéger du soleil ...

8)Qui plus est, la monumentalité inopportune du projet de halle, dite cœur d'aéroport, écrase la Halle Pouillon œuvre architecturale magistrale jamais dépassée par toutes les concrétions égarées au cours du temps par la CCIMP depuis plus d'un demi siècle ;

9) Comment accepter d'ajouter du désordre au chaos édifié depuis l'aérogare Pouillon, édification fondatrice (1955/1961), depuis sabotée par tous les moyens gaspillés, et mal utilisés par de petites mains agnostiques ... !!! Un véritable désastre industriel programmé par une gouvernance prétentieuse, ayant besoin de se valoriser en édifiant dans les années 20 (du 21ème siècle) une architecture néo-postmoderne fin 20ème siècle ;

10) Au-delà du caractère inapproprié de l'édification projetée, de l'inutilité de la programmation, se pose le problème économique qui pèsera sur les passagers les plus modestes captifs dans l'obligation d'emprunter cet aéroport, les maghrébins, les africains, les corses, les comoriens, les malgaches ... etc ;

Pour faire simple, la gouvernance aéroportuaire se paye une gaufre sur le dos des pauvres ... qui n'ont pas accès au low-coast ...

11) Que dire de la question de l'identité architecturale, en relation avec l'identité d'un territoire, d'un climat, d'une lumière, d'un habitus, ... comment ne pas penser que le visiteur souhaite rencontrer, dès l'Aérogare, le souffle du Genius-Loci où il vient d'atterrir ! et non atterrir, dans une Aérogare banalisée, une boîte en verre, climatisée, encombrée par les mêmes boutiques de chaînes commerciales mondialisées, ? ...

12) A dire vrai, on finira par apprécier l'embarquement dans l'aérogare secondaire dite low-coast ... pour sa simplicité et sa modestie ... !

13) En conclusion, cette enquête publique démontre si besoin était, le déficit démocratique au sein d'institution comme la CCIMP, l'aéroport AMPM, et autres collectivités appelées à abonder financièrement un projet inutile ... que ne soient pas encore mise en avant, l'économie locale, le tourisme, l'emploi, le BTP, ... etc

14) Notre société est confrontée à une décision d'extension de l'Aérogare sans que la décision soit légitimée par un besoin d'une telle ampleur avérée, décision de pure opportunité dilapidant le bien commun/bien public, car la gestion d'un aéroport ne saurait s'apparenter à une banale affaire commerciale ... ! le service public rendu se doit d'être géré de manière raisonnée et maîtrisée et il ne saurait être accepté de dilapider l'argent commun/public, des voyageurs, comme des diverses institutions publiques et/ou collectivités publiques.

L'Aéroport Marseille-Provence doit s'atteler à une gestion en modestie en évitant de dilapider une ressource économique non disponible et de plus en plus rare, qui plus est, quand on est en situation de demander assistance à l'Etat pour la période difficile que nous traversons actuellement.

15) Afin de convaincre le commissaire enquêteur du caractère inapproprié du projet Cœur d'Aéroport, nous lui recommandons de visiter à pieds l'ensemble de la plate-forme en notant de manière attentive chaque opération réalisée depuis l'exceptionnelle édification de Pouillon livrée en 1961, et ainsi apprécier le chaos installé en six décennies sur cette plate-forme ...

Absence totale de planification, absence de schéma directeur, changement de stratégie et/ou de registre à chaque nouvelle édification, absence de cohérence, d'articulation entre les différentes opérations, de continuité, ... etc.

La plate-forme de l'Aérogare est gérée telle une friche à exploiter, sans souci de recherche d'harmonie, de beauté, de qualité d'usage pour les voyageurs ...

Il n'y a pas lieu en cette période de chamboulement des pratiques, d'envisager un projet aussi grandiloquant dont l'intérêt public n'est aucunement démontré.

16) Le commissaire enquêteur notera de manière claire notre stricte opposition à ce projet, étant rappelé que nous sommes un expert pratiquant régulier de l'Aéroport depuis plus d'un demi-siècle.

Jean-Michel BATESTI

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@427 - Thomas - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 12:11:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet "Coeur d'Aéroport" de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

L'aéroport Marseille Provence est clairement en dessous des standards européens en termes de qualité de services et d'expérience passagers. La hausse de capacité d'accueil (2e phase de travaux à confirmer) est un sujet qui mérite d'être discuté/débatu pour les années à venir, mais il semble assez clair dans la présentation que la 1e phase du projet ("Coeur d'Aéroport") n'a pas vocation à être capacitatif!

"Le périmètre du permis de construire demandé dans le cadre de cette enquête publique ne porte que sur la première phase de restructuration et ne vise en aucun cas à augmenter la capacité de l'aéroport."

Par ailleurs, la réalisation de la première phase de travaux n'implique en aucun cas la seconde phase... A ce titre, ce projet a tout lieu d'être réalisé.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@428 - VAILLANT AGNES

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 14:20:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport Marseille provence

Contribution :

Cette extension aurait pour conséquence d'augmenter de manière très significative les émissions de CO2, ce qui est en contradiction avec les accords de Paris visant à les

réduire de façon à freiner le réchauffement climatique.

Je suis opposée à cette extension.

Agnès Vaillant

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@429 - audrey - Martigues

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 16:38:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :un projet necessaire

Contribution :

Etant une voyageuse occasionnelle, je pars très souvent de Marseille, je trouve l'aéroport vieillissant et je pense qu'il est nécessaire que cet aéroport se modernise.

Marseille étant la deuxième ville française ce projet et plus que nécessaire

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@430 - michael - Châteauneuf-les-Martigues

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 16:50:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favorable

Contribution :

Ce projet d'extension d'aéroport est nécessaire pour donner un nouvel élan à la modernité de cet aéroport. Plus de boutiques donc plus d'emploi, je suis tout a faite favorable a ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@431 - Mz Juliette - Marseille

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 17:35:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

310

Bonjour,

Je suis en profond désaccord avec le projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport. En 2020, cela va à l'encontre de recommandations climatiques. Nous avons déjà un aéroport, cela suffit largement. La priorité doit être donnée à des projets visant à lutter contre le réchauffement climatique, pas à l'augmenter.

En 2020, nous ne pouvons plus, au vu des informations scientifiques sur le sujet, continuer à développer des projets climaticides.

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Je m'oppose à ce que ce projet ait lieu sur mon territoire, et de contribuer à payer un mode de déplacement polluant et inégalitaire.

Bien cordialement

JM

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@432 - Devedeux Audrey - Marseille

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 17:53:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour le réaménagement pour entretenir, contre l'agrandissement

Contribution :

- Pour un réaménagement avec l'existant, si besoin de moderniser l'aéroport pour plus de sécurité, plus d'écologie (avec des matériaux éco-responsables par exemple, ou pour un système qui favorise la baisse de consommation d'eau ou d'électricité etc...) ou du fait de nouvelles normes légales, cela me semble normal.

- Contre un agrandissement : doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Et pour un développement économique régional et national.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@433 - Maéva - Marseille

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 18:59:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet d'extension de l'aéroport imposé

Contribution :

Il faut arrêter d'investir dans ce qui provoque notre perte.

Utilisons l'argent pour des infrastructures plus financer des projets durables écologiques, collectifs et choisis démocratiquement !

Utilisons l'argent pour commencer une décroissance qui sera plus douce qu'un effondrement brutal. Il faut commencer à réfléchir à fermer les aéroports pur les voyages de plaisance (au grand minimum !), à accompagner les employés sur d'autres emplois, à réfléchir à valoriser d'autres moyens de transport. Nous avons les ressources pour entamer vraiment une transition.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@434 - MARTIN-GILIS GILLES - Marseille

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

312

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 19:13:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Au regard de l'accélération des changements climatiques: un investissement hors du temps.

Contribution :

Avec 13,41 gigatonnes de CO2 émis en 2016 dans le monde, le transport est le deuxième contributeur de gaz à effet de serre. Avec 0,91 gigatonne par an, l'avion arrive en deuxième position et le transport aérien est donc globalement responsable de 2,8 % des émissions de CO2 dans le monde.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'aller vers plus de sobriété dans nos mobilités, et à très grande vitesse! mais pas en avion.

Le budget d'un tel projet devrait être dédié au ferré ou aux mobilités douces en PACA

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@435 - Busidan Hélène - Marseille

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 22:22:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : extension de l'aéroport

Contribution :

Quel est l'objectif de cette extension ? A quels besoins avérés, chiffrables et démontrables répond-elle ? N'est-ce pas la croissance du trafic aérien pour la croissance du trafic aérien? Avec ses corollaires connus, l'augmentation des gaz à effet de serre, les nuisances sonores, l'imperméabilisation de surfaces de plus en plus grandes etc... Cette extension va, en l'état actuel de nos techniques et connaissances, à l'encontre des objectifs de développement durable que nous nous fixons par ailleurs (Accord de Paris par exemple) : j'y suis très défavorable.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@436 - Marty Emilie

Date de dépôt : Le 06/10/2020 à 22:22:41

313

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre

Contribution :

Pour l'environnement, pour la faune et la flore, je refuse catégoriquement l'expansion de l'aéroport !

Notre planète souffre déjà assez. Pour laissez un bel avenir à nos et vos enfants, petits enfants, stoppez ce projet.

Merci

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@437 - Matthias - Avignon

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 00:28:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis

Contribution :

Arrêtez de faire les idiot.es et stoppez les agrandissements inutiles d'aéroport.

Merci.

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@438 - jean claude

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 10:20:55

314

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : EP REAMENAGEMENT DE L'AEROPORT

Contribution :

Bonjour, je suis favorable à ce projet qui ne vise dans l'immédiat qu'à moderniser et augmenter la capacité d'accueil et de traitement des voyageurs. Marseille est la deuxième ville de France et se dit d'avoir un équipement aéroportuaire digne de cette région qui présente de nombreux attraits touristiques et économiques.

Creamenegmnt serait de surcroit une source potentielle de création d'emplois.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@439 - Sadowski Alexis - Marseille

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 14:49:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au chantier

Contribution :

J'aimerais apporter une opposition supplémentaire au projet d'extension de l'aéroport. Le climat, la crise sanitaire, la politique publique, les enjeux de sociétés actuelles démontrent qu'il est important de mener des actions collectives. Pour cela il serait intéressant de réunir les parties prenantes du projet, réaliser une analyse approfondie des impacts sur l'environnement direct et reconnecter les écosystèmes et leurs besoins : quantité de matériaux, d'énergie, de ressources vers des projets à impact positif.

Je ne m'oppose pas à minimiser la sécurité de l'aéroport mais bien limiter ce type de transport et, par extension, un niveau de trafic qui s'avèrera plus important. Mon travail consiste à réaliser des phases de recherches, diagnostiques et animer des ateliers de réflexions collectives en prenant soin de constituer des équipes aux points de vue divergeants afin de trouver des solutions tous ensemble.

Merci de m'avoir lu

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@440 - LAEMMEL jean jacques

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 15:20:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aeroport

Contribution :

Contre l'extension de l'aeroport ; augmentation du trafic , augmentation des nuisances sonores , augmentation de la pollution .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@441 - Arlette - Carpentras

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 15:59:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aeroport de Marignane

Contribution :

Pourquoi agrandir un aéroport alors qu'il est prévu une réduction très sensible du trafic aérien dans les années à venir?Le projet d'un avion à hydrogène n'est qu'un projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@442 - JEAN-LUC - Cabriès

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 17:03:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis très favorable au projet Coeur d'aéroport de l'aéroport Marseille Provence.

Contribution :

Je suis très favorable au projet de restructuration Cœur d'aéroport de l'aéroport Marseille Provence. Il s'avère que l'aéroport accuse actuellement un retard notable en comparaison des grands aéroports régionaux de niveau équivalent, que ce soit en matière de services ou d'aménagements. Il convient de lui permettre de satisfaire très rapidement aux exigences environnementales, économiques, sanitaires et de sûreté actuelles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@443 - Aimée - Cabriès

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 17:27:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis très favorable au projet Cœur d'aéroport.

Contribution :

Que l'on agrandisse VITE ! Depuis des décennies, Marseille Provence est en perte d'installations, de services, de clientèle, de notoriété. En un mot, il est en perte de TOUT ! C'est une tragédie pour l'Economie de Marseille, de la Région, de la Nation, à l'heure où la concurrence ne fait pas de quartier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@444 - BAROUDI Rihab - Saint-Nazaire

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 19:39:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : 2 raisons financières

Contribution :

Bonjour,

À long terme et avec la prise de conscience écologique qui a lieu en ce moment la fréquence des vols diminuera, la hausse de ces dernières années s'estompe. Investir en misant sur l'augmentation du trafic au lieu d'utiliser cet argent pour la sécurité, le confort et les technologies qui arrivent dans les aéroports pour l'isolation, l'énergie et tout ce qu'une entreprise peut faire pour diminuer sa dépense énergétique et ses émissions GES est contre-productif voir ... non-stratégique.

Comme la plupart le mentionnent: légalement ce projet va à l'encontre de ce qui est attendu dans un futur proche par les Accords de Paris. Construire pour déconstruire est encore moins rentable.

En vous remerciant d'être à l'écoute de TOUS vos usagers.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@445 - DUFOUR Gisele

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 21:22:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il s'agit d'un projet qui nous précipite encore un peu plus à notre perte. Revenons à des projets qui tiennent compte de la nature et de notre capacité à mieux vivre en harmonie

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@446 - Delaplace-Adam Valérie

Date de dépôt : Le 07/10/2020 à 22:35:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet de l'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

À l'heure où il est important de prévoir d'autres modes de transports pour faire face au problème climatique et au problème d'accès à des ressources énergétiques alternatives, il me semble, en tant que citoyenne, qu'il n'est non seulement absolument pas nécessaire d'agrandir cet aéroport mais qu'il nous faut même en réduire ses capacités.

L'urgence climatique est là. Il faut convaincre tous les citoyens d'adopter des modes de circulation et transports plus respectueux de l'environnement. Le transport aérien ne peut plus être la norme et ne doit plus être considéré comme un moyen de transport «rentable».

Il ne l'est pas au niveau sociétal : il est trop coûteux en carburant, il est extrêmement polluant (au niveau de l'air comme au niveau des nuisances sonores).

Par conséquent, il m'apparaît comme étant préjudiciable à l'ensemble de notre société qu'un tel projet soit mené et je m'inscris donc contre celui-ci.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E447 - Mylene Mignot - RENAISSANCE AIX EN PROVENCE HOTEL

Date de dépôt : Le 08/10/2020 à 10:13:37

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Soutien Coeur d'Aéroport

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur, Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe le courrier de soutien de l'hôtel Renaissance Aix en Provence à l'Aéroport Marseille Provence quant au projet « Cœur d'Aéroport ». Je vous remercie pour votre attention et je reste à votre disposition pour toute autre information. Cordialement. MYLENE MIGNOT | DIRECTOR OF SALES & MARKETING
m.mignot@renaissance-aix.com RENAISSANCE AIX EN PROVENCE HOTEL 320, Avenue Mozart 13100 AIX EN PROVENCE - FRANCE t: + 33 (0)4 86 91 54 01 / m: +33 (0)6 14 91 15 00 / f: +33 (0)4 86 91 54 24 www.renaissanceaixenprovencehotel.com
<https://www.facebook.com/renaissanceaix/><https://www.instagram.com/renaissanceaixenprovence/>
<https://www.linkedin.com/company/renaissance-aix-en-provence/>
<https://www.pinterest.fr/hotelrenaissance/> Save a Tree! Please do not print this email unless you really need to. SAVE EARTH - SAVE WATER - SAVE ENERGY MARRIOTT CONFIDENTIAL AND PROPRIETARY INFORMATION This communication contains information from Marriott International, Inc. that may be confidential. Except for personal use by the intended recipient, or as expressly authorized by the sender, any person who receives this information is prohibited from disclosing, copying, distributing, and/or using it. If you have received this communication in error, please immediately delete it and all copies, and promptly notify the sender.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image005.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Lettre AMP soutien Projet Coeur d'Aéroport - Renaissance Aix en Provence.pdf\)](#)

@448 - PASSAVANT Antoine - Marseille

Date de dépôt : Le 08/10/2020 à 11:39:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pourquoi je m'oppose à la restructuration des halls de l'aéroport

Contribution :

→ Parce que cette "restructuration" est la première étape vers l'extension de l'aéroport. Elle fait entièrement partie du projet « Coeur d'Aéroport » et répond aux mêmes objectifs d'extension.

→ A l'heure du changement climatique, l'argent public et les expertises doivent être investis dans une reconversion juste vis-à-vis des travailleurs et travailleuses de cette industrie plutôt que dans d'hypothétiques nouveaux projets d'expansion de l'aéronautique.

→ L'aéronautique est aussi bien une impasse économique qu'écologique et sociale.

→ Parce que cette première phase du projet répond à une logique obsolète de l'augmentation des flux de passagers, de la compétitivité internationale et de croissance infinie à l'heure où nous avons besoin de rediriger nos politiques vers plus de sobriété et d'équité.

→ Tous les travaux de construction sont émetteurs de gaz à effet de serre (production des matériaux et acheminement, circulation des engins sur le chantier) et qui ne sont que partiellement pris en compte dans la plaquette de présentation. C'est pourquoi ces travaux ne doivent pas être pris à la légère mais répondre à des besoins essentiels. La restructuration de l'aéroport n'en fait pas partie puisqu'il s'agit avant tout d'augmenter les capacités d'AMP à terme.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@449 - viviane

Date de dépôt : Le 08/10/2020 à 16:59:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet de l'extension de l'aéroport

Contribution :

À l'heure où il est important de prévoir d'autres modes de transports pour faire face au problème climatique et au problème d'accès à des ressources énergétiques alternatives, il me semble, en tant

que citoyenne, qu'il n'est non seulement absolument pas nécessaire d'agrandir cet aéroport mais qu'il nous faut même en réduire ses capacités.

L'urgence climatique est là. Il faut convaincre tous les citoyens d'adopter des modes de circulation et transports plus respectueux de l'environnement. Le transport aérien ne peut plus être la norme et ne doit plus être considéré comme un moyen de transport «rentable».

Il ne l'est pas au niveau sociétal : il est trop coûteux en carburant, il est extrêmement polluant (au niveau de l'air comme au niveau des nuisances sonores).

Par conséquent, il m'apparaît comme étant préjudiciable à l'ensemble de notre société qu'un tel projet soit mené et je m'inscris donc contre celui-ci.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@450 - Graziano Jérôme

Date de dépôt : Le 08/10/2020 à 17:15:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Cette extension est en totale contradiction avec les accords de Paris.

Prenons nos responsabilités pour les générations futures.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@451 - Melanie

Date de dépôt : Le 08/10/2020 à 21:44:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension aéroport Marignane

Contribution :

Étant donné la situation actuelle de notre environnement, tout projet ou activité entraînant un impact négatif sur ce même environnement doit être annulé.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@452 - PARADON LAURENCE - Marseille

Date de dépôt : Le 08/10/2020 à 23:20:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je souhaite contribuer à un rejet de ce projet car il est contraire aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre issus des transports édictés par la région sud, et de baisse des 50% des consommations d'énergies fossiles. Notre région Aix-Marseille-Provence a le devoir d'accélérer la transition énergétique et écologique pour que nous puissions respirer et vivre plus longtemps en relation avec un environnement sain plutôt que de favoriser des constructions et des trafics aériens qui profiteront à un minimum de personnes pour un maximum de désagréments. En effet, l'avion est 5 fois plus polluant que le train et 40 fois plus que le TGV et que nous nous devons en France d'encourager les déplacements non polluants, d'autant que seulement 2% de la population française utilise ce moyen de déplacement.

N'acceptez pas ce projet qui prévoit de quasiment doubler le nombre de passagers entre 2018 et 2027 ! Vous participeriez à augmenter le trafic aérien, la nuisance aux populations et à la qualité de vie au sens large de nos concitoyens.

Ce projet ignore totalement l'urgence climatique, sans parler de l'impact sur l'écosystème local déjà très fragilisé.

Enfin, il est l'heure de respecter les consignes du Haut Conseil pour le Climat qui indique de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée. Je choisis le climat, la qualité de l'air, de vie de la population en totale priorité et j'espère que vous aussi.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@453 - POILROUX Bernard - Marignane

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 07:37:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet d'extension de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

NON catégorique à un projet dont le seul objectif à terme est, bien sûr, d'augmenter le trafic.

Donc, à terme, augmentation de toutes les nuisances (pollution atmosphérique, nuisances sonores, etc...), alors qu'il convient de limiter, puis réduire celles-ci aussi vite que possible.

Ce qui veut dire limiter au maximum l'usage de l'avion au profit du train, développer les technologies et les procédures réduisant les nuisances ACTUELLES du transport aérien.

Que les autorités aéroportuaires commencent par faire preuve d'une réelle volonté de réduire drastiquement ces nuisances dans le PRESENT: par exemple, modifier les procédures de décollage vers le sud qui sont redevenues très gênantes depuis quelques mois.

Pour l'heure, rien ne pousse le citoyen à accepter le projet présenté.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@454 - Paradon Olivier - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 08:32:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Le projet tel qu'il est rédigé sous-estime les impacts environnementaux du projet et surestime ses bénéfices socio-économiques. A ce titre, il est donc très orienté !

Il est contraire aux engagements de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Il ignore l'urgence climatique, sans parler de l'impact sur l'écosystème local déjà très fragilisé. En effet, cette extension aura un impact négatif sur la qualité de l'air et sur le niveau acoustique, dans un secteur déjà fortement affecté par les pollutions et les nuisances.

Les recommandations du Haut Conseil pour le Climat ("nécessité de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée") sont totalement niées.

Au delà des impacts directs, cette extension aura des impacts également indirects, comme l'augmentation du trafic routier, par exemple.

Bref, tous les arguments en faveur de cette extension comme de toutes les extensions de tous les aéroports reposent essentiellement sur le fantasme d'un développement d'une image de dynamisme économique et donc d'attractivité économique ! Du marketing en somme.

Pourtant, l'Autorité environnementale sur l'extension et la modernisation du terminal T1 de l'aéroport de Marseille Provence (13) a rendu un avis en 2019 (Avis délibéré n°2019-62 adopté lors de la séance du 24 juillet 2019) particulièrement explicite (cf. http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190724_-_extension_du_terminal_t1_marseille_provence_13_-_delibere_cle14dcf7.pdf)

Synthèse de l'avis

La plateforme aéroportuaire de Marseille, gérée par la société Aéroport de Marseille Provence (AMP), est implantée sur les communes de Marignane et de Vitrolles, en partie sur un terre-plein conquis sur l'étang de Berre. AMP prévoit aujourd'hui d'étendre et de moderniser le terminal T1, afin d'éviter la saturation et d'augmenter l'attrait des infrastructures aéroportuaires, dans le contexte de la poursuite de la croissance rapide du transport aérien. Le dossier juge inéluctable l'augmentation du trafic aérien et n'envisage pas d'alternative à ce modèle de croissance. Le projet comporte d'une part une tranche ferme, projetée pour 2023, qui consiste principalement à créer un nouveau bâtiment « cœur d'aérogare », et à « redresser » des taxiways², et d'autre part une tranche conditionnelle, prévue pour 2027, qui comprend la création d'une jetée d'embarquement et le réaménagement d'une aire de trafic. Pour l'Ae, les principaux enjeux environnementaux sont:

- la limitation des émissions de gaz à effet de serre liées en premier lieu au développement du trafic aérien permis par l'augmentation de la capacité de l'aéroport, ainsi qu'à la hausse des trafics routiers générée par cette augmentation;

- la non-dégradation de la qualité de l'air et de l'ambiance acoustique, dans un secteur fortement affecté par les pollutions et les nuisances;

- la préservation des espèces et leurs habitats, et en particulier de l'Outarde canepetière et des autres espèces d'oiseaux protégées, inféodées aux pelouses de l'aéroport;

- l'insertion paysagère du projet;

- la gestion quantitative et qualitative des eaux pluviales, du fait d'une extension des surfaces imperméabilisées et de l'augmentation du trafic aérien.

L'étude est généralement bien documentée, mais souffre de plusieurs problèmes de forme affectant sa lisibilité, qui nécessitent une reprise éditoriale. Elle présente des défauts méthodologiques majeurs dans la définition des scénarios d'étude, conduisant à attribuer intégralement à la réalisation du projet des effets qui n'y sont pas entièrement liés (amélioration de la desserte en transports collectifs de l'aéroport du fait de projets d'autres acteurs) voire totalement déconnectés (progrès technologique des aéronefs et des véhicules légers). Ceci conduit à sous-estimer les impacts environnementaux du projet et à surestimer ses bénéfices socio-économiques. L'Ae recommande donc de redéfinir le scénario de référence et de projet, puis de reprendre en profondeur les parties du dossier qui dépendent directement de ces scénarios (et notamment celles relatives aux trafics, au bruit, à la qualité de l'air, aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation socio-économique) et en conséquence de réévaluer les mesures d'évitement, de réduction et de compensation à mettre en œuvre. L'Ae recommande en particulier au maître d'ouvrage et à l'Etat de démontrer la compatibilité du projet avec l'engagement de la France à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, à traduire dans la SNBC, notamment en détaillant les modalités de compensation des émissions du projet après évitement et réduction. Elle recommande par ailleurs de compléter le dossier par une présentation détaillée des besoins de compensation des impacts sur l'avifaune et de sa traduction en termes de mesure de compensation à acquérir sur le site naturel de compensation de Cossure. Eu égard au caractère substantiel de ces modifications, l'Ae estime que le dossier ainsi complété devrait lui être de nouveau soumis pour avis. Elle fait par ailleurs d'autres recommandations précisées dans l'avis détaillé ci-joint.

Ce projet est une gabegie à la fois écologique, sociale et économique.

D'autres moyens de transports et ceux ci écologiques sont possibles. D'autres façons de concevoir les échanges, les flux de marchandises ou de passagers sont envisageables. Les évolution technologiques - en particulier dans le transport aérien - doivent avant tout être envisagées avant toute décision d'extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@455 - MARCHAL Lauren - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 09:42:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :L'aérien ne peut se projeter en extension face à l'urgence climatique

Contribution :

Le projet va à l'encontre des directives écologiques. L'heure est davantage à réduire les vols intérieurs, se soucier de son empreinte carbone sur l'avenir, ne pas miser sur une telle augmentation du nombre de voyageurs alors que les populations se paupérisent toujours plus et que l'avion n'est pas le moyen le plus économique pour se déplacer.

Il est légère de penser la reconversion des emplois du secteur et de relocaliser le tourisme au niveau local plutôt que d'encourager les trajets de loisirs en avion.

En pleine crise sanitaire lorsque l'aéroport est vide depuis des mois et que les compagnies voient leurs chiffres d'affaires s'écrouler renflouées par l'état, et sans perspectives de sortie de crise à court et moyen terme, il est difficile et illégitime d'imaginer une intensification du trafic aérien.

L'aéroport à l'heure actuelle n'a nul besoin de étendre ni de se "moderniser" comme pré vu dabs le projet. C'est une dépense d'argent et d'énergie bien trop coûteuse face aux responsabilités qui nous incombe et à la réalité du contexte présent et avenir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@456 - Bouyssou Camille - Nice

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 10:07:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non merci !

Contribution :

Le trafic aérien est déjà plus que saturé, trop important, et bien souvent évitable ! (Connaissez-vous le train)? Évoluons, revoyons notre façon de penser, et s'il y a tant d'argent à investir, investissons le dans du DURABLE (pour rappel le développement durable lie environnement, social et ECONOMIE ... Pour un modèle plus pérenne)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@457 - Magri Lucie - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 10:17:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre la demande de l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Il me semble que l'extension d'un aéroport, à l'aube 2021 et face à tous les enjeux environnementaux globaux, est aberrant.

Alors que la situation paraît déjà extrêmement complexe, que chacun tend à revoir sa manière de consommer et attend patiemment des décisions exemplaires de la part de l'Etat, il est temps de prendre conscience que ce projet d'extension censé améliorer le quotidien des usagers à court terme, le détériorera considérablement à long terme. S'il vous plait, prenons conscience des impacts de ce type de demande, et agissons en conséquences.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@458 - Guiot Joel

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 11:54:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

La France (et la région PACA) sont loin de satisfaire l'Accord de Paris qu'elle a signé. Si le trafic aérien est encore un contributeur faible par rapport au trafic routier, son augmentation est exponentielle. Il faut baisser le trafic et le maintenir à un niveau vraiment utile. La capacité actuelle de l'aéroport est déjà bien suffisante pour cela. Toute extension créera un appel de faux besoins. L'avion propre est loin d'exister et seule la sobriété peut permettre au secteur aérien de prendre sa part de réduction des émissions. La crise de la COVID rend en plus complètement caduque cette extension. L'après-COVID ne ressemblera pas à l'avant-COVID. Donc oui à la mise aux normes de l'aéroport, non à l'extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@459 - vivaldi Sylvia

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 12:17:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension de l'aéroport de Marseille Marignane

Contribution :

Il faut arrêter ce projet qui n'est que la première phase d'une extension de l'aéroport de Marseille Marignane.

Le doublement de sa capacité d'accueil va provoquer un accroissement des nuisances atmosphériques et sonores au détriment de la santé des riverains et pour le confort d'une minorité.

Cette augmentation du trafic va à l'encontre des accords signés par la France et participera à la dégradation de l'environnement avec les GES.

Il y a une urgence climatique et il faut penser à l'avenir des générations futures.

Les centaines de millions d'euros prévus pour cet aménagement de l'aéroport doivent être investis dans des projets soucieux de l'environnement et créateurs d'emplois.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@460 - LL Laurence

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 13:00:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : POUR CE BEAU PROJET

Contribution :

Je commencerais par rappeler que l'avion a permis de grandes choses : aides aux personnes, échanges commerciaux, échanges culturels, ...

Plus localement, l'aéroport de Marseille Provence génère des milliers d'emplois. Il participe largement au développement de notre belle région, tant sur le plan économique que culturel. De notre aéroport dépend le développement, le maintien et la croissance de milliers de PME et donc de milliers d'emplois.

C'est vrai que les transports sont responsables de 29% des émissions de gaz à effet de serre en France, devant l'agriculture (17%) et l'industrie (11%). Mais la contribution des avions dans cette pollution, reste très marginale puisque ce sont les voitures des particuliers qui émettent la grande majorité du CO2 (54% pour les voitures et 21% pour les poids lourds).

Alors, oui à l'écologie, oui au VERT et la protection de notre planète ! Mais vous, qui criez haut et fort « Halte à la pollution et à toute nuisance !! », l'écologie est l'affaire de tous et tous les jours ! Etes-vous prêts à délaissier votre véhicule pour rouler en vélo ?? Combien de véhicule avez-vous dans votre foyer ?? Privilégiez-vous les petits trajets en vélo ou à pieds, plutôt que la voiture...

Je crie haut et fort OUI à ce beau projet qui permettra principalement d'améliorer le fonctionnement de l'existant, mais également de créer des espaces supplémentaires plus adaptés aux exigences de sécurité et de sûreté et aux nouvelles exigences sanitaires émergentes de la crise que nous subissons aujourd'hui.

Je ne doute pas un instant que tout soit mis en œuvre pour que la protection de l'environnement soit au cœur de ce grand et beau projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@461 - Burette Marc - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 13:28:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet

Contribution :

Je suis opposé à ce projet qui entraînerait une augmentation du trafic aérien et qui va à l'encontre de la transition écologique. Météo France nous explique encore ce matin que l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des épisodes méditerranéens est due au dérèglement climatique. Le trafic aérien est très émetteur en gaz à effet de serre et les traînées de condensation à l'arrière des avions ont un impact aussi important dans l'effet de serre. Arrêtons cette folie et montrons l'exemple d'une région durable et consciente de la crise écologique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@462 - avram caty

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 14:56:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :SOS pas d'extension de l'aéroport

Contribution :

Nous sommes tous en train de repenser la transition écologique, la réduction des nuisances sonores; de la pollution; la préservation d'une qualité de vie pour les habitants et riverains. utilisons ; optimisons ce qui existe en mutualisant ou répartissant mieux les mouvements aériens les tranches horaires etc

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@463 - Pascal - Marseille

Organisme : particulier

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 15:19:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

330

Objet :Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Je pense qu'il y a d'autres priorités que le développement de ce mode de transport...

Très peu d'investissements sont faits dans les lignes de chemin de fer (par exemple).

Le besoin est-il réel ? les prévisions d'augmentation du nombre de passagers sont-elles réelles ?

De plus, développer encore plus cet aéroport pour proposer des vols à bas prix, non merci pour le climat...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E464 - MOLLICA Laetitia

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 15:43:59

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Observations premis de construire aéroport marseille provence

Contribution :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint, le registre d'enquête publique.

Bonne réception.

Cordialement.

Laetitia MOLLICA Assistante de direction DGA Vie Citoyenne et Développement Urbain Mairie de
VITROLLES

BP 30102 13743 VITROLLES CEDEX

04.42.77.90.18

[logoemail.png]

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

331

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(20201009150947.pdf\)](#)

E465 - cabinet.du.maire

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 16:04:44

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Enquête publique

Contribution :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, un courrier de Monsieur le Maire à votre attention.

Vous en souhaitant bonne réception, Bien cordialement

Cabinet du Maire Mairie de Vitrolles B.P. 30102 - 13743 VITROLLES CEDEX Tel : 04.42.77.94.03 Fax : 04.42.77.90.14 [logoemail.png] PN'imprimez que si c'est nécessaire. Ne jetez pas, recyclez !

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(20201009160207.pdf\)](#)

@466 - FAGGIO PATRICIA - La Fare-les-Oliviers

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 16:59:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Enquête environnementale sur extension aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je trouve que l'aéroport est déjà suffisamment grand, il occupe déjà beaucoup d'espace. Les halls et les pistes sont immenses, les parkings nombreux, pourquoi agrandir encore ? Le trafic aérien est très moyen, des compagnies aériennes licencient faute d'activité, et ici on voit encore plus grand !

Gabégie et gaspillage d'argent, plus utile ailleurs.

Et on veut bétonner un peu plus. Alors qu'autour de l'aéroport se situent des lieux naturels et calmes près de l'étang de Berre, qui ne demandent que la paix !

Et les habitants riverains n'ont pas à subir tous ces projets de trafic et bruits supplémentaires. L'heure est à la modération des transports carbonés, pas à leur augmentation !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E467 - Isabel ROZ

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 17:03:28

Lieu de dépôt : Par email

Objet :A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Contribution :

Bonjour, Vous trouverez en pièce attachée le courrier du président du Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur. Bien cordialement, Isabel Roz Directrice de la Communication Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron T +33(0)4 42 50 77 17 / M +33(0)6 63 24 32 71 www.festival-piano.com
<http://www.facebook.com/festival.piano.roquedantheron/>https://www.instagram.com/festivaldepiano_laroque/ <https://twitter.com/PianoLaRoque>
<https://www.youtube.com/channel/UCnKpfyAwKlFsfNFVBn7NsA>

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image005.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image006.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image007.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image008.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(courrier enquête publique Coeur d'aéroport.pdf\)](#)

@468 - Bongrand Régis - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 18:14:08

333

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet d'extension est un contresens écologique grave en 2020, en totale contradiction avec la nécessité de diminuer les GES et de lutter contre le réchauffement climatique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@469 - RODRIGUEZ Juan - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 18:18:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pour l'extension

Contribution :

L'extension de l'aéroport est évidemment une bonne chose pour toute la région et pour la décentralisation en France.

Cloisonné par les aéroports parisiens depuis des années les aéroports de région n'ont jamais eu l'occasion de vraiment se développer. Cet extension est un pas en avant afin d'amorcer un changement.

Outre du fait de pouvoir faciliter les voyages aux habitants de la Région cela permettra de faire venir d'avantage de touristes (quand la crise sanitaire sera derrière nous) afin de relancer cette économie en deuil après presque déjà une année de combat contre la COVID.

Cela permettra également aux investisseurs d'avoir plus de possibilités et d'arguments pour investir dans notre Région et y développer l'économie, le dynamisme et l'emploi dont elle a tant besoin, notamment pour Marseille et la Métropole.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@470 - Trouslard Jean-Eudes - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 18:23:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : L'aéroport ne doit pas être agrandi

Contribution :

Vu le contexte actuel et l'urgence climatique, je suis absolument contre une extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@471 - cottanceau blandine - Marseille

Date de dépôt : Le 09/10/2020 à 21:50:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : "Mieux vaut s'asseoir avec le hibou que voler avec le faucon."

Contribution :

Augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport...? ne sommes nous pas en pleine crise planétaire? Seul augmenter le trafic compte... avoir plus de tourisme, se déplacer de plus en plus alors qu'on enseigne plus qu'en télétravail... enseigner à distance devient possible! Mais par contre il faudrait plus facilement pouvoir faire Marseille - Lille plus souvent et plus vite...

Pour mon dernier emploi je suis allée en Roumanie pour 2 jours... marseille-bordeaux/ bordeaux-venise /venise-cluj... alors que Marseille venise existe... ERESIE du début à la fin. J'aimerais que le bon sens règne. J'aimerais qu'éradiquer les disparités nord-sud soit une priorité, j'aimerais qu'il n'y ait plus la faim dans le monde, j'aimerais que chacun.e choisisse de manger sain.... BREF je n'ai pas l'envie ni le besoin de voir un aéroport doubler sa capacité d'accueil. Il me semble que le bon sens suffit pour partager mon avis...

Alors évidemment le bon sens ne rapporte pas assez d'argent... la seule valeur qui vaille actuellement semble t-il...

Mais quand on devra acheter son oxygène... ça servira... tant qu'il restera de l'oxygène à acheter...

" Quand la bêtise et l'intelligence sont face à face, c'est toujours l'intelligence qui gagne. "

Citation de Jean Dutourd ; Au bon beurre (1952)

J'AIMERAI Y CROIRE....

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@472 - claudia - Lançon-Provence

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 05:47:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :POUR L EXTENSION

Contribution :

Je travaille au sein de l'aéroport Marseille Provence depuis plus de 15ans, il est important que ces infrastructures puissent évoluer.

Ceci permettra un service aux passagers plus adéquate et une amélioration de notre outil de travail.

Il ne s agit pas tant de rentabilité mais de qualité d'utilisation pour tous.

L'environnement me tient à cœur, et la modernisation des terminaux ne me semblent pas en opposition, puisque son fonctionnement sera moins énergivore .

Face à de nouvelles mesures sanitaires qui s'imposent à notre quotidien, les nouvelles infrastructures permettront qu'elles soient mieux organisées pour la sécurité et le bien-être de tous.

Claudia

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@473 - Kévin - Marseille

336

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 09:04:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension d'un aéroport

Contribution :

Le transport aérien est très polluant et n'a pas de sens que pour les trajets internationaux. Avec le changement climatique et la pollution croissante, c'est une totale aberration d'augmenter la part de transport polluant. Je ne comprend pas pour quelles raisons ce genre de projet voie le jour, hormis l'enrichissement de certains au profit du reste de la population.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@474 - Mallein Christophe - Marseille

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 09:14:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aménagement de l'aéroport

Contribution :

Enfin un projet d'aménagement qui va donner une cohérence à cet aéroport qui n'est pas digne d'une ville comme Marseille et Aix de plus comme il s'agit de construire sur l'existant je ne vois aucun préjudice environnemental pas d'emprise supplémentaire sur l'étang

Je pense que économiquement ce sera un plus du fait de faciliter les liaisons européennes et internationales dans des échanges humains et commerciaux

Ne laissons pas passer le train et donnons une chance à notre région et notre ville incomparable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@475 - Ruzé Bernard - Marseille

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 09:48:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Le bruit: jusqu'à aujourd'hui des avions passant au dessus des habitations sont trop bas et font un bruit insupportable et stressant. Augmenter le nombre et leur volume sera terrible pour la nuisance sonore. Il n'y a aucune communication de l'aéroport pour savoir comment s'adresser pour signaler ces problèmes, les suites qui sont données, les sanctions pour les compagnies.

Augmenter la capacité de l'aéroport est complètement fou au moment où il faut préserver les espaces pour lutter contre le dérèglement climatique. Je suis contre toutes extensions qui détruirai les espaces existant sur l'étang de berre ou autour de l'aéroports sur les espaces non construit.

Pour augmenter la capacité de l'aéroport commençons par supprimer les vols qui sont desservis par un transport en commun (train) à moins de cinq heures.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@476 - FISHER Reuben

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 10:51:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Incompatible avec les objectifs de réduction des GES dans la lutte contre le dérèglement climatique

Contribution :

Vu dans les projets du cabinet d'architecte, un doublement du nombre des passagers
https://www.wsp.com/fr-GL/projets/2-france-projets/aeroport-marseille-provence?fbclid=IwAR17e2IR7PMEG4ZGByXlv_U5zJk8aYn_IA9SoiUZ6EcUAE2xpJqTI9xNxfk

Vraiment pas climato-compatible, un exemple il me semble de "grand projet inutile".

Donc il est urgent de ne pas faire

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@477 - Verhamme Baptiste - Marseille

338

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 10:53:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport mp

Contribution :

Ne pas réaliser cette extension !

L'avion doit être réduit au maximum pour respecter les accords de Paris.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@478 - Sophie - Marseille

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 16:24:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le nouveau projet

Contribution :

Face à l'urgence écologique un tel projet ne devrait jamais voir le jour !!!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@479 - dor isabelle - Septèmes-les-Vallons

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 16:43:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :non à l'extension de l'aérogare

Contribution :

A l'heure où tous les voyants du réchauffement climatique sont au rouge, le transport aérien ne doit pas être encouragé, bien au contraire.

De plus, cet aéroport est situé sur l'étang de Berre, déjà fragilisé par les rejets d'eau douce de la centrale EDF, enfin, il est à proximité des salins du Lion, zone où les oiseaux, dont beaucoup de migrateurs sont nombreux et ont du mal déjà à cohabiter avec les avions.

Il faudrait aussi évoquer les nuisances sonores sur les habitants voisins et l'artificialisation des terres qui seront gagnées par l'aéroport.

Pour toutes ces raisons, je suis contre cette extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@480 - Guillen Vincent

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 17:06:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Embarquement facilité

Contribution :

Le projet est intéressant, regrouper les lieux d'enregistrements sera plus pratique pour nous autres passagers.

Quand on ne prend pas souvent l'avion il est compliqué de s'orienter entre les différents halls d'embarquement ou tous les vols ne sont pas forcément indiqués.

En plus ce projet permettra de passer moins de temps au contrôle de sécurité partie la plus stressante du voyage.

comme à l'image d'un super marché tout avoir au même endroit est quand même bien pratique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@481 - GRAMAGLIA Anaïs - Marseille

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 17:56:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :extension d'aéroport

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Développer l'offre d'aviation est simplement incompatible avec la survie de cette planète.

Mettre de l'argent dans ce sens, au lieu de l'investir dans le développement d'alternatives et de formations/réorientation de toutes les personnes vivant de ce secteur, est purement irresponsable et criminel.

La planète est fatiguée des décisions laches et court termistes des dirigeants. Et une grande partie du peuple également.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@482 - martinez liliane - Saint-Victoret

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 18:30:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet coeur d'aéroport

Contribution :

En ce qui concerne le nouveau terminal 1 qui permet de relier le hall A et B , pourquoi pas : question pratique pour les voyageurs . Par contre . le projet global qui va augmenter la capacité du terminal 1 de 8 à 12 millions de voyageurs, je ne suis pas d'accord. J'habite Saint Victoret , le BRUIT est infernal avec en outre des vols de nuit pourtant interdits sans respect des heures de repos obligatoires pour les citoyens . Avant le Covid et pendant la fermeture de la piste1 , un avion toutes les 2 minutes . Ce projet qualifié de positif pour l'économie ne l'aît guère pour les nuisances sonores qui vont s'intensifier, et nos maisons qui perdent de la valeur.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@483 - Fraschina Vincent

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 20:25:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension aéroport de Marseille

Contribution :

Habitants du quartier de L'Estaque dans le 16eme arrondissement de Marseille nous sommes sous le couloir d'approche des avions vers Marignane aéroport et nous opposons à l'extension de ce dernier

341

qui impliquera un trafic encore plus important au dessus de nos têtes, des nuisances sonores accrue et une pollution d'autant plus grande et d'emmission de gaz à effet de serre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@484 - Imbert Audrey - Éguilles

Date de dépôt : Le 10/10/2020 à 22:38:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet non compatible avec le climat

Contribution :

Déjà assez d'avions, d'aéroports et passagers stop

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@485 - Suty Mélanie - Deuxville

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 07:34:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport de Marseille

Contribution :

Je suis totalement contre ce projet. Il est aux antipodes des mesures écologiques nécessaires à prendre dans le contexte de la crise climatique. Il est également économiquement absurde : le secteur aérien est en crise. C'est de l'argent jeté par les fenêtres. Il n'y a aucune cohérence dans ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@486 - Brissy Fabienne

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 10:37:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Revoir l'extension de l'aérogare

Contribution :

Bonjour

Cet agrandissement de l'aérogare va à contre courant de la tendance actuelle qui est à minimiser l'émission de gaz à effet de serre et de la tendance sociétale qui est plutôt à sa prise en compte. Considérer que le trafic va augmenter de la même façon est nier cet état de fait qui est plutôt d'y regarder à 2 fois avant de prendre l'avion plutôt que d'autres modes de transport ou de se rendre moins loin. Surtout en temps de Covid 19 qui va changer nos habitudes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@487 - Mollière Catherine - Antony

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 10:44:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non aux travaux de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Ces travaux, sous couvert d'amélioration qualitative, sont dès maintenant un encouragement au transport aérien et sont aussi un premier pas vers une extension de la capacité. Tout ceci est insoutenable. Il faut comprendre, compte tenu des contraintes climatiques, que nous ne pouvons plus encourager le trafic aérien. Les mesures prévues pour "décarboner" l'avion sont au mieux des leurres (compensation, biocarburants). A quoi sert d'améliorer la performance des avions si en même temps on augmente leur nombre ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@488 - Molinatti Antoine - Lyon

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 11:04:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet climaticide

Contribution :

Bonjour,

Ce projet s'inscrit dans une dynamique climaticide, visant à permettre l'augmentation du trafic aérien sur Marseille, qui rappelons-le, représente une part en constante augmentation des émissions de

GES. Les trainés de condensation jouent également un rôle important dans le dérèglement climatique, dérèglement dont nous commençons à peine à percevoir les conséquences (encore récemment, avec les intempéries au-dessus de Nice).

Donc, pour l'avenir de la planète et de ses habitant.e.s il ne faut pas faire ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@489 - Mandon Maud - Cadenet

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 12:30:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :contre le projet d'extension

Contribution :

Les émissions du transport aérien ne cessent d'augmenter et ont quasiment doublé entre 1990 et 2014. Un trajet Paris-Berlin en avion émet 99kg de CO2 par passager contre 7KG par passager en train. En cette période de réchauffement climatique, de pollution croissante et de disparition du monde sauvage, la question d'une extension de l'aéroport ne devrait même pas se poser ! Elle est en complète contradiction avec les objectifs ! Il est indispensable d'aller vers plus de sobriété énergétique, de réduire les déplacements en avion quand il existe une alternative. Il en va de notre responsabilité collective, mais aussi individuelle. Quand accepterons- nous d'être sérieux, de renoncer à nos comportements prédateurs, d'écouter les scientifiques et de regarder la réalité en face ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@490 - Chrystelle - Martigues

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 13:20:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favorable à ce projet !

Contribution :

Enfin un développement de cet aéroport !

Plus que vieillissant par rapport aux autres aéroports français.

Je suis pour ce projet, et pour l'emploi que cela va développer.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@491 - Mandon Philippe - Cadenet

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 14:45:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :contre le projet d'extension

Contribution :

Bonjour,

ce projet est inutile ! Il confond évolution technique et progrès .Ce n'est pas un progrès d'avoir de plus en plus de touristes, de voyager toujours plus vite sans rien voir.

Et pour l'astronome amateur que je suis, quel bonheur que de ne plus voir le ciel envahi par des traînées d'avion en ce moment. Je me souviens d'une nuit sur les hauteurs de Digne où les bruits des avions étaient plus audibles que ceux des insectes nocturnes.

Donc vive la décroissance de l'aviation et non à l'agrandissement de l'aéroport de Marignane.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@492 - Raphaëlle - Marseille

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 15:44:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON A L'EXTENSION DE L'AÉROPORT

Contribution :

Avons nous vraiment besoin d'un aéroport toujours plus grand, toujours plus vaste, toujours plus pollueur? Clairement la réponse est NON. Les objectifs que nous nous sommes fixés au niveau mondial et national durant la COP 21, et plus récemment la consultation citoyenne pour le climat,

vont dans le sens inverse. Il semble absolument irrationnel de tenter de réduire nos émissions de CO2 en augmentant sans cesse le trafic aérien, et donc les émissions de GES. Ce projet est tout simplement déconnecté de nos besoins réels et de nos ambitions en tant que société. Nos besoins réels étant de limiter au maximum les effets du changement climatique (et nous en sommes très très loin...). Et par conséquent, de ne pas augmenter toujours plus le trafic aérien et la consommation de manière générale.

C'est peut être l'occasion pour la préfecture des Bouches du Rhône et pour Marseille de se présenter comme précurseurs, d'inspirer les autres régions et aéroports en proposant de réelles alternatives. Plus de transports en commun, de trains, de partages de véhicules.... Franchement, prendre l'avion c'est démodé, soyons en avance sur notre temps!

Vous qui lisez ce registre, la question à se poser est simple: que préférez vous entre de plus en plus de touristes, de bruits, un air pollué et irrespirable, faciliter la transmission de virus à l'échelle mondiale, un monde devenu invivable et entre un climat toujours vivable, une reconnection entre êtres sociaux, un mode de vie certes plus sobre mais tellement plus vrai? Franchement, le choix est vite fait! Le futur de chacun et chacune d'entre nous est aussi entre vos mains. Dites NON à l'extension de l'aéroport.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@493 - aperce christian

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 16:23:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport comprenant la création d'un cœur d'aérogare de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Ce projet de cœur d'aéroport permet d'accueillir plus de passagers et prépare donc une augmentation de trafic dans une deuxième phase .

La situation de l'aéroport ne permet pas de dépasser les 110000 mouvements annuels, trop de riverains sont survolés et les nuisances sont déjà trop importantes.

Pour les habitants de l'Estaque, la trajectoire GNSS31 n'a rien réglées, et se sont rajoutées des nuisances en départ avec la modification du point de virage des avions en direction du sud.

Pour les nuisances sonores, la station de bruits de l'Estaque a enregistré plus de 14 000 évènements bruits à plus de 65 decibels en 2019, avec des survols à plus de 90 decibels.

Au niveau de la pollution la dispersion ne permet pas de quantifier mais les rejets des avions dans l'atmosphère en CO₂, CO, particules....sont connus.

Il serait d'ailleurs souhaitable en fonction du nombre et du type d'avion de publier les quantités de polluants dégagés autour de la plate forme

En conséquence je me prononce contre ce projet coeur d'aéroport

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@494 - LEYDET Jean-Christophe - Marseille

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 16:41:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Il est temps de modérer le développement de l'aérien

Contribution :

Un présentation orientée et partielle des chiffres, voire qui omet de donner les chiffres quand ils sont en défaveur de l'avion : ainsi, à l'échelle régionale, le secteur aérien est à l'origine de plus de 20 % des émissions de CO₂ du transport. Ce même secteur des transports est à l'origine de 29 % des émissions de CO₂. Mais l'aérien ne couvre pas 20 % des besoins de déplacement à l'échelle de la région et concerne en définitive une toute petite fraction de la population.

Concernant le bruit aérien, le confinement lié au Covid a été l'occasion d'apprécier que son impact dépassait largement le périmètre proche de l'aéroport, en particulier avec la fin des survols de la rade de Marseille.

Concernant les transports publics en rabatement vers l'aérien, la ligne au départ de St Charles est certes bénéficiaire, mais c'est la seule et cela ne doit pas faire oublier que Métropole et Région financent très largement les autres liaisons qui sont déficitaires (R/D voici de 30%) dans un territoire où les transports publics ne sont pas à la hauteur des besoins pour permettre la mise en relation des zones d'habitat et des zones d'emplois. Ainsi, ces dépenses en faveur des passagers de l'aérien (qui subventionnent artificiellement ce mode alors que ses passagers ont les moyens de supporter la totalité des coûts de la chaîne de transport) viennent évincer les crédits d'investissements et les subventions d'équilibre des services de transport collectifs qui sont plus utiles au territoire et à ses habitants.

Enfin, le Covid remet en question les projections relatives à la justification des besoins pour cet aménagement. En effet, il convient de se baser sur une analyse prospective et non pas une prolongation projective de la croissance des trafics (les arbres ne montent pas au ciel), L'étude d'impact expose faussement que les éventuelles baisses de trafic se traduiront par un simple décalage dans le temps de l'atteinte des niveaux de trafics escomptés.

Pour conclure, avant tout réaménagement des terminaux, il convient de se reposer la question de la vocation à donner à l'avenir au trafic aérien selon son utilité sociale et économique, au regard de ses dommages à l'environnement pour le réserver aux seules fonctions à forte valeur sociale. (pour exemple, faut-il des vols peu chers pour transporter des touristes dans l'hôtel d'un pays lointain pour qu'ils y restent au bord de la piscine ???) et de reconfigurer ce projet en conséquence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@495 - Camille - Marseille

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 17:30:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ne pas effectuer l'agrandissement de l'aéroport

Contribution :

Cela ne respecte ni les accords de Paris, ni la loi Grenelle.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@496 - Custaud Guillaume - Marseille

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 17:37:37

348

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Abandon du projet

Contribution :

Projet à contresens total :

Plus de bruits, plus de pollution, mais jusqu'où et jusqu'à quand ?

A Marseille Nord l'été on ne peut plus ouvrir les fenêtres, on ne s'entend même plus parler..

On a déjà les énormes nuisances du port, de la ville et autoroute..

Il y a de plus en plus d'enfants malades, c'est ça le projet ?

Il faut d'urgence abandonner ce projet.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@497 - Pierre - Cahors

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 18:16:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Réaménagement de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Je demeure près de Cahors (LOT), je me rends régulièrement sur velaux voir mes enfants, par avion au départ de Toulouse. J'ai la chance de pouvoir souvent voyager et il est vrai l'aéroport de Marignane est en retard au niveau infrastructures par rapport aux autres aéroports français de sa catégorie. J'ai appris récemment que l'aéroport de Marignane allait être amélioré : accueil des passagers, sécurité et sûreté... je dis bravo pour ce projet qui va je le souhaite, permettre à cette belle région de rester attrayante tant sur le plan économique que touristique et culturel ! Bravo à toutes les équipes d'AMP qui j'en suis certain, ont à cœur de veiller sur le respect des contraintes environnementales, et structurelles.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@498 - Culieras Yoann - Marseille

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 19:07:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Une extension inutile et non pertinente

Contribution :

L'extension de l'aéroport nous éloigne d'une augmentation des températures limitée à 1,5°C d'ici la fin du siècle. Ce projet est en totale contradiction avec l'accord de Paris et les engagements pris en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

De plus, dans le contexte de pandémie mondiale actuelle, cette extension paraît totalement inadéquate, voire stupide.

Enfin, le manque d'informations concernant le sujet, le manque de réunions publiques, de communication autour du projet font que le débat démocratique n'est pas créé ce qui est inadmissible concernant un tel projet.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@499 - CRAPANZANO Lucie - Marignane

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 19:10:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis

Contribution :

Bonjour

Je souhaite donner mon avis concernant ce projet, j'espère qu'il sera pris en compte.

Il entraînera bien trop de nuisances sonores, de pollution pour être accepté.

350

Sachant que nous allons vers moins de pollution, l'état encourage à prendre le train plutôt que l'avion, compte augmenter les tarifs des vols, je ne vois pas l'intérêt de ce projet qui n'a pas pour seul but de remettre aux normes l'aéroport

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@500 - Nazon Hector - Marseille

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 20:21:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition à ce projet

Contribution :

bonjour, je suis contre ce projet :

tous les indicateurs (écologistes, économiques, touristiques, ...) montrent qu'il faut réduire l'aérien à l'essentiel et aux transports les moins polluants

il faut aussi orienter les dépenses vers les transports en communs de proximité voir aller vers la gratuité qui favorisera l'économie

améliorons, embellissons ce que nous avons

bien cordialement,

NB à l'époque si la Mairie de Marseille avait favoriser le tram plutôt que de le supprimer, notre ville serait la plus belle du pourtour méditerranéen...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@501 - Noël Clara - Marseille

Date de dépôt : Le 11/10/2020 à 20:51:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet :Contribution

Contribution :

1. Ce projet ne respecte pas les Accords de Paris: Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement

Ce projet climaticide est un paradoxe de plus dans la soit-disant politique de transition écologique de l'état pour limiter le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone en 2050.

2.Ce projet ne respecte pas la Convention Citoyenne pour le Climat: La mesure 32, Repenser les mobilités, exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

3.Ce secteur est l'un des plus inégalitaires: 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour des conséquences disproportionnées

4. Il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES: l'aviation représente entre 5 et 8% du réchauffement total de la France.

Le trafic aérien représente 16% des émissions de GES. Un projet d extension de terminal destiné à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de GES pour rester en dessous des 2° de hausse des températures

5. Des conséquences pour les riverain.es: En 2017 près de 56 000 personnes restent exposées au dépassement des limites des polluants réglementés dans les bouches du rhone

La ville de Marignane et les alentours de l'aéroport sont déjà gravement touchée par les nuisances sonores et la pollution atmosphérique qui forme un couvercle permanent de cocktail chimique au dessus des habitations,

l'article 10 de la loi Grenelle I, prévoit un objectif consistant à « réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports de 20 % d'ici à 2020, afin de les ramener à cette date au niveau

qu'elles avaient atteint en 1990 », nous constatons l'absence d'efforts consentis en ce sens. Comme le souligne l'Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur l'extension des installations T1 de l'aéroport Marseille Provence (13), actualisant l'avis de l'Ae 2019-62 du 24 juillet 2019, « les échéances du plan de protection de l'atmosphère de 2012 et 2013 n'ont pas été respectées ce que le dossier omet de justifier ».

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@502 - Crapanzano Véronique

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 06:41:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extention terminal

Contribution :

Je pense inutile d'agrandir le terminal ,il y a assez de transports alternatifs pour des trajets tels que Paris Marseille ou autres villes en France avec les gares qui sont implantées en centre ville, ou périphéries des villes. Je pense qu'il est nécessaire d'arreter des projets aussi polluant pour notre santé.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@503 - GERMAIN Marcel

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 08:08:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Augmentation de l'empreinte carbone

Contribution :

A t-on évalué dans ce dossier l'augmentation de l'empreinte carbone due à cette construction et à son utilisation ?

A t-on évalué le niveau, déjà très haut de la pollution sanitaire locale, qui résultera de l'utilisation de ces infrastructures ?

A t-on tenu compte du recul actuel et futur de l'activité aéronautique qui va diminuer et ne justifiera plus cette extension ?

Je suis défavorable à cette extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@504 - Bonetto Lucas - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 08:09:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Ce projet n'est pas utile et est même nuisible aux habitants. Plus de vols donc plus de pollution. Ce projet va à l'encontre des accords de Paris et des engagements de la convention citoyenne pour le climat.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@505 - Vaca Jean-François - La Ciotat

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 09:26:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport

Contribution :

" Science sans conscience n'est que ruine de l'âme " Rabelais 16ème siècle....

Au 21ème siècle, nos connaissances et notre science nous indiquent clairement un changement nécessaire dans l'organisation de notre société. Les principes libéraux et démocratiques ne peuvent se construire sur des mensonges. La soumission à l'ordre établi et à une hiérarchie corrompue ne fait pas partie de notre " contrat social ".

Aujourd'hui notre responsabilité citoyenne est nécessaire pour instaurer de nouveaux modes de gouvernances .

Il n'est plus rationnel de continuer de donner toujours plus de pouvoirs à des institutions archaïques qui ne font que nuire à l'intérêt général .

Art.28 DDHC1793 (Première République française) : " ...une constitution ne peut pas s'imposer d'une génération sur la suivante..."

Art. 35 : " lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est un devoir pour tous citoyens...."

La République et la démocratie nécessitent un minimum d'engagement et de responsabilité.

Quelles que soient les ignorances, les mensonges et les lâchetés qui nous font obéir aujourd'hui ce sont nos enfants qui en subiront les conséquences....

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@506 - Tyner Terry - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 11:26:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :opposition projet extension aeroport

Contribution :

1 Le transport par avion est l'un des plus polluants qui soient et tous les trajets courts doivent se faire autrement. La convention citoyenne pour le climat l'a retenu dans ses 150 propositions

2 L'investissement massif que réclame cette ineptie sera bien plus utile dans d'autres secteurs comme le développement des transports publics et de la mobilité verte

355

3 Les nuisances sonores et la pollution aérienne des quartiers survolés ne sont toujours pas résolues par la mise en oeuvre d'une nouvelle trajectoire courbe réclamée depuis près de 20 ans par les habitants

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@507 - Gensollen Clément

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 11:33:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

Utilisateur fréquent de l'aéroport Marseille-Provence, je soutiens le projet d'extension qui permettra à l'aéroport de rejoindre les standards européens.

Ces travaux, dont l'objectif est l'amélioration des services offerts aux usagers, sont essentiels dans l'image que la Provence veut véhiculer aux touristes de passage sur le territoire.

Pour un développement économique de la métropole, il est essentiel de disposer d'un aéroport international digne de ce nom.

Pour l'ensemble de ces raisons, je soutiens le projet !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@508 - Foucaut Thierry - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 11:44:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

1 Le transport par avion est trop polluant et devrait être limité en priorisant d'autres moyens de transportation pour les trajets courts

2 On a besoin d'investissement dans d'autres secteurs comme le développement des transports publics et de la mobilité verte

3 Les nuisances sonores et la pollution aérienne des quartiers survolés ne sont toujours pas résolues par la mise en œuvre d'une nouvelle trajectoire courbe réclamée depuis près de 20 ans par les habitants

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@509 - Tirel Stéphanie

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 11:45:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Ce projet est indispensable pour l'aéroport Marseille Provence, je suis à 100% pour sa réalisation.

Contribution :

Le projet cœur d'aéroport est primordial pour l'aéroport et pour le développement de notre région. Il est bon de rappeler qu'un aéroport est un atout incontournable d'attractivité d'un territoire. Un territoire qui se développe est porteur d'image, de développement économique et créateur d'emplois.

Aujourd'hui, ce projet est au cœur de l'image véhiculée par l'aéroport pour se rapprocher des standards des grands aéroports Européens et assurer un service optimal aux passagers, le tout avec des contraintes croissantes des normes de sûreté et l'impact de la crise sanitaire actuelle sur les voyages d'aujourd'hui et de demain.

Pour tous ceux qui aspirent à la découverte du lointain, nous nous sommes tous fait la remarque lors de notre passage au sein du terminal 1 Hall A (ex Hall 1), d'un aéroport vieillissant qui ne ressemble en rien aux nouveaux modes de voyage aérien.

Les surfaces créées dans ce nouvel aménagement ne sont pas réalisées pour répondre à un besoin capacitif de l'aéroport, elles ont bien pour objectif de simplifier le parcours du passager, le tout dans un environnement digne d'un aéroport international, celui de la 2ème ville de France.

En parallèle, le détail du projet dans la plaquette de présentation jointe à l'enquête publique, souligne bien l'engagement de l'aéroport sur l'impact environnemental.

Le raccourci de l'avion comme acteur principal de l'émission de CO2 est très réducteur, et de plus le secteur de l'aérien s'engage à diviser par 3 ses émissions d'ici 2050 et cela passe par l'amélioration technologique, l'optimisation des opérations, la modernisation des infrastructures et le développement massif des carburants alternatifs.

Le rôle d'un aéroport est donc bien de moderniser ses infrastructures avec comme but ultime de s'engager dans une démarche environnementale engagée.

Soyons fiers de notre territoire, agissons pour son attractivité, et soyons tous acteurs de cette démarche environnementale. Ces engagements passent par l'image véhiculée de notre aéroport auprès de ses passagers mais également à l'international.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@510 - DAUZON JEAN LUC

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 11:45:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON au projet d'extension

Contribution :

Il est temps de prendre conscience du scandale écologique provoqué par les vols des avions.

NON à l'extension de l'aéroport !

Déjà que les avions ne respectent pas les trajets prévus au delà des habitations, pourquoi vouloir encore augmenter les nuisances.

Pensons enfin à réduire les pollutions sonores et respiratoires provoquées par des compagnies aériennes qui n'hésitent pas à faire voler des avions vides pour conserver leurs droits dans les aéroports, plutôt que de courir toujours après une croissance qui est opposée aux objectifs de protection de notre environnement.

STOP à l'hypocrisie et à cette course infernale au développement quoi qu'il en coûte.

NON A L'EXTENSION DE L'AEROPORT PAR PITIE !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@511 - CALIFANO CORINNE - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 11:49:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON à l'extension de l'aéroport

Contribution :

NON à l'extension de l'aéroport

Les nuisances ça suffit !

le non respect des engagements pris sur le survol des zones habitées, ça suffit !

NON à l'extension de l'aéroport

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@512 - bervas clarysse - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 12:10:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Rayonnement International

359

Contribution :

Bonjour

je pense que notre région a besoin d'un outil moderne d'accueil aérien pour renforcer l'attractivité de la région et l'extension de notre aéroport y participe ; tout en préservant notre planète je pense que nous devons soutenir ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@513 - Vidrasca Victoria

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 12:13:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Soutien au projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@514 - BOISSY ANNABELLE - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 12:36:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : NON au projet d'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Bonjour,

Nous sommes tous conscients des problématiques environnementales et de l'urgence à agir pour diminuer les émissions de gaz à effet de serres.

Le projet "Coeur d'aéroport" prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport à 12 millions de passagers. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport

en comptant le T2 (AMP parle même de 18 millions de passagers en 2045...) donc plus de passagers c'est PLUS DE VOLS A VENIR!!! et nous ne voulons pas ça!

Le trafic aérien fait partie des secteurs importants pollueurs donc:

-NON à plus de circulation du trafic aérien.

-NON aux nuisances sonores, visuelles, environnementales en générale qu'une augmentation du trafic aérien va engendrer.

-NON une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global... en totale contradiction avec l'Accord de Paris

Merci de la prise en compte des besoins des citoyens et ici du mien, qui est donc de vivre dans " un environnement sain" c'est à dire sans pollution et qui n'est donc pas dangereux pour la santé.

Cordialement,

Annabelle Boissy

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@515 - beaufort marine - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 12:39:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :contre l'extension

Contribution :

il faut penser au futur et arrêter TOUS les projets qui ne sont pas soutenables, qui vont continuer à polluer. Je veux que mes enfants vivent, pas seulement survivent...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@516 - ROCHE Christiane - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 13:06:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Agrandissement de l'aéroport de Marignan

Contribution :

Contre ce projet qui va à l'envers de tout ce qui est prévu en matière de nuisances sonores , pollution de l'air, et d'impacts environnementaux. Il faudrait commencer par supprimer les lignes qui font doublon avec le train et les autocars. Ça ferait de la place. Sans parler de la dévalorisation des maisons.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@517 - Anonyme

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 14:01:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution projet Coeur d'aéroport

Contribution :

1. Non-respect des Accords de Paris: la volonté de doubler la capacité d'accueil de l'aéroport s'oppose clairement à la réduction de 75% des GES, nécessaire pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement.

2. L'aviation représente entre 5 et 8% du réchauffement total de la France.

3. Ce secteur est l'un des plus inégalitaires: c'est seulement entre 1 et 3% des français qui réalisent 50% des vols

4. Ce projet ne s'inscrit pas dans les proposition de la Convention Citoyenne pour le Climat, pourtant plébiscitée par le gouvernement : la mesure 32, "Repenser les mobilités", demande au gouvernement d'interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants afin de respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Ce projet est climaticide et met en évidence le paradoxe des politiques gouvernementales voulant soi-disant amener à la transition écologique et énergétique et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@518 - JANIN-REYNAUD Blandine

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 15:19:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique Coeur d'aéroport Marignane

Contribution :

Je souhaite manifester ma désapprobation totale envers ce projet coûteux et polluant. L'heure est la diminution du trafic aérien, qui doit rester l'exception et non la règle. Tout ce qui vise à développer ce mode de transport nuit à l'intérêt général et à l'avenir de nos enfants.

Blandine Janin-Reynaud

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@519 - Proupesque Michel - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 15:24:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : NON à l'extension de AMP

Contribution :

Pour des raisons environnementales qui tombent sous le sens, je m'oppose à ce projet.

NON à l'extension de AMP.

Quand la planète sera inhabitable, l'économie importera peu...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@520 - ROBINET Prune - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 15:31:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : je m'oppose à cette extension

Contribution :

Il est plus que temps de choisir un autre mode de développement

L'investissement massif que réclame les extension rénovation mise aux normes des aéroports sera bien plus utile dans d'autres secteurs comme le développement des transports publics et de la mobilité verte

il faut tracer des priorités et faire des choix d'investissement

il n'y a rien d'urgent, si un jour, quand le train aura reçu tout l'investissement nécessaire et s'il s'avère que, malgré tout, on a vraiment "besoin" de développer l'aéroport, on verra!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@521 - Barbier Paule - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 15:32:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aeroport

Contribution :

Nuisances sonores et pollution aerienne

Transport en avion des plus polluants

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@522 - Lapébie Jean-pierre - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 15:34:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus

Contribution :

Habitant depuis longtemps le 16e arrondissement, je suis victime depuis 1998 des nuisances consécutives au survol des quartiers proches de Saint-Henri -Estaque de nombreux avions polluants (sonores et aériens). Il n'est pas concevable d'amplifier l'irrespect des populations, irrespect dont la chambre de commerce chaque jour se rend complice. Un compromis avait été trouvé (comme cela existe dans d'autres aéroports français (celui de Nice, par exemple) : créer une trajectoire courbe évitant les quartiers habités.

En ne mettant pas à exécution la trajectoire courbe promise qui permettrait aux populations survolées de retrouver tranquillité et bonheur de vivre en ces lieux, il est inconcevable d'engager d'autres dépenses qui laisseront perdurer, voire accroître, les nuisances actuellement subies.

Régler d'abord la suppression des nuisances puis penser ensuite à des réaménagements est un impératif absolu.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@523 - Carole - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 15:41:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Coeur aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet est inadapté et inconsidéré au vu des enjeux environnementaux et de santé publique.

365

Il est temps de ralentir le trafic aérien polluant et émetteur de GES, qui ainsi contribue au dérèglement climatique.

Donnons les moyens aux secteurs d'activités de la santé et de l'éducation à la place de celui des transports aériens. Je dis non à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@524 - PRIN ABEIL Patrick - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 16:07:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Extension de l'aéroport plus de bruit et de pollution pour les habitations survolées

Je suis contre

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@525 - Marie

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 16:35:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Le trafic aérien est le plus polluants !

La terre se meurt !

366

++ d'avion = -- d'avenir

J'aimerais que mes enfants est un terre viable !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@526 - Bertrand - Septèmes-les-Vallons

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 16:41:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Inutilité économique et environnementale

Contribution :

Compte tenu de la crise liée à la Covid-19, il devient de plus en plus compliqué de penser l'économie comme une croissance infinie. En effet, les ressources issues de la Nature et que nous exploitons via la destruction de la Nature sont finies. Cette information, que l'humanité possède depuis 1972, est de plus en plus réelle dans le quotidien des Français, des Marseillais et des habitants de Vitrolles, Marignane, St-Victoret chaque jour.

La pandémie de Covid-19 vient nous rappeler que l'humanité peut être facilement paralysée compte tenu du rapprochement des hommes et d'espèces jusque-là mal connues par l'humanité, et jusque-là éloignées de l'homme par la Nature.

La Nature disparaissant... La crise sanitaire, doublée d'une crise économique survient. Cette crise de la mondialisation (transmission du virus à grande échelle en un temps record) et cette crise du capitalisme (la destruction de la Nature aboutit à l'apparition de nouveaux virus) nécessite de repenser notre mode de vie au quotidien.

Moins prendre l'avion est une chose. Pour ma part, je l'ai pris 2 fois en 7 ans, et j'ai 24 ans seulement. Je gagne bien ma vie, mais je pars en train (plus écologique), et globalement je pars plus lentement, je me rends compte que le voyage est dans le mode de déplacement aussi... Pas dans la destination.

Alors au nom des générations futures, je vous informe que votre nouveau terminal est inutile. Et pour vos actionnaires (comme ils ne comprennent que ce langage), je vous annonce qu'il n'atteindra jamais la rentabilité espérée.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@527 - Viros Justine - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 16:56:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour M. le Commissaire Enquêteur,

Comment est-ce possible ?

Comment peut-on encore croire que l'urgence climatique n'est applicable qu'aux autres, que le déclin peut bien attendre ?

Cette enquête publique il fallait la trouver, il n'y a pas eu de communication dessus, nous sommes le 12 octobre et j'en entends parler pour la première fois, comment est-ce possible ?

Comment peut-on se dire que la nécessité actuelle est l'agrandissement d'un aéroport ?

Ce mode de transport est un vecteur très important d'inégalité sociale et de pollution, alors comment se fait-il que l'on cherche à développer de nouvelles infrastructures afin d'en augmenter l'utilisation ?

Pouvons-nous, s'il vous plaît, prendre en compte la situation globale ?

Pouvons-nous remettre ces décisions locales à une échelle plus grande afin de se concentrer sur ce qui est bénéfique à tous ?

A qui profite cette extension ?

Merci de prendre en compte toutes ces questions,

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@528 - BERNAND Vincent - Marignane

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 16:56:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Modernisation

Contribution :

Enfin une modernisation pour cet aéroport des années 90 qui s'est tant bien que mal adapté aux évolutions du monde de l'aéronautique mais qui conserve trop de traces de vétusté.

Ces multiples Halls sont désormais difficilement identifiables malgré une nouvelle signalétique. Une nouvelle organisation s'impose pour faciliter l'utilisation de l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@529 - VIVALDI EMILE

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 17:07:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à la création d'un nouvel aérogare à Marignane

Contribution :

Cette phase 1 sans la phase 2 a peu de sens et va donc entraîner rapidement l'extension de l'aéroport avec un important accroissement des vols.

Cela provoquera des nuisances sonores et environnementales supplémentaires au détriment de la santé des riverains et au profit du confort luxueux de personnes non concernées localement.

Stop à ce projet irrespectueux de la population locale.

Sur le plan global, cette opération va à l'encontre des accords signés par l'Etat Français et participera au réchauffement climatique avec l'émission des GES.

Les investissements doivent se porter sur d'autres projets plus écologiques et créateurs d'emplois.

Il faut penser à l'avenir de la planète pour les générations suivantes.

Stop au développement du transport aérien et aux futures extensions des aéroports.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@530 - JEGOU Delphine - Vauvenargues

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 17:27:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Soutien au projet

Contribution :

Ce projet permet de rendre plus facile et attractif le parcours jusqu'à l'avion. L'aéroport de Marseille sera enfin à la hauteur des standards des autres aéroports français et européens, pour accueillir au mieux tous les touristes qui viennent visiter notre belle région et pour faire vivre tout un pan de notre économie régionale et les emplois qui vont avec ! En ces temps difficiles, c'est précieux !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@531 - Grimault FJ - Bordeaux

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 17:31:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Respecter l'accord de Paris et la SNBC

Contribution :

Dès 2020, nos émissions de GES doivent baisser (en empreinte carbone, pas juste sur le territoire national cf. le Haut Conseil pour le Climat, la Stratégie Nationale Bas Carbone, le Commissariat Général au Développement Durable...). Etendre des aéroports va à l'encontre de cette démarche alors qu'on commence à sentir l'impact du changement climatique tous les ans : sécheresse (3ème année consécutive), canicule (record de chaleur en 2019 en France depuis que MétéoFrance fait des mesures avec 46°C, encore plusieurs pics cette année), inondations (cf. la tempête Alex sur l'arrière pays niçois et les dégâts de plus de 100m€ et les vies, l'épisode cévenole début septembre...), la montée des eaux sur les côtes, les baisses de rendement agricole, les incendies, etc., etc., etc.

A quand une vision long terme de nos élus et un discours de clarté sur ce qui nous fait fasse. L'action nécessaire dès aujourd'hui pour avoir un avenir un peu plus vivable dans 15/20 ans. Ce sont les scientifiques du GIEC ou français de renommés qui le disent : Jean Jouzel, Valérie Masson-Delmotte, Christophe Cassou, Francois Marie Bréon... Qu'attendez-vous ?

Merci de revoir ce projet et d'aligner les émissions de l'aérien à la baisse organisée et structurée pour ne pas laisser les salariés sur le carreau et promouvoir d'autres emplois, filières, secteurs et modes de transport !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@532 - Vanbremeersch Marie - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 18:52:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet

Contribution :

Bonjour,

La Méditerranée se réchauffe plus vite que le reste du monde et on nous propose des projets d'extension d'aéroports ici et là.

On marche sur la tête à courir après le profit immédiat que l'on paiera demain avec des conséquences dramatiques : baisse des rendements agricoles, montée des eaux, biodiversité marine et terrestre décimées... Nous n'avons pas besoin d'étendre les aéroports, nous avons besoin de mettre en place des politiques sérieuses et concrètes de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Monsieur le commissaire enquêteur, vous êtes un ingénieur à la retraite, vous pouvez

371

largement comprendre ce qu'il y a comme risques pour les générations actuelles et futures. Vous comme nous ne souhaitons pas en arriver là et limiter au maximum les dégâts. Cela passe par le refus de ce type de projets.

En conclusion : je suis contre ce projet !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@533 - Laporte Jocelin - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 18:56:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport ou va t on?

Contribution :

Je suis contre cette extension qui a pour but larvé d'augmenter la capacité d'absorption du T1. Alors que le trafic actuelle est de part la conjoncture sanitaire bien en dessous que ce que les projections laissées penser. Une augmentation du trafic globale n'est pas envisageable d'un point de vue climatique.

Localement le pourtour de l'étang de Berre est déjà une zone polluée...

Enfin quitte a ce que les touristes consomme, je préfère autant qu'il le fasse dans les boutiques alentours pour faire vivre les commerces locaux plutôt que de récréer un mini centre commercial à l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@534 - Bernard-Vanbremeersch Marie - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 18:57:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Coeur d'aéroport non merci

Contribution :

Bonjour,

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Comme pour les autres projets d'extension d'aéroport, je signale mon désaccord.

Je ne comprends pas que l'on puisse proposer de tels projets qui vont à l'encontre de la trajectoire à suivre pour limiter le réchauffement climatique.

Nous sommes déjà concernés par les conséquences du réchauffement climatique, nos gouvernants ne le voient donc pas ?

Il ne s'agit pas des générations futures mais des générations actuelles.

Nous devons impérativement réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter les catastrophes en chaîne.

Monsieur de commissaire, si vous n'avez pas ces enjeux en tête, je vous invite à participer à un atelier "La Fresque du Climat" qui saura vous expliquer en 3h le contenu du rapport du GIEC. Peut-être que la direction de l'aéroport devrait également participer à cet atelier afin de comprendre que leur projet est climaticide et opposé à la survie de l'humanité sur Terre ?

Je suis contre ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@535 - Piersanti Lise - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 19:02:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non aux nuisances

Contribution :

Le village de l'Estaque subit de graves nuisances depuis 20 à cause du trafic aérien et ce projet va aggraver cette situation déjà bien dramatique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@536 - Motte Thomas - Paris

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 19:22:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Augmentation du trafic

Contribution :

Une extension d'aéroport répond logiquement à une perspective d'augmentation du trafic aérien. Une augmentation du trafic aérien générera mécaniquement une augmentation des émissions de GES produit par l'augmentation des vols. Comme le rappelle le Haut Commissariat pour le Climat, le Réseau Action Climat et plus récemment la convention citoyenne pour le climat, l'augmentation du trafic aérien est incompatible avec le respect des accords de Paris.

Par ailleurs l'augmentation des nuisances induites augmentera de graves impacts sanitaires causés par le bruit Cf étude bruit Paris de 2019 sur les effets du bruit sur la santé) et les émissions de Particules ultra fines générées par la combustion du kérosène.

Pour ces raisons je m'oppose à ce projet qui engage la responsabilité de l'état français en menaçant les conditions de vie des générations futures.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@537 - Poirier Sylvain

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 19:28:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Si le projet concernant le confort des passagers est recevable, il s'inscrit dans le projet d'extension de la capacité de l'aéroport.

Indépendamment du report de la phase 2 du projet pour cause de covid qui entraîne une baisse du trafic aérien, c'est bien la totalité de ce projet qu'il est urgent d'abandonner.

En effet le développement du trafic aérien est une aberration au regard des directives gouvernementales et de l'urgence absolue de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@538 - Charliac Julie - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 20:03:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :TOTALEMENT POUR CE PROJET !

Contribution :

Contrairement à ce qui est dit dans de nombreux avis, ce projet ne vise pas à augmenter la fréquentation de l'aéroport. En conséquence, il ne viendra pas augmenter les émissions de gaz à effet de serre ni les nuisances sonores.

Au contraire, ce projet viendra moderniser les halls existants qui en ont bien besoin, et transformer notre aéroport en véritable aéroport international. Il permettra une expérience passager bien meilleure, à l'image de notre Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@539 - Laporte Laurence

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 20:09:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Impact environnemental

Contribution :

Je ne comprends pas comment ce type de projet peut être décidé dans le contexte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre décidé par la France.

375

Par ailleurs, l'impact de l'augmentation du trafic aura un impact lourd sur la santé des riverains : bruit, émission de gaz toxiques. Pour ces raisons, je m'oppose au projet.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@540 - Isabelle - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 20:29:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soyons cohérents ! Que fait-on de l'Accord de Paris ?

Contribution :

Écoutons les travaux de scientifiques qui nous mettent en garde, si nous ne changeons pas rapidement nos modes de vie.

Je suis contre ce projet qui dégrade notre environnement, la qualité de l'air, du sol, du vivant...

Ne pensons plus : Ici et Maintenant mais Ici pour Après !

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@541 - Ana - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 21:24:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'extension du terminal 1 : conséquences environnementales désastreuses

Contribution :

L'extension du terminal 1 aura un impact, de toute évidence.

Tout d'abord, il est important de noter que depuis les accords de Paris sur le climat, entrés en vigueur depuis le 4 novembre 2016, la France se doit de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Peut-être que pour vous, l'extension d'un terminal ne signifie pas grand chose, seulement l'aviation représente 5 à 8% des causes du réchauffement de la France, et le trafic aérien constitue à lui seul 16% des GES. Doubler la capacité d'accueil de l'Aéroport Marseille Provence, c'est

donc créer une plus lourde dépense annuelle de CO2, ce qui va à l'encontre de l'objectif lancé par la COP21.

De plus, dans la mesure 32 de la convention citoyenne sur le climat, nous déclarons vouloir repenser les mobilités, c'est-à-dire interdire la construction de nouveaux aéroports, et comme vous le proposez ici, d'agrandir ceux déjà existants. Il nous faut respecter chacun de ces engagements pour répondre à l'urgence climatique qui prend de plus en plus d'ampleur, comme nous le prouve encore le récent record des moyennes de températures en septembre.

La loi Grenelle I, quant à elle, prévoyait de "réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports de 20% d'ici 2020, afin de les ramener à cette date au niveau atteint en 1990", mais avec ce projet, nous observons l'absence d'efforts consentis qui aillent dans ce sens

D'ailleurs, pourquoi agrandir un aéroport alors qu'il ne s'agit déjà d'un secteur inégalitaire ? En effet, il n'y a qu'1 à 3 % des français qui effectuent la moitié de ces trajets, faire une extension du terminal 1 ne serait donc pas nécessairement utile, et dans cette urgence climatique il nous faut privilégier le besoin à l'envie de voyager.

L'impact se fera également ressentir pour les riverain(e)s. En 2017 déjà, plus de 56 000 personnes étaient exposées aux polluants dépassant les limites réglementées dans les Bouches-du-Rhône, qui, avec l'atmosphère, crée un cocktail chimique au dessus des habitations. A Marignane et dans les alentours, elles doivent également faire face aux nuisances sonores.

Il nous est donc plus qu'important d'éviter une extension du terminal 1, pour le bien de chaque individu.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@542 - de Lacombe Charles - Lyon

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 21:45:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport ? Aller simple pour le crash climatique...

Contribution :

Il n'est, je pense, absolument pas raisonnable d'envisager encore des travaux d'extension de l'aéroport. Le dérèglement climatique progresse chaque jour où nous n'agissons pas, et ses conséquences sont d'hors et déjà concrètes jusqu'en France métropolitaine. En tenant compte de cette situation, il apparaît irresponsable voire criminel d'envisager d'utiliser de l'argent, de l'énergie et des ressources dans le seul but d'augmenter le trafic aérien qui, s'il n'est pas le seul responsable des émissions de gaz à effet de serre, loin de là, y contribue, et participe d'un modèle de société qui n'est pas tenable aujourd'hui.

Il est encore temps de changer.

Pensez-y.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@543 - VANJAK CHRISTIAN - Eaubonne

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 22:04:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :reflechir à une autre solution

Contribution :

Une extension d'aéroport répond à une perspective d'augmentation du trafic aérien, ces perspectives d'augmentation sont revues à la baisse régulièrement et il faut collectivement penser les déplacements du futur, afin d'éviter l'augmentation des émissions de GES produit par l'augmentation des vols. Comme le rappelle le Haut Commissariat pour le Climat, le Réseau Action Climat et plus récemment la convention citoyenne pour le climat, l'augmentation du trafic aérien est incompatible avec le respect des accords de Paris.

L'augmentation des nuisances augmentera les impacts sanitaires causés par le bruit et par les émissions de Particules ultra fines générées par la combustion du kérosène et diminuera l'espérance de vie autour des aéroports, il s'agit de réfléchir collectivement et posément aux solutions alternatives qui existent, train de nuit...

Pour ces raisons je m'oppose à ce projet qui engage la responsabilité de l'état français en menaçant les conditions de vie des générations actuelles et futures.

378

Nous n'avons qu'une seule planète, rappelez vous

Cordialement

CHVANJAK

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(default-image.png\)](#)

@544 - Clara - Marseille

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 22:18:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

Je m'oppose à ce projet contraire aux engagements pris pour le climat

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@545 - Philippe - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 12/10/2020 à 23:54:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Propositions pour réduire les nuisances sonores aériennes

Contribution :

La survie du transport aérien, dépend de sa faculté à faire face au déficit de la réduction de son impact environnemental. A ce titre les nuisances sonores doivent être réduites de manières significatives. La volonté de transformer l'aéroport doit avant son extension, passer par l'adoption de mesures fortes, pour réduire les nuisances sonores et faire de l'aéroport de Marseille un exemple international. Les propositions ci-dessous contribueraient à cet objectif :

1- Pas d'avions au décollage (sauf raisons sanitaire ou de sécurité) entre 00H00 et 05H00 du matin (ok pour les atterrissages, moins bruyants et non gérés par l'aéroport...)

2- Seuls les avions les moins bruyants sont autorisés à se présenter au décollage après 20h00 (réduction du niveau sonore + modernisation de la flotte des compagnies => développement du secteur aéronautique)

3- Limiter les décollage à un avion toutes les 10 minutes sur la même route aérienne* (réduction de la durée d'exposition au bruit des populations)

4- Pour les décollages vers le sud, quelle que soit la route empruntée, tenir le cap de l'axe de la piste jusqu'à avoir dépassé l'autoroute A55 avant d'effectuer les changement de direction (réduction du survol des zones a forte densité de population)

* A titre d'exemple, pour les décollages en direction du sud, il existe 3 routes aériennes, ce qui conduit à décollage toutes les 3 minutes 20 en direction du sud en répartissant les décollages sur les 3 routes existantes...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@546 - d'Ussel Laure - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 05:16:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :demande de retrait du projet d'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Ce projet est contraire à l'Accord de Paris, aux Plans climats régional et métropolitain, aux préconisations de la Convention citoyenne pour le climat et du Haut conseil pour le climat

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@547 - MARTINE Joël - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 07:56:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Refuser une présentation trompeuse et suivre réellement les conseils de l'Autorité Environnementale

Contribution :

1. Résumé

Dans la présentation du projet par les responsables de l'Aéroport Marseille Provence, la gravité de la contribution du transport aérien à l'effet de serre est minimisée, et le plus souvent passée sous silence, comme si les auteurs du projet voulaient détourner l'attention du public de ce problème, qui est le plus grave et le plus urgent auquel le transport aérien est confronté.

Cette manœuvre dans la communication apparaît clairement dans le texte de présentation rédigé par AMP pour l'enquête publique, et dans l'échange qui a précédé entre AMP et l'Autorité Environnementale (Ae). Voir les éléments de décryptage que nous présentons ci-après, ainsi que quelques citations des avis de l'Ae.

Le projet actuel d'AMP s'inscrit explicitement dans une volonté d'« accompagner » la progression du transport aérien, il présente cette progression comme inéluctable et n'envisage même pas de trajectoire alternative. Cette présentation est inadmissible car des alternatives existent. L'Autorité Environnementale, dans son deuxième avis, a demandé qu'elles soient envisagées. AMP n'a pas répondu à cette demande.

Le projet d'extension de l'aéroport est donc inadmissible

- sur le fond : il contribue à l'aggravation du dérèglement climatique,

- et sur la forme : les omissions et les manœuvres dans la communication trahissent une volonté d'embrouiller l'opinion publique en camouflant l'objectif principal du projet : se positionner comme un acteur de l'augmentation du trafic aérien.

En soumettant à l'enquête publique uniquement la « première phase » de ses projets, AMP met pour ainsi dire le pied dans la porte pour faire passer la poursuite de l'augmentation du trafic.

Le projet actuel doit donc être abandonné.

Si des aménagements sont nécessaires pour la mise aux normes de l'accueil des voyageurs, il faut souhaiter pour cela un projet plus modeste et moins coûteux.

Pour la suite il faut souhaiter qu'AMP suive réellement les conseils de l'Autorité Environnementale.

Pour cela il serait très utile de mettre au dossier le document suivant, qui analyse la situation actuelle du transport aérien et présente une synthèse des alternatives raisonnables à la hausse du trafic :

<https://www.bl-evolution.com/publication/climat-pouvons-nous-encore-prendre-lavion/> .

2. Éléments de décryptage : des mensonges par omission

Dans la première rédaction du projet présentée à l'Autorité Environnementale (Ae), AMP avait omis de tenir compte des gaz à effet de serre émis par les avions en vol en phase de croisière. Cette omission est grave et ne peut être due au hasard.

Il a fallu que l'Ae, dans son premier avis du 24 juillet 2019, demande à AMP d'en parler. :

http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190724_-_extension_du_terminal_t1_marseille_provence_13_-_delibere_cle14dcf7.pdf ,

Page 22, sous le titre « 2.2.7 Gaz à effet de serre » :

« Le dossier ne précise pas si les émissions regroupées sous le terme «trafic aérien» comprennent celles de la phase croisière, ce qui semble incertain au regard des chiffres avancés. [...] il serait utile de détailler le calcul des émissions en en identifiant les principales sources. »

Dans sa réponse, AMP a tenu compte des émissions en phase de croisière (toutefois en termes techniques très difficiles à comprendre par la plupart des lecteurs, et sans en donner par ailleurs une explication plus simple).

L'Ae en a pris acte dans sa réponse (deuxième avis, du 4 mars 2020), tout en soulignant l'insuffisance des mesures prévues contre cet effet de réchauffement (évitement, diminution, et à défaut compensation) :

http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/200304-extension_t1_marseille_provence_13_delibere_cle75ac51.pdf

Dans ce deuxième avis, comme dans le premier, l'Ae a rappelé l'obligation de mise en conformité du projet avec l'engagement de la France à la COP21 de prendre des mesures pour maintenir la hausse de la température moyenne à 2° et si possible à 1,5°.

Elle a écrit une liste de préoccupations sur lesquelles elle juge que les réponses d'AMP ne sont pas assez précises ; or la question qui arrive en tête de cette liste est celle de l'effet de serre.

AMP, dans son Mémoire en réponse à l'Avis de l'Autorité environnementale, avril 2020, p.17, a répondu laconiquement : « Les remarques d'Ae ne sollicitent pas de réponse » :

<https://www.registre-numerique.fr/coeur-aeroport-marseille-provence/voir?document2=33992> , page 17.

On peut trouver cet échange dans le dossier Internet de l'enquête,

mais dans le sommaire de ce dossier,

<https://www.registre-numerique.fr/coeur-aeroport-marseille-provence/documents#collapse33985> ,

le deuxième avis est indiqué par la rubrique

« B1 4 Avis Autorite Environnementale Nov2019 », alors que cet avis date du 4 mars. Cette erreur, qui escamote l'existence même d'un deuxième avis, est-elle due à une inattention, ou à une volonté de faire obstacle à la recherche du document ?

De plus, cet échange entre AMP et l'Autorité Environnementale n'est pas annoncé dans le texte de présentation des objectifs du projet destiné au public :

<https://www.registre-numerique.fr/coeur-aeroport-marseille-provence/voir?complementaire=47> .

En effet ce texte de présentation mentionne (page 4) que « l'Autorité environnementale a rendu son avis en 2019 », sans en dire plus, laissant penser ainsi que l'Ae n'a pas émis de critique.

Ce texte ne comporte d'ailleurs aucune allusion à l'augmentation de l'effet de serre induite par le trafic aérien et son augmentation.

On peut penser que ces omissions sont délibérées.

3. Éléments de décryptage : dans le texte de présentation cité ci-dessus il y a d'abord un escamotage de l'objectif de rendre possible l'augmentation du trafic aérien, puis une affirmation péremptoire de cet objectif.

Au début du texte, pages 1 à 20, la phase 1 du projet est présentée en cinq objectifs qui concernent uniquement l'amélioration de l'accueil des passagers. Et à la fin du préambule (bas de la p.5) la phase 2 du projet est désignée comme « conditionnelle », à préciser plus tard, en fonction d'une reprise de la progression du trafic présentée comme une éventualité.

À la fin de la description de la phase 1, nous lisons page 20 l'affirmation suivante :

« le nouveau bâtiment est un projet non capacitif et n'a donc pas pour objectif d'augmenter la fréquentation de l'aéroport (voyageurs et avions). »

Et page 21 nous lisons en majuscules : « UNE FOIS CONSTRUIT, LE NOUVEAU BÂTIMENT NE CONDUIRA PAS À UNE AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE L'AÉROPORT : DE FACTO, SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL EST LIMITÉ ».

Dans ces affirmations la manœuvre de communication se révèle par le mensonge et le déni du problème.

Mais quelques pages plus loin, à l'opposé de ces affirmations rassurantes, l'objectif final sera affirmé clairement et sans échappatoire. Aux pages 26-27, dans la présentation résumée de la phase dite « conditionnelle », nous lisons en caractères gras :

« Accompagner la hausse de fréquentation et du trafic aérien »,

et « Le projet global « Cœur d'aéroport » permettra de faire passer la capacité du Terminal 1 de 8 à 12 millions de voyageurs. ».

Aucune autre trajectoire envisageable n'est évoquée, aucun plan B. Il est seulement question de la façon dont la trajectoire de hausse sera « accompagnée » (au niveau de la sortie de la crise sanitaire, et de l'accueil des voyageurs).

L'effet de serre n'est pas évoqué. Ou plutôt il est évoqué aux pages 30-31, sous les sous-titres « Les émissions de gaz à effet de serre », « la qualité de l'air » et « un engagement vers la neutralité carbone ». Mais il s'agit uniquement des émissions liées aux activités AU SOL (y compris peut-être les atterrissages et décollages).

Il y a ici à nouveau une réelle mauvaise foi à ne pas tenir compte des émissions EN VOL EN PHASE DE CROISIÈRE, alors que leur prise en compte avait été acceptée dans la discussion avec l'Autorité Environnementale.

Tout est fait pour que la part du trafic aérien, et de son augmentation prévue, dans le dérèglement du climat, ne soit aucunement remise en cause. Face à de telles méthodes de consultation il est difficile pour les citoyens de se former une opinion éclairée.

385

4. En positif, l'Autorité Environnementale conseille l'examen de scénarios alternatifs.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Citations Autorité Environnementale.odt\)](#)

@548 - Brissaud Hadrien - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 08:08:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pas moyen

Contribution :

Trop de nuisances, trop de pollution.

J'habite l'Estaque et je propose une réduction de l'aéroport...

Merci pour votre considération !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@549 - BOISSIN Henri - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 08:29:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : refus du projet

Contribution :

1) Le transport par avion est l'un des plus polluants qui soient et tous les trajets courts doivent se faire autrement. La convention citoyenne pour le climat l'a retenu dans ses 150 propositions.

2) L'investissement massif que réclame cette ineptie serait bien plus utile dans d'autres secteurs comme le développement des transports publics et de la mobilité dans nos quartiers ou encore dans la création de parkings relais.

3) Les nuisances sonores et la pollution aérienne des quartiers survolés dans le 16e arrondissement ne sont toujours pas résolues par la mise en oeuvre d'une nouvelle trajectoire courbe réclamée depuis près de 20 ans par les habitants de l'Estaque, Saint-Henri, Saint-André, etc.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@550 - Rossi Michele - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 08:32:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport

Contribution :

Je tiens à donner mon avis à propos de l'extension de l'aéroport Marignane Provence, outre les frais engagés bien plus utiles dans les transports locaux et moins consommateurs en énergie comme est le transport aérien, l'aggravation des nuisances aériennes qui rajouterait à ce qui est déjà, une pollution sonore que je considère comme nefaste pour la santé des populations

Je suis donc contre cette extension et en demande l'annulation

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@551 - Bachoc Evelyne

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 08:36:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Communication non transparente

Contribution :

Je suis très dubitative face aux ambiguïtés du projet décrit dans l'enquête publique.

En effet, page 21, il est écrit : « UNE FOIS CONSTRUIT, LE NOUVEAU BÂTIMENT NE CONDUIRA PAS À UNE AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE L'AÉROPORT : DE FACTO SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL EST LIMITE » .

Par contre, page 28, il est écrit qu'une jetée d'embarquement sera rajoutée au Terminal dans une phase ultérieure « Ce projet permettra de créer des postes d'avions et des salles d'embarquement supplémentaires, portant la capacité globale du Terminal 1 de 8 à 12 millions de passagers. L'aéroport Marseille Provence pourra ainsi accueillir jusqu'à 18 millions de passagers. »

Cette ambiguïté est aussi présente sous forme d'images page 12 le QR code nous envoie vers une vidéo qui met clairement en avant à la fin du clip une jetée d'embarquement, alors qu'elle ne figure pas dans le document papier.

Par conséquent, il faut en conclure que la première phrase n'est pas honnête. Le but est bien d'augmenter le nombre de passagers, ce qui est totalement contraire à la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et son objectif de neutralité carbone pour 2050. Ni les compensations ni l'évolution prochaine des technologies ne permettront d'augmenter le nombre de passagers tout en réduisant les émissions de Gaz à effet de serre.

Le gouvernement s'est engagé à baisser ses émissions de gaz à effet de serre de l'ordre d'une division de 6 en 2050 par rapport aux émissions de 2050 :
https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2020/2020_06_accord_paris_engagements.pdf

Comment peut-il financer et cautionner un tel projet ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E552 - H.taguelmint

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 08:41:03

Lieu de dépôt : Par email

388

Objet :Nuisances

Contribution :

Bonjour Les nuisances sont prouvées mais on nous explique que nous devons les supporter et au nom de quoi ? Nous sommes citoyens de la ville et payons nos impôts très chers au demeurant. Alors pourquoi cet abandon des autorités locales ? Cela doit cesser ou tout du moins diminuer. Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@553 - Bernot Maëlys - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 09:01:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus de l'extension de l'aéroport Marseille provence

Contribution :

Le projet d'extension de l'aéroport va contre les accords de Paris, qui visent le maintien de l'augmentation des températures moyennes mondiales de 2°C. La pollution autant atmosphérique que sonore serait accrue. De plus seuls 2% des français actuellement sont responsables de 50% des voyages, ce qui montre que l'aviation est un secteur très inégalitaire et qu'il ne favoriserait pas l'accès à l'aviation à tous. Un trajet en avion émet 45 fois plus de CO2 que le même trajet en train. Il serait donc utile de favoriser le secteur ferroviaire en mettant en place des lignes de nuit ou réfléchir à augmenter les voyages en bateau.

Ces nombreux hectares seraient de plus volés à la biodiversité. Il est important de prendre en compte cet impact car la cause première de la disparition des espèces est la destruction de leur habitat.

L'extension de cet aéroport répondrait au besoin de la population d'aller toujours plus vite et plus loin. Mais après tout, le trajet fait aussi partie du voyage...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@554 - Bosc Marie ange - Éguilles

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 09:14:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet :Projet extension aéroport

Contribution :

Je suis totalement pour ce projet qui permettra à l'aéroport Marseille Provence , non pas d'augmenter sa capacité d'accueil, mais de lui permettre de répondre aux normes de sécurité, sureté, économie d'énergie... C'est une vraie évolution positive qui est engagée.

Le territoire a besoin de rayonner et l'aéroport est sa porte d'entrée. Pensons aussi aux répercussions sur les emplois et à l'économie de notre région !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@555 - Verlhac Marie - Saint-Victoret

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 09:17:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :aéroport marignane

Contribution :

Bonjour,

Par le présent mail, je vous adresse nos inquiétudes vis à vis de ce nouveau projet de modernisation et développement de l'aéroport.

Nous sommes déjà confrontés à des nuisances importantes et de plus en plus importantes depuis le départ des canadaires et l'exploitation importante de la piste n°2.

En effet, depuis 2 ans, nous avons constaté une trafic important sur cette nouvelle piste qui provoque de nombreuses nuisances sur St Victoret et sur notre quartier en particulier. Nous avons observé de nombreux décollages côté Sud, souvent sans raison de sécurité (lié au vent). Nous pensons que les décollages sur St Victoret ne se font pas seulement pour des raisons de sécurité mais aussi pour des questions d'économie de carburant en choisissant le trajet le plus court....

Ces décollages sont très bruyants, sur l'axe de notre maison et rue (Rue du Couvent). Ce n'est déjà pas normal. Alors vers quoi s'oriente t'on avec ce nouveau projet?

De plus, nous constatons régulièrement des vols de nuit, qui nous réveillent. Les horaires sont les suivants: 1h du matin, 2h du matin, 3h du matin. Comment peut-on se reposer avec du trafic à ces heures là? C'est absolument interdit selon l'arrêté de 2007 et le numéro de réclamation de l'aéroport ne nous a jamais répondu sur ces faits... Et là encore, on se fiche des riverains et de leur santé.

Enfin, nous constatons des dépôts noirs sur nos terrasses et piscine. Ces traces sont très importantes quand les décollages se font sur St Victoret. Que répond l'aéroport? Là encore, aucune réponse.

La crise du Covid a du faire comprendre que nous devons sauvegarder l'environnement. Ce n'est pas en développant les aéroports que nous avons compris la leçon!

En espérant que vous preniez connaissance de nos inquiétudes et que vous preniez en considération ces remarques pour la santé de la population de St Victoret et pour ne pas dégrader la cohabitation de l'aéroport et de ses riverains.

Bien Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@556 - Leneuf-Magaud Frédéric - Aubagne

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 10:27:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension

Contribution :

Dans un contexte de réchauffement climatique, plus d'avions est un contresens. Il faudrait même supprimer les lignes intérieures polluantes et inutiles comme Marseille-Lyon et Marseille-Paris pour avoir une chance de pouvoir respecter un jour les engagements pris et diminuer autant que possible les situations dramatiques que nous allons léguer à nos enfants. De plus, les avions entraînent des nuisances sonores dont les riverains se passeraient bien. Alors, je dis clairement NON à l'extension de cet aéroport dans un futur proche ou lointain.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@557 - DE JESUS DIAS Loic - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 10:52:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Oui à ce projet !

Contribution :

Utilisateur régulier de l'aéroport, je souhaite apporter mon soutien au projet du Coeur.

En effet, c'est quand je voyage à l'étranger que je me rends compte à quel point l'aéroport de Marseille est en retard. Le projet de restructuration proposé va dans le bon sens : plus d'espace, zone d'enregistrement unique, contrôles de sûreté centralisés... Et puis le bâtiment proposé devrait faire rentrer la lumière naturelle dans le terminal ce qui devrait le rendre très agréable.

Ne prenons pas le risque de nous passer de cet aménagement qui vise avant tout à améliorer la qualité de service.

Je fais confiance à l'aviation pour continuer à innover, à trouver des solutions, comme elle l'a toujours fait par le passé. Les avions sont moins polluants et moins bruyants qu'avant et l'hydrogène suscite un magnifique espoir pour décarboner définitivement le secteur.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@558 - Max - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 10:52:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Cœur d'aérogare AMP

Contribution :

Monsieur l'enquêteur,

Juste me permettre de donner également mon avis sur ce projet.

Tout d'abord et essentiellement il y a nécessité de mettre en conformité notre aéroport car bientôt des normes obligatoires vont rentrer en vigueur et en plus elles améliorerons également le service aux passagers.

Puis, il est important de relier les bâtiments entre eux afin, comme indiqué, pouvoir libérer 22 000 m2 de surface. Je pense que la sortie de notre crise sanitaire obligera les lieux publics à avoir des sens obligatoire pour les flux de personnes et le fait de retrouver des m2 va permettre la possibilité de cette mise en oeuvre qui, je suis certain, sera le résultat de l'expérience du au COVID-10.

Par contre, ce cœur d'aérogare ne pourra pas augmenter la capacité de l'aéroport car en cette période de crise économique et les nouveaux standards à venir, oblige à cette réflexion.

J'espère également que cela permettra l'amélioration de la desserte de l'aéroport.

Merci.

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E559 - Mamireille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 11:42:39

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Aéroport

Contribution :

Je soussignée Mireille Hervouet m'oppose à l'extension de l'aéroport MARIGNANE dans les conditions actuelles Trop de survol de zones habitées Pollution extrême des avions sur ces zones Je refuse donc ce projet et demande au contraire une amélioration de nos conditions de vie Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@560 - Dufaure Jul - Coudoux

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 12:00:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Coeur aéroport

Contribution :

Assez de gabegie ! Cette restructuration sera le prétexte pour agrandir les pistes et développer une hypothétique fréquentation.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@561 - Mulé Mario - Laval

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 12:24:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur l'extension de l'aéroport de Nice

Contribution :

Cette extension va à contre courant de tout ce qu'il faut faire pour lutter contre le réchauffement climatique. Il faut arrêter de se tirer une balle dans le pied et faire preuve d'intelligence !

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E562 - Ana Lucas

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 13:07:53

Lieu de dépôt : Par email

Objet : enquête publique

Contribution :

Notre réponse à l'enquête : Nous habitons dans les hauteurs de l'Estaque et nous subissons déjà trop de nuisances dues aux avions !> Autour de la plate forme aéroportuaire Marseille-Provence trop

d'avions survolent des zones habitées , les nuisances sonores sont trop importantes,, une augmentation du nombre de vols n'est pas envisageable > Aux nuisances sonores s'ajoutent les nuisances atmosphériques, les avions sont de gros pollueurs en oxyde de carbone, oxyde d'azote, particules..Merci de tenir compte de l'avis des riverains survolés !CordialementA. Lucas

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@563 - Trouslard Colombine - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 13:32:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je ne suis pas d'accord pour cette extension

Contribution :

Je pense que nous devrions nous concentrer sur le réseau ferroviaire français plutôt que d'investir sans cesse dans l'extension aérienne qui est une véritable aberration écologique. L'écologie doit être une préoccupation principale, car sans cela, le monde court réellement à sa perte.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@564 - Loona - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 13:44:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet d'agrandissement de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Gaspillage d'argent, projet inutile et anti écologique. Je suis contre.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E565 - clm83

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 14:18:56

Lieu de dépôt : Par email

Objet :aucune information sur le transport

Contribution :

395

Bonjour Il est dommage que tout soit fait pour un nouvel espace magnifique pour l'aerogare de Marseille. Mais rien n'est pensé pour éviter de prendre la voiture ou des bus qui sont souvent dans des bouchons, et qui ne sont pas pro environnement, alors qu'un tram -train ne coulerait pas grand chose et changerait tout pour l'accès à l'aéroport avec un moyen rapide, propre pour l'environnement et fiable. Tous les aéroports en France l'ont fait sauf Marseille. Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@566 - PETILLON Sébastien

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 14:20:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Stop aux extensions d'aéroports

Contribution :

Nous nous inscrivons dans des objectifs de réduction d'émission de GES avec divers accords (dont ceux de Paris).

Et pourtant nous semblons incapables d'en freiner l'augmentation.

L'avion est le plus injuste des modes de transports et il est responsable d'une part significative du forçage radiatif anthropique supplémentaire (5% mondialement).

De plus, dans le contexte actuel de pandémie mondiale, cette extension est-elle seulement économiquement viable en plus d'être écologiquement délétère ?

A quoi sert de découvrir à toute vitesse le monde si c'est pour le détruire presque aussi vite ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E567 - damaclest@free.fr

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 14:30:01

Lieu de dépôt : Par email

Objet :enquee publique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Contribution :

Bonjour madame ,monsieur Je vous envoie ce mail pour participer à l'enquête publique sur l'extension de l'aéroport .J'Y SUIS OPPOS2E , vu les nuisances sonores et aérienne que provoque l'aéroport . Nous avons cru que l'utilisation du GPS réduirait les nuisances , car on nous l'avait présenté comme l'approche prioritaire imposée tant que la sécurité était assurée. Ce qui n'est pas le cas . L'ILS reste majoritaire . Les approches à vue aussi , et il paraît que tous les pilotes ne sont pas formés pour cette approche . Galiléo devait aussi permettre des approches évitant les noyaux villageois . Caliléo est en place désormais mais la DGAC ne l'utilise pas . Les catastrophes écologiques rapprochées soulignent le dérèglement climatique auquel l'aviation a largement participé ainsi qu'à l'augmentation des problèmes ORL de la population riveraine due à la pollution atmosphérique. Attendons l'"avion à hydrogène pour l'extension de l'aéroport . Mme MORENO 101bisMontée Pichou

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E568 - FIORI Mathilde

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 15:03:12

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Enquête publique Coeur d'Aérogare

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur Dans le cadre de l'enquête publique cœur d'aérogare nous avons fait parvenir un courrier postal ce jour à votre attention. Vous trouverez en pièce jointe une copie pdf de ce courrier signé par notre Directeur Général, Jean-François GONIDEC. Veuillez agréer Monsieur, nos sincères salutations. Cordialement Mathilde FIORI Responsable développement touristique L'Occitane en Provence | ZI Saint Maurice | MANOSQUE | FRANCE Tel : +33 4 92 70 32 92 mathilde.fiori@loccitane.com

CONFIDENTIALITY NOTICE - The information contained in this message and any accompanying documents may be privileged, confidential and protected from disclosure. If the reader of this message is not the intended recipient, or an employee or agent responsible for delivering this message to the intended recipient, you are hereby notified that any dissemination, distribution or copying of this communication is strictly prohibited. If you have received this communication in error, please notify us immediately by replying to the message and deleting it from your computer. Thank you.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Enquête pubique.pdf\)](#)

E569 - Sarah Vanbremeersch

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 15:04:51

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Participation à l'enquête publique concernant l'extension du terminal 1

Contribution :

Madame, Monsieur,

Je suis contre l'extension du terminal 1 de l'aéroport Marseille-Provence. Pour rappel, la France s'est engagée dans l'Accord de Paris. L'extension du terminal 1 va à l'encontre de cet accord puisque les déplacements en avion sont très émetteurs de gaz à effet de serre et très demandeurs en énergie fossile. Une augmentation du trafic ne ferait qu'amoindrir nos chances de limiter le changement climatique qui a une incidence capitale dans la survie de l'espèce humaine. Pour le bien des générations futures, pour notre bien, n'allons pas à contre-sens sur les déplacements les plus polluants.

Cordialement,Sarah VANBREMEERSCH

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@570 - OUDOT PHILIPPE - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 15:40:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition au projet d'extensionde l'aéroport de Marseille Provence / Marignane

Contribution :

A- Les déplacements en avion génèrent beaucoup de pollution de l'atmosphère, et ne se justifie pas le plus souvent, quand d'autres moyens de transport moins polluants existent (excepté pour les vols internationaux à grande distance).

Rappelons aussi que la récente convention citoyenne initiée par le gouvernement a retenu ce point dans ses propositions.

B- Les nuisances sonores et la pollution aérienne des quartiers survolés sont toujours à l'ordre du jour et non résolus malgré les demandes circonstanciées des habitants concernés.

C- Les montants énormes en terme de coûts nécessaires pour effectuer ces travaux seraient bien plus utiles et efficaces pour améliorer significativement l'offre correspondante de transports publics non aériens.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@571 - Guermeur Dominique - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 15:41:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : modernisation de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

L'aéroport Marseille Provence n'est pas à l'image de ce que la région veut rendre. L'arrivée à l'aéroport de Marseille fait penser à une arrivée dans un aérogare (zone internationale) en éternel travaux, sans véritable vie.

Les infrastructures générales ne donnent pas l'air d'un aéroport d'envergure internationale.

Quelques exemples : les toilettes de l'aérogare internationale, une volée d'escaliers étroit et sale à descendre.

La zone de duty free, très petite

L'arrivée d'un vol international et le passage de police, quel choc lorsque on arrive d'Amsterdam !

Le passage de la zone internationale au national est une perte de m² stupéfiante, ce couloir est très peu engageant, très long.

Le projet d'aménagement sera un plus pour amener Marseille au rang des destinations touristiques de premier rang.

cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@572 - Chougnat Jean François - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 16:59:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : soutien du Mucem au projet

Contribution :

Je vous prie de trouver en annexe la position du Mucem.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(lettre commissaire enquêteur Aéroport.pdf\)](#)

@573 - Rousseau-Lambert Marie-Madeleine - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 17:08:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : non à l'extension du trafic de passagers et de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Le projet du « cœur d'aéroport » est, de fait, un projet d'extension, en visant la croissance du trafic de passagers.

Or :

Le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien.
(Rapport BL Evolution)

- la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte

mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

Donc,

- les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

-il est urgent de développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

- D'améliorer de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@574 - Vanbremeersch Chantal - Béthune

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 17:37:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :agrandissement aeroport Marseille

Contribution :

Je suis contre !

Et encore plus après l'épidémie du Covid que nous vivons.

401

C'est sûr que c'est rapide d'aller en avion mais justement à cause de cette facilité on partage plus vite les microbes, virus !

Il faut faire évoluer le chemin de fer, beaucoup moins polluant.

Virus, pollution, on va devenir quoi ? toutes ces maladies qu'on ne sera plus gérer !!

Pollution, réchauffement climatique, fonte du permafrost,... on détruit notre planète, on s'auto détruit.

Agrandir l'aéroport n'apportera rien de plus.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@575 - Laura - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 17:55:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contribution

Contribution :

Aujourd'hui, la circulation dans l'aéroport est complexe. Le projet coeur d'aéroport permettra de clarifier, simplifier le parcours des voyageurs en rassemblant les services, rationalisant les espaces et optimisant les flux de circulation. Il sera particulièrement utile dans le contexte actuel (protocole sanitaire avec des points accès uniques et un besoin d'espace supplémentaire pour appliquer la distanciation sociale).

Ce projet a pour vocation d'améliorer les temps d'attente (en terme de durée et de qualité en proposant des zones de restauration et de commerces) et donc la satisfaction des passagers. Améliorer le service client est une nécessité pour donner une bonne première impression pour les passagers étrangers, l'aéroport étant la vitrine du territoire. Pour la clientèle locale aussi, il est important de soigner le service apporté pour offrir une belle et agréable expérience client/passager et donner envie de voyager régulièrement au départ de l'aéroport .

402

Nous avons besoin d'un aéroport en adéquation avec les standards internationaux pour contribuer à l'attractivité touristique et au développement économique de notre belle région.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@576 - inaudi rosy - Les Pennes-Mirabeau

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 19:28:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet d'extension de l'aéroport ...une mauvaise idée

Contribution :

bonjour

ce projet va à contre courant de la construction du monde de demain !

toujours plus de carbone, est-ce raisonnable ?

toujours plus de pollution et donc plus de gens que meurent à cause de la pollution ...et nous sommes bien servis sur cette zone en matière de pollution !

sans compter sur le bruit causé par les atterrissages ou les décollages

alors NON, ce projet n'est vraiment pas une bonne idée !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@577 - Raphaëlle - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 19:28:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

403

Objet :Avis contre cet aménagement.

Contribution :

Bonjour,

Je suis contre cet aménagement concernant l'extension de l'aéroport Marseille Provence comprenant la création d'un coeur d'aérogare.

En espérant que vous preniez nos avis en considération.

Bien à vous,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@578 - Warlop François - Avignon

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 19:34:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :extension de Marignane

Contribution :

Il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire!

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@579 - AVEDISSIAN Simone

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 19:35:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport Marignane

Contribution :

Réaménagement est une chose extension c'est plus de vols et plus de nuisances au dessus de nos têtes, ça fait des années que les habitants de l'Estaque et des Riaux

demandent que les avions passent à quelques mètres, juste au dessus des plages de Corbières et rien ne se passe. Alors pour nous c'est clairement NON à l'extension.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@580 - angel sabine - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 20:19:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :non a l'extension de l AMP

Contribution :

Je suis contre ce projet. En effet, nous subissons déjà des nuisances sonores quasi insupportables sans parler de la pollution qui s'accroît et qui nous rend malade (c'est mon cas). Cela fait des années que l'on se bat contre cela mais, contrairement aux promesses, cela ne fait que s'aggraver. De plus, dans le contexte actuel, pollution, réchauffement climatique, je trouve cela choquant. Il serait préférable de développer le réseau ferroviaire qui est plus propre et écologique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@581 - Wasse Gwenael - Arles

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 20:52:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension de l'aéroport de Marseille Marignane

Contribution :

Il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@582 - ra lau - Marignane

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 21:07:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : non à l'extension

Contribution :

l'article 10 de la loi Grenelle I, prévoit un objectif consistant à « réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports de 20 % d'ici à 2020, afin de les ramener à cette date au niveau qu'elles avaient atteint en 1990 », nous constatons l'absence d'efforts consentis en ce sens. Comme le souligne l'Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur l'extension des installations T1 de l'aéroport Marseille Provence (13), actualisant l'avis de l'Ae 2019-62 du 24 juillet 2019, « les échéances du plan de protection de l'atmosphère de 2012 et 2013 n'ont pas été respectées ce que le dossier omet de justifier ».

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@583 - DENIS David - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 21:20:04

406

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :mauvaise solution

Contribution :

Bonjour,

Etant donné les problématiques auxquelles nous devons faire face aujourd'hui, la nécessité évidente de réduire les émissions de gaz à effet de serre et donc de limiter autant que possible le transport aérien, il apparaît saugrenu de vouloir agrandir l'aéroport.

Je m'oppose donc totalement à ce projet, inutile pour la collectivité, les citoyens, et la planète

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@584 - Manon - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 21:21:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport de Maignane

Contribution :

Le transport aérien est une catastrophe pour l'environnement. Nous devons nous tourner vers de nouvelles alternatives (privilégier le ferroviaire est déjà mieux), apprendre de nos erreurs pour préserver la planète qui se dégrade à cause des activités humaines. Penser aux conséquences de nos actions car les conséquences ne touchent pas que notre espèce et la Planète ne sera pas éternelle. Alors où cela nous mènera d'agrandir l'activité aérienne ? Cela n'aura servi à rien quand la Terre aura été consumée par le Co2 de vos avions supplémentaires.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@585 - Albane - Paris

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 21:26:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

407

Objet :Projet extension AMP

Contribution :

Nous sommes favorables au projet d'aménagement de l'aérogare d'AMP qui permettra de fluidifier les flux de passagers et d'améliorer la qualité de service.

Ces travaux permettront d'améliorer l'attractivité de l'aéroport et partant de la région ; travaux déjà nécessaires depuis plusieurs années.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@586 - Laure - Marseille

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 22:20:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :aéroport de Marseille

Contribution :

Bonjour,

Je tiens à vous faire part des arguments suivants concernant le projet d'agrandissement de l'aéroport de la ville de Marseille.

En période de crise sanitaire, la réalité du réchauffement climatique et du désastre écologique est plus que criant. La pollution liée à l'activité aérienne est aujourd'hui trop importante et c'est une activité à réduire et à transformer. Il est temps de réinvestir le circuit court, de faire payer le juste prix d'un voyage en avion et de limiter nos trajets. Développer un aéroport actuellement est un non sens total, tant économique, qu'écologique.

Préférez investir cet argent à développer le train, limiter la bétonisation de l'étang de berre et pensez à la santé de tous les riverains, et plus largement de tous les habitants de Aix-Marseille.

Nous avons besoin de transports en commun écologique, l'avion est un non-sens, seules quelques destinations hors du territoire national devraient être autorisées.

408

Il est urgent d'agir pour une qualité de vie allant dans le sens du respect de la nature, de l'air que l'on respire.

NON A L'AGRANDISSEMENT DE L'AEROPORT

Merci

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@587 - Fontaine Jérémie

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 22:31:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension

Contribution :

Il nous paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@588 - SEREN GINI Marie - Antoinette - Marignane

Date de dépôt : Le 13/10/2020 à 22:52:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Participation à l'enquête publique sur le projet Coeur d'aeroport.

Contribution :

Je suis surprise qu'un projet d'extension de l'aéroport, vieux de 20 ans soit activé aujourd'hui ,en total décalage avec la situation de la navigation aérienne actuelle. Ce projet n'est plus en adéquation avec l'actualité et s'oppose aux engagements pris par la France aux Accords de Paris et avec la Convention citoyenne, sur le plan national. De plus cette réalisation conduirait à un gaspillage financier.

Actuellement ,les villes de Marignane, Saint-Victoret et Vitrolles pâtissent déjà d'importantes nuisances sonores. Lorsque l'augmentation du nombre de passagers sera effective, selon les prévisions du projet (de 8M avant le confinement à 12M-soit +38%), la vie des habitants deviendra infernale avec des conséquences sur leur santé ('fatigue ,stress, manque de sommeil) conséquence aggravée sur les enfants soumis au bruit permanent.

Par ailleurs, la navigation aérienne est bien plus que tout autre moyen de transport ,responsable d'émissions de CO2.

Pour justifier ma position opposée au projet, je vais m'appuyer sur quelques écrits tirés de la brochure explicative.

Il y est écrit que l'enquête publique NE porte QUE sur la première phase du projet qui conserve le titre "EXTENSION", ce qui implique que l'extension est bien au coeur du projet , sa raison d'être.

Il est maintenu dans une VOLONTE assumée d'accroître le nombre de passagers ,véritable pari sur l'avenir alors que cet avenir est plus qu'incertain à ce jour.

Par ailleurs,ce projet s'intéresse " aux espaces déjà imperméabilisés mais non exploités jusqu'à présent". Il est donc patent que les travaux sont prévus de longue date, mais que ses initiateurs veulent le présenter comme un projet VERTUEUX par la valorisation d'espace inutilisé alors qu'ils ne font que réaliser une extension prévue et préparée à une époque où l'artificialisation des espaces naturels n'alertait pas encore la population.

Le projet fait aussi état du développement local "l'infrastructure contribue fortement à l'économie locale..."Les 4500 emplois sur site concernent les travaux prévus pour lesquels l'enquête est lancée, donc sa portée est limitée dans le temps.

Quant au "projet coeur d'aéroport ,(qui) représente (...)3000 emplois créés d'ici 2027 et 412 M d'Euros de PIB additionnel" il me laisse dubitative. En effet 2027 est proche. Le trafic aérien ne sera pas forcément rétabli à cette date et encore moins accru, doublé comme l'envisage le projet qui se montre tantôt prudent, tantôt d'une assurance d'un optimisme étonnant. On a pu constater qu'un nombre considérable d'emplois a été supprimé au cours des derniers mois et notamment les CDD dont l'aéroport a usé et abusé ces dernières années. Par conséquent, les 3000 emplois promis pour 2027 -s'ils sont créés à cette date- ne feront que remplacer ceux qui ont été détruits en 2020 -.Un autre point me fait douter du projet à propos des emplois à en attendre , c'est ce qui est écrit à propos de l'optimisation des opérations décrite: elle annonce à mots couverts une automatisation de la plupart d'entre elles plutôt que des créations d'emplois : encore un miroir aux alouettes, un de plus.

"L'objectif vise à améliorer la qualité de service aux passagers" mais rien n'est dit sur la qualité de vie des habitants qui vivent 24h/24 à proximité de l'aéroport et subissent ses nuisances en permanence. Sur ce sujet ,SILENCE.

En conclusion, je comprends que les promoteurs du projet soient pressés d'obtenir les autorisations de le réaliser avant que la population soit consciente de son manque de pertinence; c'est pourquoi JE DEMANDE :

-l'abandon du projet

-la prolongation du temps accordé à l'enquête publique de 2 semaines

-pour Marignane, un lieu accessible à tout le monde- personnes à mobilité réduite comprise-et non au 2e étage de la mairie sans ascenseur notamment pour la consultation des documents en dehors des permanences du commissaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@589 - SEFIANE Nadia

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 00:19:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

411

Objet :Rénover oui, agrandir non !

Contribution :

Mettre aux normes et rendre plus écologique l'aéroport, je suis clairement pour. Mais pitié pour les générations futures, pas d'agrandissement ! Ca suffit de tout bétonner à tout va! Nous devrions plutôt envisager de réduire nos émissions de gaz à effet de serre !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@590 - Vincent - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 08:05:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Oui au projet Coeur d'Aérogare

Contribution :

L'Aéroport Marseille Provence a absolument besoin de se moderniser et de se rationaliser.

Il est impératif que l'aéroport se re mette à niveau sur les plans de la fluidification du parcours des passagers, de la qualité de service, esthétique... pour arriver à la hauteur des standards internationaux des aéroports de son rang et permette ainsi aux voyageurs d'arriver ou de partir de Marseille et sa région depuis un endroit dont il gardera une bonne image.

L'investissement fait aujourd'hui permettra de faire des économies qui pourront être re investies dans les futurs projets pour lesquels le critère environnemental sera toujours intégré, cela s'impose désormais.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@591 - Chantal - Velaux

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 08:10:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à la restructuration

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

412

Contribution :

Monsieur le Commissaire,

Je m'oppose à la forme actuelle de ce premier permis de construire beaucoup trop gigantesque. Déjà l'enceinte actuelle de l'aéroport impacte la zone humide des salins du lion.

Le projet du deuxième permis évoque l' allongement des pistes, qui serait autorisé par l'acceptation du premier.

Courtoises salutations,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@592 - Henriot Anne - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 08:15:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Nuisances trafic aérien

Contribution :

Nous habitons montée Pichou depuis 1 ans et demi. Lorsque nous avons acheté notre maison on nous a dit qu'on s'habituerait au bruit des avions. Nous avons été bien crédules.

Les avions passent systématiquement au dessus de notre maison. Le bruit est effroyable et nous réveille la nuit.

Nous regrettons amèrement d'avoir acheté cette maison.

Le choix des trajectoires données aux avions nous semblent mépriser la vie des habitants de cet arrondissement surpeuplé de la 2ème ville de France pourtant entouré de zones inhabitées.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@593 - massabo claire - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 08:58:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition a l'estension de l'aeroport de Marignane

Contribution :

Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat vivable pour les prochaines décennies.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@594 - Géraudie Mireille - Cabriès

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 09:25:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Le transport aérien est le plus polluant des transports. Ce projet coûteux est inapproprié. L'argent investi ne correspond pas aux attentes actuelles concernant les transports. De surcroît les nuisances sonores engendrées aggraveraient la situation locale

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E595 - mu ri

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 09:25:19

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Avis extension aéroport

Contribution :

L'extension de l'aéroport de Marseille est contraire aux engagements européens de la réduction des gaz à effets de serre pour contrer le réchauffement climatique.Pollution de l'air et pollution sonore démultipliée.Projet qui va à rebours des urgences climatiques actuelles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@596 - LAUGIER Martine - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 09:27:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :ENQUETE PUBLIQUE AEROPORT DE MARSEILLE PROVENCE

Contribution :

La 1ere phase du projet d'extension de l'aéroport apporte quelques améliorations au niveau de la qualité de service mais elle permet aussi d'augmenter la capacité d'accueil des passagers, elle prépare une deuxième phase (conditionnée depuis la Covid à la reprise du trafic) qui permettrait une augmentation de trafic de 100 000 à 150000 mouvements par an.

Autour de la plate forme aéroportuaire Marseille-Provence trop d'avions survolent des zones habitées,ce qui n'est pas conforme aux directives européennes. Les nuisances sonores sont trop importantes,, une augmentation du nombre de vols n'est pas envisageable. Aux nuisances sonores se rajoutent les nuisances atmosphériques, les avions sont de gros pollueurs en oxyde de carbone,oxyde d'azote, particules... Sans parler d'un crash d'avion sur ces zones habitées qui serait catastrophique. Or, il existe des solutions de survol sur les zones inhabitées de la Nerthe.

415

J'habite l'Estaque et le survol des avions est intolérable, surtout l'été. La diminution de trafic liée à la pandémie nous a permis de retrouver le calme qui existait auparavant (avant le changement des routes aériennes dans les années 90) et de mesurer l'impact négatif, en particulier du bruit, sur notre vie de tous les jours.

Trop de nuisances, je refuse ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@597 - moro dany - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 09:33:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus du projet

Contribution :

La 1ere phase du projet d'extension de l'aéroport permet aussi d'augmenter la capacité d'accueil des passagers, elle prépare une deuxième phase (conditionnée depuis le covid à la reprise du trafic) qui permettrait une augmentation de trafic de 100 000 à 150000 mouvements par an.

> Autour de la plate forme aéroportuaire Marseille-Provence trop d'avions survolent des zones habitées , les nuisances sonores sont trop importantes,, une augmentation du nombre de vols n'est pas envisageable

> Aux nuisances sonores se rajoutent les nuisances atmosphériques, les avions sont de gros pollueur en oxyde de carbone,oxyde d'azote, particules..

>

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E598 - Baillon Geneviève

416

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 09:38:59

Lieu de dépôt : Par email

Objet : non à l'extension

Contribution :

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@599 - SANTI-WEIL CARINE - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 10:20:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : environnement

Contribution :

Bonjour,

À l'heure qu'il est diminuer le trafic aérien serait nécessaire quant à la qualité de l'air et la qualité de vie des personnes habitant à proximité de l'aéroport, l'augmenter pour des raisons économiques se comprend mais fait fi de l'environnement. En 2020 nous pourrions espérer que l'environnement devienne une préoccupation première.

Bien à vous,

Carine Santi-Weil

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@600 - RENOUX Lucien - Ventabren

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 10:35:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONTRE le projet de restructuration de l'aéroport en bon gestionnaire de l'argent public

417

Contribution :

Bonjour.

Je suis CONTRE ce projet à l'heure actuelle. La pandémie en cours rebat toutes les cartes et en particulier met au rebut toutes les prévisions d'évolution du trafic aérien sur les 10 prochaines années. Une bonne gestion de l'argent public est de savoir quelles sont les priorités de dépenses dans un contexte où l'endettement de la France va plomber les générations futures. Si ce projet traîne depuis 20 ans c'est bien la preuve que sa nécessité n'est pas une priorité majeure et qu'entretiens le trafic a cru malgré tout. Subir en tant que voyageur, contribuable quelques contraintes pendant la période en cours n'est pas problématique.

Wait and see serait le message , permettant à nos politique de diriger l'argent " disponible " sur des projets plus adaptés à nos problèmes actuels.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@601 - D'Onofrio Gérard - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 10:38:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet Coeur aéroport Marseille-Provence

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe le courrier de soutien de la Société Select Service Partner (SSP) à l'Aéroport Marseille Provence quant au projet « Cœur aéroport ».

Je vous remercie pour votre attention et je reste à votre disposition pour toute autre information.

Cordialement.

418

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier enquête publique AMP.pdf\)](#)

@602 - carmen - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 10:48:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : demande d'un couloir aérien règlementé

Contribution :

Bonjour,

une extension du trafic seulement avec un encadrement des couloirs de vols !

les avions pourraient passer au dessus de la colline de la galline au lieu de frôler les habitations de st henri et de l'estaque...

cette demande existe depuis de nombreuses années, quand sera t'elle prise en compte ?

cdt

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(aeroport.jpg\)](#)

@603 - Sarazin fred - La Fare-les-Oliviers

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 10:57:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non aux projets climaticides

Contribution :

Priorisons la santé avant l'économie.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@604 - Guillon Pierre

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 11:39:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : augmentation des émissions de gaz à effet de serre

Contribution :

Une extension de l'aéroport encourage une augmentation du trafic et, mécaniquement, quels que soient les progrès espérés sur la consommation des avions, une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Il se trouve en plus que cette augmentation du trafic est facile à enrayer puisqu'elle sert surtout une minorité de personnes, et qu'une faible proportion des trajets aériens est dédiée au travail.

Il faudra même à terme réduire le trafic (si l'on veut satisfaire les accords de Paris), mais pour commencer il est déjà assez simple de refuser bonnement les extensions d'aéroport (et je ne parle pas de tous les autres désagréments qu'elles causeraient).

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@605 - Ines - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 11:41:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis utilisateur de l'aéroport

Contribution :

Etant utilisatrice de l'aéroport Marseille Provence, et des autres aéroports dans le monde, je pense que le projet de rénovation permettra à l'aéroport d'accueillir plus de passagers et ainsi fournir le confort qu'on attend d'un aéroport aujourd'hui. L'aéroport Marseille Provence à l'heure actuelle est totalement en décalage avec les standards européens. Personnellement les aéroports sont parties prenantes de mon voyage. J'ai besoin de m'y sentir bien et bénéficier d'un certain standing car je considère l'aéroport comme un lieu de vie et non un lieu de passage.

420

Par exemple, lorsque j'ai une correspondance de plusieurs heures, j'ai besoin de savoir que je peux trouver un lieu calme ou je peux m'installer, lire, utiliser mon ordinateur, recharger mes outils électroniques, avoir le choix pour me restaurer etc...

Il est nécessaire pour l'aéroport de marseille d'évoluer sur plusieurs points et cet objectif sera atteint que grâce à la réalisation de ces travaux.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@606 - MOREL Laurent - Marignane

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 11:44:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Soutien au Projet Coeur d'Aéroport

Contribution :

Bonjour,

Vous trouverez en Pj, un courrier de soutien au projet Cœur d'aéroport Marseille Provence.

Cdlt.

L.Morel

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Lettre Commissaire Enqueteur MRS.pdf\)](#)

@607 - Doriane - Istres

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 12:12:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet d'extension

Contribution :

421

Je suis favorable à l'extension de l'aéroport Marseille Provence, ce dernier n'étant plus adapté aujourd'hui face aux flux de passagers.

Ces travaux permettront d'améliorer l'attractivité de l'aéroport et de la région .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@608 - Roubaud Cécile - Saze

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 12:20:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Oui pour l'extension de l'aéroport Marseille Provence !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@609 - Céline - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 12:47:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favorable à ce projet..... Il faut de l'honnêteté intellectuelle quand on répond à une enquête et ne pas pervertir les faits

Contribution :

En toute honnêteté intellectuelle, nous ne sommes pas devant un projet d'extension

Au regard des enjeux de qualité de service, de mise en conformité avec les normes européennes et les nouvelles normes sanitaires et de la qualité du bâti qui permettra à l'exploitant de réduire son impact environnemental

Au regard de l'emploi dans la région que fournira ce projet je suis pour

422

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@610 - DUPUY Catherine - Décines-Charpieu

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 12:52:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :favorable

Contribution :

Favorable car ce projet va permettre de prendre en compte les nouvelles mesures sanitaires.

Nous pourrons re voyager.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@611 - meyer Maxime - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 13:21:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :je suis contre l'extension

Contribution :

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@612 - Bonafé Catherine - Saint-Mitre-les-Remparts

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 13:34:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : première tranche extension Aéroport Marseille

Contribution :

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles. De plus, ce secteur est l'un des plus inégalitaires : 1 à 3% des français effectuent 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné. Le dérèglement climatique induit par le secteur aérien, c'est entre 5 et 8% du réchauffement total de la France.

Le gouvernement, par la voix de son Président de la République s'est engagé à suivre les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat : elle y exhorte le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique. La France doit contrôler sur les émissions de GES

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@613 - fanchon elsa - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 13:36:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport !!!

Contribution :

Je suis tout à fait contre ce projet. A l'heure du réchauffement climatique, ce projet semble tout à fait aberrant. Le secteur aérien participe en grande partie à l'émission des gaz à effet de serre et donc au réchauffement, qu'il convient de freiner de manière urgente ! Il faut donner des alternatives à l'avion plutôt que d'encourager son usage.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@614 - Migliore Charles-Antoine - London

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 13:38:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Coeur d'aéroport

Contribution :

Bonjour,

Malgré les décennies de pollution et de cancers créées entre autres par les déchets abusifs des raffineries, la centrale EDF et l'écroulement du tunnel du Rove (sans réparation, malgré son implication dans l'équilibre de la salinité de l'eau) aucune action d'ampleur nationale n'a été prise pour revaloriser la zone de l'Étang de Berre. Nous parlons donc d'une zone en danger, pour ses habitants, sa faune et sa flore.

L'aéroport AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE est situé au pied de cet Étang de Berre, bijoux et réserve naturelle mise à l'abandon depuis les années 30, son extension serait donc ajoutée un niveau de danger à cette région, probablement perçu publiquement comme une nouvelle Zone en Danger ou à Protéger.

Finalement, voyageant très régulièrement via cet aéroport – natif de la région, vivant à l'étranger - cette aéroport est loin de sa capacité maximum et pourrait bénéficier de nombreuses améliorations / modernisations dans les bâtiments existant pour améliorer sa capacité.

Bien cordialement,

Charles-Antoine

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E615 - Jack Nycollin

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 13:47:02

Lieu de dépôt : Par email

Objet :courrier soutien RDT 13 Projet Coeur aéroport

Contribution :

Jack NYCOLLIN Directeur Marketing & Développement RDT 13 - Rue Ernest Prados - Pont de l' Arc
13090 AIX EN PROVENCE Mail : j.nycollin@rtd13.fr Fixe : 04.42.93.59.00 Mobile : 06.76.78.64.89

425

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(DOC141020-14102020134025.pdf\)](#)

@616 - Vigier Corentin - Paris

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 13:50:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus extension

Contribution :

Je refuse l'extension de l'aéroport.

A l'heure de l'urgence écologique il est grand temps de ralentir et d'arrêter tout projet qui nous précipitent droit dans le mur à vitesse grand V.

Stop ! Le peuple ne veut plus de ça.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@617 - Carlet Florian - Avignon

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 14:00:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non à l'extension

Contribution :

L'année 2020 a bien montré l'intérêt de recentrer l'économie sur les besoins locaux. Cela doit conforter un certain nombre de pays à recentrer leur économie sur l'accès à l'alimentation et aux soins, loin des stratégies touristiques qui arrangent nettement les transports aériens. Il faut cesser l'argumentaire selon lequel c'est du fait de l'offre et de la demande que le transport aérien se développe. En témoignent les sociétés low cost qui se sont développés et qui ont rendu plus populaire l'avion, avec les dérives que l'on voit aujourd'hui.

A l'échelle mondiale, le transport aérien représente tout de même quelques % des émissions de GES et sa contribution ne fait qu'augmenter, il faut savoir raisonner les extensions comme celle ci.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

426

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@618 - Mestrallet Agathe - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 14:37:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles. C'est aussi un non-sens incompréhensible par rapport à la convention citoyenne pour le climat.

Non à cette extension! Il est temps de valoriser une mobilité douce.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@619 - FRASCHINA Brigitte - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 14:47:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : enquête publique contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Je m'oppose à l'extension de l'aéroport pour ces raisons :

1 Le transport par avion est l'un des plus polluants qui soient et tous les trajets courts doivent se faire autrement. La convention citoyenne pour le climat l'a retenu dans ses 150 propositions

2 L'investissement massif que réclame cette ineptie sera bien plus utile dans d'autres secteurs comme le développement des transports publics et de la mobilité verte

3 Les nuisances sonores et la pollution aérienne des quartiers survolés ne sont toujours pas résolues par la mise en oeuvre d'une nouvelle trajectoire courbe réclamée depuis près de 20 ans par les habitants

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E620 - Julien GUEDJ - ColorGroüp Experience

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 14:48:51

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Lettre de soutien au projet Coeur d'Aéroport

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Je tiens par le présent mail à vous communiquer mon courrier de soutien au projet qui revient en détails sur mes motivations. A votre disposition si nécessaire. Cordialement, Julien Guedj JULIEN GUEDJPRÉSIDENT (CEO) +33 (0)6 29 43 29 78 julien@colorgroup.fr <https://www.colorgroup.fr>

DÉCOUVRIR NOTRE BROCHURE

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image005.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image006.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image007.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image008.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Coeur d'Aéroport.pdf\)](#)

@621 - GUEDJ Julien

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 14:50:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Lettre de soutien au projet

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez en pièce jointe mon courrier de soutien au projet qui revient en détails sur mes motivations.

A votre disposition si nécessaire.

Cordialement,

Julien Guedj

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Coeur d'Aéroport.pdf\)](#)

@622 - Pouillard Jennifer - Saint-Rémy-de-Provence

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 15:04:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension

Contribution :

429

Je m'oppose à ce projet d'extension. Le contexte d'urgence climatique auquel nous faisons face nécessite de réfléchir à des solutions plus durables et utiles que l'extension d'un aéroport. C'est déjà aujourd'hui que la survie de notre espèce se joue.

L'avion pour les courtes distances est un non-sens. Pour le reste, le dimensionnement actuel de l'aéroport est largement suffisant.

Merci pour la bonne prise en compte de ma contribution.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@623 - Dor henri - Septèmes-les-Vallons

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 15:13:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :arrêtez de bétonner de goudronner

Contribution :

Optimisez l'existant, quoi!

Organisez vous mieux, je ne vois pas tant d'avions que ça dans le ciel de Berre.

Marre des solutions =plus de goudron, plus de béton

Dites vous: imagination, et préservation.

D'avance merci à vous tous.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@624 - MAFFRE Annick - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 15:16:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'augmentation du trafic aérien !

Contribution :

Non à l'augmentation du trafic aérien !

Le projet est présenté comme un projet pour augmenter la qualité de service aux passagers et non comme une extension mais c'est un mensonge : l'étude socio-économique de novembre 2019 porte en titre : "extension et modernisation du terminal T1" et dans la présentation du projet, au chapitre "les objectifs et principales caractéristiques " un paragraphe porte sur "Accompagner la hausse de fréquentation et du trafic aérien".

En réalité donc, ce projet soumis à enquête publique ne porte que sur le début de toute l'opération de modernisation ET d'extension de l'aéroport, alors que l'humanité est en train de courir à sa perte pour ne pas tenir compte de son environnement.

Je m'appuie pour cela sur la parole de la plupart des scientifiques aujourd'hui et en particulier sur

- l'Accord de Paris,

- les avis de l'Autorité environnementale à propos de l'extension de l'aéroport,

- l'avis du Haut Conseil pour le climat,

- les préconisations de la Convention Citoyenne pour le Climat,

ces deux derniers pourtant mis en place par notre Président Monsieur Macron.

Monsieur Macron est-il une girouette ? N'a-t-il pas plus de suite dans les idées qu'en enfant de 6 ans? N'a-t-il pas de parole ? Parle-t-il en l'air, juste pour parler ? N'est-il pas capable de tenir ses engagements ?

Ce projet attend depuis 20 ans paraît-il : eh bien il faut le revoir de fond en comble, car on sait aujourd'hui, plus qu'encre qu'il y a 20 ans, combien le trafic aérien est responsable de GES.

Sachant que le trafic aérien, s'il augmente dans les années à venir comme il a augmenté dans les années précédentes va utiliser tout le "capital carbone" de toute la population : or 2 % seulement de cette population est responsable de 50 % du trafic (exposé des motifs de la Proposition de loi n° 2005 visant à remplacer les vols intérieurs par le train) : est-ce juste et équitable ???

De plus, depuis les études socio-économiques de 2019 présentées dans l'enquête, il y a eu le covid, pourtant rien dans le projet n'a été changé : voulons-nous après cette pandémie le même monde qu'avant ? Sans oublier qu'un nombre croissant de gens ont pris conscience de l'importance du trafic aérien sur le réchauffement climatique et ne veulent plus prendre l'avion autant qu'avant.

Il est urgent de ne pas se précipiter et de présenter un projet plus modeste où il ne soit envisagée aucune augmentation de trafic, mais seulement une mise aux normes internationales pour assurer la sécurité des voyageurs. Il faut aussi réfléchir à des formations et des reconversions pour les personnels du secteur : le train notamment va avoir besoin de têtes et de bras !

Pour finir, je n'ai pas vu de publicités pour cette enquête publique, est-ce normal (légal?)

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@625 - Gargani Larie - Marignane

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 15:31:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique cœur d'aéroport

Contribution :

Les conditions n'ont pas été créées pour porter à la connaissance de la population une enquête publique. Digne de ce nom doit interpellé chaque individu dans l'autre cas c'est une enquête privée conséquence il faut prolonger la consultation

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@626 - QUINDROIT Marion - Marseille

432

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 15:36:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Le projet actuel d'AMP s'inscrit explicitement dans une volonté d'« accompagner » la progression du transport aérien, il présente cette progression comme inéluctable et n'envisage même pas de trajectoire alternative. Cette présentation est inadmissible car des alternatives existent. L'Autorité Environnementale, dans son deuxième avis, a demandé qu'elles soient envisagées. AMP n'a pas répondu à cette demande.

Le projet d'extension de l'aéroport est donc inadmissible

- sur le fond : il contribue à l'aggravation du dérèglement climatique,

- et sur la forme : les omissions et les manœuvres dans la communication trahissent une volonté d'embrouiller l'opinion publique en camouflant l'objectif principal du projet : se positionner comme un acteur de l'augmentation du trafic aérien.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@627 - Buisson Mélody - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 16:23:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : notre destination mérite un aéroport du 21ème siècle

Contribution :

Destination touristique historique ne doit pas rimer avec infrastructures vieillissantes.

Pour tout ce que le secteur touristique apporte à notre économie, donnons-nous les moyens d'accueillir les touristes dans un lieu qui reflète nos valeurs de convivialité, de bon vivre et d'ouverture vers le monde comme cela avait été présenté dans le projet de rénovation de l'aéroport.

Le projet semble s'inscrire dans une logique de durabilité environnementale en voulant améliorer la qualité de l'accueil et non la quantité de touristes.

Placé au centre d'un bassin de population dense, il donne aujourd'hui l'impression de "subir" son rang de 3ème aéroport français, or "une première impression est toujours la bonne, surtout quand elle est mauvaise".

Nous comptons sur ce projet pour redorer l'image de notre destination!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@628 - VUILLERME VALERIE - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 16:33:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

L'AÉROPORT DE MARSEILLE PROVENCE EST LA PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉGION POUR DE MILLIERS DE TOURISTES EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER. L'EXTENSION DE L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE EST ESSENTIELLE DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE MARSEILLE ET DE SA RÉGION SUR LES CLIENTÈLES INTERNATIONALES DE PLUS EN PLUS EXIGEANTES EN MATIÈRE DE QUALITÉ D'ACCUEIL ET DE SERVICES. JE SUIS CONVAINCUE QUE CE PROJET PARTICIPERA CONSIDÉRABLEMENT A RÉPONDRE AUX ATTENTES DES TOURISTES INTERNATIONAUX QUI VIENNENT EN RÉGION AUSSI BIEN POUR DES VOYAGES D'AGRÉMENT QUE DES VOYAGES D'AFFAIRES.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@629 - VUILLERME VALERIE - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 16:33:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence

Contribution :

L'AÉROPORT DE MARSEILLE PROVENCE EST LA PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉGION POUR DE MILLIERS DE TOURISTES EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER. L'EXTENSION DE L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE EST ESSENTIELLE DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE MARSEILLE ET DE SA RÉGION SUR LES CLIENTÈLES INTERNATIONALES DE PLUS EN PLUS EXIGEANTES EN MATIÈRE DE QUALITÉ D'ACCUEIL ET DE SERVICES. JE SUIS CONVAINCUE QUE CE PROJET PARTICIPERA CONSIDÉRABLEMENT À RÉPONDRE AUX ATTENTES DES TOURISTES INTERNATIONAUX QUI VIENNENT EN RÉGION AUSSI BIEN POUR DES VOYAGES D'AGRÉMENT QUE DES VOYAGES D'AFFAIRES.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@630 - BLANCHARD FREDERIC

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 16:44:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution à l'enquête publique

Contribution :

L'appréhension des crises sanitaire et écologique actuelles doivent permettre de soulever certaines incohérences des modes de consommation et de nos modes de déplacement qui nous ont mené à cette situation.

Le projet d'agrandissement de l'aéroport qui prévoit à terme plus de voyageurs et des espaces commerciaux plus importants correspondait sans doute à la logique du court-termisme du monde d'avant, mais semble en décalage total avec la réalité actuelle.

Bien entendu le transport aérien est une avancée pour l'humanité, mais à l'heure où seule la sobriété énergétique peut nous permettre d'infléchir la courbe du réchauffement climatique (sans attendre 2050), il serait incompréhensible pour les citoyens, usagers, habitants à proximité de cet aéroport, de continuer dans les mêmes logiques économiques de développement. Ce projet s'éloigne des objectifs des accords de Paris si son but ne vise qu'à accroître le nombre de déplacements de voyageur, qui de fait émettons plus de gaz à effet de serre, plus de nuisances sonores et une dégradation de la qualité de l'air et des eaux.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@631 - RIPOLL KARINE - Marignane

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 16:51:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Soutien de la part d'Avis Budget Group au coeur d'aéroport, un regard vers l'avenir

Contribution :

Bonjour,

Avis Budget Group , entreprise internationale de renom, présente dans tous les aéroports mondiaux et en gares au niveau national, accueillant une clientèle provenant de tous les coins du monde , en total harmonie avec l'AMP sur l'importance de la qualité de service et de la satisfaction de nos clients respectifs , est très fière de porter son soutien à l'Aéroport Marseille Provence dans le projet "coeur d'aéroport" pour les multiples raisons suivantes :

-Le cœur de l'aéroport , dessiné par un architecte de renommée mondiale, va permettre à l'aéroport de démontrer son envie de modernité , de transformation, et de regard vers l'avenir tout en gardant son identité comme une porte ouverte sur la Provence , pour notre clientèle nationale et internationale.

-Les clients internationaux (scandinaves, asiatiques, européens et Américains en saison), qui louent aussi leurs véhicules chez Avis Budget Group, sont très sensibles à la qualité de service, aux prestations qui sont mises à leurs dispositions, lors de leurs arrivées ou de leurs départs. Ils seront donc plus disposés à consommer sur place dans les diverses boutiques , services de restauration . Ces nouvelles offres commerciales seront plus dynamiques et plus ciblées sur la qualité de service, le but étant de passer un moment agréable dans l'enceinte de l'aéroport, au lieu d'un moment de passage obligatoire pour leur voyage.

-Le fait de construire un bâtiment, qui sera un hall d'entrée unique , permettra de se repérer plus facilement et de simplifier la signalétique intérieure.

-Concernant les clients haut de gamme, que nous avons régulièrement dans nos agences, la création d'espaces dédiés (salons) nous permettra de structurer notre procédure d'accueil VIP et d'améliorer la qualité du ressenti client lors de son attente à l'arrivée de son vol, jusqu'à sa prise en charge par nos collaborateurs et tout au long du parcours entre l'aérogare et notre agence (confort, modernité technologique, prestations de service, signalétique, mise en ambiance provençale grâce à la décoration du cœur d'aéroport)

-De par sa forme et son espace d'accueil, le cœur d'aéroport contribuera à renforcer le respect des règles sanitaires en vigueur, et anticiper les nouvelles contraintes.

Avis Budget group souhaite continuer ce merveilleux partenariat et soutenir l'Aéroport Marseille Provence dans ce formidable projet, car nous ressentons ce dynamisme touristique en Provence, qui ne cesse d'accroître depuis quelques années ,avec nos clients nationaux et internationaux, et ce cœur d'aéroport futur est le reflet de cette engouement touristique pour notre belle région.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E632 - FRAISSE Claude

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 16:52:19

Lieu de dépôt : Par email

Objet :aéroport enquête publique jusqu'au 16 octobre2020 complément

Contribution :

BonjourPas forcément opposée à cette extension, nous voudrions simplement attirer votre attention sur le fait que nous craignons, nous habitants des zones survolées, des nuisances sonores déjà très importantes ainsi que des nuisances atmosphériques, sachant que les avions sont de gros pollueur en oxyde de carbone, oxyde d'azote, particules..Vous remerciant de prendre en considération nos remarquesCordialement M et Mme FRAISSE9 Bd RivalantEstaque13016 Marseille

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.jpg\)](#)

@633 - Zürn-Seiller Susanne

437

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 17:03:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Enquête publique extension non capacitive de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le titre Marseille, capitale européenne de la culture en 2013 a changé le visage de notre capitale régionale. Marseille est devenue une ville plus moderne, attractive et attire de plus en plus de visiteurs, qui contribuent fortement à l'économie et à l'emploi. Nos portes d'entrées ferroviaires et aéroportuaires sont le premier contact, donnent une première impression. Une mise à niveau des services à l'aéroport Marseille Provence, un parcours plus lisible, notamment pour nos visiteurs étrangers très souvent perdus entre les différents terminaux et un aménagement attrayant seront des plus indéniables pour notre destination, qu'il s'agit du tourisme d'affaire ou de loisir. La concurrence entre destinations est de plus en plus accrue et notre belle région mérite un aéroport à la hauteur de nos ambitions : être une région de l'excellence, du service et apprécié pour son art de vivre.

J'apporte donc tout mon soutien à ce projet.

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire, pour votre écoute et vous prie de croire à l'assurance de mes plus cordiales salutations.

Susanne Zürn-Seiller

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E634 - BOEUF Jean-Pierre

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 17:10:40

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Soutien au projet C?ur d'Aéroport porté par l'aéroport Marseille Provence

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

438

Contribution :

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-joint la lettre de soutien de l'Office de Tourisme d'Arles au projet Cœur d'Aéroport porté par l'aéroport Marseille Provence, signée par notre Président Sébastien ABONNEAU, également 5ème adjoint au maire de la ville d'Arles en charge du tourisme et de la promotion du territoire.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

PS : l'original vous est adressé parallèlement par courrier

Jean-Pierre BOEUF Directeur Général +33 (0)4 90 18 41 21 direction@arlestourisme.com

12 Boulevard Emile Zola - 13200 ARLES <https://www.arlestourisme.com/>

Suivez-nous sur

: <https://www.facebook.com/office.tourisme.arles/> https://www.instagram.com/arles_camargue_tourisme/ <https://www.youtube.com/user/Arlestourisme> <https://www.myprovence.fr/pass/pass-sejours>

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(montage-signature.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(MACARON SIGNATURE.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(logos_FB.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(logo_instagram.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(logo_youtube.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(My-Provence-2.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(2020-10-13 courrier commissaire enquêteur -aéroport - Office de tourisme Arles Camargue.pdf\)](#)

@635 - Duguay Dominique - Smarves

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 17:19:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Je suis opposée à cette extension qui va à l'encontre des accords de Paris sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et je demande un plan concerté d'une politique écologique des transports dans les territoires.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@636 - Dauvel Patrick - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 17:37:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'agrandissement de l'aéroport de Marseille

Contribution :

Compte tenu de la détérioration climatique mondiale il convient de limiter le trafic aérien sur le vols de la métropole au profit du transport ferroviaire ou fluviale.

L'extension de l'aéroport de Marseille est au détriment de la commune de Marignane sur le plan naturel.

Augmenter la surface de l'aéroport revient à détruire l'espace de la commune projeté pour cet agrandissement.

L'espace et le trafic aérien sur Marseille est suffisant à ce jour.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@637 - Jouhanneau Cassandra - Orange

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 17:46:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour l'extension de l'aéroport de Marseille

Contribution :

L'extension de l'aéroport Marseille est une excellente idée. Faire évoluer l'aéroport est une bonne chose alors contribuer à un tel projet est super.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@638 - Buffard Philippe - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 18:31:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pas d'accord

Contribution :

Bonjour,

à l'heure où la Convention Citoyenne sur le Climat préconise de décourager ou tout au moins limiter le transport aérien, il semble inopportun d'étendre un équipement destiné à favoriser ce mode de transport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@639 - Bado Claude - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 18:34:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport

Contribution :

Je suis contre ce projet d'extension de l'aéroport car nous subissons des nuisances sans arrêt la ligne qui passe au dessus de l'estaque devait être dévié il est venu des gens de chez vous pour contâtes et toujours rien nous constatons qu'ils y a de plus en plus avions qui nous passent à ras des maisons c'est une horreur pour notre cadre de vie sans parler du bruit et la pollution les maisons qui vibrent j'ai appelé à mainte reprise on m'a dis que c'est les pilotes qui fesaient se qu'ils voulaient et qu'ils avaient des amendes alors vos avions faites les passées sur les collines de corbière sa arrangerait tout le monde mais je crois qu'ils faut vous parlez en une autre langue pour que vous comprenez vous nous prenez pour des cons en parlant français si il faut ont iras bloqués l'aéroport sans vous avertir au moins vous verrez salutations

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@640 - ARTAUD Maryline - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 18:44:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON au permis de construire à cause des nuisances ...

Contribution :

Bonjour,

Nous sommes contre l'obtention de ce permis de construire pour l'extension de l'aéroport MARSEILLE Provence.

Nous sommes au 71, chemin du mozambique 13016 MARSEILLE et nous n'en pouvons plus des nuisances sonores des avions qui passent au dessus de l'estaque pour aller se poser.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte notre mécontentement.

Merci

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@641 - PAURON CHARLES - Montmorency

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 18:45:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à cette extension d'aéroport

Contribution :

Comme le rappelle le Haut Commissariat pour le Climat, le Réseau Action Climat et plus récemment la convention citoyenne pour le climat, l'augmentation du trafic aérien est incompatible avec le respect des accords de Paris. Toute extension d'aéroport se traduit par une augmentation des

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

442

émissions de Gaz à Effet de Serre. L'illusion des avions à hydrogène n'empêchera pas cette augmentation. Ils seraient incompatibles avec les vols long courrier et ils nécessiteraient une production d'énergie irréaliste pour produire l'hydrogène nécessaire.

Par ailleurs l'augmentation des nuisances induites augmentera de graves impacts sanitaires causés par le bruit Cf étude bruit Paris de 2019 sur les effets du bruit sur la santé) et les émissions de Particules ultra fines générées par la combustion du kérosène.

Pour ces raisons je m'oppose à ce projet qui engage la responsabilité de l'état français en menaçant les conditions de vie des générations futures.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@642 - Rauzier Michèle - Saint-Herblain

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 18:47:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Concertation extension aéroport Marseille Marseille Matignon et

Contribution :

Absolument contre.

Pollution record et il est préférable d'utiliser le train pour les déplacements intérieurs.....

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@643 - DI DOMENICO ALAIN - Allauch

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 19:00:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : SOUTIEN AU PROJET COEUR D'AEROPORT

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Bonjour,

je soutien le projet "COEUR D'AEROPORT" pour plusieurs raisons :

- prendre l'avion n'est pas plus polluant que des bateaux de croisière fonctionnant au fuel lourd

- prendre l'avion n'est pas plus polluant que des véhicules diésels d'un autre temps ou les particules explosent de leurs échappements

- prendre l'avion c'est une évasion, une ouverture vers le monde, vers d'autres horizons, d'autres peuples ...

Il est possible de concilier l'avion avec l'écologie, d'imaginer des aéroports plus vertueux afin de mieux et moins consommer d'énergie pour leur fonctionnement, de développer les transports en commun vers ces lieux ... de pousser les constructeurs à concevoir des avions en accord avec la nature.

Pour ou contre ce projet, vous prenez l'avion : vers un horizon de rêve, pour une action humanitaire dans un pays lointain, pour conclure à l'international un contrat d'affaire ...

Ce projet n'est pas une extension comme semble le croire la plupart des personnes qui ont contribuées à pester contre ce projet, mais une unification des liaisons nationales et internationales, laquelle va permettre de rendre plus fluide, moins anxiogène le parcours du passager.

Cela fait 25 ans que je prend l'avion, et la présentation du projet (pour ceux qui l'ont lu), me semble le fruit d'une concertation entre différents acteurs (architectes, bureaux d'études, collectivités, acteurs du territoire ...), dont le bâtiment "COEUR D'AEROPORT" va battre de par sa conception, afin de respecter l'environnement depuis sa construction jusqu'à son exploitation.

Oui à ce projet, dont le mot extension est malheureusement perçu comme une simple augmentation de trafic.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@644 - simon jean paul

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 19:11:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :COEUR AEROPORT

Contribution :

Très favorable ! Il est venu le temps d'adapter nos infrastructures régionales à celles de nos Métropoles voisines Barcelone et Milan !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@645 - Rauzier claude

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 19:29:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :enquête publique extention aeroport marseille marignane

Contribution :

Toute forme d'extention de l'aéroport s'accompagnera nécessairement d'une augmentation des nuisances compte tenu de sa proximité et du survol des zones urbaines à forte densité. A ce titre là je suis contre ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@646 - Clémence - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 19:32:06

445

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet climaticide

Contribution :

Ce projet est en totale contradiction avec l'Accord de Paris. Il est nécessaire de stopper les projets d'extension des aéroports dès aujourd'hui si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global. Je suis contre l'extension de l'aéroport Marseille Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@647 - artaud florence - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 19:44:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avion estaque

Contribution :

BOnjour

je suis contre l'extension de l'aeroport

en effet si vous imposiez aux avions de passer aux dessus de l'endroit il n'a y apas d'habitation en tous cas moins.... je serai ok mais c'est deja un bruit incessant permanent (sauf cette annee cause covid !)

nous avons deja les containers, les bateaux de croisieres , les citernes devant mourepiane !!!

c'est horrible !!

merci

cdlt

446

florence artaud

69 chemin du mozambique

13016 MAREILLE

06 24 05 63 76

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@648 - Descamps François - Toulouse

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 20:37:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Ce serait un énorme gâchis d'argent, de terres, de matériaux, d'énergie, d'intelligence

Contribution :

Madame, Monsieur,

Merci de nous consulter sur un sujet aussi important. Je suis d'ailleurs étonné qu'un tel projet puisse encore avoir du sens pour certaines personnes, institutions ou entreprises.

Nous sommes en octobre 2020. Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui remet en cause les principes sur lesquels notre société contemporaine se base. Couplé à cela un changement climatique qui s'opère à une vitesse que la planète n'a pas connu depuis au moins 800 millions d'années. La crise que nous traversons n'a rien d'un épiphénomène. Elle pose les bases d'un nouveau paradigme à construire auquel ce projet ne permet pas de répondre. C'est un projet d'un autre temps, celui du monde d'hier. Il ne répond pas à un besoin présent. Il ne répond pas plus à un besoin futur.

Nous pouvons utiliser toutes les précieuses ressources prévues pour ce projet (argent, terres, matériaux, énergie, intelligence) à des fins bien plus utiles, bien moins néfastes, au service d'une plus grande part de la population. Vos choix d'aujourd'hui seront décisifs pour nos conditions de vie de demain.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Aussi, je ne vous demande pas d'empêcher les avions de voler. Vous n'avez rien à faire pour cela, ils ne volent déjà presque plus ! Je vous demande de prendre en compte la nécessité de diminuer nos émissions de gaz à effets de serre de 7% par an pour éviter un désastre. Alors SVP, consultez-nous pour des projets d'agriculture respectueuse du vivant ; consultez-nous pour un programme de rénovation massive des habitations ; consultez-nous pour des projets permettant de créer plus de lien entre les générations ; consultez-nous pour des programmes culturels de danse, de théâtre, de sport, de cinéma, de concerts. Je serai ravi d'y contribuer pour que ces projets voient le jour. Mais SVP, empêchez ce projet de se réaliser.

Avec force et conviction

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@649 - BERERD Isabelle - Bédoin

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 21:30:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Protégeons notre environnement

Contribution :

Il nous paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@650 - Xiberras Jennifer - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 21:36:11

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

448

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet d'extension de l'aéroport.

Contribution :

Madame, Monsieur,

Cette extension n'est pas un projet d'avenir, à l'heure actuelle il est vital de proposer des projets qui préservent les territoires que nous habitons.

De recentrer nos actions sur ce qui est utile et indispensables. Ce projet ne sert pas l'agriculture par exemple.

Il est plus judicieux de maintenir en bon état les structures déjà existantes ou de repenser les circuits de transports locaux..

J'espère que ce projet n'aboutira pas.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@651 - Fontaine Francois - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 22:27:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :extension de l'aéroport

Contribution :

Bonjour,

Nous sommes contre l'extension de l'aéroport qui n'a pas besoin de s'agrandir. Trop de nuisance sonore et écologique.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@652 - Laurene - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 22:28:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Je suis contre l'extension de l'aéroport, ce projet est contre productif dans notre lutte contre la pollution et notre combat pour l'environnement. Nous devons respecter l'accord de Paris et développer les moyens de transport moins polluants.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@653 - Spinu Amalia - Marseille

Date de dépôt : Le 14/10/2020 à 23:38:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Il n'y avait pas du tout une sensibilisation sur le projet Cœur d'aéroport pour le citoyen.nes. Je déteste quand notre référent politique prends de décisions pour nous même sans nous demander. Je suis pas d'accord que dans le future on va avoir plus de vols autour de Marseille et en fait n'importe où dans le monde, car le réchauffement climatique va monter grave. On veut pas détruire le monde, car le riche vont prendre l'avion de plus en plus. Surtout que dans ce moment seulement 2% de français font 50% de vols. Réveillé vous pour une monde juste, équitable où on va pouvoir respirer, vivre normal et pas du tout brûler dans le future.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@654 - Heraud Yannick

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 07:29:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

450

Objet :Extension aeroport MP inappropriée

Contribution :

Bonjour, compte tenu la crise écologique et économique actuelle, ainsi que la très bonne desserte par le rail de la cité, ce projet n'a plus de sens en 2020.

Il risque en outre, par son aspect caricatural et à contresens des démarches de développement durable du territoire et de la zone Europe-méditerranée de cristalliser, à juste titre, les contestations sociales et écologiques.

Ce projet en 2020 est un non sens tout simplement.

Cordialement

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@655 - NICOL Charline - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 08:01:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pour un développement des transports en communs

Contribution :

Le secteur de l'aéronautique est moribond depuis la crise du Covid et nous savons tous que ses fastes années ne reviendront pas. Il serait plus judicieux de développer les transports en commun qui ont été abandonnés dans la région et qui en auraient bien besoin.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@656 - PACAUD Pascal - Saint-Martin-de-Crau

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 08:14:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON A L'EXTENSION DE L'AEROPORT

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Ce projet d'ampleur nationale est un non sens climatique, sanitaire et économique. À l'heure où le trafic aérien est durablement affecté par la crise sanitaire et économique, investir dans une extension d'aéroport est une hérésie. A l'heure où le secteur aérien représente déjà 7% de l'empreinte carbone nationale, il est urgent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour avoir une chance de tenir les objectifs de l'Accord de Paris.

À l'heure où la Convention citoyenne pour le climat demande l'arrêt des extensions d'aéroports et que d'autres extensions aéroportuaires ont été stoppées en Europe (Bristol, Madrid, Barcelone, Copenhague), il est temps que la France prenne position contre ce projet.

À l'heure où la santé des populations survolées est déjà dramatiquement impactée par le trafic intense, il n'est pas admissible d'augmenter encore le trafic aérien, car c'est bien de cela dont il s'agit.

Nous refusons la fuite en avant d'une croissance sans limites du trafic aérien et demandons le développement d'alternatives là où c'est possible. Il faut en particulier investir massivement dans le développement du train, de jour et de nuit, pour réduire notre empreinte écologique, comme le font d'autres pays européens comme l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche ou la Norvège.

Il est encore temps d'agir et de dire STOP à l'extension de l'aéroport de Marseille-Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@657 - Amini Éloïse - Lyon

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 08:22:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport : une mesure en contradiction avec les accords de Paris

Contribution :

Ce projet est contradictoire avec les engagements souscrits par la France dans le cadre de accords de Paris sur le climat.

Le trafic aérien est un contributeur majeur à l'émission des gaz à effet de serre et doit être mis à contribution pour contenir l'augmentation des températures terrestres à 1,5 °C

Cela suppose la décréue des vols, et non l'extention des moyens existants.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E658 - Bruna Roy

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 08:57:04

Lieu de dépôt : Par email

Objet :extension aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

Je suis une habitante de la ville de Marignane et je m'oppose catégoriquement à l'extension d'une VOIE supplémentaire pour l'aéroport.

Nous sommes déjà assez impactés par les nuisances sonores, le jour, comme la nuit, sans en rajouter.

Aussi je dis NON à une nouvelle voie.

Merci d'en tenir compte.

ROY BRUNA17, chemin des Beugons13700 MARIGNANE

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@659 - CHAILLET Frédéric - Charleval

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 09:30:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :L'aéroport - 1 porte d'entrée sur le territoire pour les touristes

Contribution :

Ma réponse aurait certainement été différente si nous etions consultés sur les 2 phases du projet, mais la phase 1 du projet est vitale non seulement pour l'aérogare, ses passagers mais plus globalement pour toute la région. 1 aéroport est une porte d'entrée sur un territoire, la 1ere et dernière image des touristes (ressource économique non négligeable de la région pour la culture, les restaurants, les hotels, et...), il est donc primordial que l'aéroport de Marseille puisse se doter d'une aérogare aux plus hauts standards européens. L'amélioration de la qualité de service est absolument nécessaire .

L'augmentation de capacité semble moins nécessaire, seules les prochaines années diront si cela se justifie ou non.

Des travaux représentent aussi beaucoup d'emplois locaux, ne pas l'oublier

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@660 - BERNABE Anne-Marie - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 10:26:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : pas d'accord !

Contribution :

Je suis contre cette extension vu les nuisances supplémentaires qu'elle va nous causer !

En effet déjà vous survolez les agglomérations ouest de Marseille avec tous les habitants qu'elles abritent : c'est inadmissible et illégal car la loi l'interdit;

Les avions qui passent sans arrêt sur nos têtes en grande quantité nous empoisonnent l'existence : bruit infernal lorsque nous essayons de rester un peu dehors sur notre terrasse ; ils volent tellement bas (malgré vos mensonges) qu'on peut lire ce qu'il y a écrit sur les carlingues ; ils brouillent la télévision TNT lorsqu'ils passent et ça n'arrête pas un après l'autre sans arrêt ; sans compter la pollution qu'on ne voit forcément pas mais qui est réelle, d'ailleurs ils doivent lâcher du kérosène ou autre élément car il y a une dizaine de jour j'ai eu des taches noires sur ma terrasse au petit matin ! je n'ai pas eu l'idée de prendre la photo et depuis elles ont séché et se sont éclaircies. Comme ça fait la sixième fois que j'essaie de déposer ma contribution je commence à croire que vous empêchez les gens de témoigner exprès !

Donc je suis contre l'extension de l'aéroport Marseille Provence !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@661 - NOËL SOPHIE - Martigues

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 10:48:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre l'extension de l'aéroport de Marignagne

Contribution :

Etendre un aéroport et donc sa capacité d'accueil en termes de passager.es et donc de flux aérien apparaît comme décalé avec la réalité du secteur aérien mis en lumière par la crise sanitaire COVID 19.

le secteur aérien doit se reconverter vers des fonctions socialement utiles au vu du contexte environnemental. Le secteur aérien contribue très largement au réchauffement climatique et ce pour répondre à des besoins non essentiels des sociétés humaines; Ce secteur aérien pollue et ne bénéficie qu'à une infime minorité de la population mondiale une minorité privilégiée. Au vu de cette explication nous sommes tout à fait opposé.es à l'extension de l'aéroport que ce soit en termes de construction de nouveaux bâtiments qui favorise une artificialisation de ce territoire déjà très bétonné. Notre 1er ministre dans son discours de rentrée parle de fin de l'artificialisation et en même temps de l'autre main valide des projets climaticides.

On crée des éléphants blancs pour un secteur déjà gravement atteint les flux sont en baisse, la demande est en baisse. et nous devons la baisser nous le devons aux générations futures. Pourquoi créer encore des hall d'accueil avec des magasins, des restaurants, des cafés sans passager.es? Les hall de l'aéroport sont déjà vides et les boutiques ont leur rideau fermé. donc mettons fin à cette gabegie.

Localement les habitant.es de Marignagne, les Pennes mais aussi de tout l'étang de Berre subissent les nuisances sonores quotidiennes et ce le jour et la nuit. la période du confinement a été un soulagement pour nous. Nous avons re-découvert un ciel sans nuisances et ré.entendu le chant des oiseaux. mais tout ce la est bien fini. Agrandir cet aéroport à termes c'est accroître le flux aérien et donc le nombre d'avions et donc les nuisances.

La localisation de cet aéroport pose des problèmes dans un contexte de réchauffement climatique qui entraîne la montée des océans et met donc en péril ce même aéroport qui été inondé et donc fermé lors des dernières grandes intempéries.

Pour construire cet aéroport le cours d'eau a été détourné et lors de chacune des grandes intempéries ce cours d'eau déborde : il débordé et revient dans son cours entraînant des dégâts importants matériels importants.

Dans un contexte où les risques vont se multiplier nous devons anticiper et non pas continuer à provoquer des catastrophes.

mettons fin aux projets inutiles et climaticides et consacrons cet argent à une véritable transition écologique. Pour la reconversion et une formation des personnels du secteur aérien.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@662 - Boyer Léopold - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 11:25:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet du "cœur d'aérogare"

Contribution :

Usager régulier depuis plusieurs années de l'aéroport Marseille Provence, je soutiens le projet du "cœur d'aérogare".

Réunir les deux halls existants et rationaliser ainsi l'espace disponible semble en effet une bonne idée. La placette qui sépare pour le moment les deux halls A et B ne sert, strictement, à rien, a fortiori depuis que les arrivées des bus en provenance des villes avoisinantes ont été rassemblés en amont. Inutile, inesthétique, peu pratique par mauvais temps, et source de confusion pour les personnes débarquant à l'aéroport pour la première fois, il me semble difficile de voir, en toute bonne foi et connaissance de cause, sa disparition comme un scandale.

En contrepartie, la mutualisation des espaces, des fonctions et des services, la fluidification du trafic, la modernisation et l'amélioration de la qualité de l'aéroport pour les passagers, sont des perspectives plus qu'appréciables. Dans le contexte actuel, il ne s'agit d'ailleurs pas que d'une question de confort : un espace plus vaste et plus aéré, où les passagers seraient moins entassés les uns contre les autres, serait aussi un espace plus sûr et plus sain !

Offrir un espace plus accueillant et un visage plus "reluisant" (plus comparable, en fait, à d'autres grands aéroports internationaux) à ceux qui débarquent dans notre région ne serait pas nécessairement un "luxe". Quant à la création d'emplois dans la région que ces travaux peuvent occasionner, elle ne me semble pas non plus à négliger.

Que la fréquentation de l'aéroport dans les années à venir reste constante, augmente, ou même possiblement diminue, me semble difficile à prévoir au regard des incertitudes actuelles ; mais dans tous les cas, la "tranche ferme" du projet, à savoir la création du "cœur d'aérogare" et le réaménagement des halles A et B, s'annonce comme une réelle amélioration, pour ne pas dire une nécessité afin de mettre l'aéroport Marseille Provence aux standards actuels.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@663 - Taxil Johanna - Corbara

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 11:51:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ce cœur d'aérogare, une très belle initiative !

Contribution :

Bonjour,

Je trouve que ce projet est une très bonne initiative de l'Aéroport Marseille Provence, qui, selon moi, a besoin d'être modernisé !

Lorsque j'ai vu la vidéo qui présente le projet, je me suis dit que c'est un très bel aéroport qui va se construire !

Je prends souvent l'avion de Corse pour venir à Marseille et c'est vrai que l'idée de créer un bâtiment reliant les deux Halls serait une bonne chose !

Bravo à L'AMP pour ce projet !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@664 - Bobet Louison - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 12:06:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet nuisible au plus grand nombre, voulu par une frange seulement de la population, et incompatible avec la réduction des émissions de CO2

Contribution :

À l'heure du réchauffement climatique, de la déplétion énergétique, des pollutions locales et délocalisées, des crises économiques... Ce projet va à contre-sens du progrès. Il faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre, ralentir les échanges mondiaux. Réinvestir dans des transports nationaux efficaces qui serviront le bien commun, au lieu d'agrandir le transport aérien qui permet juste à une minorité d'aller polluer d'autres pays. Vous êtes intelligents : changez de programme et trouvez de meilleures façons de dépenser votre (notre) argent !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@665 - Jesus - Martigues

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 12:13:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Écocide

Contribution :

La solution est ailleurs, l'avion pollue, coûte cher, est bruyant. Rendre les déplacements en avion communs, c'est accepter de détruire toujours plus notre environnement. Non à l'extension de l'aéroport. Réinvestissons dans le ferroviaire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@666 - Bigo André - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 12:19:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

458

Objet :Enquête Publique Phase 1 Aérogare de Marignane

Contribution :

Je souhaite ajouter un argument à ma précédente contribution.

Il existe un projet franco-italien Climaera qui vise à prévoir la qualité de l'air sur le territoire d'Alcofra, un périmètre de coopération franco-italien regroupant les régions Provence Côte d'Azur, Rhône Alpes, Piémont, Ligurie et Val d'Aoste.

Utilisant les modèles météorologiques les plus avancés, Climaera a mis en évidence que malgré tous les efforts nationaux et européens en vue de réduire les émissions de GES, ceux-ci resteront vains s'ils ne sont pas fortement épaulés par un plan d'action à l'échelle locale, régionale et métropolitaine.

Le responsable de la coopération internationale chez AtmoSud, Alexandre Armengaud dit en substance "Nous avons moins de cinquante ans pour sauver la planète et inverser la tendance".

On ne peut pas aujourd'hui entreprendre la première phase d'un projet d'extension de l'aérogare sans qui vise à terme à augmenter le trafic aérien en Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@667 - BRIZARD Jacques - Saint-Mitre-les-Remparts

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 12:47:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :" Oui " au projet Coeur d'aéroport qui n'est pas une extension mais une restructuration

Contribution :

Notre région a besoin d'un aéroport efficace, qui est de plus, une source de revenus importants pour toute notre économie.

J'ai du mal à comprendre pourquoi s'attaquer à l'aviation en particulier alors que la majorité de la pollution provient de l'activité automobile avec les camions, les voitures (en particulier les SUV) ...

Ce projet intègre également une mise à niveau obligatoire du tri de bagages de soute, situé dans les sous-sols de ce futur bâtiment.

On peut lutter par d'autres façons, comme effectivement mettre un prix plancher à un billet d'avion, chose qui reste cohérente ou des taxes supplémentaires dans la limite du raisonnable, ...

De plus la partie extension capacitive n'est pas intégrée à ce projet, donc l'impact est bien moindre sur l'environnement...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@668 - LUYA Mathis

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 12:57:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition formelle au projet d'extension

Contribution :

Une fois de plus il s'agit d'un projet qui ne s'inscrit absolument dans une logique de limitation des émissions de CO₂, un pas de plus vers le gouffre dans lequel nous allons nous jeter les bras remplis de billets ensanglantés. Billets ensanglanté par le sang des millions de réfugiés climatiques décédé en quittant leur patrie invivable, car ce n'est plus à prouver, le confort des pays riches se traduit par un surplus d'émission de GES et donc une modification du climat.

Être en faveur d'un tel projet c'est donc être en faveur d'un génocide, c'est être un terroriste !

Je m'y oppose formellement, je refuse de creuser la tombe dans laquelle nous jetterons les la faune, la flore, les habitants des pays moins développés et dans laquelle nous finirons par nous jeter après avoir tout détruit au nom de la sainte croissance.

Ce système est voué à l'échec...

460

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@669 - Pouzergues Paul

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 12:59:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ne pas construire cette aberration

Contribution :

Je trouve aberrant de vouloir agrandir un aéroport dans l'état actuel des choses.

Je vous remercie de ne prendre en compte les enjeux écologiques d'une telle construction.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E670 - cristofari

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 13:22:04

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Projet aéroport Marseille /Provence

Contribution :

Bonjour, Je suis contre le projet d'augmentation du trafic concernant l'aéroport l'aéroport MARSEILLE /Provence. J'habite L'ESTAQUE 13016 ,zone déjà très concernée par les nuisances.. Je n' imagine pas un seul instant que ces nuisances vont encore prospérer ..! J'espère qu'on retiendra un projet qui se préoccupera de l'habitat concerné... Merci pour une solution de bon sens. Xavier Cristofari 13016 Marseille Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@671 - CLARAZ DOMINIQUE - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 13:24:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : transition énergétique/ Pollution atmosphérique et sonore / rapport coût/bénéfice

Contribution :

Il est scandaleux à un moment où les territoires et l'état sont submergés par les besoins vitaux des citoyens qu'autant d'argent soit investi pour une concurrence entre aéroports qui relève de la mentalité de petits garçons dans la cour de récréation. De plus, cette extension vient à l'inverse des décisions qui devraient être prises pour limiter le transport aérien et le tourisme de masse afin de remplir les accords de Paris de limitation des GES et risque d'augmenter une pollution atmosphérique qui tue plus que la COVID. Le département et la région doivent prendre un autre tournant pour répondre aux besoins du tourisme qui n'aliène pas la vie des citoyens.

Enfin on a vu trop souvent les compagnies aériennes low cost siphonner les subventions des territoires pour faire fonctionner des investissements coûteux au prix d'un chantage scandaleux (ex aéroport de Chambéry).

Cette extension n'apporte aucun bénéfice déterminant à la mobilité de la majorité des citoyens de la région alors qu'il y a des investissements coûteux en termes d'infrastructures ferroviaires qui doivent absolument être faits.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@672 - Lamorlette Aymeric - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 13:38:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Inutilité de l'extension de l'aéroport

Contribution :

Pourquoi développé un projet en désaccord total avec les accords de Paris ?

Pourquoi devrions-nous argumenter contre le développement d'un projet contraire à toutes les contraintes que nous devons suivre si nous souhaitons ne serait-ce que ralentir le réchauffement climatique, à défaut de l'endiguer ?

Cette extension est encore un projet qui, financièrement, profitera à un petit nombre, et dont les conséquences écologiques seront payées par toutes et tous. C'est typiquement un projet que l'on pourrait qualifier d'anti-démocratique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E673 - Yves Campo

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 13:49:24

Lieu de dépôt : Par email

Objet : projet agrandissement

Contribution :

trop d avion au dessus de mon habitation je demeure à saint victoret trop de pollution sonore et pollution atmosphérique je suis contre l'agrandissement de l'aéroport

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@674 - Gilardi Sabrina - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 13:55:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

Je suis encore étudiante, et suis donc encore en train de construire mon avenir. Je réalise une licence en biodiversité et écologie.

En raison du contexte actuel, de ma formation, des enjeux environnementaux et sociétaux, je trouve ce projet en total inadéquation et de ce fait totalement incohérent par rapport aux mesures qui devraient être prise.

Je ne comprends pas comment on peut penser que cette extension d'aéroport peut être une bonne idée quand :

-nous aspirons à rester en dessous des 1.5c° de réchauffement global de la planète .

463

-L'accord de Paris demande à la France de réduire 75% de ces émissions de gaz à effet de serre.

et j'en passe .

Ce projet rejoint la liste de tant d'autres projets climaticides, qui contribuent à enlever aux nouvelles générations la possibilité d'un avenir viable et paisible comme vous l'avez connu. Tous ça pour le confort de certains.nes qui ne représentent qu'une minorité, autrement dit c'est en plus de ça égoïste.

En conclusion, je ne suis pas favorable à l'extension de l'aéroport Marseille Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@675 - Duthéragé Rémy - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 14:10:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je suis opposé à l'extension de l'aéroport AMP

Contribution :

Nous devons impérativement réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'extension de l'aéroport me semble donc totalement anachronique, d'autant plus dans le contexte actuel de crise sanitaire, il est nécessaire pour préserver notre qualité de vie et à plus long terme la viabilité de la planète, de développer des modes de déplacement moins polluant que l'avion.

Je suis donc totalement opposé à cette extension, les moyens doivent être mis pour développer le réseau ferroviaire, qui doit se substituer à l'aviation à très court terme sur les trajets nationaux, voir européens.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@676 - Petite Guillaume

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 14:34:23

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rationalisation/extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Si la première phase du projet qui vise à améliorer le fonctionnement actuel de l'aéroport me semble acceptable, il faut par contre proscrire l'extension de sa capacité. En effet les chiffres pris en compte pour la justifier sont loin d'être validés (et seraient même contredits par les observations actuelles). On pourra arguer que nous sommes dans une situation particulière et temporaire du fait de la crise sanitaire, mais il est irresponsable de ne pas prendre en compte le fait que la crise climatique nous oblige à contrôler, et mieux à inverser la tendance à l'augmentation du trafic aérien.

Pour résumer : rationalisation oui, extension non. Le projet doit être revu, et donc refusé dans sa version actuelle.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@677 - Genton Milena

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 14:37:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Habitant à Marseille et travaillant dans le tourisme, je pense qu'un aéroport est une structure nécessaire au tourisme et à l'économie d'une région, entre autres, celle des BdR, mais aussi à des personnes venant de plus loin (Valence par exemple, comme j'ai pu en faire l'expérience). Pour avoir de nombreux clients partant de l'aéroport de Marseille, et ayant moi-même décollé plusieurs fois de cet aéroport, je trouve qu'il est un peu vieillissant et surtout mal organisé. Deux terminaux avec pour chacun des halls différents, très éloignés, un passage de la sécurité dispersé et des zones d'embarquement peu clairs... De nombreuses personnes refusent de partir de Marseille pour ce retard comparé à Nice ou Lyon par exemple, et les étrangers ne connaissent que peu l'existence de cet aéroport... Pourtant l'aéroport propose de plus en plus de destinations, et variées !! C'est donc dommage, et je pense que de tout réunir au sein d'un "coeur" pourrait être bénéfique à tous les passagers, locaux ou nationaux, et rendrait le voyage beaucoup plus fluide ! Cela le moderniserait et apporterait à la ville et à la région le symbole de "renouveau" qui lui manque, mais qu'elle est en train de développer de plus en plus (ex : Euromed, tour La Marseillaise, The Camp...)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@678 - Antoine - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 14:49:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension

Contribution :

Urgent d'attendre l'évolution des choses

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@679 - Mazade Evelyne - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 15:12:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique extension de l'aéroport

Contribution :

Enquête publique du 18/9 au 16/10/2020 :

Extension de l'aéroport comprenant la création d'un cœur d'aérogare le réaménagement des halls A et B du terminal 1 de aéroport Marseille-Provence

Après lecture du dossier concernant l'enquête publique "cœur d'aéroport", le Ciq des Hauts de l'Estaque constate les points suivants:

Dans un premier temps la capacité d'accueil des passagers pourra être augmentée, ce qui va entraîner dans un deuxième temps une augmentation du trafic aéroportuaire.

Les nuisances sont déjà très importantes avec 100 000 mouvements par an.

Nous pensons que par rapport à la situation de l'aéroport, les nombreuses zones habitées qui sont survolées ne permettent pas d'envisager une extension.

Les habitants des Hauts de l'Estaque subissent de très importantes nuisances sonores des avions :

-en atterrissage : avec les trajectoires ILS, GNSS31, approches intermédiaires et à vue.

-en décollage suite à la modification du point de virage de la trajectoire GNSS31 des avions en direction du sud.

Ces nuisances sont accentuées par les contreforts du massif de la Nerthe.

La station de mesure de bruits de l'Estaque a relevé plus de 14000 événements- bruits à plus de 65 décibels en 2019 et des pointes à plus de 90 décibels.

Aux nuisances sonores générées autour de la plate forme aéroportuaire se rajoutent les nuisances atmosphériques, les avions sont de gros pollueurs en oxyde d'azote, en oxyde de carbone, particules.

Les critères environnementaux et la crise sanitaire actuelle doivent inciter l'aéroport à revoir à la baisse ce projet.

Pour ces raisons, le CIQ des Hauts de l'Estaque se prononce contre ce projet d'extension d'aérogare.

Pour le Ciq des Hauts de l'Estaque

la Présidente, Evelyne Mazade

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@680 - Hayat

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 15:22:21

Décision N° E2000031/13

Charles Vigny

467

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Coeur d'Aérogare AEROPORT MARSEILLE PROVENCE

Contribution :

Le projet du cœur d'aérogare est tout à fait cohérent et attendu depuis de nombreuses années. Ne perdons pas de vue, que Marseille est la deuxième ville de France et qu'à ce titre, elle mérite d'avoir un aéroport international digne de ce nom.

Ce projet permettra la mutualisation et l'agrandissement des principales fonctions aéroportuaires (mutualisation des zones d'enregistrement, de contrôle de sûreté et de livraison des bagages de soute) devenus nécessaires ; l'amélioration de la qualité de service apportée aux passagers, la fluidification du parcours passagers au sein des aérogares et la diminution des temps d'attentes aux différentes fonctions aéroportuaires. Je suis tout à fait favorable à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@681 - MOURET Jérôme - Carpentras

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 15:40:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : partenaire du projet AMP

Contribution :

Opérateur de la mobilité, notre entreprise souhaite soutenir le projet - voir courrier joint

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(20201015154050627.pdf\)](#)

@682 - MOURET Jérôme - Carpentras

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 15:42:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : partenaire du projet AMP

468

Contribution :

partenaire mobilité de l'AMP nous souhaitons soutenir le projet d'amélioration du site - voir courrier joint

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(20201015154050627.pdf\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(20201015154050627.pdf\)](#)

@683 - Bès-Bautista Maxime - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 16:01:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pas plus de voyageurs, mais des voyageurs mieux accueillis!

Contribution :

Un beau projet qui mérite d'aboutir! L'aéroport de Marseille est la porte d'entrée de notre belle région et nous nous devons de nous maintenir au niveau de nos concurrents en matière d'accueil et de sécurité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@684 - Corcostegui Iban - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 16:05:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Désaccord vis à vis du projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

En m'intéressant de plus près à ce projet d'agrandissement de l'aéroport, je ne peux que me sentir en profond désaccord avec celui-ci, tant il va à l'encontre des objectifs de l'Accord de Paris ratifiés par la France en 2015, qui visent à diminuer le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère pour stopper la hausse des températures moyennes à la surface de la planète dans une limite "acceptable" de 1,5°C.

Bien que le projet d'extension de l'aéroport ne soit pour l'instant qu'une mise aux normes, il permettra aussi d'augmenter la capacité d'accueil des terminaux, et constitue la première phase d'un projet plus global d'augmentation du trafic aérien, avec notamment la construction d'une nouvelle jetée d'embarquement permettant d'accueillir plus de vols long-courriers.

Sachant que le trafic aérien est responsable d'une part non négligeable de la quantité de CO2 rejetée dans l'atmosphère, et qu'il est donc un maillon essentiel dans le phénomène de dérèglement climatique que nous vivons actuellement, il me paraît tout à fait raisonnable de poursuivre un objectif visant à réduire ce trafic. Cet objectif de sobriété fait d'ailleurs partie de la liste proposée récemment par la Convention Citoyenne pour le Climat et le Haut Conseil pour le Climat.

J'espère donc que les résultats de l'enquête publique permettront de stopper ce projet d'agrandissement et de donner une nouvelle orientation plus écologique et raisonnée de la gestion de l'aéroport Marseille-Provence.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@685 - PL Gaultier - Paris

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 16:39:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension du terminal 1

Contribution :

Bonjour,

L'avion est le moyen de transport le plus polluant, le plus inégalitaire et le moins nécessaire.

Ce projet n'est pas compatible avec un avenir décent pour tous·tes : hausse des émissions de gaz à effet de serre, en totale contradiction :

- avec l'Accord de Paris, qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de GES pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global ;

470

- avec la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

De plus, aucune réunion publique d'information n'est organisée dans le cadre de la consultation publique.

Cordialement,

Gaultier PL

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@686 - Lazzarini Damien - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 16:42:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport Marseille Provence : Un projet déraisonnable

Contribution :

Il s'agit d'un projet totalement déconnecté des objectifs climat, notamment de ceux proposés par la Convention citoyenne pour le climat.

Parmi les propositions, nous pouvons trouver : "Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants" (document ci-joint)

Une telle extension n'est tout simplement ni raisonnable, ni sérieuse.

A l'image du résultat de la Cour d'appel d'Angleterre en février 2020 qui a jugé illégal le projet de construction d'une troisième piste pour l'aéroport d'Heathrow (Londres), faute de prise en

compte des engagements climatiques du Royaume-Uni, j'en appelle à votre responsabilité : Non à la création de l'aérogare et au développement de l'aéroport de Marseille Provence.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(ccc-sedeplacer-limiter-les-effets-nefastes-du-transport-aerien.pdf\)](#)

@687 - Dauxais Adèle - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 16:47:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à l'extension du terminal 1

Contribution :

L'extension de la zone d'accueil des passagers me semble inutile et onéreux, ne répondant pas aux besoins quotidiens de la population.

En tant que métropolitaine, je n'ai pas besoin d'un aéroport plus grand, j'ai besoin de modes doux, de diminution de la pollution atmosphérique, de diminution de la mortalité liée à la pollution atmosphérique (évaluée à 50000 personnes par an, soit l'équivalent de près de 2 fois le nombre de décès causés par le COVID-19 en France).

Ce projet, au coût très onéreux, vise à développer l'aire d'accueil des passagers, et ainsi à terme, l'augmentation du trafic aérien.

Or, à l'heure du changement climatique et de la prise de conscience, l'empreinte écologique d'un français ou d'une française est évaluée à 4,7. Soit si le monde entier se comportait comme les Français, nous aurions besoin de près de 5 planètes !!

L'Accord de Paris demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global, l'effort est donc massif, la réinterrogation collective de nos besoins de mobilité (et notamment sur la question de l'aéroportuaire) est une priorité. Stopper toutes les opérations qui visent à augmenter le trafic aérien est l'une des solutions

les plus simples pour ne pas augmenter nos émissions de gaz à effet de serre. A titre comparatif, l'avion émet 1.500 fois plus de CO₂ que le train (https://reporterre.net/L-avion-emet-1-500-fois-plus-de-CO2-que-le-train?fbclid=IwAR08IZSCXl38F29l2TbjvN-b_hjqpMUFO1fFbBCyKpAdV9_20u8u7JR8F50)

Alors que les institutions publiques voient leur budget fortement diminuer (baisse des recettes propres, augmentation des dépenses liées à la crise), un moratoire sur les opérations non-prioritaires devrait avoir lieu. Aussi, et cela est renforcé dans ce contexte sanitaire, économique et social, le trafic aérien ne doit pas être développé. J'exprime ainsi mon opposition à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@688 - COMBLE EVA - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 16:50:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet climaticide

Contribution :

"Notre maison brûle et nous regardons ailleurs [...] La terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables.

Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas ! Prenons garde que le XXI^e siècle ne devienne pas, pour les générations futures, celui d'un crime de l'humanité contre la vie. "

J Chirac en 2002.

Notre maison brûle et nous rajoutons des bûches avec des projets comme l'extension de l'aéroport de Marseille.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@689 - GALAMBRUN Claire - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 17:03:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :avis extension aéroport de Marseille Provence

Contribution :

J'habite Gignac la Nerthe depuis presque 10 ans et j'ai vu la qualité de vie se dégrader en raison essentiellement des nuisances sonores induites par les avions au décollage essentiellement les compagnies low cost (que l'on reconnaît bien quand ils passent si près de nous). Ceci s'est très nettement aggravé ces dernières années avec des avions qui décollent à n'importe quelle heure de la nuit en particulier. Il n'est pas rare d'être réveillé à 3h du matin par un avion passée juste au dessus de notre tête. En été, il est impossible de suivre une émission radio ou une conversation en famille quand les avions nous passent sur la tête. Ces lignes de décollage n'existaient pas il y a quelques années. aujourd'hui ces compagnies ne respectent rien et impunément tracent leur chemin avec une grande proximité avec les habitations. On en a presque rêvé que le confinement ne cesse jamais...

Il est temps de prendre en considération les grandes nuisances provoquer par les avions.

Un agrandissement de l'aéroport nous incitera sans doute à quitter cet endroit qui constitue aujourd'hui un lieu de grande pollution sonore.

En tant que résident proche de l'aéroport je m'oppose fermement à cette extension synonyme pour nous tous à Gignac la Nerthe de nuisance supplémentaire sans aucun bénéfice direct sur notre mairie

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@690 - MIRET Barbara

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 17:27:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport pour moi c'est non!

474

Contribution :

Non

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@691 - PROST-COLETTA mARIE

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 17:42:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : 1ere phase du projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

De nouveaux passages d'avion au-dessus de nos têtes nous les habitants du 16 eme arrondissement de Marseille.

Dans les conditions actuelles, ce ne peut être que NON.

Des avions qui passent dans le nouveau couloir qui a été négocié difficilement...

Des avions moins bruyants

Quels engagements qui seront tenus pouvez-vous nous apporter ?

Cette pollution s'ajoute à celle des paquebots et des navires en réparation.

FAITES UN EFFORT POUR EVITER DE BLOQUER LA POPULATION

Marie

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

@692 - Sanchez Fleur - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 17:51:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Cela va augmenter le nombre de passager et donc les flux et par conséquent les émissions en co2. Nous n'avons pas besoin de cette extension au budget faramineux. Développons le train moins énergivore par exemple.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@693 - Emilie

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 17:52:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contribution enquête publique Aéroport

Contribution :

Je suis favorable au projet du Cœur d'aérogare qui permettra d'offrir une meilleure qualité de service aux passagers, avec moins de files d'attente et plus d'espace, deux critères désormais indispensables à la sécurité des passagers dans le nouveau contexte sanitaire auquel nous sommes tous confrontés. Il me semble également pertinent sur l'aspect élargissement de l'offre de boutiques et commerces, actuellement trop peu étoffée et non optimisée d'un point de vue du parcours passager, notamment en comparaison avec les aéroports régionaux de taille similaire.

N'oublions pas qu'un aéroport est la porte d'entrée sur un territoire pour les touristes, et participe à l'attractivité d'une région. Les acteurs du tourisme de notre région ont plus que jamais besoin de soutien, nous nous devons donc de soutenir ce projet de l'aéroport qui viendra accompagner la reprise du développement économique de la région.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@694 - MIGOT LAURENCE - Montigny-le-Bretonneux

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 19:12:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : courrier afin de promouvoir le projet coeur d'aéroport

Contribution :

améliorations apportées sur l'aéroport de Marseille pour notre activité et pour l'identité de l'aéroport de Marseille International

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Enquête publique Aéroport de Marseille Provence - Hertz France location de véhicules.doc\)](#)

@695 - LUCAS ANA - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 19:56:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet d'extension de l'aéroport

Contribution :

Autour de la plate forme aéroportuaire Marseille-Provence trop d'avions survolent des zones habitées , les nuisances sonores sont trop importantes,, une augmentation du nombre de vols n'est pas envisageable

> Aux nuisances sonores se rajoutent les nuisances atmosphériques, les avions sont de gros pollueur en oxyde de carbone, oxyde d'azote, particules..

trop de nuisances, refusons ce projet ! Soyons raisonnables ! Pensons à la qualité de vie et non au profit (de certains)

merci de tenir compte de nos doléances :)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@696 - MICHEL Frédéric - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 20:08:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

La réduction des gaz à effet de serre constitue une urgence climatique et les émissions dues au secteur aéronautique doivent baisser. Ce n'est pas le "progrès technique" qui permettra cette baisse nécessaire, mais des décisions engageant une réduction et une reconversion des activités aéronautiques. Ce projet d'extension est donc une totale aberration.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@697 - Michel Lyse - Aubagne

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 20:20:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à la construction de l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet n'est absolument pas nécessaire.

Ce genre de projet participe à l'effondrement écologique, il participe à ce qui impliquera que dans quelques décennies cette même zone risque de se retrouver inondée.

Nous sommes à une époque où il faut stopper tous les projets d'extension ou de création d'aéroport.

Quand actuellement il y a de grands besoin dans le domaine sociale et écologique, ce genre de projet est une honte.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@698 - Zufic Lucas - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 20:54:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet d'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

A l'heure où tout montre qu'il faut drastiquement réduire nos émissions de GES pour respecter les accords de Paris et vivre sur une planète habitable, l'aviation doit réduire son impact. Puisqu'il n'existe pas pour l'instant d'évolution technologique révolutionnaire pour verdir l'aéronautique, nous devons diminuer son volume et donc moins prendre l'avion.

Ainsi un projet d'extension de l'aéroport de Marseille est inutile (puisque'il y aura moins de voyageurs à l'avenir, d'autant moins si la pandémie continue), dépensier et absolument irresponsable.

Les Marseillais disent NON à ce projet d'extension, c'est ferme et définitif !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@699 - Liotard Benoît

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 20:58:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Stop extension

Contribution :

Le projet d'extension est un non-sens environnemental évidemment mais également économique ! La plupart des compagnies low cost ont basé leur business model sur les subventions publiques contre des emplois à l'aéroport... Ces aides à l'emploi déguisées seraient bien plus utiles dans les secteurs d'avenir comme la santé, l'environnement, le numérique !!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@700 - Levet Jérôme - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 21:07:05

479

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Accord sur le climat

Contribution :

Comment une extension d'aéroport peut-elle être en accord avec les exigences climatiques?

Avec la situation sanitaire actuelle, un projet comme celui-ci date d'une autre époque.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@701 - Mascioni-David Florian - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 21:42:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet

Contribution :

D'un point de vue écologique et social je suis personnellement contre ces travaux, qui à terme, auront certainement pour conséquence une augmentation des flux à destination de notre ville. L'avion étant un moyen de transport particulièrement polluant, il faudrait, dans l'idéal, au contraire réduire ces déplacements. De plus, je n'ai guère envie que Marseille devienne une ville "destination weekend" en Europe comme peut l'être Lisbonne, avec des conséquences dramatiques pour les habitants des centre villes et zones touristiques.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@702 - Sébastien Bruyère - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 22:17:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un pôle multimodal avant un pôle de croissance

Contribution :

Les projets de développement de l'aéroport sont bienvenus s'ils vont dans le sens des préconisations actuelles scientifiques ou des recommandations nationales.

En tant que citoyen marseillais un minimum averti des défis du changement climatique, j'ai du mal à accepter l'idée d'une extension dédiée à accroître un trafic aérien, aujourd'hui considéré comme un vecteur de mobilité certes, mais aussi un accélérateur très marqué des émissions carbone.

Aujourd'hui, le trafic aérien de et à destination de Marseille n'est que très faiblement incorporé dans le réseau maillé des transports en commun et incite peu à concevoir l'aérien comme un élément d'un système global de mobilité.

Je suis en faveur du développement de l'aéroport que s'il permet d'optimiser le voyage en le liant de meilleure façon au réseau ferré (la gare de Vitrolles est sous exploitée et mal reliée aux autres axes). Je pense qu'une vision basée majoritairement sur la croissance d'une offre de vols dont l'impact en termes de pollution sonore et aérienne à proximité et l'impact en termes d'incidence sur le changement climatique est aujourd'hui largement démontré, et dont les alternatives technologiques n'auront pas lieu d'être avant des décennies, est réductrice et risquée. En tant que contribuable, je ne souhaite pas que l'Etat investisse dans un projet sensible économiquement, comme le montre la crise actuelle de pandémie.

Moins mais mieux voler.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@703 - Corentin - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 22:31:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non sens

Contribution :

Bonjour,

Pour moi ce projet est un non sens. La situation actuelle exige de repenser nos mobilité et de limiter fortement les transports par avion, fortement émetteurs de gaz à effet de serre.

De tel investissements devraient être dans le sens de cette transition.

481

C'est un gaspillage d'argent publique, qui est en plus nuisible au bien commun.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@704 - Corentin - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 22:37:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non sens

Contribution :

Bonjour,

Pour moi ce projet est un non sens. La situation actuelle exige de repenser nos mobilités et de limiter fortement les transports par avion, fortement émetteurs de gaz à effet de serre.

De tels investissements devraient être dans le sens de cette transition.

C'est un gaspillage d'argent public, qui est en plus nuisible au bien commun.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@705 - binet christian - Martigues

482

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 22:52:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : coeur d'aéroport

Contribution :

diminution du flux aérien et favoriser le ferroviaire. L'aérien est un mode de transport trop polluant pour être développer. Nuisances sonores trop importantes pour les riverains habitant à proximité de l'aéroport. Le CO2 dégagé favorise le dérèglement climatique ce qui n'est pas en cohérent avec les accords de Paris. Il y a des risques d'inondations?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@706 - savelieff cedrik - Marseille

Date de dépôt : Le 15/10/2020 à 23:42:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : favorable

Contribution :

Favorable au regard du dossier

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@707 - Delaubier Annemarie

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 00:12:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Extension de l'aéroport

Contribution :

Aucune concertation avec les populations concernées.

L'extension de l'aéroport, a-t-elle pour objet un flux plus important de trafic aérien. Si c'est le cas, il faut nécessairement aborder l'impact sur la pollution de l'air, et l'impact des nuisances sonores sur la santé des habitants. Dans ce cas, je suis contre.

483

Quelle Necessite face au cout des travaux qui incombe a la communaute .

Il faut une Consultation obligatoire de la population et un vote requis.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@708 - Maurel Marion - Cheval-Blanc

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 00:17:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Pour l'annulation du projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je souhaite que le projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence soit abandonné.

Ce projet est une aberration quand on considère l'urgence climatique à laquelle nous faisons face :

Doubler la capacité d'accueil actuelle signifie que l'augmentation du trafic aérien est prévue et même valorisée. Or, l'augmentation du trafic aérien engendrera automatiquement une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, responsable du dérèglement climatique.

Rappelons-le, ceci va à l'encontre même de l'Accord de Paris, cet Accord qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

De plus, au-delà de cet Accord, ce sont des citoyen.ne.s qui se sont déjà prononcé.e.s contre les projets d'extension d'aéroport en France. En effet, parmi les propositions des 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), l'une d'elle exhorte le gouvernement à "Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants". Rappelons-le, la CCC avait pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale. Rappelons-le également, M. Macron s'était engagé à faire reprendre "sans filtre" 146 de ces mesures. Les jokers ont déjà été utilisés. Cette proposition ne peut plus être ignorée.

N'oublions pas de mentionner également les riverains qui subissent au quotidien les nuisances directes liées à l'activité aéroportuaire : les nuisances sonores, et la pollution qui mettent en danger la santé des populations et impactent leur qualité de vie.

Pour finir, l'avion à hydrogène n'est pas encore prêt à voir le jour et ne justifie donc en aucun cas ce projet d'extension. Quant à la création d'emploi, celle-ci peut, et doit se faire dans des secteurs qui ne mettent pas en danger notre avenir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@709 - Cord'homme Jules - La Grande-Motte

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 08:16:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Dans une période où l'action doit être portée sur la décroissance, la consommation locale et de réduction de notre empreinte écologique, ce projet d'extension de l'aéroport de Marseille Provence est un non sens écologique qu'il est important de stopper dans l'œuf.

Non à ce projet d'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@710 - Guillas Morgane

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 08:37:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je souhaite que le projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence soit abandonné.

Ce projet est une aberration quand on considère l'urgence climatique à laquelle nous faisons face :

Doubler la capacité d'accueil actuelle signifie que l'augmentation du trafic aérien est prévue et même valorisée. Or, l'augmentation du trafic aérien engendrera automatiquement une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, responsable du dérèglement climatique.

Rappelons-le, ceci va à l'encontre même de l'Accord de Paris, cet Accord qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

De plus, au-delà de cet Accord, ce sont des citoyen.ne.s qui se sont déjà prononcé.e.s contre les projets d'extension d'aéroport en France. En effet, parmi les propositions des 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), l'une d'elle exhorte le gouvernement à "Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants". Rappelons-le, la CCC avait pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale. Rappelons-le également, M. Macron s'était engagé à faire reprendre "sans filtre" 146 de ces mesures. Les jokers ont déjà été utilisés. Cette proposition ne peut plus être ignorée.

N'oublions pas de mentionner également les riverains qui subissent au quotidien les nuisances directes liées à l'activité aéroportuaire : les nuisances sonores, et la pollution qui mettent en danger la santé des populations et impactent leur qualité de vie.

Pour finir, l'avion à hydrogène n'est pas encore prêt à voir le jour et ne justifie donc en aucun cas ce projet d'extension. Quant à la création d'emploi, celle-ci peut, et doit se faire dans des secteurs qui ne mettent pas en danger notre avenir et dont nous avons un besoin plus que prioritaire actuellement comme dans le secteur de l'agriculture.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@711 - Thierry - Martigues

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 08:59:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Favorable au projet cœur aéroport

Contribution :

486

L'aéroport Marseille-Provence a beaucoup fait évoluer ses installations dédiées aux vols low cost ces 10 dernières années. En revanche, depuis vingt ans le terminal 1 n'a subi que très peu de modifications.

Il est indispensable qu'aujourd'hui les installations terminales accueillant les vols dits « traditionnels » bénéficient à leur tour des réaménagements nécessaires au fonctionnement attendu par les passagers dans un aéroport International. Ces aménagements vont ainsi participer à l'amélioration de l'expérience passagers.

Le projet va enfin participer à une amélioration de la vitrine de la région Sud pour les clients venant de toutes destinations, à l'instar des aménagements réalisés à Marseille.

Pour ces raisons, je soutiens pleinement le projet cœur aéroport

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@712 - Chris - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 09:23:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Désaccord

Contribution :

Je vous propose de mettre fin à ce projet.

Il est écologiquement insensé, et la tendance est de réduire le nombre de vols par personne.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@713 - FICOT Aurélien - Avignon

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 09:24:41

487

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Sauvez l'avenir de nos enfants

Contribution :

Il est plus que temps de réduire notre impact sur l'environnement si l'on veut que nos enfants puissent survivre dans un minimum de confort.

L'aviation est une source significative de pollution et toute incitation à une croissance de ce secteur est une aberration : l'avion est le moyen de transport le plus polluant au monde, en plus d'être extrêmement bruyant pour ceux qui habitent à côté de l'aéroport.

L'argent public destiné à ce projet pourrait être utilisé de façon plus pertinente pour des usages durables. De plus l'artificialisation des sols induites par l'activité aéroportuaire nous prive d'immenses zones vivantes.

Je m'oppose fermement à ce projet d'un autre temps qui ne répond plus du tout aux enjeux du monde à venir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E714 - Philippe Stéfanini

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 09:34:52

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête publique Coeur d'aéroport

Contribution :

Madame, Monsieur, Dans le cadre de l'enquête publique citée en objet, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, le courrier de soutien de Provence Promotion. Vous en souhaitant bonne réception, Cordialement, <https://www.investinprovence.com/> Philippe STEFANINI Directeur Général / CEO Tel. +33 (0)4 96 11 60 19 / Mob. +33 (0)6 10 57 91 63 Les Docks, Atrium 10.5 - 10, Place de la Joliette - CS45607 - 13567 Marseille Cdx 02 - France <https://www.linkedin.com/company/provence-promotion/> <https://twitter.com/ProvencePromo> <https://www.facebook.com/pg/investinprovence/> <https://www.youtube.com/channel/UC7cCGPw1gmlKBKyVB6J1knQ> investinprovence.com

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.png\)](#)

488

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image005.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(20.76 Courrier Mairie de Marignane 13.10.20.pdf\)](#)

@715 - lebas helene

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 09:39:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet cœur d'aéroport

Contribution :

Je soutiens le projet , l'aéroport est une vitrine pour Marseille Provence , le premier contact avec notre territoire pour les visiteurs étrangers, le premier accueil. Il faut que cette étape soit la plus satisfaisante possible pour le passager. Nous devons être à la hauteur de notre métropole au niveau des services !

Egalement, je soutiens le projet architectural de Forster choisi par l'aéroport que je trouve très esthétique.

Enfin, je voyage régulièrement, tous les aéroports proposent des services et de nombreuses offres commerciales. Marseille doit en proposer, comme les autres. IL faut que le touriste puisse y trouver ce qu'il trouve dans d'autres aéroports, et consomme le plus possible sur notre territoire !

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@716 - SABOYA Cyrille - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 09:57:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien

Contribution :

Je soutiens ce projet qui est une de nos principales portes d'entrée sur notre territoire. Il contribue ainsi à la première image que se font nos visiteurs français, européens et internationaux de la Provence. L'aéroport représente un réel levier d'attractivité pour toute la métropole d'Aix Marseille Provence et même étendu aux départements limitrophes. Un outil indispensable qui doit être à la pointe pour la promotion de la deuxième ville de France.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@717 - VOURIOT Marie Pierre

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 10:14:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :L'aéroport

Contribution :

L'Aéroport Marseille Provence contribue au développement du territoire. La présence du hub Low cost le développement des lignes domestiques et internationales contribuent non seulement aux provençaux de se déplacer sur des destinations encore longues à atteindre en train ou en voiture (Nantes, Bordeaux durée moyenne 9H) mais aussi de découvrir directement des destinations étrangères qui n'étaient qu'accessibles en via Paris : notamment La Russie ou encore le Canada, certains pays d'Afrique.

D'un point de vue économique ces lignes permettent la venue d'étrangers qui investissent dans notre région (maisons secondaires ou entreprises)

D'un point de vue touristique des voyageurs étrangers choisissent L'aéroport Marseille Provence pour déposer leurs clients et leur faire découvrir le territoire comme pour les croisières Fluviales au départ d'Arles ou D'avignon. Un choix nouveau qui va permettre aux autocaristes de la région, aux hôteliers d'avoir une nouvelle clientèle et de travailler !

Et pour ma part, si cet aéroport permet à notre famille de nous rendre directement sur des destinations européennes et internationales en limitant le nombre d'heures de vol pour notre Bien Être et pour celle de la Planète alors Oui je soutiens le développement de l'Aéroport Marseille Provence.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@718 - Marlène

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 10:42:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet Coeur Aeroport

Contribution :

Je suis totalement favorable au projet de rénovation de notre aéroport Aix-Marseille. Celui est vieillissant et ne reflète plus les ambitions que nous avons pour notre région.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une vitrine pour toutes les personnes qui arrivent sur notre territoire, qu'elles soient étrangères ou non. Il n'est pas question ici du développement du trafic aérien mais simplement d'une rénovation et d'une amélioration de l'existant pour permettre un meilleur accueil et une meilleure prise en charge des utilisateurs de l'aéroport. Etant moi-même une utilisatrice régulière de l'aéroport, je vois bien le retard accumulé par la structure par rapport aux autres grands aéroports français. Pour l'aéroport de la deuxième ville de France et première région touristique de France, le niveau n'est plus là et mérite d'être relevé convenablement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@719 - Bonnet Dominique - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 11:07:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition catégorique

Contribution :

Ancien ingénieur général de la Direction générale de l'Aviation civile, je suis catégoriquement opposé à ce projet qui vise, avec la deuxième phase (la jetée long courriers) et l'extension (cachée) du Terminal 2 low cost, à porter la capacité de l'aéroport de 12 à 18 millions de passagers. Une grande aberration : l'urgence climatique nous impose d'amorcer dès aujourd'hui la DECROISSANCE du transport aérien. Commençons par Marseille-Paris : 4 TGV quotidiens suffisent pour fermer cette ligne. Argumentaire détaillé en pièce jointe.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Bonnet D contribution.pdf\)](#)

491

@720 - Le Meur Yannick - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 11:15:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pourquoi ?

Contribution :

Bonjour,

ce que nous vivons actuellement et depuis cette épisode sanitaire est un élément de plus dans le fait de ne pas vouloir d'une extension d'aéroport quel qu'il soit.

Il me semble important de prendre ses responsabilités pour maintenant, mais également pour demain (50 ans, 100 ans, l'AVENIR...); prendre ses responsabilités pour moi, mes enfants, mes petits-enfants, mes arrières-petits-enfants... Bref, une décision ne se prend pas QUE pour l'ici et maintenant, mais également dans une vision à plus long terme.

Ce projet d'extension est à court peut-être une solution pour un secteur/domaine professionnel en pérille, mais loin d'être une solution pérenne.

Krishnamurti nous indique que "la solution est le problème"... je pense que de trouver des solutions rapides sans considérer l'environnement, c'est à dire une systémie globale ne permet pas de trouver des solutions pertinentes.

Je dis simplement NON à ce projet.

Belle poursuite

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E721 - France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 11:23:22

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

492

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Observations dans le cadre de l'enquête publique relative à l'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Contribution :

Bonjour,

Veuillez trouver en pièce jointe nos observations dans le cadre de l'enquête publique relative à l'extension de l'aéroport de Marseille Provence

Cordialement

Richard HARDOUIN06 87 77 35 63FNE13 - Président

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les internautes disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent. Ce droit ou celui d'être désabonné de nos listes de diffusion s'exerce par email, en justifiant de son identité, à l'adresse email suivante :
contact@fne13.fr

icon-enveloppe-tick-round-orange-animated-no-repeat-v1.gif Garanti sans virus. www.avast.com
#DAB4FAD8-2DD7-40BB-A1B8-4E2AA1F9FDF2

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(2020 10 16 Observations FNE13 à enquête publique extension aéroport MP.pdf\)](#)

@722 - Clo13 - Marignane

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 11:43:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ne confondons pas tout

Contribution :

A l'instar de certains détracteurs de cette évolution, il est important de préciser que ce projet est recentré sur l'amélioration des commerces, services, et restructuration des installations pour un meilleur accueil des passagers.

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Je vois beaucoup de commentaires sur le bruit, la pollution...

Mais concernant les nuisances sonores lorsque quelqu'un habite près d'une voie ferrée, cela va forcément le gêner à chaque passage de train.

Et bizarrement personne ne fait de commentaires à ce sujet...alors que les déplacements en train se développent de plus en plus.

Certes l'avion crée des nuisances sonores, mais de nombreuses contributions sont mises en œuvre pour en modifier les impacts.

Si chacun parle du dérèglement climatique et de l'impact aérien, que tous soyons d'abord à l'écoute de notre nature et veillons à son respect (jets de débris sur les plages l'été et par les fenêtres des voitures, décharges sauvages, véhicules polluants et roulants d'un autre âge, déplacement en grand véhicule avec une seule personne à bord, etc..).

Beaucoup prônent pour la mise en place majeure d'éoliennes pour remplacer les centrales nucléaires.

Mais l'installation de ce matériel a des conséquences graves sur les sols en matière de pollution.

N'oublions pas que l'AMP participe amplement et pleinement à l'économie de la région, ne serait que par les emplois qu'il génère et l'apport économique dû à l'accueil des avions mais aussi des passagers

Quel futur pour cet aéroport ? Des installations vieillissantes, des passagers mécontents de l'accueil proposé ?

Ainsi l'évolution des installations citées ci-dessus permettront un meilleur accueil des passagers et me paraissent indispensables.

Je suis donc absolument pour cette évolution qui porte le nom de COEUR D'AEROGARE

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@723 - Delphine Delphine - Coudoux

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 12:09:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

A l'heure de la prise de conscience citoyenne sur l'impact aggravant des moyens de transports sur le réchauffement climatique, sur l'épuisement des ressources fossiles, sur la dégradation des habitats, sur le cadre de vie, aggrandir un aéroport n'est pas cohérent avec la volonté du peuple. Le peuple veut pouvoir léguer à ses enfants un monde vivable. Ce projet a une visée purement économique. or, pour que l'économie s'inscrive dans le temps, elle doit être associée aux aspect environnementaux et sociétaux. Quelles études d'impact environnemental (avec le cycle de vie complet du projet) ont été menées ? Ce projet est-il réellement indispensable ? Le pourtour de l'étang de Berre est déjà assez artificialisé et pollué, améliorez les choses au lieu de les aggraver. Merci !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@724 - Clarisse - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 12:37:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Accord de Paris ?

Contribution :

Bonjour,

il est complètement irresponsable de vouloir augmenter le trafic aérien au vu de la trajectoire que prend le monde en terme de rejet carbone. L'accord de Paris est loin d'être respecté. Vous n'avez pas de droit moral de ruiner l'avenir de nos enfants, et de tous les êtres vivants sur cette planète par ailleurs. Le monde entier subit les conséquences de l'irresponsabilité de quelques uns.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@725 - Grélard Rémi - Marignane

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 13:04:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Question

Contribution :

Et si on commençait par fermer tout les vols internes, on gagnerait beaucoup de place pour les vol long courrier.

Et j'ajouterais des questions directement en liens avec le sujet :

Pensez vous que le transport aérien soit compatibles avec la neutralité carbone ?

Pensez vous que le transport aérien existera toujours en 2050?

Pensez vous que un jours le transport aérien n'aura plus d'impact négatif sur le climat, et la biodiversité ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@726 - palvini philippe

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 13:59:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Tout à fait favorable

Contribution :

Ce projet visant à améliorer les performances, les services aéroportuaires sans nuisances environnementales permettra de placer Marseille dans de bonnes conditions de développement de l'activité économique dans des conditions importantes de concurrence

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@727 - coolite julien - Saint-Victoret

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:03:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :PROJET COEUR AEROPORT Marseille Provence

Contribution :

Je suis totalement favorable au projet , il s'agit en aucun cas d'une augmentation du Traffic aérien , le coeur a pour volonté de faire d'améliorer le confort passager et l'accessibilité.

L'aéroport de marseille a déjà 20 ans de retard sur la modernisation des infrastructures et confort passager ; quand nous regardons d'autre aéroport semblable une telle amélioration reste un des éléments majeur pour l'attractivité du territoire .

Il ne faut pas oublié que l'aéroport emploie plus de 5000 personnes , alors oui l'écologie a bon dos !! un aéroport reste pas plus polluant qu'un bon vieux diesel ou bateau a quai .

Toujours facile de critiquer alors que bon nombre reste très content de voyager pas cher en avion ! quand l'heure du ferroviaire alimenté par des centrale nucléaire et charbon ...

bref j'ai hâte de pouvoir revoir vivre dans le modernisme et simplicité notre aeroport de marseille ou bon nombre de touriste seront heureux d'atterrir sur notre territoire de provence et faire vivre nos commerce .

La construction d'un tel édifice sera aussi un générateur d'emploi supplémentaire et permettra d'assurer un belle avenir même si la crise actuel reste compliqué pour le secteur aéronautique , celui-ci en sortira gagnant et grandissant!!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@728 - Kilavik Bjorg - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:11:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

1- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

2- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3- Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat vivable pour les prochaines décennies.

4- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

5- Parce que la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

6- Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier)
L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7- Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs

prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

8- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

9- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

10- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

11- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

12- Parce que les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

13- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

14- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

15- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de

vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

16- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

17- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

18- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat : « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

19- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

20- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@729 - C. Thomas - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:18:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Soutien au projet pour une aérogare plus moderne et mieux organisée

Contribution :

Le projet répond aux principaux problèmes que peut rencontrer aujourd'hui tout voyageur à l'aéroport Marseille Provence. Je m'y rends fréquemment, aussi bien pour mes déplacements personnels que pour y accueillir des proches, et la configuration actuelle des lieux ne permet pas de s'orienter facilement dans l'aérogare. Le cheminement pour rejoindre les zones d'enregistrement et d'embarquement n'est pas très visible et manque de logique, a fortiori pour les passagers connaissant peu l'aéroport.

J'apporte donc mon soutien au projet de « cœur d'aéroport », qui pourra rendre le parcours plus clair et plus intuitif (et donc, plus agréable !) pour le passager. De plus, il permettra d'apporter un véritable « coup de jeune » à l'aérogare qui en a fort besoin, donnant une image plus dynamique à notre région auprès de nos visiteurs et rejoignant les standards des autres aéroports internationaux.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@730 - Rousseau Louis - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:24:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un projet obsolète et climaticide à retirer - Les exigences du monde de demain ne sont pas intégrées

Contribution :

Pour apprécier la portée du projet soumis à enquête publique il convient de le resituer dans le projet d'ensemble : boosté par la croissance du trafic passagers, l'aéroport Marseille-Provence a conçu un vaste projet d'extension : un plan stratégique de la plate-forme phocéenne sur la décennie 2017-2027 qui prévoit 500 millions d'euros d'investissement dans les travaux de modernisation et d'extension des infrastructures pour lui permettre de franchir le cap des 12 millions de passagers avec le terminal T1, après avoir doublé la capacité du terminal T2, portant ainsi le nombre de passagers de 9 millions en 2017 à 16 millions en 2027.

On peut d'ailleurs penser que la nouvelle capacité de Cœur d'aéroport n'atteindrait pas son niveau de saturation en 2027, 4 ans après sa réalisation, et qu'elle permettrait d'assurer celui envisagé pour 2045 de 18 millions de passagers.

Ainsi Cœur d'aéroport est bien une pièce maitresse d'un projet d'extension, arrêté en 2016, et répondant à un objectif clairement affiché : permettre de quasiment doubler le nombre de passagers. C'est ainsi que l'autorité environnementale rendait en juillet 2019 un « avis sur l'extension et la modernisation du terminal T1 de l'aéroport de Marseille Provence », avis d'ailleurs très largement négatif.

Curieusement, pendant la pandémie et la pire crise qu'ait traversé la filière aéronautique, les responsables de l'AMP masquent l'objectif majeur de ce projet lors de la présentation à l'enquête publique : « la construction du « cœur d'aérogare » ne vise en aucun cas à augmenter la capacité de l'aéroport » !!!

Cette affirmation des dirigeants de l'AMP pose donc un très gros problème quant aux objectifs même du projet ! Modernisation : oui. Mais l'objectif de base a disparu ? Présentation fallacieuse ?

Cet objectif global est simplement en contradiction totale avec l'évolution nécessaire du secteur aérien permettant de réduire suffisamment nos émissions de GES pour s'inscrire dans une trajectoire compatible avec l'objectif de 1,5°C : « Pour s'aligner avec l'Accord de Paris sur le climat, une diminution du nombre de passagers comprise entre 2,5 % et 4 % par an est nécessaire. Il faudrait donc réduire de moitié le nombre de passagers annuels d'ici vingt ans maximum. (étude du cabinet B&L Evolution, explorant toutes les pistes permettant de diminuer les émissions du secteur aérien. Innovations technologiques, compensation carbone...pour arriver à cette conclusion)

« Accompagner » la progression du transport aérien méconnaît le plus grand défi de l'humanité.

Les scientifiques français ont remis en début d'année au GIEC leur copie qui va fortement contribuer au prochain rapport du GIEC à paraître en 2021. Les nouveaux modèles prévoient un réchauffement beaucoup plus important que les versions précédentes : la planète pourrait connaître un réchauffement de 6 à 7°C à la fin du siècle, ... ce qui entraînerait la disparition de nos civilisations bien avant ! (Cf. annexe)

Ils soulignent que la température de la Terre à la fin du siècle dépend fortement de des politiques climatiques mises en œuvre aujourd'hui.

Le scénario le plus optimiste -2°C- implique une diminution immédiate dès 2020 des émissions de CO₂, ... alors que ces dernières sont en constante augmentation.

Le changement climatique menace notre civilisation et la vie sur la Planète. Nous risquons une augmentation brusque des températures (qui décuplerait l'intensité des catastrophes climatiques selon de nombreuses études), nous devons réduire immédiatement les émissions de carbone pour notre survie (président du GIEC :YxNNE-5mmek).

Aux niveaux de l'ONU, européen, national comme local, les instances de toutes sortes affirment la nécessité de diminution très rapide des émissions de CO₂, depuis des orientations jusqu'à des réglementations. Le projet de l'AMP passe intégralement outre.

Selon le chef de l'ONU, il n'y a pas de temps à perdre si on veut ralentir la tendance et limiter la hausse de température. « Les conséquences de notre incapacité à faire face à l'urgence climatique sont partout : des vagues de chaleur records, des incendies de forêt dévastateurs, des inondations et des sécheresses », a-t-il ajouté. « Et ces défis ne feront qu'empirer ». ONU-9sept2020

« L'action climatique est le seul moyen d'assurer une planète vivable pour cette génération et les générations futures », a-t-il dit. Le Secrétaire général de l'ONU a appelé -9 sept 2020-à se servir des efforts de relance de l'économie mondiale après la pandémie de Covid-19 pour construire un monde meilleur et durable.

Or la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et la part induite par le secteur aérien est en croissance rapide ; maintenir une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs.

Ainsi, la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 ! (Voie caricaturale absurde).

« Le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

La Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, pour parvenir à l'objectif de neutralité carbone en 2050.

La Stratégie Nationale Bas-Carbone - SNBC- est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Introduites par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte , la SNBC et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) sont des outils de pilotage des politiques climatique et énergétique. (décret du 21 avril 2020). Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable

La cohérence d'ensemble est assurée par la recommandation du Haut Conseil pour le Climat :« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée ».

Plus localement, la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. L'un des

grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Ce projet est donc en contradiction avec cette politique.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, elle, a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019 : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs que la Région. Ce projet est donc contraire au plan métropolitain.

Enfin, il n'y a pas la moindre réflexion ou prise en compte des propositions de la Convention acceptées par le Président Macron : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (trajet inférieur à 4h)

SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants !

SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

On ne peut les écarter sous prétexte qu'elles ne sont pas encore transformées en dispositions effectives.

Il est donc urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité.

505

Choisissons-nous sciemment la fin de nos civilisations, ou sommes-nous prêts à sacrifier quelques trajets en avion pour préserver des conditions de vie encore acceptables dans les décennies à venir ?

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@731 - Balaÿ Florent - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:25:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un projet déconnecté du contexte environnemental et économique

Contribution :

Ce projet d'extension avec le souhait de permettre l'augmentation du trafic aérien dans l'aéroport Marseille Provence va directement à l'encontre des engagements du pays en matière de protection de l'environnement et ralentissement du dérèglement climatique. Ces engagements ont été concrétisés par la signature des accords de Paris.

Sans parler de la crise sanitaire actuelle qui va continuer d'impacter économiquement le secteur aérien pendant les années à venir, l'augmentation du trafic aérien contribuera à augmenter significativement les émissions à gaz à effet de serre. Le secteur aérien est de loin le premier poste responsable des émissions de gaz à effet de serre et ce projet contribue à enfoncer encore plus les mauvais résultats en matière environnementale qui ne respectent déjà pas les engagements de l'état.

La dépense est inutile est couteuse pour l'ensemble des habitants du secteur et les retombées économiques ne seront pas au rendez vous.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@732 - Montagnini Anna - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:28:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

1- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

2- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3- Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat viable pour les prochaines décennies.

4 Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

5- Parce que la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

6- Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7- Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

8- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

9- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

10- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

11- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

12- Parce que les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

13- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

14- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

15- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

16- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

17- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

18- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat : « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

19- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

20- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@733 - Richard Bérengère - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:30:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Je suis contre l'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Je m'oppose à l'extension de l'aéroport de Marignane pour raison de pollution de l'air, pollution sonore et olfactive.

Pollution également générée par la construction en général, le bâtir notamment qui génère énormément de déchets.

Je souhaite le développement du transport de marchandise par Fret, le transport de personnes par train dans le but de rendre nos vies viables et saines.

J'ai en permanence le nez bouché depuis 3 ans que j'habite Marseille, mes amis et surtout leurs enfants souffrent d'asthme, d'insuffisance respiratoire, etc.

510

Le transport par avion sur de courtes distances est totalement démodé. Nous devons penser à un avenir viable pour nous et les générations qui suivent donc réduire nos déplacements et privilégier des modes de transport dont l'empreinte carbone est la plus faible possible.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@734 - Rousseau Louis - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:30:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un projet obsolète et climaticide à retirer - Les exigences du monde de demain ne sont pas intégrées

Contribution :

J'ajoute une pièce jointe à ma contribution précédente.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(réchauffement climatique.odt\)](#)

@735 - East Jeanne - Les Contamines-Montjoie

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:33:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport de Marseille

Contribution :

Une extension de cet aéroport est incompatible avec l'engagement de l'état à l'Accord de Paris. Investissez dans les liaisons train - c'est le futur et plus attractif pour les vacanciers et les voyageurs d'affaires - tout le monde - si vous le faites bien

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@736 - Rousseau Louis - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:35:03

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

511

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un projet obsolète et climaticide à retirer - Les exigences du monde de demain ne sont pas intégrées

Contribution :

Complément climatique à mes 2 premières contributions

Nouvelles simulations du climat : quel réchauffement en 2100 ?

Météo France 02/03/2020

<https://meteofrance.com/changement-climatique/quel-climat-futur/nouvelles-simulations-du-climat-quel-rechauffement-en-2100>

De nouvelles simulations numériques du climat, passé et futur, dont les conclusions viennent d'être livrées, prévoient un réchauffement plus important en 2100. Ces conclusions contribueront de manière majeure au sixième rapport du Giec, dont la publication est prévue en 2021.

De nouvelles simulations pour le 6e rapport du Giec

La communauté internationale en climatologie est engagée dans un important exercice de simulations numériques du climat passé et futur. Ses conclusions contribueront de manière majeure au premier volet du sixième rapport d'évaluation du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), dont la publication est prévue en 2021. Les scientifiques français impliqués dans ce travail, notamment au CNRS, au CEA et à Météo-France, ont été les premiers à rendre leur copie et viennent de dévoiler les grandes lignes de leurs résultats. Les nouveaux modèles prévoient notamment un réchauffement plus important en 2100 que les versions précédentes. Ils progressent aussi dans leur description du climat à l'échelle régionale.

Nouvelles simulations : vers un réchauffement prononcé

Les scientifiques français regroupés au sein de la plateforme Climeri-France ont participé au programme mondial de simulations du climat (CMIP6) avec deux modèles climatiques développés l'un par le CNRM associé au Cerfacs et l'autre à l'IPSL. Début 2020, la base de données CMIP6

rassemblait les résultats de plus de 80 modèles climatiques conçus par une trentaine de centres climatiques dans le monde.

Nouvelles simulations : 5 points clés

Les deux nouveaux modèles français, mais également d'autres modèles étrangers déjà disponibles, simulent un réchauffement plus important à l'horizon 2100 que les versions précédentes établies en 2012, en particulier pour les scénarios les plus pessimistes en émissions.

1- La planète pourrait connaître un réchauffement de 6 à 7 °C à la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle.

C'est ce que prévoient les modèles français lorsqu'ils intègrent le scénario le plus pessimiste en matière de concentrations de gaz à effet de serre et de contexte socioéconomique. Ce scénario repose sur une croissance économique rapide alimentée par des énergies fossiles ; un réchauffement de la planète plus fort que ce qui était prévu par les précédentes simulations françaises, mais qui comportent des incertitudes, qu'il convient d'évaluer en prenant en compte un grand nombre de modèles.

Ces nouveaux modèles climatiques développés par le CNRM et l'Institut Pierre Simon Laplace (IPSL) simulent mieux les grandes caractéristiques du climat récent que les précédents.

2- La température de la Terre à la fin du siècle dépend fortement des politiques climatiques mises en oeuvre aujourd'hui.

Les deux modèles français considérés s'accordent pour prévoir une hausse de la température moyenne du globe, au moins jusqu'en 2040. Au-delà, l'évolution globale des températures varie nettement en fonction du scénario retenu et des trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre associées. La température moyenne de la planète à la fin du siècle dépend fortement des politiques climatiques mises en place dès maintenant et tout au long du XXI^e siècle.

3- Atteindre l'objectif de 2 °C de réchauffement climatique fixé par l'Accord de Paris nécessite un effort d'atténuation très important.

Le scénario le plus optimiste permet tout juste de rester sous l'objectif des 2 °C, et au prix d'un dépassement temporaire de l'objectif de 2 °C au cours du siècle. Ce scénario implique une diminution immédiate des émissions de CO₂ jusqu'à atteindre la neutralité carbone à l'échelle de la planète en 2060 ainsi qu'une captation du CO₂ atmosphérique de l'ordre de 10 à 15 milliards de tonnes par an en 2100.

4- La banquise pourrait disparaître entièrement.

La banquise arctique régresse actuellement rapidement. Cette tendance se poursuit dans le climat futur. À la fin du siècle, la banquise arctique disparaîtra probablement totalement en fin d'été dans les scénarios à fortes émissions de gaz à effet de serre. Le scénario le plus pessimiste la voit même disparaître quasi totalement en fin d'hiver.

5- L'été 2003 pourrait être normal dans les années 2050.

Les modèles simulent des vagues de chaleur plus intenses et plus fréquentes sur la France, en cohérence avec les évolutions observées sur les dernières décennies. Les modèles confirment que cette tendance va se poursuivre au moins dans les deux décennies qui viennent quel que soit le scénario considéré. Ces évolutions se différencient fortement après 2050 selon les scénarios et les trajectoires d'émissions associées.

L'été 2003 marqué par une canicule extrême (selon les standards actuels) pourrait correspondre à un été normal dans les années 2050 selon les scénarios intermédiaires ou pessimistes. Seuls les scénarios les plus optimistes permettent de limiter la sévérité des canicules.

Comment prévoit-on l'évolution du climat à l'échelle du globe ?

Pour simuler l'évolution du climat sur la planète, les chercheurs reproduisent le fonctionnement de la machine climatique, c'est-à-dire les interactions entre l'atmosphère, l'océan, la glace de mer, les continents. Ils établissent ainsi des modèles de climat. Les modèles simulent l'évolution du climat à longues échelles.

Les scientifiques imposent à ces modèles différents paramètres : émissions de CO₂, critères socioéconomiques... Ils construisent ainsi autant d'évolutions possibles du monde, appelés des scénarios.

Les nouvelles simulations présentées aujourd'hui utilisent des scénarios nouveaux qui prennent en compte à la fois les facteurs modifiant le climat, au premier rang desquelles figure l'augmentation des gaz à effet de serre, et différentes trajectoires socioéconomiques. Grâce à la puissance de calcul des supercalculateurs, les modèles livrent ainsi plusieurs simulations d'évolution du climat passé et futur en fonction des scénarios retenus.

Une modélisation plus fine pour la France et les outremer

Les modèles de climat servent aussi de base à la modélisation climatique à échelle plus fine sur la France métropolitaine et les outremer. Ainsi, plusieurs simulations réalisées dans le cadre de CMIP6 ont été « zoomées » sur l'Europe et l'océan Indien. À ces échelles, les scientifiques ont notamment réussi à représenter de manière plus réaliste que précédemment des phénomènes comme certaines pluies extrêmes, les cyclones ou le transport de poussières.

De tels résultats ont pu être obtenus grâce aux améliorations apportées aux modèles de climat depuis le précédent exercice.

Le travail effectué par la communauté française, qui a mobilisé une centaine de scientifiques de disciplines variées (climatologues, océanographes, glaciologues, spécialistes de l'atmosphère, de la végétation et des sols, experts en calcul intensif), a nécessité des moyens informatiques importants : 500 millions d'heure de calcul assurées par les supercalculateurs de Genci et de Météo-France, 20 Pétaoctets de données générées.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@737 - JEAN PIERRE - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 14:46:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

515

Objet :EXTENTION AEROPORT

Contribution :

JE SUIS CONTRE CETTE EXTENTION QUI ENTRAINERA ENCORE PLUS DE NUISANCES SONORES ET NOUS SOMMES DEJA BIEN TROP DERANGE PAR LES VOLS TROP NOMBREUX ET FREQUENTS

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@738 - Elodie

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:21:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis favorable à l'extension

Contribution :

Je suis favorable à la création d'un cœur aérogare.

Pour côtoyer régulièrement les aéroports, il est évident que L'aéroport Marseille Provence a besoin d'un coup de frais.

Ce dernier a besoin de se moderniser et de répondre favorablement aux nouvelles demandes des voyageurs, autant en terme de choix de destinations que d'accueil de ces derniers.

Concernant le point écologique, un aéroport vieillissant ou actuel reste inéluctablement polluant, alors autant choisir un aéroport qui vit avec son temps en y intégrant de nouvelles solutions afin de pallier au mieux l'impact sur l'environnement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@739 - AMPHOUX JOELLE - Saint-Victoret

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:28:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE L'EXTENSION DE L'AEROPORT

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Ceci est une enquête publique qui n'en a que le nom. J'ai découvert cette enquête dans un petit encadré du journal de la ville distribué le 05 10 20 alors que l'enquête court déjà depuis le 15 09 20 qui dit mieux pour faire en sorte qu'un minimum de personnes y participe !

La pollution n'a pas encore altéré tous mes neurones, cette enquête dit tout et son contraire! qui peut croire que le trafic aérien ne va pas augmenter sans compter le trafic routier autour de l'aéroport !

Je suis étonnée de voir que certains sont ravis de ce projet, sûrement des personnes qui n'habitent pas des zones de survol d'habitations.

Les responsables de ce projet brandissent les aides à l'insonorisation des habitations, doit-on vivre calfeutrés même à la belle saison qui , qui plus est , dure longtemps dans la région? Attend-t-on de nous que l'on installe des climatisations qui augmenteront la consommation d'énergie?

A minima ne pourrait-on pas plutôt dédommager les riverains en les exonérant des taxes foncière et habitation qui sont très élevées ?

D'autant plus que les nuisances de bruit et de pollution grèvent considérablement la valeur des maisons.

Ce projet devrait être annulé et repensé en étudiant le passage des couloirs aériens sur des zones inhabitées.

D'autre part la COVID a démontré que les déplacements pouvaient être très nettement diminués par l'utilisation des nouvelles technologies : arrêtez de vous déplacer pour rien.

Nous voulons revenir à une vie plus saine pour nous et nos enfants, notre famille vit ici depuis plusieurs générations dans une banlieue en pleine campagne agréable à vivre et nous nous retrouvons coincée dans une métropole malsaine!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@740 - PELLICCIO Elisabeth - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:35:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Enquête publique coeur d'aéroport marseille provence

Contribution :

Concernant l'enquête publique "coeur d'aéroport" qui consiste à réunir les deux halls, il est évident que cela apporterait une meilleure qualité de prise en charge des voyageurs. Mais ce projet étant lié à la création d'une jetée d'embarquement permettant donc à terme une augmentation du trafic aéroportuaire, entraînant pour les quartiers et les villages survolés, déjà très impactés par de multiples pollutions, de subir de graves nuisances sonores et environnementales supplémentaires afin de porter la capacité du terminal de 8 à 12 millions de passagers. Sans compter les graves problèmes climatiques qui ne cessent d'augmenter.

Alors que le gouvernement préconise une diminution des vols intérieurs, il nous paraît prématurée de faire un investissement aussi conséquent.

Pour toutes ces raisons, le CIQ de Saint-André se prononce contre ce projet d'extension de l'aérogare.

PELLICCIO Elisabeth

Présidente du CIQ de Saint-André

13016 Marseille

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@741 - Brissy Fabienne - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:35:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Revoir l'extension de l'aérogare

518

Contribution :

Bonjour

Cet agrandissement de l'aérogare va à contre courant de la tendance actuelle qui est à minimiser l'émission de gaz à effet de serre et de la tendance sociétale qui est plutôt à sa prise en compte. Considérer que le trafic va augmenter de la même façon est nier cet état de fait qui est plutôt d'y regarder à 2 fois avant de prendre l'avion plutôt que d'autres modes de transport ou de se rendre moins loin. Surtout en temps de Covid 19 qui va changer nos habitudes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@742 - PAYEN Christine

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:39:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :FAVORABLE

Contribution :

Je suis favorable à ce projet de restructuration, réorganisation, modernisation, ... pour un aéroport digne de notre belle région dont nous pourrions être fiers. Il ne faut pas confondre, il ne s'agit pas dans cette phase du projet d'augmenter la capacité d'accueil de l'aérogare, ni celle des pistes (donc pas plus d'avions), mais bien d'améliorer les conditions d'accueil des passagers. Plus de lumière, plus d'espace pour un meilleur respect des consignes sanitaires (non négligeable quand on pense à la crise que nous vivons dont on ne sait quand elle finira, si elle finit,...ni si de telles conditions ne vont pas se reproduire), plus de fluidité, une seule zone d'enregistrement des passagers, une seule zone pour les formalités de contrôles. Sans compter l'amélioration des conditions de travail pour toutes les personnes qui œuvrent sur le site pour nous permettre de commencer notre voyage en toute sérénité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@743 - Dumas Jean-Luc - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:39:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis négatif sur le projet d'extension de L'aéroport Marseille Marignane.

Contribution :

519

Bonjour,

Je suis totalement opposé au projet visant à l'extension de l'actuel aéroport Marseille Marignane. Alors que dans les accords climat de Paris il a été démontré la nuisance du trafic aérien, il est impératif de réduire fortement nos émissions de CO2 provenant de cette activité.

C'est pour ça que il est indispensable de cesser toute investissement dans ce secteur d'activité.

Par ailleurs au vu des enjeux et objectifs fixées par les états lors des COP, c'est un projet qui est d'ores et déjà disqualifié à très court terme en terme de résilience et donc une gabegie financière. Ceci au moment où il est urgent d'investir dans des projets d'aménagement des villes pour anticiper les désordres climatiques à venir.

Enfin la betonisation, l'artificialisation des sols dans notre région et à l'origine de drames écologiques et humains. Il est absolument irresponsable de poursuivre dans cette voie au mépris des populations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@744 - Martinet Nicolas - Villars-Colmars

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:53:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Aéroport

Contribution :

Pour ka rationalisation de ce vieil Aeroport

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E745 - Nathalie d'Arnal

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:55:55

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Enquête publique - Contribution

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Contribution :

Bonjour, En tant que spécialiste en Travel Retail, ayant travaillé pendant 20 ans à l'amélioration de l'accueil et des services aux passagers des terminaux aéroportuaires, je confirme par la présente ma conviction quant à l'intérêt du projet de création d'un coeur d'aérogare et du réaménagement du Terminal 1. Etant moi-même utilisatrice fréquente de l'aéroport, j'ai pu constater son décalage en matière d'accueil des passagers, tant au niveau des infrastructures que du flux passager, en comparaison avec des aéroports de même gabarit à l'international et au niveau national. Compte tenu de l'attractivité que représente la région Marseille Provence, et du besoin encore accru dans les circonstances actuelles de faire fonctionner les acteurs du tourisme à plein régime, il me paraît indispensable de mettre l'aéroport Marseille Provence aux normes internationales d'accueil des passagers afin de donner une image à la hauteur de celle de sa région, et cela grâce à plusieurs actions concrètes prévues dans le cadre du réaménagement : - rationalisation et simplification du parcours voyageur - modernisation et optimisation des zones commerciales afin d'améliorer le confort passager et de lui faire profiter une dernière fois des spécialités régionales, qu'elles soient gastronomiques ou artisanales - mise en conformité des normes de contrôle qui permettront de faire voyager les passagers dans des conditions de sécurité et de confort indispensables L'aéroport a déjà su par le passé prendre le virage de la modernisation et développer un écosystème complet grâce à une forte augmentation du trafic annuel, il me semble primordial aujourd'hui d'entamer une démarche de mise à niveau comme ont pu le faire des aéroports géographiquement proches et similaires comme Nice, Lyon Saint Exupéry ou Toulouse. Vous remerciant de votre attention, Cordialement, Nathalie d'Arnal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@746 - Panagioula - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 15:57:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour le projet de "coeur d'aéroport"

Contribution :

Je suis ressortissante grecque, installée en Provence depuis plusieurs années. Je rends donc souvent visite à ma famille à Athènes, en partant de l'aéroport Marseille Provence. Je soutiens totalement le projet de cœur d'aéroport car il permettra de bénéficier d'une offre de commerces plus importante et diversifiée (à l'instar des autres aéroports européens) et d'améliorer grandement le confort des utilisateurs. De plus, je pense que la nouvelle aérogare contribuera à faciliter l'orientation des passagers (et notamment des touristes étrangers), qui reste actuellement compliquée (lorsque j'accueille des membres de ma famille, il est toujours difficile de leur expliquer précisément où nous devons nous retrouver !).

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@747 - Réseau Action Climat France Réseau Action Climat France - Montreuil

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 16:02:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Objet : Contribution à l'enquête publique portant sur la demande de permis de construire pour l'extension de l'aéroport aéroport Marseille Provenc

Contribution :

A l'attention de M. Charles Vigny, commissaire enquêteur

Paris, 16 octobre 2020

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous souhaitons porter à votre connaissance l'avis du Réseau Action Climat et de ses associations membres concernant la demande de permis de construire déposée pour l'extension de l'aéroport Marseille Provence.

Le Réseau Action Climat fédère les associations françaises impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour une transition écologique, solidaire et équitable. Il est le représentant français du Climate Action Network International, réseau mondial qui regroupe plus de 1300 ONG dans 120 pays. A ce titre, le Réseau Action Climat analyse les politiques publiques et les projets d'infrastructure développés ou envisagés sur le territoire français au regard des engagements climatiques de la France.

Le projet d'extension du terminal T1 de l'aéroport de Marseille Provence présente de graves insuffisances au regard de l'absence de prise en compte de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre liées au développement du trafic aérien induit par ce projet.

L'incidence du projet d'extension sur les émissions de gaz à effet de serre apparaît ainsi particulièrement sous-évaluée dans l'étude d'impact du projet alors que, selon les termes mêmes du projet déposé par la société Aéroport de Marseille Provence (AMP), il conduit à augmenter significativement les flux de passagers vers et depuis l'aéroport.

Les projections d'augmentation de la fréquentation de l'aéroport sont de 12 millions de passagers en 2027 et 18 millions en 2045, soit une augmentation de plus de 90% sur cette période, selon le pétitionnaire. Cependant, plusieurs biais méthodologiques conduisent à sous-estimer l'augmentation du trafic liée générée par l'évolution des capacités d'accueil de l'aéroport d'une part, et à minimiser son impact sur l'augmentation des gaz à effet de serre d'autre part :

- Sur la période 2018-2045, les scénarii présentés dans l'étude d'impact font état d'une évolution du nombre de passagers de 90%, et d'une augmentation de 59% du nombre de mouvement d'avions sur la période. L'augmentation du nombre de mouvements corrélative apparaît ainsi faible au regard de l'augmentation du nombre de passagers envisagée. Les hypothèses soutenant ces scénarii d'évolutions, notamment en ce qui concerne les données d'évolution de l'emport moyen, sont particulièrement peu fournies ; notamment sur la période 2018-2025. Par ailleurs, l'augmentation de l'emport entraîne à terme un changement de flotte en faveur d'avions de taille plus importante, plus lourds et beaucoup plus émissifs ; facteur qui n'est pas pris en compte dans l'étude d'impact.

- L'impact du projet d'extension du T1 sur les émissions de gaz à effet de serre entre la situation de référence et l'année 2045, est estimée 494 000 tonnes tCO₂ par rapport au scénario de référence, soit une augmentation de 46%. Cependant l'étude d'impact environnemental tend à minimiser l'impact du projet sur les émissions de gaz à effet de serre en faisant référence à des actions extérieures au projet (" panier de mesures de l'OACI"), dont l'impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre est particulièrement faible ou peu évalué.

- Le dossier présenté entend également démontrer que le projet n'est pas la cause première de l'augmentation de fréquentation de la plateforme, en se fondant sur des scénarios d'évolution du trafic aérien "fort(s) et inaltérable(s)". Cette hypothèse est particulièrement problématique au regard du contexte de baisse du trafic aérien actuel et d'incertitude sur les perspectives de reprise du trafic d'une part; et de la faiblesses des analyses présentées concernant le report modal du trafic intérieur vers le train au titre des alternatives possibles d'autre part; qui doivent pourtant être décrites de manière obligatoire en vertu de l'article R. 122-5 du Code de l'environnement. Dans un contexte où les départs et arrivées depuis ou vers Paris (Paris CDG ou Orly) depuis l'aéroport représentent la première source de passagers et où l'essentiel de la croissance est envisagée porte à l'international, ces insuffisances apparaissent comme particulièrement probantes.

Ainsi, comme l'a mentionné l'Autorité Environnementale dans son avis, la compatibilité du projet avec l'engagement de la France à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, inscrit dans la Loi Energie/Climat du 8 novembre 2019, n'est pas démontrée. Pour cette raison, le Réseau Action Climat et ses associations membres émettent un avis défavorable au projet, et rappellent également que l'abandon des projets d'extension d'aéroports est l'une des demandes portées par la Convention Citoyenne pour le Climat pour limiter les effets néfastes du transport aérien sur le climat.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Contribution Réseau Action Climat enquête publique extension aéroport Marseille.pdf\)](#)

@748 - Réseau Action Climat France Ismaël - Montreuil

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 16:05:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution à l'enquête publique portant sur la demande de permis de construire pour l'extension de l'aéroport aéroport Marseille Provence

Contribution :

A l'attention de M. Charles Vigny, commissaire enquêteur

Paris, 16 octobre 2020

Objet : Contribution à l'enquête publique portant sur la demande de permis de construire pour l'extension de l'aéroport aéroport Marseille Provence

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous souhaitons porter à votre connaissance l'avis du Réseau Action Climat et de ses associations membres concernant la demande de permis de construire déposée pour l'extension de l'aéroport Marseille Provence.

Le Réseau Action Climat fédère les associations françaises impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour une transition écologique, solidaire et équitable. Il est le représentant français du Climate Action Network International, réseau mondial qui regroupe plus de 1300 ONG dans 120 pays. A ce titre, le Réseau Action Climat analyse les politiques publiques et les projets d'infrastructure développés ou envisagés sur le territoire français au regard des engagements climatiques de la France.

Le projet d'extension du terminal T1 de l'aéroport de Marseille Provence présente de graves insuffisances au regard de l'absence de prise en compte de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre liées au développement du trafic aérien induit par ce projet.

L'incidence du projet d'extension sur les émissions de gaz à effet de serre apparaît ainsi particulièrement sous-évaluée dans l'étude d'impact du projet alors que, selon les termes mêmes du projet déposé par la société Aéroport de Marseille Provence (AMP), il conduit à augmenter significativement les flux de passagers vers et depuis l'aéroport.

Les projections d'augmentation de la fréquentation de l'aéroport sont de 12 millions de passagers en 2027 et 18 millions en 2045, soit une augmentation de plus de 90% sur cette période, selon le pétitionnaire. Cependant, plusieurs biais méthodologiques conduisent à sous-estimer l'augmentation du trafic liée générée par l'évolution des capacités d'accueil de l'aéroport d'une part, et à minimiser son impact sur l'augmentation des gaz à effet de serre d'autre part :

- Sur la période 2018-2045, les scénarii présentés dans l'étude d'impact font état d'une évolution du nombre de passagers de 90%, et d'une augmentation de 59% du nombre de mouvement d'avions sur la période. L'augmentation du nombre de mouvements corrélative apparaît ainsi faible au regard de l'augmentation du nombre de passagers envisagée. Les hypothèses soutenant ces scénarii d'évolutions, notamment en ce qui concerne les données d'évolution de l'emport moyen, sont particulièrement peu fournies ; notamment sur la période 2018-2025. Par ailleurs, l'augmentation de l'emport entraîne à termes un changement de flotte en faveur d'avions de taille plus importante, plus lourds et beaucoup plus émissifs ; facteur qui n'est pas pris en compte dans l'étude d'impact.

- L'impact du projet d'extension du T1 sur les émissions de gaz à effet de serre entre la situation de référence et l'année 2045, est estimée 494 000 tonnes tCO₂ par rapport au scénario de référence,

soit une augmentation de 46%. Cependant l'étude d'impact environnemental tend à minimiser l'impact du projet sur les émissions de gaz à effet de serre en faisant référence à des actions extérieures au projet (" panier de mesures de l'OACI"), dont l'impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre est particulièrement faible ou peu évalué.

●Le dossier présenté entend également démontrer que le projet n'est pas la cause première de l'augmentation de fréquentation de la plateforme, en se fondant sur des scénarios d'évolution du trafic aérien "fort(s) et inaltérable(s)". Cette hypothèse est particulièrement problématique au regard du contexte de baisse du trafic aérien actuel et d'incertitude sur les perspectives de reprise du trafic d'une part; et de la faiblesses des analyses présentées concernant le report modal du trafic intérieur vers le train au titre des alternatives possibles d'autre part; qui doivent pourtant être décrites de manière obligatoire en vertu de l'article R. 122-5 du Code de l'environnement. Dans un contexte où les départs et arrivées depuis ou vers Paris (Paris CDG ou Orly) depuis l'aéroport représentent la première source de passagers et où l'essentiel de la croissance est envisagée porte à l'international, ces insuffisances apparaissent comme particulièrement probantes.

Ainsi, comme l'a mentionné l'Autorité Environnementale dans son avis, la compatibilité du projet avec l'engagement de la France à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, inscrit dans la Loi Energie/Climat du 8 novembre 2019, n'est pas démontrée. Pour cette raison, le Réseau Action Climat et ses associations membres émettent un avis défavorable au projet, et rappellent également que l'abandon des projets d'extension d'aéroports est l'une des demandes portées par la Convention Citoyenne pour le Climat pour limiter les effets néfastes du transport aérien sur le climat.

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Contribution Réseau Action Climat enquête publique extension aéroport Marseille.pdf\)](#)

@749 - MASLIAH JACQUES - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 16:06:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutiens au projet Coeur d'Aérogare

Contribution :

Je soutiens le projet Coeur d'Aérogare

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courrier soutiens AMP projet coeur Aeroport.pdf\)](#)

@750 - Brûlant Valérie - Meyrargues

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 16:09:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis catégoriquement opposé à ce projet d'extension de la capacité de l'aéroport de Marseille pour les raisons ci-après :

Contribution :

1- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution), à commencer par la ligne Marseille-Paris qui peut être immédiatement remplacée par 4 TGV QUOTIDIENS SUPPLEMENTAIRES.

2- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommeraient à elles seules l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

4- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

5- Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

6- Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

8- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien

9- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

528

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@751 - Dietrich Nicolas - Lambesc

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 16:30:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour l'aéroport de demain!

Contribution :

Je suis totalement favorable au projet de rénovation de notre aéroport Aix-Marseille. Celui est vieillissant et ne reflète plus les ambitions que nous avons pour notre région.

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une vitrine pour toutes les personnes qui arrivent sur notre territoire, qu'elles soient étrangères ou non. Il n'est pas question ici du développement du trafic aérien mais simplement d'une rénovation et d'une amélioration de l'existant pour permettre un meilleur accueil et une meilleure prise en charge des utilisateurs de l'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@752 - Tollari Ophélie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 16:46:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour l'extension et la modernisation de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

529

Bonjour,

Je soutiens fermement l'extension et la modernisation de l'aéroport Marseille Provence à titre professionnel et personnel.

En effet, travaillant dans le tourisme, l'aéroport est indispensable à notre activité pour faire venir les clients. Beaucoup se plaignent de la vétusté des lieux, du manque de prestations et d'offre de vols par rapport à d'autres destinations concurrentes. J'ai les mêmes griefs au niveau personnel.

Les travaux permettront d'attirer de nouvelles compagnies et clientèles ce qui engendrera des créations d'emplois et donc des retombées économiques considérables pour le territoire. Ce développement se fera dans le respect de l'environnement et des habitants grâce au dévouement et à l'engagement des équipes de l'aéroport sur ce sujet.

Cordialement.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@753 - SINOU Véronique - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 16:52:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE EXTENSION DE L'AÉROPORT DU 18/09/2020 AU 16/10/2020

Contribution :

Enquête publique - Extension de l'aéroport comprenant la création d'un cœur d'aérogare et le réaménagement des halls A et B du terminal 1 de l'aéroport Marseille-Provence.

Après lecture du dossier concernant l'enquête publique "cœur d'aéroport", l'association les Amis de la Terre Bouche du Rhône souligne les points suivants:

- Que l'on se situe au niveau international, européen ou national, les émissions de GES du transport aérien augmentent d'année en année, en contre-sens des trajectoires de réductions nécessaires pour respecter l'Accord de Paris. Le projet "Cœur d'aéroport" prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport de 8 millions actuellement à 12 millions de passagers. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport et à terme à augmenter le trafic aérien en Provence. Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

- En plus de l'impact sur le climat, l'aviation génère des polluants qui dégradent la qualité de l'air et la santé humaine comme le monoxyde de carbone (CO) ou les oxydes d'azote (NOx) qui causent notamment des maladies respiratoires. Les avions rejettent également des particules fines (PM10 et PM2.5) mais ils ne sont pas équipés de filtre à l'instar des véhicules routiers. Enfin, de nombreuses personnes sont également exposées à des nuisances sonores bien supérieures aux recommandations des organismes de santé par le survol quotidien d'avions, en particulier la nuit.

- Selon le projet Climaera, projet qui vise à prévoir la qualité de l'air sur un périmètre de coopération franco-italien (Provence Côte d'Azur, Rhône Alpes, Piémont, Ligurie et Val d'Aoste), malgré tous les efforts nationaux et européens en vue de réduire les émissions de GES, ceux-ci resteront vains s'ils ne sont pas fortement épaulés par un plan d'action à l'échelle locale, régionale et métropolitaine. Dans ce contexte, étendre un aéroport qui vise à terme à augmenter le trafic aérien en Provence apparaît comme décalé au regard de la crise climatique.

Pour ces raisons, l'association les Amis de la Terre Bouches du Rhône se prononce contre cette première phase de projet d'extension de l'aérogare.

Pour les Amis de la Terre Bouches du Rhône

la co-présidente, Véronique SINOU

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@754 - Carbonel Romain - Le Beausset

531

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:11:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Crise

Contribution :

Au vu du trafic actuel et de la maladie (covid) non résolu je suis contre l'extension et le réaménagement demander sur ce permis

Au vu des urgences auxquelles nous devons faire face il serait irrationnel d'investir dans un domaine polluant et décroissant.

Merci à vous

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@755 - Collinet Brdys Laurent - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:14:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à des infrastructures destructrices de la vie sur terre

Contribution :

Arrêtons le développement du transport aérien : tous les modèles récents tablaient sur des développements sans fins de ce mode de transport (même si COVID a mis un frein) mais a-t-il pour autant fait réfléchir tous les décideurs ? vous qui lançaient ce type de projet ?

Marseille a besoin d'une gare moderne qui fonctionne pas d'un aéroport plus grand alors que l'on sait aujourd'hui que le transport aérien s'il continue à se développer représentera plus de 20% des émissions de CO2 dans quelques décennies, ces émissions là sont inutiles !

Il est temps de se poser, de réfléchir à comment se développer dans le respect de la vie de tous les humains sur terre et de la vie de tous les êtres vivants

Nous sommes en train de tout détruite et tout cela pour se rendre plus facilement, plus rapidement je ne sais où mais pourquoi ?

Changeons de civilisation : arrêtons cette civilisation du comment et construisons une civilisation du pourquoi, fondée sur la solidarité, le respect de tous les être vivants, sur la réflexion

PS : je ne crois pas moi non plus au système amiche, mais je ne crois pas non plus au système prôné par Macron et par tous les gens qui n'ont qu'une idée en tête : la fuite en avant pour créer soi disant de la richesse sans prendre en compte toutes les destructions que leur système crée !

Mesdames et Messieurs : arrêtez, la terre n'en pleut plus ! nous n'en pouvons plus !

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E756 - Céline VILAPLANA

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:15:03

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Contribution Provence Tourisme

Contribution :

Bonjour, Je vous prie de trouver en pièce jointe la contribution de Provence Tourisme dans le cadre de l'enquête publique « Cœur Aéroport » Bien cordialement,
<https://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs2fpi9c5kgycJ3HJr1HGblV Euw6SxSAFxlCuQsqvawhWCéline VILAPLANARessources Humaines et Services généraux>

04 91 13 84 20

www.myprovence.fr
https://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs0ufVx8dW6gZtUFvZ1gMVivZXDCwRLswc-BvYtR8HkVS3jsWnbLtvxLOMFwEsHp6yw==https://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs_09YaWlk4nBKUHhaZ1pheg1Q4CDW03ef9Lh2aOL_TTIg9Exe83b635EWUVJqr-NGQ==https://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs0d8ClumV2nhDP05sOfY78Eyi2C71h7kfUBQfP4BQjrCbakxx-UbiUYWm_RwlcYJvfNmUIYEXO8J1XbdTgC651k=https://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba

510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs1JDQhOtcmsNa7u4qk7qSo_Wu4YVltDsHpQ4EvdAHM7SqtWJdKYVVrUKg2cV Nzr8A==https://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs8euVhjFct4y6pBTN7jB2gY6Bfa0kmTIFUlpL7SXNMFsrxt5OaW-c3bv9zu5BEdrLA==https://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs9MPRnh17Zvul_1OIQqAqqrpMWfNvatpfow4r9Sa6qznhttps://cloud.letsignit.com/collect/bc/5efde41e87ba510009f3643d?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0Jju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs8Y5hQbfalqdmu1A9nXi1TcklWlpajq11KOWKgfx0RBhhttps://cloud.letsignit.com/collect/b/5f47726eb1a5860008309fb4?p=MYMsBJ8RqHaJfsC9jvy62wX0ju39X6NzgLJqDI9jqvEPzZANTg21U3XnITZXKdGxGvNwmaB1GOMCXnueVoYs0T1iGbEgETP3NjAnR-irfteI7Lf_4jUh8l3n5UoAfLQ52b9oUiXQajk0jfe-8ywirOSKD-MCyzlgMOYPoxdDVYEA29HPGIFec6-v72qKtrU7nM7MO4sOlviYnWvyvofy6HFKU5onGcTFnA4SsFUNXbY=

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image001.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image004.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image005.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image006.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image007.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image008.gif\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image009.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Contribution Provence Tourisme - Coeur Aéroport.pdf\)](#)

@757 - vais jp

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:22:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Permis de construire

Contribution :

Nous n'avons pas besoin d'agrandir l'aérogare de Marignane.

Nous n'avons pas besoin d'augmenter le nombre de passagers annuels.

Ce nombre va diminuer dans les années à venir.

Il y a encore, dans notre beau pays, des gens qui dorment dehors, ou sur des cartons.

Aidons-les au lieu de dépenser l'argent à des choses nuisibles à la nature et aux hommes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@758 - Favré Mathieu - La Ciotat

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:26:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Défavorable à ce projet anachronique

Contribution :

Comment peut-on encore encourager l'expansion d'un secteur polluant et contribuant fortement (émissions CO2 + vapeurs d'eau) au réchauffement climatique ?

Comment peut-on justifier un tel projet alors qu'avec la crise Covid, tout le secteur aérien est déjà en train de s'écrouler et que même les industriels prévoient un trou d'air d'au moins 10 ans (dixit PDG du groupe Safran aux salariés lors des dernières annonces de mises en chômage partiel longue durée) ?

Comment peut-on y consacrer tant d'argent publique alors qu'il y a tant de choses plus importantes à faire pour une transition vers un monde plus soutenable ?

Bref, merci de reconsidérer cet investissement inutile.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@759 - Sanchez-Gal Carole - Martigues

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:30:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Permis de construire - Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce bâtiment permettra de rendre plus cohérent notre Aéroport, il pourra ainsi offrir les services attendus par les passagers dans des conditions de fluidité et de qualité améliorées et comparables à celles des autres aéroports actuels de même catégorie. Cette construction qui reliera de manière harmonieuse les deux parties du terminal 1 offrira à notre région une porte d'entrée à la hauteur de ses ambitions touristiques, culturelles et favorisera également les échanges économiques. S'inscrire dans l'avenir requiert un minimum d'anticipation y compris quand la conjoncture semble être défavorable.

C'est maintenant que cet avenir se joue.

Le secteur aérien est porteur de rêves et d'évasions mais il est également un maillon important au niveau économique.

Les préoccupations en matière de développement durable et respectueux ne sont pas incompatibles avec la présence d'un Aéroport et l'activité qu'il génère.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@760 - COUSSY Arthur - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:36:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : 2020, urgence climatique : impossible de justifier 140 M€ d'argent public pour "éviter la congestion et les files d'attente"

Contribution :

Il me semble que la priorité de l'aéroport est aujourd'hui de 1/ contribuer significativement à la réduction des émissions carbone de son secteur 2/ se préparer et s'adapter au changement climatique (montée des eaux, contraction de la disponibilité de ressources fossiles, etc.). J'ai l'impression que ce projet évalué à 140 millions d'euros, si j'ai bien lu les documents, ne participe ni à l'un ni à l'autre des objectifs précédents mais plutôt à "éviter la congestion et les files d'attente" et le "réaménagement des zones commerciales". Etant donné que l'Etat, la Région, la Métropole sont actionnaires à hauteur de 60%, 6% et 4%, j'estime que ces 140 millions d'euros sont un investissement public qui concerne tous les citoyens. La démonstration que cet investissement prépare réellement l'aéroport (et ses salariés + emplois sur site) à des contraintes carbone fortes à venir doit être donnée. La démonstration que cet investissement participe au développement d'un tourisme régional compatible avec les accords de Paris doit être donnée. Je n'ai pas vu de telles démonstrations dans les documents donc je suis contre ce projet et je vous remercie de m'avoir posé la question.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@761 - GUERRERA Hervé - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 17:54:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition à une extension qui est un non sens dangereux à l'heure de l'urgence climatique

Contribution :

La priorité des mobilités doit aller au court terme, au fer de proximité, aux déplacements du quotidien aux bus trams et métros, aux modes doux aux transports en commun. Les voyages aériens, gros consommateurs d'énergie fossile, doivent être limités de façon drastique. C'est un enjeu majeur de la décennie qui s'ouvre et au terme de laquelle le retour arrière pour limiter le réchauffement climatique sera particulièrement compliqué. Toute extension d'infrastructures aéroportuaires est donc un signal tout particulièrement négatif eu égard aux objectifs à atteindre. Les impacts sur la qualité de notre air, tout particulièrement dégradé et qui n'a pas besoin de l'être plus, la consommation d'espace induite dans un territoire déjà beaucoup trop mité et morcelé dessinent un monde de demain dont nous ne voulons pas ! Un monde qui ne préserve en rien les droits des générations futures, un monde d'hier qui a engendré toutes les crises, y compris sanitaire, auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Et le prix à payer, qu'il soit humain, social, culturel, financier, économique est lourd, beaucoup trop lourd. Il est donc temps, plus que temps, urgent de sortir de tous ces grands projets inutiles qui favorisent un tout petit nombre de privilégiés au détriment de l'immense majorité de la population. **NON A CETTE EXTENSION !**

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@762 - BRUKHANOFF Anne - Marseille

537

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:07:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE LE PROJET D'EXTENSION DE L'AEROPORT

Contribution :

Je suis CONTRE cette proposition est contraire aux objectifs bas carbone de la France et des collectivités locales et qui nuit considérablement à notre environnement, car:

- L'ensemble du trafic aérien, incluant les vols domestiques et internationaux au départ de la France, représentait, en 2018, 22 millions de tonnes équivalent CO₂.1 C'est l'équivalent des émissions annuelles d'un pays comme la Lituanie;

- Le transport intérieur représente 22 % des émissions de CO₂ du secteur aérien. Parmi ces émissions une proportion importante est liée à la desserte de l'Outre mer et de la Corse. Les émissions liées aux vols métropolitains (hors Outre mer et Corse) représentent ainsi 7,4% des émissions totales (sont d'environ 1,7 Mt CO₂).

- Le transport aérien international représente 78 % des émissions de CO₂ du secteur aérien en 2018.

- Les émissions du secteur aérien ont augmenté de 71% entre 1990 et 2018 en France. Par ailleurs, au niveau européen, elles sont susceptibles de tripler d'ici à 2050 sans action politique d'envergure

Ce projet contribue amplifier la crise climatique, le réchauffement climatique, c'est un ECOCIDE, il faut REDUIRE le trafic aérien!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@763 - Lefèvre Julien - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:08:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Voici un certain nombre d'arguments factuels, reposant sur les accords de Paris de la COP21 et déclinés à diverses échelles:

La Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

La Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité. En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

E764 - Dominique BONNET

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:09:11

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête Cœur d'aéroport

Contribution :

Monsieur le Commissaire enquêteur et Cher Camarade, Ce n'est pas le Groupe des X qui m'amène à toi, mais l'enquête publique sur le projet de Cœur d'aéroport que tu diriges. J'ai déposé, très tardivement, ce matin à 11h07 une contribution défavorable à ce projet à laquelle était joint un

539

argumentaire détaillé. La pièce jointe est à cette heure toujours en cours d'examen. J'espère qu'il ne s'agit que d'un simple bug technique dans la mesure où des pièces plus récentes sont bien accessibles. J'apprécierai que le nécessaire soit rapidement fait, afin que les ultimes contributeurs puissent en avoir connaissance.

Je la joins à toutes fins utiles. Cordialement.

Dominique Bonnet (X69) Ingénieur Général Honoraire ... de l'Aviation Civile

1500 route d'Eguilles

13090 Aix-en-Provence

33 6 45 23 01 00

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Bonnet D contribution.pdf\)](#)

E765 - Hardouin Richard

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:10:41

Lieu de dépôt : Par email

Objet : RE: 2020 10 16 Avis de FNE13 sur le projet de demi-échangeur de Jas-de-Rode

Contribution :

Bonsoir, Une coquille s'est glissée dans la conclusion Il faut lire Eu égard à l'ensemble de ces observations, FNE13 ne peut qu'émettre un avis très défavorable à la réalisation de ce projet anachronique. En pièce jointe, notre avis qui corrige et remplace En vous priant de bien vouloir nous excuser pour cette coquille Cordialement Richard HARDOUIN06 87 77 35 63FNE13 - Président
Cordialement De : sofia.aliamet@garant-cndp.fr [mailto:sofia.aliamet@garant-cndp.fr]

Envoyé : vendredi 16 octobre 2020 17:17

À : Hardouin Richard

Cc : Cécile Chery

Objet : Re: 2020 10 16 Avis de FNE13 sur le projet de demi-échangeur de Jas-de-Rode Bonjour Monsieur Hardouin,

Je vous confirme la bonne réception de votre contribution.

540

Cordialement

Sofia ALIAMET Le 16.10.2020 09:04, Hardouin Richard a écrit : Bonjour, Veuillez trouver en pièce jointe, l'avis FNE13 concernant le projet de demi échangeur du Jas de Rhodes Cordialement Richard HARDOUIN06 87 77 35 63 FNE13 - Président icon-enveloppe-tick-round-orange-animated-no-repeat-v1.gif Garanti sans virus. www.avast.com

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(image003.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(image002.png\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(2020 10 16 Observations FNE13 à enquête publique extension aéroport MP Corrige et remplace.pdf\)](#)

@766 - Titao - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:12:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Oui au projet Coeur d'Aéroport

Contribution :

Ce projet est stratégique pour l'aéroport, Marseille et la Provence. Il permettra de renforcer l'attractivité de notre territoire en accueillant les passagers dans un nouveau bâtiment plus fonctionnel et adapté aux standards internationaux (meilleure gestion des flux de passagers, amélioration de la qualité de service, espace de commerces). Un bâtiment conçu dans le respect de l'environnement et qui sera construit sur une surface déjà imperméabilisée. C'est aussi une contribution importante au plan de relance de l'économie locale.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@767 - Lerouge Zoé - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:36:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

L'agrandissement du terminal 1 de l'aéroport et la création d'une jetée d'embarquement vont décupler le trafic dans l'aéroport et augmenter les émissions de gaz à effet de serre, dans une période où l'urgence climatique invite à réduire drastiquement nos émissions et notre consommation de manière générale. Le trafic aérien n'est pas indispensable à nos vies, et ne concerne que les plus riches puisque ses usager.e.s ne sont pas représentatifs de la population française (et encore moins mondiale), il ne doit donc pas être une priorité. L'argent public consacré à ce projet serait bien mieux investi dans la santé publique ou l'éducation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@768 - Salvetat Stéphane - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:40:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien du Syndicat des Transitaires de Marseille - Fos (STM) au projet de cœur d'aéroport

Contribution :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le Syndicat des Transitaires de Marseille – Fos et sa région (STM) rassemble 94 transitaires et commissionnaires de transport, qui représentent 3.000 emplois et 90% de la profession sur notre territoire.

Nos adhérents, organisateurs du transport international, sont actifs dans l'ensemble des activités overseas : douanes, maritime, et aérien. Plusieurs de nos entreprises ont des bureaux à l'aéroport Marseille Provence.

Engagée au cœur du commerce international, notre profession est bien placée pour constater que les flux aériens de passagers et de fret sont corrélés.

En parallèle aux flux touristiques, les passagers sont aussi des chefs d'entreprises et des clients avec lesquels les transitaires travaillent au jour le jour. Ce public permet des retombées économiques importantes pour notre territoire, en particulier pour les agents de fret aérien.

Le développement du fret cargo et du fret express a aussi besoin d'un aéroport moderne et de qualité dans la concurrence internationale.

Si notre région souhaite développer des événements internationaux d'envergure, comme de grandes expositions internationales, le terminal passagers doit répondre à des critères de confort et d'accueil destinés à une clientèle habituée à des prestations haut de gamme, sensible à la qualité de l'accueil proposée.

L'aéroport Marseille Provence est une locomotive pour notre territoire, c'est pourquoi nous soutenons le projet de « cœur d'aéroport ». Celui-ci doit aussi s'accompagner de nécessaires investissements de l'État et des collectivités locales pour en fluidifier l'accès, l'autoroute A7 étant quotidiennement bouchée et accidentogène. Le développement des modes de transport doux (bus, train et tramway) nous paraît également fondamental, comme cela été fait dans les autres grandes métropoles françaises (Lyon, Toulouse...).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expressions de mes sincères salutations.

Stéphane Salvetat

Président du STM

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(STM1088- Enquête publique coeur d'aérogare.pdf\)](#)

@769 - Cleraux Brice - Sartrouville

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:55:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'aéroport

Contribution :

Il faut privilégier le train et les voyages en étapes, plus agréable et moins polluant. On s'imprègne plus de la culture au lieu de visiter une ville en 1 week-end comme si c'était une case à cocher

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@770 - Pierre

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

543

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 18:56:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport

Contribution :

Totalement opposé à cette extension qui n'a aucun sens à un moment où l'aéronautique est en perte de vitesse et où plus personne n'a envie de prendre l'avion!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@771 - Michelet Léonard - Metz

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:01:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :L'avion est trop polluant pour être encouragé par de l'argent public

Contribution :

L'avion est un moyen de déplacement inégalitaire car majoritairement les plus riches qui l'utilise, et donc polluent beaucoup. En plus il y a plein d'exonération fiscale sur le transport aérien que la lutte contre le dérèglement climatique devrait pousser à annuler. Mais comme les ultra-riches du secteur font du chantage à l'emploi, rien ne se passe.

Donc il faut au moins arrêter d'agrandir les aéroports, pour ne pas faire d'appel d'air à de nouvelles lignes aériennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@772 - Reynaud Jean - Aubagne

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:21:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Enquête publique extension aéroport Marseille provence

Contribution :

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je ne pense pas que vous donnerez un avis défavorable sur ce dossier, à moins que vous soyez prêt à être rayé de la liste des commissaires-enquêteurs, comme moi même je l'ai été pour avoir donné un avis défavorable pour le TTCM de Mourepiane.

Dès lors, je ne rentrerai pas dans le détail de ce dossier sur l'aéroport de Marignane, dossier saucissonné pour pouvoir par la suite mieux faire passer la pilule de l'agrandissement des pistes alors que l'on devrait réduire le transport aérien en commençant par limiter au maximum les vols de nuit, nuisibles aux riverains. Mais vous n'habitez pas à Saint-Victoret et vous n'en êtes pas incommodé. Ce qui vous permet une distanciation de bon aloi!

Ainsi sans aucune illusion, sans développer des arguments que d'autres ont fait valablement, je me contenterai de vous indiquer que je suis défavorable à ce dossier.

je vous souhaite longue vie dans la compagnie des commissaires-enquêteurs.

Jean Reynaud

Docteur d'Université

commissaire-enquêteur exclu pour s'être opposé à la puissance publique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@773 - Bulgarelli Brice

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:34:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un geste pour la planète ?

Contribution :

Avec actuellement une capacité d'accueil de 8 millions de passagers, l'aéroport de Marseille aura avec ce projet la possibilité d'accueillir 12 millions de passagers, soit 50% d'augmentation de la capacité actuelle.

Malgré la mention d'une volonté de réaménagement non capacitatif affiché en devanture d'enquête, il est bien évident que la future zone commerciale hébergée par cette extension de terminal aura un attrait certain pour les passagers. Ce nouveau lieu de vie permettra de façon indirecte une plus grande répartition des personnes à l'intérieur du terminal 1, ce qui laissera place à l'accueil donc de plus de mouvements d'avions, avec cette nouvelle mobilité.

Il est bien évident que cette mobilité accrue, qui permet un accueil de voyageurs bien supérieur à aujourd'hui, va accélérer la montée de bilan carbone dans la région ce qui est à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Finalement, il est aussi important de mentionner les diverses nuisances liées à l'augmentation du trafic aérien dans le secteur Vitrolles/Marignane/Saint Victoret, qui constituent une gêne dans la vie de tous les jours, tant au niveau qualité de l'air qu'au niveau sonore.

Il serait d'ailleurs important de mesurer aussi l'impact touristique impliqué par les mouvements par voie de l'air en proche augmentation. Dans une région Sud déjà ultra densifiée, pouvons-nous encore subir ce tourisme de masse et ses conséquences sur l'environnement et sur la population locale ?

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@774 - TASSY René - Gignac-la-Nerthe

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:34:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : La commune de Gignac la Nerthe contre la demande de permis de construire pour l'extension de l'aéroport MARSEILLE PROVENCE

Contribution :

La commune de GIGNAC-LA-NERTHE rappelle que la ville compte aux environs 9500 habitants. Depuis 2008, le nombre de plaintes concernant les survols et le bruit qui en découle, augmentent

sans cesse. Plusieurs pétitions comportant de nombreuses signatures ont vu le jour. La ville mène une politique de transparence en indiquant clairement aux personnes désireuses de s'installer à GIGNAC-LA-NERTHE que la ville est anormalement survolée. La valeur du foncier a même tendance à baisser. Des nouveaux acquéreurs et locataires commencent à venir se plaindre directement au près de Monsieur le Maire arguant qu'en choisissant de venir habiter à Gignac la Nerthe, ils ne pensaient pas être soumis à de tels désagréments. Les dossiers d'urbanisme ne montraient pas, pour eux, à l'époque, les risques d'être à ce point gênés. La santé de certaines personnes commence à se dégrader.

Les communes du ROVE et de GIGNAC-LA-NERTHE ont demandé au Juge des Référé du Tribunal Administratif de MARSEILLE de prescrire une expertise afin de déterminer l'origine et les causes des nuisances sonores occasionnées par le trafic de l'aéroport civil international MARSEILLE PROVENCE. Par une Ordonnance N° 1707255 du 25 janvier 2018, il a été fait droit à cette demande. Par une requête et deux mémoires en réplique, enregistrés les 18 avril, 22 mai et 27 juin 2018, sous le N° 18MA011732, le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire a demandé à la Cour Administrative d'Appel de MARSEILLE : 1. à titre principal, d'annuler l'Ordonnance du 25 janvier 2018 et, statuant en référé, de rejeter la demande de première instance ; 2. à titre subsidiaire, de réformer l'article 1er de ladite Ordonnance. Par une Ordonnance N° 18MA011748 du 19 juillet 2018, la Présidente de la Cour Administrative de MARSEILLE a désigné en qualité d'expert, Philippe LEPOUTRE Expert près la Cour d'Appel d'Orléans et la Cour Administrative d'Appel de Nantes

62, route de Sully 45530 Sury-aux Bois 06.10.13.22.45 philippe.lepoutre75@gmail.com

Avec pour mission : 1°) de se rendre sur les lieux, dans les communes du ROVE et de GIGNAC-LANERTHE, d'entendre les parties et de se faire communiquer tous documents et pièces qu'il estimera utiles à l'accomplissement de sa mission ; 2°) de se faire, en particulier, communiquer de la part des services de la direction générale de l'aviation civile ou, le cas échéant, de tous autres services de l'État ainsi que de l'Aéroport Marseille Provence, d'une part, le relevé journalier des atterrissages et des décollages des aéronefs ayant emprunté les couloirs aériens au Sud de l'aéroport Marseille Provence (départs face au Sud ou atterrissages face au Nord), précisant leurs trajectoires et altitudes, sur la dernière période mensuelle disponible, et, d'autre part, les mesures de bruit relevées par les deux stations installées sur le territoire des communes du Rove et de Gignac-la-Nerthe, sur la même période ; 3°) de déterminer si le rapprochement entre ces deux séries de données permet de mesurer les incidences sonores imputables à d'éventuels manquements de la part des aéronefs à la réglementation applicable, en particulier quant aux trajectoires qui leur sont imposées dans ce secteur, et, dans l'affirmative, préciser, sur la période mensuelle considérée, leur fréquence et leur intensité ; 4°) dans le cas où le rapprochement entre ces deux séries de données ne permettrait pas de mesurer les incidences sonores imputables à d'éventuels manquements de la part des aéronefs à la réglementation applicable, de procéder aux relevés nécessaires à cet effet, sur une période de trente jours ; 5°) de préciser dans quelle mesure les analyses ainsi effectuées sur la période envisagée au point 4°) ou au point 5°) peuvent être extrapolées sur l'année entière. »

Les trajectoires fournies montrent qu'en juin 2018, quatre vols dont les niveaux de bruit mesurés à la station de mesure du ROVE sont supérieurs ou égal à 70 dBA ont des trajectoires qui diffèrent de celles regroupées dans le flux des décollages. De même, en juin 2018, douze vols dont les niveaux de bruit mesurés à la station de mesure de GIGNAC-LA-NERTHE sont supérieurs ou égal à 70 dBA ont des trajectoires qui diffèrent de celles regroupées dans le flux des décollages. L'examen de l'ensemble des trajectoires des décollages du mois de juin 2018 fait apparaître que : • 37 survols (représentant 58% des survols du mois) ont été mesurés par la station de mesure située sur la commune du ROVE avec un niveau de bruit supérieur ou égal à 70 dBA ; • 163 survols (représentant 36% des survols du mois) ont été mesurés par la station de mesure située sur la commune de GIGNAC-LA-NERTHE avec un niveau de bruit supérieur ou égal à 70 dBA. Or, au-delà de 70 dBA, une conversation normale devient perturbée. Un évènement sonore dont le niveau est égal ou supérieur à cette valeur peut incontestablement être qualifié de perturbant, si ce n'est gênant.

L'analyse des trajectoires fournies ne fait pas apparaître que les niveaux de bruit forts mesurés sont dus « à d'éventuels manquements de la part des aéronefs à la réglementation applicable, en particulier quant aux trajectoires qui leur sont imposées dans ce secteur ». L'examen de l'ensemble des trajectoires des décollages du mois de juin 2018 ne fait donc pas apparaître de non-respect de la réglementation applicable en matière de navigation aérienne. On constate néanmoins qu'un nombre non négligeable de survols – variant entre 30% et 60% des trajectoires – ont un niveau sonore supérieur ou égal à 70 dBA. Ces survols sont susceptibles de procurer un trouble important en termes de qualité d'ambiance sonore pour les riverains survolés. Compte tenu du nombre relativement faible de mouvements en cause, il est possible de rechercher des palliatifs afin d'améliorer la situation. Le niveau de bruit élevé de ces vols peut provenir soit du type d'aéronef, soit de la faible altitude de l'appareil, soit d'une conduite machine mal adaptée. Il est donc souhaitable que les aéronefs dont les performances acoustiques sont médiocres soient systématiquement remplacés par d'autres plus performants, notamment la nuit. Il est également important de veiller à ce que des procédures de décollage moindre bruit soient automatiquement appliquées et que l'intégralité de la longueur de piste soit privilégiée pour le survol des populations soit fait le plus haut possible.

La procédure n'est pas terminée, les survols des aéronefs au dessus de la commune de Gignac la Nerthe continuent d'impacter ses habitants aussi bien du point de vue de la gêne sonore et des problèmes de santé qui en découlent, que des problèmes de sécurité.

Pour la commune de Gignac la Nerthe, l'éventuelle extension du Terminal T1 de l'Aéroport de Marseille Provence, appelée « Cœur d'Aéroport », qui est présentée comme une composante de restructuration, n'est qu'une étape avant la composante « extension de capacité » qui verra la construction d'une nouvelle aire d'embarquement dénommée à ce jour « La Jetée », avec une augmentation inexorable du trafic aérien quelles que soient les capacités d'emports de passagers des

aéronefs actuels ou futurs. Les améliorations de technicité des motorisations promises pour ces mêmes aéronefs ne seront pas suffisantes pour une atténuation réelle de la gêne sonore.

Au regard des contraintes subies actuellement par tous les habitant(e)s de la zone et plus particulièrement par ceux de Gignac la Nerthe, nous ne pouvons que nous opposer à ce projet.

Nous sommes contre toute extension de l'aéroport de Marseille Provence de quelque nature que ce soit tant que les survols anormaux de notre commune (par les aéronefs au départ ou à l'arrivée de l'Aéroport de MARSEILLE PROVENCE) continueront à impacter la tranquillité, la santé, la sécurité des Gignacaises et des Gignacais.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@775 - Peret Sophie

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:43:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Suppression de la tranche conditionnelle concernant l'augmentation du trafic aérien

Contribution :

Bonjour,

La communication d'AMP est basée sur l'absence de lien entre le projet et l'augmentation du trafic aérien, point qui est incontestablement non soutenable dans le cadre des accords de Paris.

Cependant, l'augmentation du trafic aérien est mentionnée comme un des objectifs du projet tout au long du dossier d'évaluation environnementale, et ce, dès la première page du résumé non technique : le premier objectif du projet cité est « d'accompagner la croissance mondiale du secteur aérien en adaptant les infrastructures au sol ». Ce point fait également l'objet de la partie 2.1.2, et est repris en fil rouge dans tout le dossier.

S'il est vrai que la tranche ferme relative à la réfection d'un bâtiment n'entraînera pas d'augmentation du trafic aérien, le dossier traite en même temps d'une tranche conditionnelle concernant la construction d'une nouvelle jetée d'embarquement, qui vise, elle, à une augmentation du nombre de passagers de 50 % en moins de 10 ans (2027).

Il me semble indispensable pour que le dossier soit recevable que cette tranche conditionnelle soit supprimée, et que soit inscrit à la place l'engagement de l'arrêt de l'augmentation du trafic aérien.

En effet, la condition au déclenchement de cette tranche conditionnelle proposée dans le dossier est "la reprise de la croissance du trafic". Hors, cette reprise a de grandes chances d'avoir lieu après la crise sanitaire si aucune mesure n'est prise pour l'éviter. De plus, il est mentionné que cette tranche conditionnelle « nécessiterai l'obtention d'un permis de construire » et qu' « à cette occasion l'évaluation environnementale du projet pourra être mise à jour ». L'utilisation du conditionnel « pourra être mise à jour » ne laisse que peu de doutes quant à la volonté du porteur du projet de faire tout ce qui sera possible pour éviter une seconde enquête publique concernant cette partie du projet fondamentalement incompatible avec nos engagements pour le climat.

Par ailleurs, on note tout au long du dossier un nombre très important d'arguments et d'illustrations relevant de la désinformation scientifique. Comme par exemple parmi tant d'autres l'illustration page 13 du résumé non technique qui consiste à essayer de décorrélérer l'augmentation de 50% du nombre de passager et l'augmentation de l'émission de gazs à effet de serre. Il serait intéressant de savoir quelle part de l'augmentation du trafic sera absorbée par « l'amélioration du taux de remplissage des avions » qui est présenté comme l'argument n°1, et quelle part entrainera une augmentation du nombre et de la taille des avions (l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre étant directement liée au poids des avions).

Respectons les voies de la convention citoyenne pour le climat qui préconise l'abandon des projets de construction et d'extension d'aéroport.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@776 - MALFAIT Nicole

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:43:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

550

Ce projet est complètement contraire à la réduction de notre empreinte carbone, pourtant indispensable pour éviter la catastrophe climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@777 - Carre Marie Brigitte - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:53:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Je refuse parce que :

- la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

- la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

- la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

-Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

551

-Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@778 - cibecchini franca - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 19:56:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

1- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

2- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 4,5 à 7 % de l'empreinte carbone pour la France -selon les études-, et non 1 à 3% comme l'affirment les responsables de cette filière (qui ne prennent pas en compte les vols internationaux, ni d'autres effets).

3- Parce qu'une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs, ou pire encore, à nous éloigner un peu plus de l'objectif de maintenir un climat vivable pour les prochaines décennies.

5- Parce que la Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

6- Parce que la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique.

7- Parce que la Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

8- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

9- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

11- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

12- Parce que les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

13- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

14- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

15- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs. Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.

16- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.

17- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré

à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.

18- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat :« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?

20- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@779 - Bouchereau Lise - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 20:01:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Monsieur le commissaire, je me permets de vous adresser mon avis sur la question du projet d'extension de l'aéroport.

Notre gouvernement s'est engagé ces dernières années à permettre aux citoyens et citoyennes une transition vers un mode de vie décarboné, notamment au travers des propositions établies en accord avec la convention citoyenne pour le climat.

Une extension de l'aéroport signifie nécessairement une augmentation du trafic aérien, à l'heure où il faudrait pourtant le réduire.

Un tel projet va donc à l'encontre de cette promesse de réduction générale des émissions de gaz à effet de serre.

Les déplacements aériens ne concernent par ailleurs qu'une tranche privilégiée de la population : Les personnes qui n'ont pas besoin de se questionner sur l'état de leurs comptes en fin de mois.

Enfin, lorsque j'entends enquête publique j'entends démocratie, et par la même j'entends "liberté, égalité, fraternité". Où voyez vous ces valeurs, lorsque celle-ci ne profitent qu'à quelques privilégiés ?

Quel effort, quels moyens avez vous mis en place pour permettre à la population qui subira les conséquences de cette extension, de s'acculturer, se familiariser suffisamment avec ce projet pour vous apporter un avis libre et éclairé ? Quelle énergie avez vous mis à communiquer sur l'existence de cette enquête qui se dit publique, pour permettre au plus grand nombre s'exprimer son opinion ? Croyez vous en des réponses à cette enquête lorsqu'elles sont rédigées en majeure partie par des personnes ayant des intérêts (financiers) individuels. Il est temps de penser aux personnes silencieuses à qui l'on ne donne pas l'occasion de s'exprimer.

Cordialement,

Lise Bouchereau

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@780 - Stéphanie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 20:07:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

- Parce que le seul moyen pour que le secteur de l'aviation prenne la trajectoire fixée par l'Accord de Paris au sein d'une réorganisation globale de la société est de diminuer drastiquement le trafic aérien. (Rapport BL Evolution)

- Parce que la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et que la part induite par le secteur aérien est de 7 à 8 % de l'empreinte carbone pour la France (et non 3% comme l'affirment les responsables de cette filière).

- Parce que la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 !

- Parce qu'il faut enfin répondre collectivement à la réponse : « Quand prendre l'avion, alors que son usage pour effectuer un trajet est en moyenne 15 fois plus polluant qu'utiliser le train, et 40 fois plus que le TGV ? »

- Parce que « le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

- Parce que « l'industrie aéronautique avance toute une palette d'arguments que l'on retrouve dans les accords CORSIA : croissance neutre en carbone, carburants durables et mesures de compensation » alors que les scientifiques considèrent ces éléments comme du greenwashing ou, pour le dire plus directement, de l'enfumage » selon l'ATECOPOL.

- Parce qu'en France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte carbone individuelle et niveau de vie.

- Parce que Les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés.

- Parce que l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20%.

- Parce que les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.- Parce que les 3 mesures précédentes permettraient de rétablir un peu de justice fiscale en faisant cesser l'effort économique fourni par toute la population pour maintenir une minorité de personnes dans les airs.

Elles auront également un impact énorme sur l'amélioration de la qualité de vie et la santé des riverains d'aéroports et des populations survolées qui souffrent quotidiennement des nuisances de ce mode de transport.- Parce que la question de la régulation voire l'interdiction des jets privés et des vols d'affaires se pose également.- Parce qu'il est urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité intégré à la réalité de nos territoires. Le savoir-faire des salariés doit être déployé dans des secteurs compatibles avec une société soutenable : développer la relocalisation des emplois avec le tissage d'un réseau local, redynamiser le tourisme local, les mobilités douces, la sobriété énergétique, développer le réseau ferroviaire avec la réhabilitation des trains de nuit intégrés dans un réseau européen et rendre ces transports accessibles à tout le monde.- Parce que, à quoi servent les recommandations du Haut Conseil pour le Climat (« il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée » si l'on n'en tient aucun compte ?- Parce que l'on se trouve devant un déni de prise en compte du rôle de la Convention Citoyenne et du contenu de leurs propositions : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

PROPOSITION SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

PROPOSITION SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h)

PROPOSITION SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants

PROPOSITION SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

PROPOSITION SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

PROPOSITION SD-E6 : Garantir que l'ensemble des émissions qui ne pourraient être éliminées soient intégralement compensées par des puits de carbone

PROPOSITION SD-E7 : Soutenir, à moyen terme, la R&D dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions »- Parce que d'avantage de ressources humaines et financières doivent

558

être allouées à la conception d'autres solutions d'avenir permettant de réellement réduire l'impact du trafic aérien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@781 - Mar Claire - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 20:11:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'extension de l'aéroport

Contribution :

Accroître le trafic aérien en état d'urgence climatique est un non-sens. Cela est contraire aux objectifs de l'accord de Paris pour le climat.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@782 - Beaudoin Anne - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 20:20:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Quel monde d'après préparez vous ?

Contribution :

Bonjour,

Je relève dans le projet la volonté d'accroître le trafic aérien.

Question : Êtes vous au courant du dérèglement climatique actuel qui affecte la totalité du globe et met en péril la survie même de l'espèce humaine ?

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

559

@783 - Seibel Marie - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 20:24:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Agrandissement aeroport Marignane

Contribution :

Je ne suis pas d'accord a l'extension de l'aeroport

Le volant d'echanges est suffisant

La nuisance aux habitants est deja importante et la pollution ne doit pas etre décuplée

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@784 - Delaplace Pascale - Marignane

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 20:49:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Relier deux terminaux pour réinventer l'expérience et le parcours client, un concept éprouvé sur les plus grands aéroports

Contribution :

Bonjour. Je souhaiterais confirmer tout mon soutien au projet de modernisation de l'Aéroport Marseille Provence.

La transformation de l'expérience client et la centralisation des flux passagers, est aujourd'hui un modèle éprouvé, comme en témoignent de nombreuses réussites sur les aéroports français et européens.

Le nouveau programme de services et commerces prévu sur ce projet constitue une avancée majeure, tant sur la qualité des surfaces développées en salle d'embarquement, que l'expérience client offerte par la vue sur les pistes.

Un tel projet offre aux partenaires commerciaux de l'aérien et du territoire une opportunité de se réinventer alliant savoir-faire et identité du territoire.

Une réorganisation des boutiques et services au voyageur s'impose plus que jamais. L'objectif ambitieux visé par l'aéroport et ses partenaires commerciaux dotera la région d'un outil professionnel à la hauteur des ambitions.

L'opportunité est ici donnée aux acteurs de l'aérien et du territoire de réinventer un modèle vertueux de services aux voyageurs diversifiés, modernisés, adaptés, sur mesure, et responsables.

En tant que voyageur régulier de l'AMP, je ne peux que rêver d'un aéroport moderne, facile, simplifié, efficace. Comment ne pas rêver d'un parcours de nouveaux services, et nouvelles expériences commerciales.

L'aéroport est un véritable vivier et écosystème, symbole de la richesse du territoire, donnons lui les moyens de répondre aux attentes.

Le nom de "cœur d'aéroport" n'illustre t il pas le besoin de relier deux terminaux coupés en deux, auquel il manque tout simplement un centre névralgique.

Cette dernière modernisation vient en continuité des projets entrepris depuis 20 ans pour rassembler les halls côté piste, et donner de la cohérence côté ville.

L'histoire doit se poursuivre, elle aurait sinon un goût d'inachevé. Le bâtiment de liaison de Paris Orly a démontré les vertus d'une réorganisation des flux côté ville, qui manquait historiquement. Souhaitons que ce projet réfléchi depuis plusieurs années puisse sortir de terre en cette période économique particulière. Repenser l'avenir autour du cœur aéroport est plus que jamais nécessaire pour les acteurs de cet écosystème en quête de sens et de projet. L'aéroport point de départ d'un voyage, d'une expérience dont la page est presque écrite.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@785 - Tauziac Benjamin - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 21:24:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON au projet d'extension de l'aéroport de Marignane.

Contribution :

Il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, je soutiens les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@786 - BALCON Erwan - Martigues

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 21:28:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :extension de l'aéroport

Contribution :

Pas de besoins de son extension. Avoir plus d'avion ne sert à rien, ce n'est pas ça qui rendra l'agglomération plus attrayante. Il y aura plus de pollution auditive pour les personnes. Les routes d'accès sont déjà saturées. Si c'est pour faire venir les touristes, il n'y a qu'à voir ce qui se passe dans les villes touristiques.... Et les hommes d'affaires et leur commerce ne fait pas vivre un pays.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@787 - Mejnioui Iman

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 21:32:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre le projet d'extension de l'aéroport de Marignane

Contribution :

Contre le projet d'extension de l'aéroport de Marignane !

Trop d'argent !

Trop de pollution !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@788 - Bégou Isabelle - Rousset

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 21:49:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Eviter les gaz à effet de serre

Contribution :

Il est temps d'agir si nous voulons léguer une planète habitable à nos enfants. Arrêtons les extensions d'aéroport, limitons le trafic

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@789 - Portigliatti Cédric - Fontvieille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 21:59:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

563

Objet : Ne pas augmenter la superficie

Contribution :

A quoi servirait cette augmentation, il faut que l'on réduise nos émissions de CO₂ et vous voulez augmenter le trafic aérien, je crois que le message est passé réduire les émissions et pour cela une grande partie des avions en moins.

Et ce n'est pas avec les hypothétiques avions à hydrogène.

Cordialement

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@790 - Rigault Coralie

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:07:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis contre le projet d'extension

Contribution :

Les aéroports ne vont pas dans le sens de l'histoire. Je ne comprends pas que des investissements soient réalisés sur des projets délétères pour l'environnement. Ces investissements doivent être faits dans le secteur des transports en commun, qui manquent cruellement à Marseille et alentours.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@791 - Aubard Valentine - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:14:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'extension de l'aéroport Aix-Marseille sur la commune de Marignane

Contribution :

Bonjour,

La proposition d'extension de l'aéroport Aix-Marseille ne répond pas, selon mon humble avis :

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

- à l'objectif national de "zéro artificialisation nette" du Plan Biodiversité présenté par le gouvernement, voir <https://www.strategie.gouv.fr/publications/objectif-zero-artificialisation-nette-leviers-protéger-sols>.

- à une nécessité économique à moyen et long terme, puisque l'expansion du transport aérien va être freiné très rapidement par le coût et/ou le manque de carburant (réserves plus difficiles à extraire, ou extraction non rentable)

- aux objectifs écologiques nationaux et européens voir mondiaux qui, nous l'espérons tous, vont évoluer et permettre de garder une Terre vivable d'ici à une 30^{ème} d'années, le train restant la meilleure alternative à développer et démocratiser.

- j'ajouterais que les travaux qu'impliquent un tel chantier sont déjà polluants en soi, et entraîneront une consommation de matières premières qui se raréfient, pour n'en citer qu'une, peut-être méconnue : le sable.

De simples recherches sur internet suffiront pour vérifier ces arguments.

Je vous remercie pour cette enquête publique et la volonté affichée d'écouter l'avis des citoyens.

J'espère, pour le monde de demain, que ces avis seront pris en compte. Cela ne tient qu'à nous.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@792 - Martin Jean Luc - Marignane

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:18:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Decoller

Contribution :

Acteur local du transport ce projet permettra d'envisager un développement maîtrisé de l'activité, bravo !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@793 - Lisa - Clermont-Ferrand

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:18:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Effets néfastes de l'aéroport

Contribution :

Comment peut-on, en 2020, continuer à "massacrer" l'environnement ? Les images d'un ours polaire, seul sur sa banquise, mourant de faim, ne nous fait rien ? Ou bien on est triste, mais comme on a plein d'autres choses à faire, on laisse faire ? Comment peut-on accepter de participer au changement climatique en continuant à prendre l'avion tout en contemplant le désastre qui arrive ? Il y a tellement d'études qui prouvent le changement climatique mais on va passer outre ? A l'école, la plupart de notre raisonnement se base sur des faits scientifiques pour argumenter notre point de vue et dans la vraie vie, ces faits sont inférieurs à notre "envie" de voyager ?

Pourquoi construire/investir dans projet d'extension d'un aéroport, alors que (tous mes arguments sont sur le site <https://seaandseed.fr/impact-environnemental-avion-chiffres-solutions/>) :

- "L'avion est responsable de 5% du réchauffement climatique pour 10% de la population qui le prend régulièrement (une fois par an minimum)" alors qu'"internet représente aujourd'hui 4% des émissions mondiales de CO2 (selon le cabinet The Shift Project) pour plus de 4 milliards d'utilisateurs (soit plus de la moitié de la population mondiale)".

- "L'avion est le moyen de transport le plus polluant par passager et par kilomètre parcouru : 145 et 241 kg de CO2 par passager."

- "Il faudrait réduire de 70% le nombre de vols d'ici 2030 pour s'aligner sur une trajectoire de réchauffement planétaire à +1,5°C (Sachant que les +1,5°C sont déjà loin derrière nous)"

Il y a bien d'autres arguments.

Pourtant, il existe beaucoup d'autres solutions :

- Ré investir dans les trains de nuit

- Faire du covoiturage/prendre le train lorsque cela est possible : pourquoi faire compliqué, prendre un avion quand un trajet en voiture rajoute un léger temps supplémentaire

- Réfléchir à notre raison du voyage ? Faut il aller si loin ?

J'aimerais terminer sur cette phrase. Pour innover, pour sauver notre planète, arrêtons de réfléchir comme avant, allons de l'avant .

If you want something new, you have to stop doing something old.” –Peter F. Drucke

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@794 - Chrétien Airy - Nice

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:29:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Non catégorique au projet Coeur d'aéroport

Contribution :

Je m'oppose fermement à ce projet dont le but final est d'accroître le trafic aérien sur Marseille-Provence.

L'étude d'impact ne reflète pas la réelle portée des impacts environnementaux et sanitaires de cette augmentation de trafic et la population n'a pas été informée dans des conditions satisfaisantes. Cette extension anachronique, à l'instar du T4 de Roissy Charles de Gaulle ou du T2 de Nice Côte d'Azur, s'inscrit en opposition frontale avec la décroissance des émissions de gaz à effet de serre nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050. Un nom définitif à ce projet. Je précise qu'ayant famille et amis non loin de Marseille, je m'y rends régulièrement et me sens très concerné par ce dossier.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@795 - Raffenne Valentin - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:52:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Signature pétition contre extension de l'aéroport de marseille

Contribution :

Je suis contre une extension inutile ce qui est encore plus évident avec la crise du COVID

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@796 - Noel Tanguy - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:57:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre

Contribution :

L'aéroport de marseille est encore loin d'avoir atteint ses limites de plus la transition écologique nécessaire va à l'encontre même de cet agrandissement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@797 - Alonso Carmen - Châteaurenard

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:58:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :agrandissement aéroport Marignane

Contribution :

A une époque ou tout projet devrait être calculé en fonction de la survie des Humains , de la faune , de la flore en protégeant le climat , entre autre , la construction , l'agrandissement , voire le maintien des aéroports existants quand ils ne sont pas utilisés à des fin de secours et d 'aide humanitaire est une aberration suicidaire !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@798 - Boisard Valentin - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 22:58:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il me faut, à mon avis, reconnaître les urgences de notre temps et, plutôt que de vouloir poursuivre des projets qui sont dépassés, oser les arrêter. Il n'est plus temps de terminer l'aéroport Marseille Provence. L'urgence climatique est bien présente, et la communauté scientifique est claire à ce sujet : nous devons agir, par exemple et notamment en limitant l'utilisation de l'avion.

Certes, nous ne parlons ici "que" de fluidifier le trafic des personnes dans l'aéroport et de rendre leur passage plus agréable ; mais qui dit plus de confort dit trafic augmenté. Par ailleurs, construire nécessite énormément de matériaux et d'argent, qui pourraient être réutilisés dans des projets plus durables et plus pressants.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@799 - Luksenberg Nelly

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:01:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non à l'extension

Contribution :

Je suis opposée à cette extension qui en augmentant le trafic aérien aggraverait encore non seulement la pollution de Marseille, mais également un bilan carbone qu'il faut à tout prix faire baisser. L'aviation doit au contraire se rationaliser et limiter progressivement son expansion. Rappelons que le pétrole va bientôt devenir rare aussi.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@800 - DEBARD Jean-Luc - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:14:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il nous paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Malgré la crise sanitaire, les vellétés d'expansion de l'aéroport Marseille-Provence n'ont pas été freinées, bien au contraire : l'aéroport entend s'aligner sur la croissance mondiale du secteur, et s'agrandir pour permettre davantage de trafic passager...

Cependant, si on y regarde de plus près, cette fuite en avant, revendiquée par le promoteur, entraînera une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global... en totale contradiction avec l'Accord de Paris. voir les pièces jointes (Courbes d'augmentation de la température sur terre, nombre de planètes nécessaires, etc.)

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

Il nous paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Malgré la crise sanitaire, les vellétés d'expansion de l'aéroport Marseille-Provence n'ont pas été freinées, bien au contraire : l'aéroport entend s'aligner sur la croissance mondiale du secteur, et s'agrandir pour permettre davantage de trafic passager...

Cependant, si on y regarde de plus près, cette fuite en avant, revendiquée par le promoteur, entraînera une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global... en totale contradiction avec l'Accord de Paris. Voir les pièces jointes (Courbes d'augmentation de la température sur terre, nombre de planètes nécessaires, etc.)

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France). Ce n'est pas en construisant des extensions d'aéroport qu'on réduira ces émissions de GES.

Il est temps d'arrêter la destruction des possibilités de vivre sur terre.

Pourquoi nous tous, personnellement ferions des efforts pour diminuer notre empreinte écologique et que d'un autre côté, il va y avoir une augmentation de pollution par les avions et l'augmentation du trafic et toutes les augmentations de relargages de GES (Gaz à Effet de Serre) entraînés par cette augmentation de trafic : les allées et venues pour prendre l'avion, la construction d'avions, la construction des bâtiments etc. Tout ceci sans compter la destruction de la biodiversité entraînée par le changement climatique et les terrains imperméabilisés.

Ce secteur aérien est l'un des plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné.

D'autres moyens existent pour créer des emplois qui respectent le climat et diminuent les GES.

L'association Collectif Climat du Pays d'Aix en Provence se prononce contre l'agrandissement de cet aéroport.

Le président du Collectif Climat du Pays d'Aix.

Jean-Luc DEBARD

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Logo_Collectif_Climat_Pays_dAix.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courbe_projection_augmentation_temperature_planete.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Empreinte_ecologique_Evolution_Terre.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Empreinte_ecologique_Evolution.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Beton_empreinte_Ecolo.jpg\)](#)

@801 - Fleury Charène - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:17:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Un projet surdimensionné, mal ficelé, qui n'a rien d'un projet d'avenir... En l'état, le permis de construire ne peut être accordé

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Malgré nos demandes répétées, il n'a pas été possible de prolonger cette consultation publique, et je le déplore.

- D'une part, car la crise sanitaire nous a empêchés d'informer correctement la population de la métropole Aix-Marseille Provence, bassin d'habitation concerné par l'extension de son aéroport.

- D'autre part, car, comme vous pouvez le constater au grand nombre de contributions exprimées (plus de 700), la question est très débattue, et nécessiterait davantage de temps et d'espace pour permettre au débat public d'avoir lieu.

Cependant, je ne souhaite pas m'apésantir sur le déroulement de l'enquête, et vais aller droit au but :

Monsieur le commissaire enquêteur, vous avez à faire un choix historique. Le choix historique de donner un avis défavorable à un projet de cette envergure. Le choix de respecter l'avis et les craintes d'une population qui connaît la réalité de l'urgence climatique, et qui n'accepte plus que de grands projets inutiles soient financés au détriment d'autres projets porteurs de sens, de résilience, et de développement vertueux pour notre territoire.

Le choix de faire entendre la voix de l'intérêt général, et non celle du status quo.

Le projet "Coeur d'aéroport", saucissonné à la dernière minute, est mal ficelé. Il prétend moderniser le terminal 1, mais à quel prix ! 126 millions d'euros sont-ils le vrai coût d'une simple mise aux normes, fussent-elles, ces normes, à la pointe de la sécurité et de ce qui se fait de mieux en matière de protection contre les pandémies ? Quelle nécessité y a-t-il à développer toute une série de nouveaux commerces et d'espaces, quand la reprise de la croissance du trafic aérien n'est même pas garantie ? Comment les commerces existants vont-ils survivre, face à une concurrence accrue (si tant est que d'autres commerces s'installent...)

Enfin, si la croissance reprend, et si elle permet la création de la nouvelle jetée d'embarquement prévue dans le plan décennal et le projet initial, alors l'aéroport n'aura pas accompagné la croissance du secteur, comme il le prétend, mais l'aura bien **provoquée**, en créant un appel d'air pour que de nouvelles compagnies aériennes viennent prendre des créneaux de vol. (Lesquelles compagnies renverront la responsabilité sur l'aéroport comme ils le font constamment dans cette bataille des chiffres, sans assumer leur part réelle de responsabilité dans les mécanismes du dérèglement climatique). Si ce scénario devait advenir, alors l'octroi du permis de construire **en connaissance de cause** pour la première tranche des travaux, serait également lourd de responsabilités.

Mais ce scénario ne saurait advenir, Monsieur le commissaire enquêteur, car les avis exprimés plaident massivement (autour de 83% selon mes calculs) pour un rejet du projet tel que présenté par l'aéroport Marseille Provence. Les avis exprimés dans cette enquête ne sont pas dupes : ils font part de leur incrédulité face à un projet qui, aux dires de Philippe Bernard lui-même, est vieux de 20 ans, et ne correspond en rien aux enjeux de demain pour le territoire Provençal. Ils font part de leur stupeur et de leurs craintes face au mépris total des signaux les plus graves du dérèglement climatique, dans lequel la croissance effrénée du secteur aérien, du vol décomplexé et non nécessaire, a une responsabilité majeure. Pour rappel, un Paris-Marseille en avion émet 45 fois plus d'équivalent CO2 qu'en train. Une grande part des vols programmés au départ de Marseille sont réalisables par d'autres moyens de transports, ou bien ne le sont pas car ces moyens ont subi depuis longtemps un déficit structurel, que le Haut conseil pour le Climat rappelle à chacun de ses rapport qu'il est urgent de combler. Bref, l'aéroport pourrait faire bien mieux, avec moins, s'il se donnait la peine de véritablement penser un projet en accord avec le présent et le futur, et non simplement en essayant de se payer les services onéreux d'un grand architecte, qui, très honnêtement, ne fera pas venir beaucoup de passagers en plus...

Face au dérèglement climatique qui frappera de plus en plus fort chaque année notre territoire, face au tourisme de masse dont nous avons déjà vu les effets cet été, pourquoi nous ressert-on la même recette dépassée et délétère ? Pourquoi ne pas envisager de développer d'autres manières de faire profiter de notre belle région à un public varié, mais dans le respect de celle-ci et du climat ? L'aéroport Marseille-Provence, s'il se veut à la pointe du tourisme de demain, se doit d'en repenser les enjeux et non de suivre un mouvement qui n'a que trop duré.

Je vous remercie pour votre attention, et vous demande, Monsieur le commissaire, de donner un avis défavorable à ce projet, qui n'est malheureusement pas à la hauteur.

(et j'en suis sincèrement désolée pour toutes les personnes qui y ont travaillé...)

Charlène Fleury

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@802 - DEBARD Jean-Luc - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:18:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il nous paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Malgré la crise sanitaire, les velléités d'expansion de l'aéroport Marseille-Provence n'ont pas été freinées, bien au contraire : l'aéroport entend s'aligner sur la croissance mondiale du secteur, et s'agrandir pour permettre davantage de trafic passager...

Cependant, si on y regarde de plus près, cette fuite en avant, revendiquée par le promoteur, entraînera une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global... en totale contradiction avec l'Accord de Paris. Voir les pièces jointes (Courbes d'augmentation de la température sur terre, nombre de planètes nécessaires, etc.)

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France). Ce n'est pas en construisant des extensions d'aéroport qu'on réduira ces émissions de GES.

Il est temps d'arrêter la destruction des possibilités de vivre sur terre.

Pourquoi nous tous, personnellement ferions des efforts pour diminuer notre empreinte écologique et que d'un autre côté, il va y avoir une augmentation de pollution par les avions et l'augmentation du trafic et toutes les augmentations de relargages de GES (Gaz à Effet de Serre) entraînés par cette augmentation de trafic : les allées et venues pour prendre l'avion, la construction d'avions, la construction des bâtiments etc. Tout ceci sans compter la destruction de la biodiversité entraînée par le changement climatique et les terrains imperméabilisés.

Ce secteur aérien est l'un des plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné.

D'autres moyens existent pour créer des emplois qui respectent le climat et diminuent les GES.

L'association Collectif Climat du Pays d'Aix en Provence se prononce contre l'agrandissement de cet aéroport.

Le président du Collectif Climat du Pays d'Aix.

Jean-Luc DEBARD

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Logo_Collecti_Climat_Pays_dAix.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courbe_projection_augmentation_temperature_planete.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Empreinte_ecologique_Evolution_Terre.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Empreinte_ecologique_Evolution.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Beton_empreinte_Ecolo.jpg\)](#)

@803 - Ruet A.C. - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:24:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Parce que face à l'urgence climatique, il faut arrêter de regarder en l'air.

Du reste : La Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, contre un objectif actuellement fixé à -40%, afin de parvenir à l'objectif de la neutralité carbone en 2050. La Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. « Mon objectif est de faire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire ». (Renaud Muselier) L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Les objectifs prioritaires retenus de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 placent ce projet en contradiction avec cette politique. La Métropole Aix-Marseille-Provence a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019, en déclarant : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Aix-Marseille-Provence a le devoir de prendre sa part dans ce combat visant à accélérer la transition énergétique et écologique d'une Métropole verte. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs prioritaires de neutralité carbone et réduction de 50% des consommations d'énergies fossiles d'ici 2050 ce qui est contraire à ce projet.

En France, la moitié des déplacements par avion est le fait de 2% de personnes. Les mesures nécessaires à la diminution du trafic ne concerneront donc que les personnes qui ont les moyens et l'habitude de prendre l'avion. Car si les déplacements en avion sont devenus légèrement plus accessibles, prendre l'avion reste un marqueur social fort, confirmant la corrélation entre empreinte

carbone individuelle et niveau de vie. Et la majorité de la population des pays les plus affectés par le réchauffement climatique (ex: le Bangladesh), n'ont pas les moyens de prendre l'avion.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@804 - DEBARD Jean-Luc - Gardanne

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:26:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet d'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Il me paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Malgré la crise sanitaire, les vellétés d'expansion de l'aéroport Marseille-Provence n'ont pas été freinées, bien au contraire : l'aéroport entend s'aligner sur la croissance mondiale du secteur, et s'agrandir pour permettre davantage de trafic passager...

Cependant, si on y regarde de plus près, cette fuite en avant, revendiquée par le promoteur, entraînera une hausse considérable des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement global... en totale contradiction avec l'Accord de Paris. Voir les pièces jointes (Courbes d'augmentation de la température sur terre, nombre de planètes nécessaires, etc.)

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

Il est urgent de reprendre le contrôle sur les émissions de GES et le dérèglement climatique induit par le secteur aérien (entre 5 et 8% du réchauffement total de la France). Ce n'est pas en construisant des extensions d'aéroport qu'on réduira ces émissions de GES.

Il est temps d'arrêter la destruction des possibilités de vivre sur terre.

Pourquoi nous tous, personnellement ferions des efforts pour diminuer notre empreinte écologique et que d'un autre côté, il va y avoir une augmentation de pollution par les avions et l'augmentation du trafic et toutes les augmentations de relargages de GES (Gaz à Effet de Serre) entraînés par cette augmentation de trafic : les allées et venues pour prendre l'avion, la construction d'avions, la construction des bâtiments etc. Tout ceci sans compter la destruction de la biodiversité entraînée par le changement climatique et les terrains imperméabilisés.

Ce secteur aérien est l'un des plus inégalitaires, 1-3% des français effectuant 50% des vols, pour un réchauffement climatique induit disproportionné.

D'autres moyens existent pour créer des emplois qui respectent le climat et diminuent les GES.

Je me prononce contre l'agrandissement de cet aéroport.

Jean-Luc DEBARD

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Empreinte_ecologique_Evolution_Terre.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Empreinte_ecologique_Evolution.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Beton_empreinte_Ecolo.jpg\)](#)

[Télécharger la pièce jointe originale \(Courbe_projection_augmentation_temperature_planete.jpg\)](#)

@805 - Julie - Montpellier

578

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:26:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet d'extension

Contribution :

A l'aune de la 6eme extinction de masse comment peut on encore et toujours foncé droit vers le mur qui nous mènera à notre perte ? Pas la vôtre, pas celle de vos enfants déjà grands mais celles de vos petits enfants à venir sans nul doute.

Je suis formellement opposé à ce projet. L'heure est à la reconversion du personnel travaillant dans ce secteur. Pas à l'extension.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@806 - Sarah

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:30:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet

Contribution :

Bonjour,

Le projet dans sa globalité comporte donc 2 phases : "une phase de restructuration" et "une phase d'extension de capacité, qui accompagne la croissance attendue du trafic aérien".

Ce genre de projet n'accompagne pas seulement la croissance du trafic aérien, il la rend possible dans un contexte où il est au contraire essentiel de réguler, rationaliser et réduire le trafic aérien. En effet, aucune solution technologique ne peut suffire face à la crise climatique et la nécessité de réduire dès maintenant et rapidement nos émissions de gaz à effet de serre - cf les études récentes publiées sur le sujet et les prises de position lucides d'acteurs du secteur aérien en ce sens.

La Convention citoyenne pour le climat a également émis une proposition en faveur de l'interdiction des projets d'extension d'aéroport.

Il est difficile de comprendre, au vu de la gravité et de l'urgence de la crise climatique, que l'on continue à développer des projets qui nous enferment un peu plus dans des trajectoires d'émissions qui nous mènent dans le mur.

Bien à vous,

Sarah Fayolle

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@807 - Suponter Marion - La Valette-du-Var

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:34:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Extension aéroport marignane

Contribution :

Le changement climatique et ses conséquences dramatiques sur la population humaine et sur la planète est en parti induit par la pollution aérienne. Ce projet permettant une éventuelle augmentation du trafic me paraît totalement incompatible avec une vision à long terme des modes de déplacements humains. Réorientons les budgets vers des transports plus doux, le ferroviaire et ses trains de nuits. Arrêtons d investir et de subventionner le secteur aérien, aidons à la reconversion !!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@808 - Darmon Sylvie

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:35:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposition à l'extension de l'aéroport Marseille Provence

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur, je suis totalement opposé au projet de l'extension de l'aéroport Marseille Provence qui va engendrer plus d'avions et augmentation des gaz à effet de serre .

580

Ce projet est contraire aux accords de Paris sur le climat.

J'espère que vous prendrez ma demande en considération .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur , l'expression de ma considération.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@809 - Chapman Simon - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:41:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :rejet du projet d'extension du terminal 1 de l'Aéroport Marseille Provence

Contribution :

Ce projet est contraire aux engagements de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre,

Il ignore l'urgence climatique, sans parler de l'impact sur l'écosystème local déjà très fragilisé.

Face à l'urgence climatique (et épidémique), les avantages financiers mis en place pour inciter les gens à prendre l'avion doivent être retirés, l'exonération de taxe du kérosène peut et doit être supprimée au niveau national, et la TVA sur les billets ramenée au taux normal de 20% et les subventions régionales et locales aux aéroports et aux compagnies aériennes doivent également être supprimées et redirigées vers des secteurs d'intérêt collectif.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@810 - Bugelli Fabio - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:49:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Décision N° E20000031/13

Charles Vigny

Objet : Opposition au projet

Contribution :

Je suis contre puisqu'une augmentation du trafic passager s'accompagne d'une augmentation du trafic aérien et par conséquent des GES. Alors que pour respecter les accords de Paris la France doit réduire ses effectifs de moitié d'ici 2040. Le projet est donc en désaccord avec les objectifs fixés par les-dits accords puisqu'il propose d'augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport de 8 à 12 millions de passagers. Cela n'est pas raisonnable dans le contexte que nous connaissons qu'est la crise climatique. Maximiser les profits ne doit aujourd'hui plus être le but d'aucune entreprise quelle qu'elle soit. Si nous voulons nous en sortir il faut notamment limiter voir totalement stopper le trafic aérien. Un Paris-Marseille en avion c'est 45 fois les émissions de GES d'un Paris-Marseille en train. Au lieu d'essayer d'aller plus vite au risque de courir à notre perte, roulons plus lentement et trouvons les bonnes solutions pour notre salut. C'est aujourd'hui la seule solution.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@811 - Rousseau Louis - Marseille

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:51:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un projet obsolète et climaticide à retirer - Les exigences du monde de demain ne sont pas intégrées

Contribution :

Pour apprécier la portée du projet soumis à enquête publique il convient de le resituer dans le projet d'ensemble : boosté par la croissance du trafic passagers, l'aéroport Marseille-Provence a conçu un vaste projet d'extension : un plan stratégique de la plate-forme phocéenne sur la décennie 2017-2027 qui prévoit 500 millions d'euros d'investissement dans les travaux de modernisation et d'extension des infrastructures pour lui permettre de franchir le cap des 12 millions de passagers avec le terminal T1, après avoir doublé la capacité du terminal T2, portant ainsi le nombre de passagers de 9 millions en 2017 à 16 millions en 2027.

On peut d'ailleurs penser que la nouvelle capacité de Cœur d'aéroport n'atteindrait pas son niveau de saturation en 2027, 4 ans après sa réalisation, et qu'elle permettrait d'assurer celui envisagé pour 2045 de 18 millions de passagers.

Ainsi Cœur d'aéroport est bien une pièce maîtresse d'un projet d'extension, arrêté en 2016, et répondant à un objectif clairement affiché : permettre de quasiment doubler le nombre de passagers. C'est ainsi que l'autorité environnementale rendait en juillet 2019 un « avis sur l'extension

et la modernisation du terminal T1 de l'aéroport de Marseille Provence », avis d'ailleurs très largement négatif.

Curieusement, pendant la pandémie et la pire crise qu'ait traversé la filière aéronautique, les responsables de l'AMP masquent l'objectif majeur de ce projet lors de la présentation à l'enquête publique : « la construction du « cœur d'aérogare » ne vise en aucun cas à augmenter la capacité de l'aéroport » !!!

Cette affirmation des dirigeants de l'AMP pose donc un très gros problème quant aux objectifs même du projet ! Modernisation : oui. Mais l'objectif de base a disparu ? Présentation fallacieuse ?

Cet objectif global est simplement en contradiction totale avec l'évolution nécessaire du secteur aérien permettant de réduire suffisamment nos émissions de GES pour s'inscrire dans une trajectoire compatible avec l'objectif de 1,5°C : « Pour s'aligner avec l'Accord de Paris sur le climat, une diminution du nombre de passagers comprise entre 2,5 % et 4 % par an est nécessaire. Il faudrait donc réduire de moitié le nombre de passagers annuels d'ici vingt ans maximum. (étude du cabinet B&L Evolution, explorant toutes les pistes permettant de diminuer les émissions du secteur aérien. Innovations technologiques, compensation carbone...pour arriver à cette conclusion)

« Accompagner » la progression du transport aérien méconnaît le plus grand défi de l'humanité.

Les scientifiques français ont remis en début d'année au GIEC leur copie qui va fortement contribuer au prochain rapport du GIEC à paraître en 2021. Les nouveaux modèles prévoient un réchauffement beaucoup plus important que les versions précédentes : la planète pourrait connaître un réchauffement de 6 à 7°C à la fin du siècle, ... ce qui entraînerait la disparition de nos civilisations bien avant ! (Cf. annexe)

Ils soulignent que la température de la Terre à la fin du siècle dépend fortement de des politiques climatiques mises en œuvre aujourd'hui.

Le scénario le plus optimiste -2°C- implique une diminution immédiate dès 2020 des émissions de CO₂, ... alors que ces dernières sont en constante augmentation.

Le changement climatique menace notre civilisation et la vie sur la Planète. Nous risquons une augmentation brusque des températures (qui décuplerait l'intensité des catastrophes climatiques

selon de nombreuses études), nous devons réduire immédiatement les émissions de carbone pour notre survie (président du GIEC :YxNNE-5mmek).

Aux niveaux de l'ONU, européen, national comme local, les instances de toutes sortes affirment la nécessité de diminution très rapide des émissions de CO₂, depuis des orientations jusqu'à des réglementations. Le projet de l'AMP passe intégralement outre.

Selon le chef de l'ONU, il n'y a pas de temps à perdre si on veut ralentir la tendance et limiter la hausse de température. « Les conséquences de notre incapacité à faire face à l'urgence climatique sont partout : des vagues de chaleur records, des incendies de forêt dévastateurs, des inondations et des sécheresses », a-t-il ajouté. « Et ces défis ne feront qu'empirer ». ONU-9sept2020

« L'action climatique est le seul moyen d'assurer une planète vivable pour cette génération et les générations futures », a-t-il dit. Le Secrétaire général de l'ONU a appelé -9 sept 2020-à se servir des efforts de relance de l'économie mondiale après la pandémie de Covid-19 pour construire un monde meilleur et durable.

Or la France est très en retard, par rapport à ses engagements, dans le contrôle des gaz à effet de serre, et la part induite par le secteur aérien est en croissance rapide ; maintenir une forte hausse des émissions de l'aérien consisterait à reporter l'effort sur d'autres secteurs.

Ainsi, la trajectoire actuelle de l'aviation nous emmène vers une augmentation des émissions du secteur aérien qui consommerait à lui seul l'équivalent du budget carbone de la France en 2050 ! (Voie caricaturale absurde).

« Le transport aérien fait partie des quelques secteurs pour lesquels il n'existe pas, à court ni moyen termes, d'alternative technologique « décarbonée » conclut un rapport du Shift Project.

La Commission européenne vient de proposer à la mi-septembre de viser une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE en 2030 par rapport au niveau de 1990, pour parvenir à l'objectif de neutralité carbone en 2050.

La Stratégie Nationale Bas-Carbone - SNBC- est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Introduites par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte , la SNBC et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) sont des outils de pilotage des politiques

climatique et énergétique. (décret du 21 avril 2020). Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable

La cohérence d'ensemble est assurée par la recommandation du Haut Conseil pour le Climat : « il est nécessaire de redéfinir les perspectives de l'aérien de façon concertée, rigoureuse et évaluée ».

Plus localement, la Région Sud a fait de l'urgence climatique sa priorité ! En 2017, elle a lancé un grand Plan Climat. « Nous serons la première Région d'Europe à respecter les accords sur le climat et à décliner le pacte mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'environnement. L'un des grands objectifs, consiste à réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports entre 2017 et 2021. Ce projet est donc en contradiction avec cette politique.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, elle, a adopté le projet de Plan climat-air-énergie métropolitain en septembre 2019 : « La lutte contre le changement climatique est une priorité. Le Plan climat-air-énergie est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique ». Il fixe les mêmes objectifs que la Région. Ce projet est donc contraire au plan métropolitain.

Enfin, il n'y a pas la moindre réflexion ou prise en compte des propositions de la Convention acceptées par le Président Macron : « Nous voulons, d'ici 2030, favoriser les transports « bas carbone » pour diminuer les gaz à effet de serre émis par les vols nationaux et internationaux. Pour ce faire, nous proposons de :

SD-E1 : Adopter une écocontribution kilométrique renforcé

SD-E2 : Organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (trajet inférieur à 4h)

SD-E3 : Interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des aéroports existants !

SD-E4 : Taxer davantage le carburant pour l'aviation de loisir

SD-E5 : Promouvoir l'idée d'une écocontribution européenne

On ne peut les écarter sous prétexte qu'elles ne sont pas encore transformées en dispositions effectives.

Il est donc urgent d'inverser les priorités : non pas étendre le trafic aérien, mais construire un plan de reconversion de l'industrie et des emplois du secteur de l'aéronautique où les employés, élus et citoyens dialoguent ensemble pour penser la réorganisation de notre système de mobilité.

Choisissons-nous sciemment la fin de nos civilisations, ou sommes-nous prêts à sacrifier quelques trajets en avion pour préserver des conditions de vie encore acceptables dans les décennies à venir ?

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@812 - CAPPA Bérengère

Date de dépôt : Le 16/10/2020 à 23:57:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je choisis mes combats et je soutiens le projet " Cœur d'aéroport "

Contribution :

C'est en changeant les mentalités des consommateurs d'aujourd'hui et de demain, que l'on peut changer les choses, non pas en dénigrant et en diabolisant des secteurs d'activité.

Croire qu'une opposition frontale au projet "Cœur d'aéroport" permettra de limiter ou de réduire le trafic aérien est une erreur.

En effet, si les infrastructures soutiennent un trafic, elles ne le créent pas...

Pour preuve :

- des centres commerciaux restent déserts parce qu'ils ne trouvent pas leur public, exemple le centre commercial du Prado ou encore la rue de la République à Marseille

- des aéroports enregistrent des croissances sans aucun investissement pour étendre ou améliorer leur infrastructure, exemple l'aéroport de Nantes Atlantique qui n'a pas investi dans la perspective de déménagement (entre 2008 et 2017) et qui dans le même temps a vu son trafic passager doubler !

On peut lire beaucoup de fausses informations dans les déclarations des uns et des autres, par méconnaissance ou à dessein.

Il me semble important de rappeler ce que le projet du Cœur "est" ou "n'est pas" et de préciser le cadre de la loi :

S'il est vrai que le projet du "Cœur" a été pensé comme la première étape d'une plus grande phase d'extension visant à augmenter à terme la capacité d'accueil du terminal 1 (de 8 à 12 millions de passagers pour donner les vrais chiffres !), il relève selon le droit et les procédures d'urbanisme d'un permis de construire spécifique et circonscrit.

Ainsi si la seconde phase de travaux était à nouveau envisagée dans le futur, celle-ci nécessiterait, selon la loi, de nouvelles études et un nouveau permis de construire.

Croire que ce projet est une sorte de cheval de Troie, c'est ignorer la loi.

Le projet du cœur est en lui-même responsable car :

- Il s'insère dans une dent creuse déjà artificialisée
- Il sera performant architecturalement et techniquement grâce à la certification HQE®
- Il permettra de répondre aux exigences réglementaires en matière de sûreté des bagages

- Il permettra d'anticiper de nouvelles exigences réglementaires que l'on peut attendre en matière sanitaire

- Il permettra une exploitation efficace de l'aéroport grâce à une rationalisation des fonctions

- Il permettra d'adapter l'offre de services aux passagers qui contribuent à l'équilibre économique de l'infrastructure

- Enfin, il permettra un accueil fluide et de qualité des passagers

L'aéroport est, et doit rester, un outil efficace au service de son territoire.

Point de connexion avec les autres pays du monde, il contribue à l'image que le monde se fait de la Provence et de la métropole Marseillaise.

Il veut exprimer l'audace, l'innovation, l'ancrage régional, la simplicité et la bienveillance.

Par ailleurs, si l'économie n'est pas une fin en soit, il est important de rectifier que la société anonyme AMP Aéroport Marseille Provence qui gère l'aéroport ne reçoit aucune subvention ni aide publique. Elle fonctionne et investit grâce à ses recettes et ses fonds propres ou encore, comme toute entreprise, grâce à des emprunts.

Elle emploie 380 salariés d'AMP qui collaborent avec près de 4 500 autres salariés de 120 autres entreprises et de nombreux autres emplois indirects. Ces personnes sont hautement compétentes et impliquées au service du territoire.

Avoir de simple avis sur la réorientation professionnelle que ces milliers de travailleurs devraient engager pour travailler dans le ferré ou d'autres modes de transport est d'une violence et d'un dédain indigne de personne qui se portent en défenseur de "l'environnement" qui ne doit pas aller sans la considération pour l'humain.

L'opposition avec le ferré, mode de transport prôné par beaucoup comme 100% vertueux, est stérile.

Dès lors qu'il faudrait créer de nouvelles LGV pour offrir de réelles alternatives, l'impact sur les populations riveraines et les zones naturelles est loin d'être neutre voire acceptable...

Il serait bien plus pertinent d'évoquer des stratégies multimodales, d'inter-connectivité, de questionner notre rapport aux voyages et au temps, d'arrêter la surconsommation de voyages comme celles de produits importés manufacturés à l'autre bout du monde.

Personnellement très concernée et impliquée par les enjeux de préservation de notre milieu de vie et de notre santé. Et j'espère que les nombreuses personnes qui s'inscrivent ici en faux contre l'aérien sont également des colibris à leur niveau...

Tant que possible, je suis locavore et flexitarienne, engagée dans une démarche zéro déchet au quotidien composant mes biodéchets, ayant fait le choix d'habiter à proximité des transport en commun dans un logement HQE à eau chaude solaire,

Je privilégie les mode de déplacements doux, les transport en commun et à défaut je roule en hybride,

Je consomme des produits manufacturés français ou à défaut de seconde main, je répare, je prête, je revends ou je donne les choses dont je n'ai plus l'usage.

Pour autant, je veux garder la possibilité de voyager et de faire découvrir un jour à mes enfants certains pays et cultures pour les éveiller à ce que l'on ne trouvera jamais dans les livres ou sur internet.

Pour toutes ces raisons factuelles et personnelles, je soutiens la réalisation du projet "Cœur d'aéroport".

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

**@813 - Alternatiba Marseille Alternatiba Marseille -
Marseille**

Date de dépôt : Le 17/10/2020 à 00:00:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Coeur d'aéroport : en route vers la crise climatique !

Contribution :

I. Augmentation des gaz à effet de serre et incompatibilités avec l'Accord de Paris

1) Historique du projet : Plan décennal 2017-2027

Le projet d'extension de l'aéroport Marseille-Provence s'inscrit dans le cadre du plan décennal 2017-2027. Dès le début, ce projet d'extension visait à indexer la montée en capacité du terminal 1 sur la croissance mondiale du secteur, afin de faire en sorte que l'aéroport Marseille-Provence reste concurrentiel avec les autres aéroports régionaux et internationaux.

2) La présentation du projet est sujette à caution : bilan carbone, impact économique..

D'après l'étude d'impact socio-économique, les effets économiques sont hypothétiques, alors que l'incidence sur les autres items est certaine. Le scénario-projet prévoit que le nouveau bâtiment doit accompagner l'accroissement du trafic aérien, à partir de 2025, ce qui est imprédictible. D'autre part, nous constatons que le projet accompagne largement le développement des mouvements et des passagers, ce qui contredit l'aéroport sur le fait qu'aucune croissance du trafic aérien n'est attendue...

D'autre part, sans tenir compte de la crise sanitaire et de la baisse du trafic aérien, le projet est basé sur une hypothèse de dépassement à l'horizon 2025. Il n'y a donc aucune nécessité à le réaliser maintenant

3) Le projet ouvre la voie à la création d'une jetée d'embarquement

Ainsi que rappelé dans le projet, le "Coeur d'aéroport" n'a d'intérêt que parce qu'il permettra, à terme, la création d'une nouvelle jetée d'embarquement permettant d'accueillir des gros porteurs. Cependant, eut égard à l'urgence climatique qui impose à la France de diminuer son trafic aérien au risque de ne pas respecter les Accords de Paris, cette nouvelle jetée d'embarquement semble

anachronique... Dans ces conditions, comment justifier la création d'un bâtiment aussi gros et onéreux (126 millions d'euros pour le seul "Coeur d'aéroport") ?

Conclusion : le projet "Coeur d'aéroport" n'est pas, comme présenté par l'aéroport, "non capacitatif". Il vise à accroître le trafic passager sur le terminal 1 de l'aéroport Marseille-Provence, de 8 millions annuels actuellement, à 12 millions en 2045, ce qui va à l'encontre de l'Accord de Paris. La Convention citoyenne pour le climat et le Haut conseil pour le climat l'ont établi : toute extension d'aéroport nous éloigne des objectifs climat de la France.

II. Fausses solutions et impréparation du secteur

1) L'« aviation zéro-carbone » une promesse sans fondements.

En réponse à la nécessité de baisser l'impact du transport aérien, il est souvent avancé que les avions du futur en émettront pas de GES. Dans tous les cas, les délais et les niveaux réductions d'émission qu'impliquent les accords Paris* ne sont pas compatibles avec le déploiement rapide d'une aviation émettant moins de gaz à effet de serre. Les recherches pour aller vers une aviation plus vertueuse butent encore sur de nombreux obstacles et la faisabilité de ces projets n'est pas démontrée :

L'AVION ÉLECTRIQUE.

Du fait du poids des batteries, l'avion électrique ne s'appliquerait qu'aux vols régionaux. Il ne permettrait donc pas dans un futur proche d'assurer des vols long-courriers. (63% des émissions de CO2 de l'aviation commerciale en France). Il y a par ailleurs possibilité de se déplacer en train pour ce type de parcours avec un bilan carbone bien meilleur.

L'AVION À HYDROGÈNE.

L'hydrogène permettrait de propulser des avions de deux façons différentes : soit via des piles à combustible pour alimenter des moteurs électriques, soit ou en l'utilisant comme carburant dans des réacteurs.

À l'heure actuelle, l'hydrogène est produit à 95% grâce aux hydrocarbures et ne diminue en rien la dépendance vis-à-vis des matières fossiles. La perspective de produire de l'hydrogène au moyen des énergies renouvelables (par électrolyse) suppose une production d'énergie renouvelable massive qui est encore un horizon lointain et réduirait la disponibilité en énergie décarbonée nécessaire aux efforts d'autres secteurs d'activité.

Le déploiement de cette technologie suppose de franchir de nombreuses limites technologiques (stockage, liquéfaction, refroidissement, encombrement, sécurité...) et ne résout pas, dans son utilisation comme carburant, le problème des autres gaz à effet de serre émis par les combustions.

LES AGROCARBURANTS

La stratégie nationale bas carbone prévoit d'incorporer 2 % de biocarburants dans le kérosène en 2025 et 5 % en 2030. Même à ce faible niveau d'ambition, elle va se heurter à un problème de disponibilité de ressources, car les agrocarburants produits à partir de zone déforestée ne feraient qu'aggraver les émissions de CO₂. Les carburants de 2e génération (fabriqués à partir de déchets agricoles et forestiers ou d'huiles usagées) ne pourront pas couvrir plus de 11% de la demande européenne de kérosène. L'utilisation de déchets ligne cellulosique présente d'autre part l'inconvénient d'appauvrir les sols en nutriments en brisant le cycle de croissance/dégradation/fertilisation. Enfin, il est peu probable que les compagnies aériennes y aient recours de manière volontaire, car leur prix est très élevé.

2) La compensation carbone

Les mécanismes de compensation carbone visent à maintenir la possibilité de polluer tout en achetant des droits à le faire. Ce mécanisme permet d'afficher un bilan neutre en carbone. Mais il est désormais prouvé que le système de compensation carbone ne permet pas de garantir une réelle compensation des émissions : selon une enquête réalisée pour la Commission européenne, 85% des projets de compensation analysés avaient une faible probabilité de remplir les critères attendus en matière de réduction d'émissions.

En quoi ce projet (250 millions d'euros) permet-il de faire décroître de 60% le trafic aérien, conformément au GreenDeal européen ?

3) Création d'une galerie marchande sans clients ?

Le projet "Coeur d'aéroport" prévoit de doubler la capacité de sa galerie marchande ainsi que la construction d'un restaurant au dernier étage. Pour rappel 45% des recettes de l'aéroport sont assurées par des activités extra-aériennes. Pourtant les économistes sont clairs, le trafic aérien ne se relèvera pas d'ici 3 ans et ne retrouvera pas son activité d'avant Covid d'ici 10 ans. Or 60% des 250 millions d'euros de fonds privés prévus pour financer le projet ont été cautionnés par l'état qui est le garant du projet et l'un de ses actionnaires. En pleine crise sanitaire et de l'emploi, ce projet est une aberration économique, à quoi bon développer une galerie marchande à ce prix sachant que les clients voyageurs ne seront pas au rendez-vous ? Cet argent ne serait-il pas plus utile pour relocaliser et revaloriser les emplois à l'heure où le risque de précarité menace plus que jamais Marseille et la métropole ?

Conclusion : Le projet "Coeur d'aéroport" n'est pas en accord avec les enjeux de demain. Cette première phase du projet montre que l'aéroport, en tant qu'acteur socio-économique majeur de la région, n'est pas en phase avec les objectifs de sobriété et d'équité dont notre société a besoin. L'impréparation est également palpable chez les actionnaires de l'aéroport, qui sont principalement l'Etat et des collectivités territoriales : il est urgent que ces acteurs entendent la voix des citoyens qu'ils représentent et développent des politiques locales en cohérence avec ces nouveaux enjeux.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@814 - Coralie - Aix-en-Provence

Date de dépôt : Le 17/10/2020 à 00:04:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable au projet d'extension de l'aéroport de Marseille Marignane

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur

Ce projet est d'un autre temps car:

*Augmentation du trafic = Augmentation des GES

De 8 millions actuellement, le projet "Coeur d'aéroport" prévoit de porter la capacité d'accueil de l'aéroport à 12 millions de passagers. Ces travaux d'aménagement reviennent donc à doubler la capacité d'accueil de l'aéroport en comptant le T2 (AMP parle même de 18 millions de passagers en 2045...)

? Doubler la capacité d'accueil de l'aéroport va à l'encontre de l'Accord de Paris qui demande à la France de réduire de 75% ses émissions de gaz à effet de serre pour rester en dessous des 1,5°C de réchauffement global et éviter ainsi un emballement dont les conséquences seraient irréversibles.

Il nous paraît indispensable de stopper ce projet qui, selon l'Aéroport Marseille Provence lui-même "attend depuis 20 ans" : c'est un projet d'un autre temps auquel nous avons affaire-là.

Plus globalement, c'est l'ensemble des projets d'extensions d'aéroports qu'il faut aujourd'hui stopper si nous voulons espérer rester sous les 1,5°C de réchauffement global : de Roissy à Nice en passant par Nantes, nous soutenons les luttes locales qui ont les pieds sur terre.

De la même manière, dans ses propositions, la Convention Citoyenne pour le Climat exhortait le gouvernement à interdire la construction de nouveaux aéroports et l'extension des existants pour respecter ses engagements en matière d'urgence climatique.

D'autre part la crise du Covid a montré la fragilité de l'industrie aéronautique et des transports de voyageurs.

Le monde de demain doit réfléchir avant d'agir.